LE

DUC D'ANGUIEN

ET LES DAMES (1)

Arrivée de M. le Duc à Chantilly (octobre 1645). Le « démariage »; projets et rumeurs. — Marthe du Vigean. Fin du roman. — Mlle de Neuillant. Mmes de Montbazon et de Chevreuse. Le duc de Beaufort. — Déroute des Importans. La Régente et les Condé. La Rochefoucauld. — Le duel de la place Royale; Maurice de Coligny tué par le duc de Guise. — Mlle de Toussy. Ninon. — Les princesses de Gonzague : la reine de Pologne et la Palatine. — Mlle de Boutteville. Son mariage avec d'Andelot. Son frère François. — Henri Chabot devient duc et pair par son mariage avec Marguerite de Rohan. L'aventure de Tancrède. — Les « libertins » dans la maison de M. le Duc. Bussy, Saint-Évremond, Rivière, Bourdelot.

Dans les premiers jours d'octobre 1645, le duc d'Anguien, à peine convalescent, s'arrêtait à Chantilly (2). Sa mère, qui était la maîtresse du logis, avait fait préparer « les eaux qu'il devait prendre » et disposer sa « petite chambre (3), » celle-là même que ses descendans ont toujours occupée (4). Mesdames la Princesse et la duchesse attendaient soucieuses : quel accueil M. le Duc ferait-il à sa femme? L'as-

(1) Ce fragment est tiré du cinquième volume de l'*Histoire des Princes de Condé*, qui paraîtra prochainement chez Calmann Lévy.

(2) Il avait failli mourir à Philisbourg, d'où il était parti le 25 septembre. Dès qu'il eut repris un peu de force, il quitta Chantilly pour Paris. (Voir t. IV, p. 446.)

(3) Mme la Princesse à M. le Prince; Fontainebleau, 3 octobre 1645. A. C.

(4) Elle a été conservée dans l'édifice appelé capitainerie ou châtelet, et construit par Jean Bullant; la fenêtre donne dans la cour basse, derrière la galerie des batailles.

sistance était peu nombreuse; la sœur même était exclue : sous le prétexte des soins qu'exigeait une grossesse avancée et assez laborieuse (1), « Madame la Princesse n'a pas voulu que Mme de Longueville aye esté à Chantilly; elle en est très faschée. » Tout se passa convenablement, si ce n'est tendrement; « l'entrevue fut autant civile et honneste que l'on la peult souhetter : embrassemens de toutes parts, conversation à toute heure du jour seulement, et pour les choses extérieures on n'en peult souhetter davantage (2). » Il y a quelques réticences dans ce court récit.

Le prétendu excès de pouvoir imputé à un ministre tout-puissant ne suffisait pas pour faire rompre l'union que l'église avait consacrée au mois de février 1641. La stérilité de l'épouse, permettant d'établir que le mariage n'avait pas été consommé, aurait fourni un argument qu'en pareille circonstance d'habiles casuistes surent employer avec succès. M. le Duc regrettait-il le mouvement généreux ou le calcul qui un moment le rapprocha de sa femme? — La naissance du duc d'Albret s'élevait comme un obstacle à tout projet de séparation conjugale; or le rêve du « démariage » agite l'imagination de Louis de Bourbon; cette idée l'obsède; la présence à ses côtés de la nièce de Richelieu lui rappelle tant d'humiliations infligées par la lourde main du cardinal! il oublie les bienfaits, les devoirs, ne considère plus qu'un odieux souvenir; et si des combinaisons de parti lui imposent quelques ménagemens, si sa fougue est contenue par certains obstacles que nous ferons ressortir plus loin, il est le plus souvent tout à sa passion, brûlant du désir d'être libre pour offrir sa main comme il a déjà donné son cœur.

Sans s'expliquer nettement, sans s'associer à des projets plus ou moins vagues, Madame la Princesse ne combat pas le sentiment de son fils. Quand elle lui écrit, elle donne des nouvelles de tous, mari, fille, petit-fils, amis et amies; jamais un mot de la bru. L'alliance Brézé n'est pas son fait; Mme du Vigean est de ses amies (3), et les filles de la baronne comptaient parmi les « inséparables de Mlle de Bourbon. » Les vers, les complimens sont pour Mlle de Bourbon et sa troupe; ces jeunes filles se marient sans qu'on cesse de les chanter; d'autres noms se mêlent aux leurs : les filles d'honneur de la Reine-régente, Neuillant, Beaumont, Guerchy, Beuvron, Chémerault, sont, elles aussi, accablées d'odes, de sonnets, et deviennent le point de mire des vaudevilles équivoques. Dans ce concert

(1) Le 30 avril 1645, Mme de Longueville avait perdu son premier enfant, Mlle de Dunois. Le 12 janvier 1646, elle donna le jour à un fils, Jean-Louis-Charles, qui entra dans les ordres et mourut en 1694.

(2) Blainville à M. le Prince; Paris, 12 octobre 1645. A. C.

(3) Voir t. III, p. 458-461.

d'éloges ampoulés ou de couplets injurieux, dans ce fatras de poésies, dans ces prologues, dédicaces en prose ou en vers, le nom de Madame la duchesse est à peine prononcé par quelque obscur rimeur (1); les chantres ordinaires de la beauté et de la mode, Voiture, Esprit, Sarasin, paraissent l'ignorer; nulle place pour elle dans les lettres semi-officielles de Balzac; elle est comme oubliée de tous, adulateurs ou satiristes.

Seul, M. le Prince la défend, prend parti contre le dessein de son fils, le rappelle au devoir. C'est le bon sens qui parle par sa bouche; Anguien le sait, ne réplique pas; mais il cherche des prétextes, épie l'occasion. Les premières caresses de son fils ne le ramenèrent pas. Dans l'intervalle de ses deux premières campagnes, sa passion était plus forte que jamais : quand il dit adieu à M[lle] du Vigean, en 1644, il s'évanouit.

Placée entre une belle-mère et une belle-sœur grandes, de haute mine, Claire-Clémence, avec sa petite taille, était assez effacée, quoiqu'elle ne manquât pas d'agrémens; plus tard, elle a montré de l'intelligence et du caractère. Avait-on déjà remarqué quelques accès de cette bizarrerie héréditaire qui reparut longtemps après et se manifesta dans une aventure étrange dont les suites furent tragiques (2)? — Il est certain que dès ce temps il y avait comme un prélude de la séquestration finale. On rencontre rarement son nom dans le récit d'une fête; paraît-elle dans une cérémonie, sa présence étonne : « Mademoiselle » se montra surprise de la voir au *Te Deum* chanté pour la victoire de « Norlingue. » — Elle n'est mêlée à aucun des incidens qui firent tant de bruit autour de M[mes] de Condé et de Longueville. — C'est au couvent qu'on la retrouve quand son mari est en guerre; elle quitta les Carmélites de la rue Saint-Jacques (3) pour venir à Chantilly dans l'automne de 1645. Déjà celle qui possédait le cœur de M. le Duc avait résolu d'entrer dans cette sainte maison dont elle ne devait plus sortir.

Marthe du Vigean a-t-elle encouragé les rêves, les projets de son amant? Désintéressée, généreuse, a-t-elle échappé à toute velléité d'ambition? — Elle avait obtenu de lui qu'il ne parlât plus à M[lle] de Boutteville; il empêcha Saint-Maigrin de prétendre à sa main, sans se soucier de la haine que cette sommation hautaine devait allumer chez un homme épris et vindicatif (4). — Madame la Duchesse

(1) « Pour M[me] d'Anguien, par M[lle] de Saint-Géran; » très plats complimens dans un recueil manuscrit formé par Honorée de Bussy (A. C.). C'est la seule pièce que nous ayons trouvée en feuilletant maint recueil.

(2) Nous en parlerons à notre dernier volume.

(3) « M[me] la Duchesse est toujours aux Carmélites. » (Dalmas à M. le Duc, 9 juillet 1645; A. C.) Elle fit aussi de longues retraites aux Carmélites de Saint-Denis.

(4) Dès 1643, le maréchal de Guiche avait demandé à M. du Vigean la main de

fut un moment très malade; le petit duc d'Albret était frêle et délicat. — Qui sait? — Le dernier pas cependant eût été difficile à franchir; du Vigean le père avait médiocre réputation, et sa femme était dans l'intimité, presque dans la dépendance de la duchesse d'Aiguillon. En somme, hors la pureté de la fille, c'eût été une triste alliance.

Comment expliquer la brusque conclusion du roman? M. le Duc, qui n'obtenait de sa maîtresse que les faveurs du cœur, ne dédaignait pas le plaisir. M[lle] du Vigean se crut-elle un moment délaissée? s'aperçut-elle qu'il fallait renoncer à de trop hautes espérances? ou fut-elle seulement ramenée par la grâce dans ce cloître qu'elle n'avait jamais oublié?

Bien qu'elle ait attendu deux ans pour faire profession, son parti était pris dès 1645; sa sœur le savait (1). Elle-même en fit le récit au duc de Rohan, qui avait été longtemps le confident de cet amour : « Après m'avoir, non sans verser beaucoup de larmes, entretenu trois heures des choses passées, elle me conta comment, au retour d'un sermon du père Desmares (2), elle avait brûlé vos lettres et même votre portrait; ses résolutions pour l'avenir vont à la retraite, lorsqu'elle aura donné assez de temps pour qu'on n'accuse pas sa réputation et qu'on ne puisse dire que c'est un effet de la douleur et du dépit (3). » La réputation de Marthe du Vigean ne souffrit aucune atteinte; tous savaient que « jamais amour ne fut plus passionné d'une part, ni, de l'autre, écouté avec plus de con-

Marthe pour son neveu, le marquis de Saint-Maigrin, lieutenant des chevau-légers de la Reine (Toulongeon à M. le Duc, A. C.); M. le Duc intervint; le soupirant se retira, puis reprit sa parole, se proposa encore, fut repoussé et ne l'oublia jamais. Il sut dissimuler, continua de servir, ne changea rien à ses relations jusqu'au jour où il crut trouver l'occasion de satisfaire le ressentiment qui couvait dans son cœur. Il perdit la vie en cherchant à la ravir à l'objet de sa haine, et tomba au faubourg Saint-Antoine (1652) victime de son acharnement à joindre le Grand Condé pour le frapper de sa main. — Saint-Maigrin (Jacques d'Estuerd de Caussade), très vigoureux officier, lieutenant-général et capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde au moment de sa mort, avait pour grand-oncle ce « mignon frisé, » qui, tout camus qu'il était, fixa un moment les regards de Catherine de Clèves, et que le balafré fit tuer. Lui-même « avait bien joué à la poupée avec M[lle] de Brézé, » et on racontait que, s'ennuyant à la chapelle royale où le retenait son service pendant les longues dévotions d'Anne d'Autriche, il s'était parfois « faufilé » pour causer tout bas avec son amie d'enfance. Cet innocent manège n'avait pas échappé aux regards malveillans des désœuvrés, et donna lieu à quelques plaisanteries. M. le Duc n'en devait prendre et n'en prit aucun ombrage; ce n'est pas de ce côté que se portait sa jalousie.

(1) Anne de Fors à son frère; 7 juin 1647, A. C. (publiée par Cousin, *M[me] de Longueville*). Marthe ne prononça les grands vœux qu'en 1649; mais elle était cloîtrée et postulante depuis 1647. Elle mourut en 1665.

(2) Oratorien et prédicateur fort écouté; mort en 1687.

(3) Rohan à M. le Duc, 27 juin 1646; A. C. — Henri Chabot était alors marié et en possession de la duché-pairie de Rohan.

duite, d'honnêteté et de modestie (1); » mais elle ne put ni garder pour elle le secret de sa résolution, ni empêcher la malignité d'en rechercher les causes et de l'attribuer « à la douleur ou au dépit. » Toujours est-il que le sacrifice était consommé lorsque le vainqueur de « Norlingue » vint achever sa convalescence et prendre ses eaux à Chantilly.

C'était le tems de la bonne Régence,
Temps où la ville, aussi bien que la Cour,
Ne respirait que les jeux et l'amour,

au printemps, avant l'ouverture de la campagne, sous les majestueux ombrages de Compiègne; à l'automne, parmi les sites pittoresques de Fontainebleau, lorsque dans ce palais, le plus beau du monde, affluaient ceux qui revenaient de l'armée; « ce ne sont que comédies, sérénades sur l'eau, promenades en forêt (2)... »

Aucun amant qui ne servît son roi;
Guerrier aucun qui ne servît sa dame (3).

Aussi, lorsqu'on sut que tout était rompu entre Louis de Bourbon et celle qui sera désormais sœur Marthe de Jésus, il devint le but de mainte provocation : « Neuillant veut tout mettre en usage pour vous engager cet hiver (4). » Dans cette aimable fille, assez chansonnée alors, comment reconnaître l'austère dame d'honneur dont la probité ne fléchit pas devant les menaces du plus impérieux des rois, du plus puissant, du plus passionné des amans (5)? — Une héroïne de la galanterie, bien autrement hardie et compromise, l'altière duchesse de Montbazon, crut un moment que le pouvoir de ses charmes enchaînerait à son tour

Ce jeune duc, qui tenait la victoire
Comme une esclave attachée à son char;

(1) Lenet. — Lorsqu'on connut, ou plutôt lorsqu'on devina la rupture des relations entre les deux amans, les prétendans devinrent nombreux, sans qu'aucun ait gardé rancune de se voir éconduit. Un des plus sérieux fut le marquis d'Uxelles, Louis Châlon du Blé, tué en 1658.

(2) Gramont à M. le Duc; 8 octobre 1644. A. C.

(3) Saint-Évremond.

(4) Rohan à M. le Duc; 27 juin 1646. A. C.

(5) C'est bien cette même Suzanne de Baudéan, fille du comte de Neuillant, qui, mariée au duc de Navailles, ferma la « chambre des filles » au jeune Louis XIV, lorsque celui-ci voulait y chercher M[lle] de La Vallière. Elle mourut en 1700, âgée de soixante-quatorze ans. Son frère, Charles de Baudéan, s[r] de Neuillant, fut tué à Lens.

« elle ne s'est raccommodée avec madame votre sœur qu'à ce dessein (1). » Si Chabot a dit vrai, la longanimité de l'une n'est pas moins surprenante que la fantaisie de l'autre.

Un jour d'été (1643), comme on remettait à M[me] de Montbazon deux billets de style équivoque ramassés dans son salon : « C'est la main de M[me] de Longueville, s'écria-t-elle aussitôt, et Coligny sort d'ici. » L'anecdote fut promptement colportée ; c'était une calomnie sans vraisemblance. Geneviève de Bourbon était alors irréprochable ; à cette heure même, retirée à la campagne (2), elle souffrait de sa première grossesse. Mais la passion ne raisonne pas, surtout lorsqu'elle se loge dans un cœur violent, à côté d'une intelligence étroite.

Unie à seize ans au vieil Hercule de Rohan, Marie de Bretagne s'était promptement affranchie de toute retenue ; on ne comptait plus ses caprices ; elle ne pardonnait pas à M. de Longueville de l'avoir quittée pour épouser la fille du prince de Condé, ce qui n'empêcha pas le duc de Beaufort d'occuper promptement la place vacante. Les nouveaux amans étaient bien faits pour s'entendre : tous deux avaient peu d'esprit, avec une certaine grossièreté de sentimens qui n'excluait pas la ruse, et qui se reflétait dans le langage de l'homme comme dans les mœurs de la femme. De son grand-père Henri IV, François de Vendôme ne tenait que la vaillance (3). A la mort de Louis XIII, se croyant assuré de la faveur

(1) Rohan à M. le Duc. A. C.

(2) A la Barre, chez M[me] du Vigean. (Nesmond à M. le Duc ; 8 juillet 1643. A. C.)

(3) Pour épargner au lecteur des recherches inutiles et lui donner la clé des conflits et des incidens qui vont se succéder, nous plaçons sous ses yeux le tableau suivant :

César, duc de Vendôme (1594-1665), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, marié à Françoise, duchesse de Mercœur, arrière-petite-fille d'Antoine, duc de Lorraine.

1	2	3
Louis, duc de Mercœur, puis de Vendôme, épousa en 1651 Laure Mancini, dont il eut le duc de Vendôme, le vainqueur de Cassano et de Villaviciosa.	François, duc de Beaufort (1616-1669), tué dans une sortie au siège de Candie sans avoir été marié.	Élisabeth, mariée au duc de Nemours, que son beau-frère Beaufort tua en duel en 1652.

En 1643, le duc de Vendôme réclamait la surintendance de la navigation, que Richelieu lui avait enlevée dès 1625 pour la réunir à l'amirauté, vacante par la mort de Montmorency (1632). Depuis, le cardinal avait donné le titre et la charge d'amiral à son neveu, le duc de Brézé.

Beaufort revenait d'Angleterre, où il s'était réfugié pour échapper aux poursuites après la conjuration de Cinq-Mars. Le 2 septembre (1643), il fut mis à Vincennes, d'où il s'évada le 31 mai 1648.

de la Reine, il avait aussitôt essayé de montrer aux Condé l'insolence de sa haine. Le Roi venait de rendre le dernier soupir; entourée par la foule, suffoquée par la chaleur, Anne d'Autriche demande que tout le monde se retire. Le duc de Beaufort se trouvait près d'elle; il relève aussitôt cette parole et, se tournant vers le premier prince du sang, l'invite à quitter la chambre. — « De quel droit me parlez-vous ainsi? — C'est l'ordre de la Reine, et je saurai le faire respecter. »

Du coup, le petit-fils de Gabrielle d'Estrées espérait effacer l'irrégularité de son origine, monter au prémier rang. Déjà populaire, les Importans l'avouaient pour leur chef; M. de Beauvais, premier aumônier, qui se vit un moment ministre, était dans les mêmes intérêts; la plus habile des intrigantes du siècle, on pourrait dire le plus infatigable des conspirateurs, Mme de Chevreuse, rentrait d'exil et comptait bien reprendre son influence sur Anne d'Autriche en s'appuyant sur le bras du futur « roi des Halles; » fille d'Hercule de Rohan, elle inspirait et dirigeait l'amant de sa jeune belle-mère. Mais Mazarin mit bon ordre à toutes ces prétentions; la façon dont il fit aboutir à son profit une intrigue ourdie contre lui est un chef-d'œuvre de dextérité. A l'ombre des lauriers de Rocroy, M. le Prince par sa prudence, Mme la Princesse par son assiduité, ses habitudes pieuses, modifièrent les dispositions de la Reine; Beaufort demeura sans pouvoir, Mme de Chevreuse sans crédit. En outrageant Mme de Longueville, la duchesse de Montbazon avait cru tout à la fois servir l'ambition de ses amis et satisfaire ses rancunes de femme. Elle se trompait. On ne tarda pas à mettre les véritables noms sur les lettres ramassées (1), et les rieurs ne restèrent pas longtemps du côté de la duchesse. La Reine exigea une réparation publique : debout devant la princesse de Condé, Mme de Montbazon dut présenter ses excuses en lisant à haute voix un papier accroché à son éventail (8 août); les termes de cette satisfaction avaient été arrêtés « en conseil. » L'orgueilleuse duchesse tenta de se relever par une nouvelle impertinence (2), elle fut chassée de la cour.

(1) Elles étaient adressées par Mme de Foucquerolles au marquis de Maulevrier.

(2) Mme de Chevreuse avait offert à la Reine une collation dans le jardin de Renard, rendez-vous habituel de la société élégante; elle avait assuré Sa Majesté que Mme de Monthazon n'y serait pas. La Reine arrive accompagnée de Mme la Princesse; celle-ci aperçoit son ennemie, veut se retirer; la Reine la retient et fait inviter Mme de Montbazon à sortir sous prétexte d'indisposition. Refus de la duchesse; la Reine quitte la fête avec éclat. Le lendemain, Mme de Monthazon recevait l'ordre de se rendre dans sa maison de Rochefort (ordre du Roi du 22 août, A. C). — L'inimitié était de longue date entre ces dames. Dès 1642, les habituées de l'hôtel de Condé n'étaient pas priées à l'hôtel de Chevreuse, et réciproquement. — Rancé, le futur fondateur de la Trappe, était alors un des adorateurs de Mme de Montbazon; c'est lui qui l'assista quand elle mourut de la rougeole en 1657.

Quelques jours plus tard, le duc de Beaufort, accusé de complot contre la vie de Mazarin, était « logé au bois de Vincennes; » ses amis, ses parens partaient pour l'exil. C'était la déroute des Importans, de la cabale des Guise, des Vendôme, de tous ceux qui relevaient la tête depuis la mort de Richelieu, de la faction rivale des Condé, y compris M[me] de Chevreuse et l'ancien chancelier Châteauneuf, également détesté de Madame la Princesse, qui voyait en lui avec horreur le juge de Montmorency, et de M. le Prince, qui se rappelait les menées de l'abbé de Preaulx à Bruxelles au temps de « l'exil volontaire (1). » Condé et sa femme étaient d'accord cette fois, ce qui n'arrivait pas toujours. A côté de cette royale amie dont elle recevait jadis les tristes confidences, et qui, d'un état voisin de la disgrâce, vient de passer subitement à la toute-puissance, la Princesse, aujourd'hui, se sent plus forte et laisse percer quelques velléités de révolte contre le « traitement » parfois « rude » de son époux (2). La Régente elle-même a peu de goût pour M. le Prince ; mais leurs intérêts actuels se confondent et elle compte entièrement sur le duc d'Anguien, qui s'était offert à elle alors que Louis XIII respirait encore et que tout était incertain.

Dans cette première négociation avec Anne d'Autriche, M. le Duc eut pour intermédiaire un ami, un parent, dont nous n'avons pas encore prononcé le nom, car il n'était pas voué aux armes comme les compagnons habituels de Louis de Bourbon. Déjà âgé de plus de trente ans, Marsillac (3) avait à peine passé quelques jours à l'armée; la guerre ne devait pas lui réussir; il ne parut sur le champ de bataille que pour être mis aussitôt hors de combat (4). Intelligence vigoureuse et profonde, doué d'une rare puissance d'analyse, avec du sang-froid, du courage, la plus illustre naissance, un état presque féodal (5), tous les agrémens de la personne, le futur duc de La Rochefoucauld apporte déjà dans ses entreprises

(1) Voir t. II, p. 309 et suivantes.

(2) Il faut avouer que le traitement de M. vostre père est bien rude; il m'a chassé Dalmas sans aucun subject, » écrivait M[me] la Princesse à son fils (21 août 1644, A. C.); quelques jours plus tard, Dalmas, soutenu par M. le Duc, reprenait sa place. C'était un « Gascon insinuant; » après la mort de son mari, M[me] la Princesse lui donna la capitainerie de Chantilly.

(3) L'auteur des *Maximes*, François VI de La Rochefoucauld, né en 1613, portait alors le titre de prince de Marsillac; duc et pair en 1650, il mourut en 1680. — Son aïeul, François III, était beau-frère de Louis I[er], prince de Condé.

(4) En 1646, devant Mardick, coup de mousquet à l'épaule droite ; on le crut estropié. En 1652, au faubourg Saint-Antoine, coup de feu à travers la figure; il resta presque aveugle.

(5) Les La Rochefoucauld possédaient d'immenses domaines dans le Poitou et l'Angoumois, et, comme les Plantagenet et les Lusignan, faisaient remonter leur généalogie à la fée Mélusine. C'était une des rares grandes familles qui avaient survécu à la guerre de Cent Ans.

de politique ou d'amour ces habitudes de calcul impitoyable qui ne le garantiront pas des illusions. La postérité apprendra par sa plume qu'avant de s'appliquer à gagner le cœur de la plus charmante des princesses, il avait supputé les avantages qu'il pourrait recueillir de cette bienveillance (1). Il expose avec la même sécheresse les précautions dont il enveloppe les premiers témoignages de son amitié pour le duc d'Anguien, évitant de négocier directement, prenant ses sûretés de tous côtés.

M. le Duc se contenta des assurances que Marsillac avait recueillies de la bouche de la Reine et transmises à Coligny. Nous avons vu par le ton de ses lettres écrites au bivouac, la veille de Rocroy (2), avec quel feu il avait pris parti pour la régence. Aussi Anne d'Autriche aimait-elle à penser que les mesures qui, en fortifiant son pouvoir, grandissaient Mazarin, ne servaient pas moins les intérêts de la maison de Condé.

Au milieu des labeurs et des embarras de sa première campagne, M. le Duc apprenait à la fois le commencement et la fin de ces incidens, l'outrage fait à sa sœur et la réparation, les tentatives des Importans et leur défaite; à son retour d'Allemagne (novembre 1643), tout était accompli. Néanmoins, en revoyant Maurice de Coligny, il lui fit comprendre que la satisfaction donnée par une femme ne suffisait pas et qu'il était temps d'en demander compte aux amis de Mme de Montbazon. Coligny n'attendait qu'un mot : il aimait sincèrement, respectueusement Mme de Longueville, et tenait surtout à ne pas la compromettre; c'était Anguien lui-même qui, le premier, avait, au nom de Madame la Princesse (3), imposé silence à l'amitié de Maurice. Sur ces entrefaites, le duc de Beaufort ayant été mis en prison, Coligny s'adressa au personnage le plus en vue de la coterie, et, sous un prétexte quelconque, appela le duc de Guise. La rencontre eut lieu place Royale. Quand on rapproche ces deux noms, on devine quelle émotion cela causa! L'avantage ne resta pas au petit-fils de l'amiral : Maurice avait plus de cœur que d'adresse; il était convalescent et se servit mal de ses armes, tomba en se fendant, fut injurieusement épargné par son adversaire, désarmé deux fois, frappé. La terrible loi sur les duels était en vigueur; chacun fermait sa porte au blessé; mais le duc

(1) « J'eus enfin sujet de croire que je pourrois faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de Mme de Longueville; je l'en fis convenir lui-même; il savoit l'état où j'étois à la cour, etc... » (*Mémoires* de La Rochefoucauld.)

(2) Voir t. IV, p. 73 et 488.

(3) « Témoignés à Coligny qu'il vous ofanseret s'il témoignet se vouloir intéresser dans cète afaire, car il ne le fault pas. Brûlés cète lettre. » (Suivant l'usage, cette recommandation ne fut pas observée.) — Mme la Princesse à M. le Duc, 6 août 1643. A. C.

d'Anguien, passant outre aux injonctions de M. le Prince, et, ce qui est plus étrange, aux instances de M. de Châtillon lui-même (1), ouvrit le château de Saint-Maur à son ami, qui, plus malade de chagrin que souffrant de ses plaies, s'éteignit après avoir langui quelques mois. Le duel et sa cause furent vite oubliés; Coligny respirait encore que M. de Guise envoyait des complimens à M. le Duc (2), et Mme de Montbazon elle-même ne tarda pas à charger le duc de Rohan d'un message auquel on ne pouvait se méprendre. Marie de Bretagne ne parvint pas à enrôler le duc d'Anguien parmi ses adorateurs, et continua d'inspirer à Beaufort la haine que le mépris de M. le Duc avait rallumée dans son cœur.

Mlle de Neuillant et autres n'eurent pas plus de succès; on cessa de songer à M. le Duc dans la « chambre des filles. » On le crut occupé de Mlle de Toussy, beauté imposante, dont la haute taille excita l'admiration des ambassadeurs polonais. Un moment compromise par une mère avide, intrigante, Louise de Prie (3) a figuré dans quelques pasquins et vaudevilles. Cet épisode, dont les archives de Condé ont conservé la trace, ne saurait nous arrêter. Ici pas même de roman; rien que le prologue d'un conte licencieux, un marchandage, une négociation qui n'est délicate d'aucun côté et qu'un intermédiaire peu scrupuleux essaie de terminer à coup d'argent. Il n'arriva pas à ses fins : après quelques imprudences, Mlle de Toussy, qui savait calculer, put s'arrêter à temps; elle aussi devint duchesse, gouvernante des enfans de France, avec un grand renom de gravité et de vertu.

Il y a loin de cette destinée à celle de Ninon; c'est à la fin de 1645 que M. le Duc, subitement assidu chez Mlle de Lenclos (4), parut tomber un moment sous le charme de cette créature étrange, dont l'immuable beauté dura presque autant que la vie, toute de

(1) Le père de la victime. Le duel eut lieu le 12 décembre 1643. Maurice de Coligny mourut vers la fin de mai 1644.

(2) 23 mai 1644. A. C.

(3) Louise de Prie, héritière et seconde fille de Louis de Prie, marquis de Toussy, et de Françoise de Saint-Gelais-Lusignan, pouvait avoir vingt ans en 1646, lorsqu'elle attira les regards de Louis de Bourbon. On attribua au désir de lui plaire le soin inaccoutumé que le nouveau prince de Condé prit de ses ajustemens en quittant le deuil de son père. C'est alors (1647) que la négociation conduite par le chevalier de Rivière prit une tournure assez vive. L'affaire languit ensuite, et dès 1649, Mlle de Toussy était fiancée au maréchal de La Motte-Houdancourt, duc de Cardonne. Elle mourut à Versailles en 1709.

(4) De fier et grand rendu civil et doux,
Ce même duc alloit souper chez vous.
Comme un héros jamais ne se repose,
Après souper il faisoit autre chose.

SAINT-ÉVREMOND.

contrastes, esprit viril dans le corps le plus charmant, courtisane sans vergogne, avec des goûts et même des sentimens délicats, secourable à beaucoup, et ruinant sans scrupule plusieurs générations d'une même famille, la plus volage des maîtresses et le plus sûr des amis. Mais les grâces de Ninon ne furent pas plus puissantes que la hardiesse de Marie de Bretagne, la coquetterie de Neuillant, ou les résistances calculées de Louise de Prie. Personne ne prit la place de Mlle du Vigean; celles qui, sans rallumer ce feu éteint pour toujours, sans ranimer la flamme de cette « passion, la plus respectueuse et la plus polie du monde (1), » pouvaient encore attirer ce « héros de roman (2), » lui inspirer un sentiment plus vif qu'un goût passager, le fixer peut-être, Mlle de Nevers et Mlle de Boutteville, venaient toutes deux de perdre la liberté que l'entrée de Marthe aux Carmélites rendait à ce cœur généreux.

A voir l'image de Louise-Marie de Gonzague-Clèves, princesse de Mantoue et de Nevers, on ne comprend pas tout d'abord le charme qu'elle a exercé : le port est majestueux, la tête régulière, intelligente, le regard impérieux, presque dur; tous les traits accentués du courage, de la volonté, de la force, mais sans ce vernis de grâce qui donne comme un air de famille aux portraits des femmes du XVIIe siècle. C'est qu'aussi elle tient de deux races violentes qui ne connurent guère de frein, sauvages aventuriers du Nord, tyrans raffinés de l'Italie (3). Plus de père; au-delà des monts, le neveu, chef de la famille, dispute Mantoue à l'Espagnol, au Savoyard; en France, Marie gouverne le duché de Nevers, y est traitée en souveraine; elle seule doit régner, vivre dans le monde; à ses sœurs le cloître, c'est leur lot; elle les y retient avec une sévérité inflexible.

La mort soustrait Bénédicte (4) à cette tyrannie; Anne se ré-

(1) *Divers portraits :* le prince de Condé, par Mademoiselle, 1659.

(2) *Ibid.*

(3) Le connétable de Bourbon, tué à l'assaut de Rome, était fils de Claire de Gonzague, et neveu de Frédéric, marquis de Mantoue. Les Gonzague régnaient dans leur patrie depuis 1328; au bout de deux cents ans, ils quittèrent ce titre de marquis de Mantoue, que Cervantes a illustré, pour prendre celui de duc. — La grand'mère de la princesse Marie, Henriette de Clèves, était de la maison de La Marck, et petite-nièce du « sanglier des Ardennes. » — C'est cette même Henriette, nièce du premier prince de Condé et belle-sœur du second (voir t. I, p. 21, 46 à 54; II, 68 à 107), qui porta le duché de Nevers à son mari, Louis de Gonzague. Leur fils, Charles Ier, devint duc de Mantoue par la mort de ses cousins (1627), eut grand'peine à faire reconnaître ses droits, et les transmit (1637), encore contestés, à son petit-fils Charles III, qui réside dans ses états d'Italie. Louise-Marie, fille aînée de Charles Ier et tante du duc régnant de Mantoue, née vers 1612, appelée d'abord Mlle de Nevers, et plus habituellement ensuite la princesse Marie, se fixe à Nevers et administre la province.

(4) Morte en religion à l'âge de vingt ans (1637). Elle était abbesse d'Avenay, grand monastère de Bénédictines, à quatre lieues de Reims.

volte, s'échappe du monastère; pour ses beaux yeux, cet écervelé de Guise délaisse l'archevêché de Reims, puis la délaisse elle-même après un simulacre de mariage. Errante, sans argent, sans asile, elle rencontre un prince dépossédé, l'épouse contre le gré de la Régente, de tous les siens; elle le fait catholique pour rentrer en grâce; c'est en vain : Marie reste sourde à ses humbles prières, la laisse « sans pain (1). » La cadette finira par sortir victorieuse de la lutte et se vengera en sauvant son aînée (2). Ici les traits peuvent faire illusion; leur délicatesse est exquise; n'était le feu du regard, on ne soupçonnerait pas la portée de cette intelligence et la vigueur de ce caractère. Admirablement douée, elle exercera sur les hommes une irrésistible influence, saura manier tous les ressorts de la politique ; on l'appellera la Palatine. Amie de Condé et de Mazarin, elle les servira tous deux sans les trahir, méritera l'estime de Louis XIV en conservant la confiance de Philippe d'Orléans. Si sa conduite est toujours habile et tempérée, ses opinions sont extrêmes ; elle pousse aux dernières limites ce que Bossuet appelait « l'intempérance de l'esprit ; » puis elle surprend le monde par l'austérité de sa pénitence, après l'avoir étonné par la hardiesse publique de ses idées.

Au commencement de 1645, alors que Mlle de Rethelois venait de conclure ce deuxième mariage qui ne semblait être qu'une étape dans sa vie d'expédiens, l'aînée, Louise-Marie, qui, elle aussi, à travers les épreuves d'une jeunesse agitée, avait ému bien des cœurs, depuis Gaston de France jusqu'au marquis de Gesvres (3), entrait dans la maturité avec une attitude hautaine et

(1) *Sic*, dans une des nombreuses pétitions adressées par la princesse Anne à sa sœur Marie (mai 1645; A. C.).

(2) Lors des embarras de cette dernière en Pologne. (Voir l'*Oraison funèbre de la Palatine*, par Bossuet.) — Anne de Gonzague, Mlle de Rethelois, avait environ dix ans, lorsqu'en 1625 on la mit à Faremoutiers, où elle ne se plut guère; mais son père et sa tante la destinaient à prendre l'habit. Elle ne tarda pas à devenir belle et sa résistance augmenta. Le séjour d'Avenay, où on la plaça auprès de sa jeune sœur Bénédicte, ne réussit pas davantage; Henri, duc de Guise, titulaire de l'archevêché de Reims, y fit sa connaissance et l'enleva. (Voir t. III, p. 443-445.) Abandonnée par ce soi-disant mari, elle épousa (mai 1645) le prince palatin Édouard, malgré la résistance de la Régente, qui trouvait qu'il y avait en France assez de princes dépossédés. Ce mari définitif était le petit-fils du roi Jacques d'Angleterre et le quatrième fils de l'électeur palatin, Frédéric V, qui fut élu roi de Bohême, dépouillé de l'électorat, et mourut réfugié en Hollande. — Le frère aîné, Charles-Louis, rétabli dans ses états et titre par le traité de Westphalie, est le père de Madame, seconde femme de Monsieur, duc d'Orléans, ma très loyale, très laide et très spirituelle aïeule. — Édouard mourut catholique à Paris en 1663; il venait de marier sa fille aînée au duc d'Anguien, Henri-Jules, fils du Grand Condé. — La Palatine, Anne de Gonzague, mourut en 1684.

(3) Elle n'avait pas dix-huit ans que Richelieu la « logea au Bois de Vincennes » (1629) pour la soustraire aux poursuites de Gaston, qui voulait l'enlever sans grande

dédaigneuse ; les soupirans sont écartés. Dissimulant avec art un certain embarras d'affaires, établie royalement dans le magnifique hôtel de Nevers (1), elle tenait là, en face du Louvre, une manière de cour. Le salon de la marquise de Rambouillet était sur son déclin ; celui de Madame la Princesse était rarement ouvert ; M[me] de Longueville partait pour Munster ; le « cabinet de la princesse Marie » devint le rendez-vous de la société polie et des beaux esprits. M. le Duc s'y plaisait. Il trouvait là, non pas la douceur du contraste que lui offrait l'âme simple et pure de Marthe du Vigean, mais une nature vaillante qui attirait son esprit sans avoir prise sur son cœur ; âme inquiète, à la fois crédule et hardie, accordant à l'astrologie judiciaire la foi qu'elle refusa longtemps aux dogmes chrétiens, puis finissant par se soumettre à la sévère direction de l'abbé de Saint-Cyran et des solitaires de Port-Royal (2), tout en continuant de consulter les astres. Une recherche inattendue ouvrit un nouvel horizon à M[lle] de Nevers.

On voulait remarier le roi de Pologne Wladislas, qui était veuf, sans enfans, avec un frère dans les ordres ; le portrait de Marie de Gonzague fut placé sous ses yeux ; quoique vieux, malade et usé, il s'enflamma (3) ; l'union lui convenait ; il y trouvait la naissance,

résistance de sa part. Ce mariage revint sur le tapis ; il fallut plusieurs fois fuir et se cacher. — Cinq-Mars était fou d'elle ; c'est pour l'épouser qu'il conspirait. Les mépris de la princesse Marie avaient réduit le marquis de Gesvres au désespoir, lorsqu'il se fit tuer devant Thionville. — En somme elle était plus aventureuse, surtout plus ambitieuse que romanesque ; Alfred de Vigny dit le contraire ; mais on n'est pas obligé de chercher la vérité historique dans les œuvres d'imagination.

(1) L'hôtel de Nevers élevait sa façade majestueuse entre la tour de Nesle et le Pont-Neuf, à peu près sur l'emplacement actuel de la Monnaie. Il prit successivement les noms de Guénégaud et de Conti.

(2) Le maréchal de Gramont ne se souciait guère de la suivre jusque-là et refusait plaisamment de se mettre sous la discipline de M. Singlin (2 juillet 1644. A. C.). Elle eut à se défaire de son jansénisme, au moins à le dissimuler lorsqu'elle arriva en Pologne, où les Jésuites étaient fort puissans. Il est constamment question d'astrologie dans la correspondance de cette princesse, postérieurement même à sa conversion, qui date de la mort de Saint-Cyran (1643). Elle avait rassemblé de nombreux documens sur le « grand œuvre, » qui sont conservés aux Archives de Condé.

(3) « Dans la chambre de Sa Majesté, près du lit, j'ai vu un portrait de Votre Altesse, mais moins beau que celui envoyé de Paris par le résident ; Sa Majesté porte ce dernier sur lui et le montre aux princes et sénateurs, qui se flattent de n'avoir jamais eu une pareille reine. » (Forni à la princesse Marie ; Varsovie, 29 mars 1645. A. C.) — Marie de Gonzague, ou plutôt Louise, car c'est sous ce nom qu'elle régnera, — son époux lui ayant demandé « de s'abstenir, par respect, du saint nom de la B. V. Marie » (lettre de Roncali, 12 juillet 1645, A. C.), — avait alors passé la trentaine. La première femme de Wladislas, Cécile-Renée d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand, était morte en 1644. On mit en avant la reine de Suède, Christine, pour unir les deux couronnes ; mais ce projet n'eut pas de suite. Mazarin saisit le joint fort habilement et donna le choix entre trois princesses, M[lle] de Longueville, M[lle] de

sans se lier, croyait-il, à aucune puissance. Mazarin en jugea autrement : Mlle de Nevers était surtout Française ; en la faisant monter sur le trône de Pologne, on assurait de ce côté l'influence de la France ; c'était une flèche dans le flanc de l'Autriche. C'était aussi une combinaison favorable à la politique italienne, ecclésiastique et personnelle du cardinal (1). Enfin, il ne déplaisait pas à Mazarin de voir fermer l'hôtel de Nevers. Bien que les réunions y fussent éclectiques et surtout littéraires, les Importans y donnaient le ton. Sans doute les anciennes habitudes sociales n'admettaient pas les classifications un peu absolues que d'autres temps ont adoptées : tout en accueillant les mécontens, tout en ayant La Châtre, d'Aubijoux, et autres de mêmes tendances, pour ses correspondans habituels, Marie de Gonzague continuait de témoigner une déférence respectueuse à la Régente, conservait ses bons rapports avec Madame la Princesse, prenait hautement parti pour elle dans les querelles de la cour, restait enfin en coquetterie avec le duc d'Anguien et le maréchal de Gramont, alors dévoués au ministre. Mais ceux-ci seraient-ils assez forts pour la maintenir dans le droit chemin, et ne couraient-ils pas plutôt risque d'être entraînés ? Elle avait donné des soucis à Richelieu, qui, l'ayant admirée, se montra plein de ménagemens. N'était-elle pas pour beaucoup dans les folles entreprises de Cinq-Mars ? On l'affirmait sans rien ajouter de « fâcheux » pour sa réputation ; mais certains chroniqueurs jugèrent avec moins d'indulgence ses relations avec le duc d'Anguien (2). Quelles avaient été les limites de leur intimité ? Quel pouvoir exercerait-elle sur lui ? Jusqu'où irait l'alliance de ces deux courages ? Tout bien pesé, Mazarin, après avoir fait ses stipulations pour la France, pour son frère et pour lui, approuva le projet de mariage et en pressa la

Guise, Mlle de Nevers. Le frère du roi, Jean-Casimir, qui les avait vues toutes les trois en France, indiqua la dernière. A la mort de Wladislas, ce même Jean-Casimir quitta les ordres sacrés pour succéder à son frère et fut le second mari de la reine Louise (1649).

(1) Sur un point surtout : l'élévation de son frère à la dignité de cardinal. Michel Mazarin avait de nombreux concurrens ; il finit par l'emporter (1647), grâce aux efforts de nos premiers diplomates, appuyés de beaucoup de promesses et de quelques largesses, grâce surtout à la « nomination de Pologne. » La renonciation (au chapeau) de Jean-Casimir, frère du roi Wladislas, fut une des conditions du mariage de Marie de Gonzague.

(2) On a été jusqu'à leur attribuer une fille naturelle, qui serait, elle aussi, montée plus tard sur le trône des Jagellons. Ce qui a donné lieu à ce conte, c'est l'intérêt que Marie de Gonzague portait à une jeune fille qui l'avait suivie en Pologne, Marie de Lagrange ; mais cette dernière était très régulièrement issue du marquis d'Arquien et de Françoise de La Chastre. Grâce à l'appui de sa protectrice, elle épousa le prince Sacrowski, et en secondes noces le roi Sobieski.

conclusion (1). Le duc d'Anguien l'appuya de toute son ardeur; quand la cérémonie des épousailles par procuration fut accomplie, il voulut, quoique bien faible encore et malgré la rigueur de la saison (27 novembre 1645), donner à la nouvelle reine de Pologne la conduite jusqu'à Saint-Denis. La Reine et lui ne devaient plus se revoir; l'éloignement resserra les liens de leur amitié; la mort seule les trancha (2).

Les princesses de Gonzague dominent la foule des femmes de la Fronde, surpassent même les plus célèbres; elles ne font pas métier de la conspiration comme Mme de Chevreuse, ni de la galanterie comme Mme de Montbazon; elles ont autant de force, plus de portée que Mme de Longueville, plus de sûreté, moins d'avidité que la duchesse de Châtillon; leur aptitude va jusqu'à diriger un parti, même un état. Toutes deux, par le tour audacieux de leur esprit, la fermeté de leur caractère, la hauteur de leur courage, la souplesse de leur génie, ont plus d'un rapport avec Louis de Bourbon. Elles tiennent une grande place dans son histoire, aux époques agitées de sa vie, comme dans les années calmes, régulières de la fin. L'une essaiera d'assurer aux Condé cette couronne de Pologne que sa ténacité héroïque, son habileté, auront victorieusement disputée aux Suédois, aux Moscovites, aux mille rivaux de ses deux époux. L'autre sera, au temps des témérités coupables, le guide, le soutien du héros égaré, son Égérie trop rarement écoutée; elle ne voudra d'autre héritier que le fils de son ami. Souvent divisées, ces deux femmes de tête et de cœur seront toujours réunies par leur affection pour Condé, leur dévoûment à sa grandeur et à sa maison.

Tout autre était Mlle de Boutteville, dont la beauté précoce, irrégulière, mais éclatante, avait laissé au duc d'Anguien adolescent cette première impression qui rarement s'efface. Isabelle de Mont-

(1) Le traité fut signé le 26 septembre 1645; la négociation durait depuis dix-huit mois. L'entrée des ambassadeurs polonais, le défilé de cette procession richement parée, fut une de ces démonstrations orientales qui ont eu de tout temps le privilège de divertir les Parisiens. Aussitôt après la « demande, » Madame la Princesse, considérée comme amie intime, fut la première à offrir ses félicitations. Louise-Marie fut traitée en fille de France. Après la cérémonie du mariage (6 novembre), le Roi la ramena dans son carrosse à l'hôtel de Nevers, où elle resta encore une vingtaine de jours. La reine de Pologne fut accompagnée jusqu'à Varsovie par la veuve du maréchal de Guébriant. Ce voyage a fait l'objet d'un long récit par Jean Le Laboureur. L'ambassadeur extraordinaire de France était le comte de Brégy, qui devait, disait-on, sa fortune à sa femme, nièce de Saumaise, bel esprit, « façonnière et vaine, » enlaidie de bonne heure, mais « propre et s'habillant bien. » On a imprimé quelques lettres de Mme de Brégy, qui avait aussi collaboré aux *Divers portraits* de Mademoiselle et qui joua un rôle secondaire dans les intrigues du temps.

(2) La reine Louise mourut d'apoplexie à Varsovie, en 1667, sans laisser d'enfans.

morency était de la maison, de la famille; on se voyait souvent; M. le Duc fut favorablement accueilli de sa cousine, et peut-être ne l'eût-il pas trouvée cruelle, s'il n'avait fait à Mlle du Vigean le sacrifice de ses espérances. Aujourd'hui c'est l'amitié qui l'arrête. Un de ses braves lieutenans, un de ses camarades intimes, d'Andelot, est follement épris de la belle; devenu, par la mort de son frère, héritier de la pairie de Châtillon, il déclara sa flamme, annonçant en même temps sa prochaine abjuration. On peut voir dans les lettres familières de d'Andelot à M. le Duc jusqu'où il poussait l'indifférence en matière de religion et la part que tenait le souci du salut dans cette résolution (1); mais il lui semblait plus facile d'obtenir la main d'Isabelle devant un autel catholique que dans un temple protestant. Qu'on juge de la colère de sa famille, de la douleur des églises! Le petit-fils de l'amiral allant à la messe! Le maréchal duc de Châtillon sortit de son flegme, fit des menaces terribles, expédia son fils en Hollande et l'y retint plusieurs mois; mais toutes les contraintes, les exhortations des ministres ne firent qu'attiser le feu.

Un beau jour Coligny s'esquiva, enleva sa maîtresse; contre des poursuites de pure forme (2), un refuge lui était assuré dans le gouvernement de Champagne. « J'ay procédé ce matin au saint sacrement de mariage en présence de tout Chasteau-Thierri, écrivait le héros de l'aventure à son jeune général; nous partons présentement pour Stenay; c'est de là que je vous promets d'illustres narrations (3). » Le duc d'Anguien avait ouvertement protégé l'entreprise, qui valait mieux et réussit mieux que l'attentat de Bussy contre Mme de Miramion (4). Il fut loyal ami; c'est après la mort de Gaspard que son feu se ralluma et que Mme de Châtillon prit sur lui un funeste ascendant. Elle aura une grande part dans ses malheurs et dans ses fautes. Nous n'essaierons pas de retracer le portrait trop connu de la duchesse de Châtillon. Elle a eu la mauvaise fortune de figurer dans la galerie de Bussy et méritait d'être flagellée par cet impitoyable satiriste. Esprit solide, avec des vues, du jugement, cœur sec, malfaisante, elle nuira à tous ceux qui l'aimeront, Ne-

(1) Ses amis espéraient alors « le remettre dans le bon chemin en faisant faire Marion huguenote. » (Toulongeon à M. le Duc, A. C.)

(2) Dans quelques pages charmantes, Mme de Motteville raconte comment Mme de Boutteville la mère vint demander à la Régente justice de l'enlèvement de sa fille, les larmes feintes de cette dame, ses cris, les efforts de Madame la Princesse pour paraître indignée, et comment elle finit par se mettre la face au mur pour cacher son envie de rire.

(3) Mars 1645. A. C.

(4) Voir t. IV, p. 292.

mours, Basile Fouquet (l'abbé) (1), Crofts, Digby (2), recevra de toute main argent, bijoux, domaines (3), « l'avarice en personne. » Ambitieuse, elle rêve d'être reine et finit par épouser un souverain; sa beauté, survivant aux années, attire les yeux de Louis XIV enfant; elle faillit s'unir à Charles II, et mourra duchesse de Mecklembourg (4).

Les enfans du décapité Boutteville reprenaient dans le monde le rang que leur assignait le nom de Montmorency. Voici Isabelle brillamment établie; Marie-Louise était déjà marquise de Valençay; restait le fils posthume, que le départ de Mme de Châtillon allait laisser bien seul et presque nu. M. le Duc s'en chargea; c'était œuvre méritoire : né au lendemain de la mort tragique de son père, si chétif qu'on lui refusait son âge (dix-huit ans), franchement contrefait, ce jeune homme n'avait guère pour lui que son esprit malin et caustique. Patience ! « Le petit François » est le futur « tapissier de Notre-Dame, » — « le méchant petit bossu que le prince d'Orange ne vit jamais par derrière (5)! » Le maréchal de Luxembourg continuera Condé, qui le chérira, l'aimera comme son œuvre, se dévouera pour le sauver, lui tendra la main quand tous le quitteront; car il y aura des hauts et des bas, des grandeurs et des misères dans la vie de ce capitaine; il s'en faudra de bien

(1) Frère aîné du surintendant Nicolas. Il a eu longtemps toute la police secrète dans les mains et en a cruellement abusé. Mort en 1680.

(2) Ces deux Anglais, proscrits comme royalistes actifs, passèrent plusieurs années en France et jouèrent un certain rôle dans les affaires du temps, y compris l'histoire amoureuse. — William Crofts, qu'on appelait habituellement Craft ou « Craff le milord, » capitaine des gardes de la reine Henriette-Marie, ambassadeur de Charles II en Pologne, fut créé pair d'Angleterre et mourut sans enfans (1677). C'était « un homme de paix et de plaisir. » — Quant à George Digby, second comte de Bristol, homme d'action, « fier et plein d'ambition, » il avait été lieutenant-général du roi Charles Ier, et s'était vu dépouiller de toute sa fortune. Il prit du service en France, puis rentra en Angleterre avec son roi, et y mourut en 1676, âgé de soixante-quatre ans.

(3) Entre autres les terre et château de Merlou (Mello). Ce domaine ne fut pas aliéné, comme nous l'avons dit (III, 447), mais bien donné à Mme de Châtillon, en usufruit d'abord par le testament de Madame la Princesse (1650), et peu après définitivement en nue propriété par le Grand Condé.

(4) Voir t. II, p. 285, t. III, p. 186, 455, 458, et t. IV, p. 157 et 414. — Isabelle-Angélique de Montmorency, devenue veuve (1649), se remaria en 1664 et n'eut pas d'enfans. — Son second époux, le duc Christian de Mecklembourg, eut pour successeur son frère, dont est issu le grand-duc aujourd'hui régnant à Schwerin. — Isabelle mourut en 1695, peu de jours après son illustre frère, le maréchal de Luxembourg. Sa sœur aînée, marquise de Valençay, était morte en 1684.

(5) « Je ne pourrai donc jamais battre ce méchant petit bossu! » disait un jour Guillaume. Le mot fut rapporté à Luxembourg: « Comment sait-il que je suis bossu ? Il ne m'a jamais vu par derrière. »

peu qu'il ne monte comme criminel d'état sur l'échafaud où périt son père le duelliste, et qu'il ne s'assoie sur la sellette des empoisonneurs à côté de La Brinvilliers et de La Voisin. Tout ce qu'on a faussement reproché à Condé, il le fera : exécutions barbares ordonnées en souriant, sanglantes batailles livrées avec la paix en poche. L'âge, les traverses le modifieront heureusement ; son caractère sortira épuré des épreuves en même temps que son génie grandira. L'humanité, la générosité du glorieux vainqueur de Steinkerque et de Nerwinde effacent le souvenir des légèretés cruelles et des taches qui obscurcissent les premiers triomphes ; le bon grain étouffera l'ivraie.

Voici encore un mariage qui fut le fait de Louis de Bourbon et qui, sans se rattacher à sa vie par les mêmes liens, lui causa plus de soucis, rencontra une opposition plus sérieuse, souleva une agitation plus durable que celui de Châtillon.

La maison de Chabot, souvent honorée de hautes charges, tenait un rang distingué à la cour, aux armées, en province (1). En ce temps, elle était représentée par trois frères qui avaient peu de bien ; l'aîné, soldat modeste et dévoué, servait depuis plusieurs années en Catalogne, où il fut tué. Le troisième était le chevalier Guy-Aldonce, que le duc d'Anguien considérait déjà comme un de ses meilleurs lieutenans. Entre les deux venait Henri Chabot, « un des hommes de France les mieux faits et les plus agréables. » Moins guerrier que courtisan, s'attachant plutôt à la fortune des princes qu'au métier des armes, il appartenait à la suite de Gaston de France, tout en étant admis dans l'intimité de M. le Duc, qui le prit pour confident de ses amours avec Marthe du Vigean. Chabot fut un intermédiaire discret, délicat, plein de tact et de dignité ; par réciprocité et avec la chaleur qu'il apportait dans ses relations amicales, le duc d'Anguien servit Chabot dans la recherche de Marguerite de Rohan (2), le plus noble et un des plus riches partis de France.

Les huguenots les premiers s'émurent de la prétention de Cha-

(1) Philippe Chabot, amiral de France, avait été fort avant dans la faveur de François I[er], qui lui fit donner la Jarretière par Henri VIII. — Le duel de Guy Chabot avec La Châteigneraye, terminé par le fameux coup de Jarnac, fut le dernier des combats en champ clos ; — ce Guy était neveu de l'amiral Philippe. — Son petit-fils, Charles, sieur de Sainte-Aulaye, eut trois fils : 1° Charles, tué devant Lérida en 1646 ; 2° Henri, qui devint duc de Rohan ; 3° Guy-Aldonce, le chevalier, tué devant Dunkerque en 1646. — Henri Chabot, né en 1616, mêlé aux troubles sans y jouer un grand rôle, mourut à trente-neuf ans, laissant à son fils le titre que porte encore l'aîné de sa postérité. L'une de ses filles, « la belle Soubise, » fut aimée de Louis XIV ; une autre, « plus piquante que belle, » M[me] de Coëtquen, fut admirée par Turenne.

(2) Née vers 1617, héritière et fille unique de Henri, duc de Rohan.

bot. Déjà affligés de l'abjuration du petit-fils de l'amiral, ils prévoyaient bien ce qui devait advenir si l'héritière du plus grand seigneur et du plus illustre capitaine de leur parti épousait un catholique : encore une pairie enlevée. Les Importans n'étaient pas moins hostiles. Chabot, se dévouant au duc d'Anguien, passait pour un déserteur dans la suite de Gaston ; l'heureuse fortune de ce cadet ameutait tous les envieux. La famille de la future était divisée. Le duc de Sully, cousin-germain et tuteur, prit parti pour Chabot ; c'est chez lui (1) que se fit le mariage. La mère, Marguerite de Béthune, opposa une vive résistance, sans avoir jamais beaucoup compté sur la docilité de sa fille, « la pruderie incarnée » : or Mme de Rohan n'était rien moins que prude. Femme de tête et d'intrigue, elle tenait en réserve, caché dans un coin de la Hollande, un prétendu héritier auquel elle s'intéressait particulièrement.

Un beau jour, tandis que l'armée du duc d'Orléans faisait des sièges sur le littoral de la Flandre, on vit apparaître à Calais un jeune homme mystérieusement amené de Leyde. Il portait le nom d'un héros du Tasse et descendit chez le comte de Charost (2), gouverneur de la place, parent et ami de Mme de Rohan. Ainsi accueilli, le bel inconnu laissa là son poétique nom de Tancrède pour prendre le titre du duc de Rohan, et ses amis improvisés affectèrent une vigilance inquiète, comme s'il fallait protéger l'héritier du dernier des grands huguenots contre les embûches de M. de Chabot et de son puissant ami. On parlait de valets achetés, d'assassins arrêtés, de poisons saisis. Le chef de la cour militaire de Gaston, qui était aussi un des plus actifs meneurs de la cabale des Importans, d'Aubijoux, cerveau mal ordonné, plus brouillon qu'intrigant, homme de fantaisie, de boutade, grand duelliste, débauché infatigable, prit feu là-dessus, et par ses propos, ses lettres datées de Gravelines ou de Béthune, propagea activement ces rumeurs. Le scepticisme du maréchal de Gramont en fut un moment troublé, et la princesse Marie elle-même se sentit entraînée (3). Bientôt Tancrède devint à la mode, circula dans Paris, se fit voir dans le carrosse du duc de Guise, eut audience de la Reine, entama une instance. Dé-

(1) Au château de Sully. — Marguerite de Béthune, veuve de Henri, duc de Rohan, était fille de l'ami de Henri IV et tante de Maximilien-François, troisième duc de Sully.

(2) Louis de Béthune, neveu de Sully, lieutenant-général des ville et citadelle de Calais et pays reconquis, duc et pair en 1672, mort en 1683.

(3) Le maréchal de Gramont à la princesse Marie, 13 juin 1645. — Le vicomte d'Aubijoux à la même, 10, 17, 24 août 1645, A.-C. — D'Aubijoux (F.-J. d'Amboise, vicomte), chambellan du duc d'Orléans, gouverneur de Montpellier, lieutenant-général en 1650, mort en 1675.

bouté de ses prétentions (1), il retomba dans l'ombre, ne fut ni empoisonné, ni poignardé, et finit par mourir en soldat pendant la guerre de Paris.

M. le Duc ne se laissa pas émouvoir par les aventures de Tancrède, encore moins par les menaces et les calomnies. De près ou de loin, il reste à la disposition de Chabot, n'épargnant ni les lettres, ni les démarches; c'est son écuyer La Forêt qui porte les messages au château de Sully (2). Il désarme certaines résistances, ramène des amis, des parens, tels que Gramont, La Trémoille, ayant même soin de ne pas rompre toute relation avec M[me] de Rohan la mère. Il intervient dans les discussions d'affaires, négocie, améliore les transactions; enfin il fait, non sans peine, régler le point difficile : Henri Chabot est déclaré duc de Rohan par le Roi. On crie à l'abus de pouvoir, rien n'est plus faux; la Couronne ne lésait personne lorsqu'elle rétablissait une pairie éteinte en faveur de ceux qui détenaient légitimement la terre sur laquelle cette pairie était assise. Louis de Bourbon soutenait les vrais principes de l'ancien droit, et il les soutint jusqu'au bout, malgré le mauvais vouloir officiel, malgré les clameurs des partis : au plus fort de ses embarras politiques, au risque de les compliquer, il assura l'enregistrement des lettres patentes qui élevaient définitivement son ami au rang de duc et pair (3).

Ce groupe des amis de la première heure, rivaux d'étude ou d'amour, compagnons de guerre et de plaisir, va s'éclaircissant chaque jour. D'autres prennent, dans ce cercle familier, les places que la mort des uns, le départ des autres, laissent vacantes. Voici d'abord deux officiers de la maison, dont les noms sont comme

(1) Ce procès a donné lieu à de longues et belles plaidoiries. Les avocats et les chroniqueurs ont tout dit sur ce Tancrède, sans arriver à établir s'il était un fils adultérin de M[me] de Rohan et du duc de Candale, ou un simple aventurier lancé par Ruvigny pour les besoins de la cause. Ce qui est certain, c'est qu'il n'était pas fils du grand Henri de Rohan. L'arrêt qui le débouta fut prononcé le 26 janvier 1646, et c'était bien jugé.

(2) Lettres de Henri Chabot, du chevalier de Rivière, 1645, etc. — A. C.

(3) La duché-pairie de Rohan, créée (avril 1603) en faveur de Henri de Rohan, fut éteinte le 13 avril 1638 par la mort de ce même Henri sans enfans mâles. Marguerite de Rohan, sa fille, s'étant mariée en 1645, le brevet de duc fut donné par la Régente à Henri Chabot, son époux. Les prétentions du soi-disant héritier ayant été écartées par un arrêt solennel, la vicomté de Rohan fut de nouveau érigée en duché-pairie par lettres du mois de décembre 1648. Le 15 juillet 1652, au lendemain du combat du faubourg Saint-Antoine, dans la période la plus agitée de la seconde fronde, M. le Prince mena le duc de Rohan à la grand'chambre, et d'autorité fit enregistrer les lettres, qui furent transcrites au parlement de Bretagne le 29 août 1653. En dernier appel, l'affaire fut définitivement jugée et réglée par le Roi lui-même en son conseil (1706).

associés par certains traits semblables d'esprit, de caractère, et par une destinée commune : Roger de Rabutin, comte de Bussy, et Charles de Saint-Denys, sieur de Saint-Évremond. Le premier, un peu vassal, voisin plutôt, homme de qualité, moins grand seigneur que sa vanité ne veut le faire croire, vient de remplacer le brave Mauvilly dans le commandement des chevau-légers de Condé ; très bon officier, et d'étoffe à devenir maréchal de France ; vaillant soldat, audacieux même quand on le voit, mais sachant se ménager ; personnel, pervers comme son regard, qui inquiète et repousse (1). Beaucoup de charme cependant ; les femmes oublient ses injures (2) ; M[me] de Sévigné lui accorde le pardon que Louis XIV lui refuse.

Cadet de Basse-Normandie, Saint-Évremond hésitait entre la robe du magistrat, la soutane du prêtre et la casaque de l'officier. On lui offre une commission d'enseigne au régiment de Champagne, et il la prend comme il aurait accepté un bénéfice, ou un siège à quelque présidial (3). Appelé auprès de M. le Duc, il reçut devant Allerheim un coup de fauconneau dans le genou ; et quand, à Philisbourg, au mois de septembre 1645, après un terrible accès de fièvre chaude, Anguien reprit connaissance, il vit couché à côté de lui le lieutenant de ses gardes. Cloué sur son lit, celui-ci pouvait tenir un livre, et tout le jour il faisait la lecture : Rabelais d'abord, que M. le Duc ne goûta guère, puis Pétrone, qui le divertit beaucoup ; qu'on s'imagine Pétrone commenté par l'épicurien le plus raffiné du siècle ! Saint-Évremond ne s'entendit pas longtemps avec son géné-

(1) Voir t. IV, p. 292, la tentative d'enlèvement de M[me] de Miramion.

(2) Et cependant, comme il les traite ! Exilé, ruiné, il emprunte le pinceau d'un peintre pour continuer son pamphlet ; et de sang-froid, à loisir, sur les murs de son château, il achève de déshonorer celles qui l'ont aimé.

(3) Ce qu'il voulait, c'était « gaigner » à la façon de ses compatriotes quand ils allaient conquérir la Sicile au XI[e] siècle ; il reste fidèle à la tradition et parle sans vergogne de 50,000 livres grivelées sur les gens de guerre, « précaution qui lui a été fort utile dans la suite, » a-t-il soin d'ajouter. — Saint-Évremond mourut à Londres (1703), âgé de quatre-vingt-neuf ans, dont trente passés sous les armes et quarante en exil. A Londres, il vivait dans le plus grand monde, sans jamais engager son indépendance. Beaucoup d'amis, les femmes surtout : Ninon, la duchesse Mazarin, la comtesse d'Olonne, lui restèrent invariablement attachées. Nous ne pouvons guère juger de son visage, ne le connaissant que par les portraits où il est défiguré par une loupe énorme. Pétillant d'esprit, sagace, plein de finesse ; moins incisif, moins ferme que Bussy dans son style, il est plus abondant ; son œuvre est plus variée ; c'est le type du polygraphe. Il y a du fatras dans ses quatorze volumes, mais de l'exquis, du délicat. Sa place était marquée à l'Académie française ; il se contenta de persifler les académiciens. Quant à Bussy, il fut admis dans la docte compagnie, sinon comme mestre-de-camp-général de la cavalerie légère, ainsi qu'il le laisse entendre, tout au moins comme homme de naissance, de savoir et de goût ; ses confrères ne savaient pas qu'il méritait d'être reçu comme épistolaire ou comme satiriste, et d'être exclu pour l'indignité de son œuvre.

ral et le quitta (1649) sans rompre; il a recueilli certains traits du Grand Condé qu'il retrace avec une justesse affectueuse, parfois même avec éloquence. Écrivains de même famille et de rang distingué, Saint-Evremond et Bussy se perdent par la plume; l'un expie par un long exil la lettre sur la paix des Pyrénées, et le cantique de Deodatus confine l'autre dans le manoir où il termina sa vieillesse ennuyée (1).

Il faut encore rappeler ici les noms de Rivière et de Bourdelot. Le premier exerça un moment la charge de Tourville sans hériter de l'indépendance, du dévoûment et de la dignité de ce galant homme (2). Agent utile, correspondant agréable, vaudevilliste cynique, athée de profession, complaisant intéressé, il eut un moment la faveur, jamais la confiance, et disparut durant la guerre civile (3). Avec au moins autant d'esprit, plus de portée, plus de fond, Michon, dit Bourdelot, n'avait pas un caractère beaucoup plus respectable (4) : « grand valet d'apothicaire et menteur effroyable, » dit Guy-Patin (n'oublions pas qu'il s'agit d'un « circulateur »), au demeurant habile praticien, versé dans plusieurs sciences, novateur, un peu charlatan, gonflé de vanité, traînant derrière son carrosse estafiers et laquais, courant après les abbayes, les évêchés même, sans croire en Dieu; amusant indifféremment ceux qu'il flatte par une bouffonnerie ou par un sacrilège (5); aujourd'hui

(1) Bussy avait été autorisé à sortir de son château dans les derniers temps de sa vie et fut même reçu par le Roi, mais sans revenir à la cour. Né en 1618, lieutenant-général en 1654, mort en 1693. — Il avait commencé une vie du Grand Condé. Le manuscrit autographe de l'introduction existe dans nos archives.

(2) A la suite de quelque dissentiment, Tourville quitta son office de premier gentilhomme en 1647 et mourut peu après.

(3) Le duc d'Anguien avait remarqué le chevalier de Rivière à Rocroy et l'avait tiré d'affaire après un duel; ce fut l'origine de leurs rapports. (Voir t. IV, p. 297, 497.)

(4) Lorsque Guénaud, retenu à Paris par sa clientèle, cessa d'accompagner M. le Prince dans ses voyages, il désigna pour le remplacer un de ses élèves, le jeune Michon, qui avait pris le nom d'un oncle, médecin assez connu. Bourdelot débuta par la bagarre de Fontarabie, puis fut appelé auprès de M. le Duc pour suppléer à l'insuffisance médicale de Montreuil (voir t. III, p. 318), qu'il finit par remplacer définitivement lorsque celui-ci mourut en Catalogne (août 1647). — La thérapeutique de Bourdelot ne laisse pas d'étonner un peu. Tour à tour apôtre ou proscripteur du tabac, il s'en sert pour guérir les rhumes du Grand Condé (Ballard, *Discours du tabac*), ou lui attribue les accès de folie de Saint-Ibal. Il condamne « l'usage de l'herbe-thé » (A. C. décembre 1644); et purge Mme de Sévigné avec des melons et de la glace (lettre de Sévigné, juillet 1677); etc. — Correspondant habituel de Balzac, il eut de bruyantes querelles avec le savant Meibomius. — Né à Sens en 1610, il mourut à Paris le 9 février 1685, empoisonné par l'imprudence de son valet, qui avait mêlé une forte dose d'opium dans sa conserve de roses.

(5) Un jour, il s'enferma avec le prince de Condé et la Palatine pour brûler devant eux un morceau de la vraie Croix. Le résultat négatif de cette expérience aurait frappé la Palatine et amené sa conversion.

l'abbé Bourdelot est le médecin écouté, le familier, presque l'oracle de M. le Duc, qu'il séduit par ses théories, amuse par sa pétulance, rassure par ses soins intelligens. Bientôt il devient précepteur, puis laisse là son élève, le petit duc d'Albret, pour s'attacher à la reine Christine, qu'il suit à Stockholm et dont il bouleverse toute la cour. Il saura faire oublier ses témérités, ses désertions, ses bassesses; on lui pardonnera jusqu'à ses airs de grand seigneur; il retrouve ses amis, ses protecteurs des premiers jours, et finit par entrer à Chantilly; Dangeau fera mention de sa mort.

L'allure, le ton, les tendances de ces nouveaux-venus ne devaient guère être du goût de M. le Prince, sans qu'il pût se plaindre bien haut, ces choix étant presque tous les siens. C'était à son insu, mais un peu par son fait que le nombre des « libertins » résolus avait grossi autour de son fils. D'ailleurs, s'il se méfiait des esprits forts, il les redoutait moins que les huguenots; contre ceux-ci son antipathie est toujours en éveil, et il semble comme rassuré par les incidens qui ont rompu ou détendu les liens entre M. le Duc et les réformés, la mort de Coligny, le mariage de Châtillon, les querelles avec Ruvigny (1). A la longue la rumeur publique arrive jusqu'à ses oreilles, et alors son mécontentement se traduit par ces boutades qui lui sont habituelles : « Il vaut mieux vous poignarder que de continuer la vie que vous menez (2) ! » Et vraiment, au lendemain des violentes émotions du champ de bataille, à la veille de nouveaux périls, n'échappant au poids de ces redoutables responsabilités que pour retomber dans les peines de cœur, Louis de Bourbon menait la vie assez vite. Le badinage licencieux allait parfois au point d'exciter la médisance; les débauches étaient longues; tout le monde n'y résistait pas. Espenan, venu en congé de Philisbourg, voulut faire le carnaval avec la bande joyeuse; il fut vite enlevé (3).

HENRI D'ORLÉANS.

(1) Ruvigny (Henri de Massué, dit le marquis de), fils d'un bon officier que Sully avait distingué, fut de bonne heure en relations intimes avec la femme et la fille du vieux ministre, et ne pardonna pas à Chabot, assurait-on, de l'avoir supplanté dans la faveur de M[lle] de Rohan. De là sa querelle avec le duc d'Anguien, dont il avait été et dont il redevint plus ou moins l'ami. — Lié aussi avec Cinq-Mars, c'est lui qui, en 1642, avait décidé le grand-écuyer à faire visite à M. le Duc. — Homme de mérite et de courage, lieutenant-général en 1652, puis député-général des églises réformées, il joua un rôle important. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Greenwich, où il mourut en 1689. Ses fils prirent du service en Angleterre, et y exercèrent de hautes fonctions.

(2) 18 août 1646. A. C.

(3) 17 mars 1646. B. N. [illegible]

HEURES DE LECTURE

D'UN CRITIQUE

WILLIAM COLLINS.

Les plus récentes écoles de géologie nous ont appris que, contrairement à ce que croyaient les plus anciennes, la nature dans ses évolutions procède plutôt par transitions insensibles que par brusques changemens ou cataclysmes subits. Pas plus que dans la nature, il n'y a dans le domaine des choses de l'esprit de révolutions imprévues ou soudaines, et le poète qui fait le sujet de ces pages en est une preuve intéressante et curieuse. En 1746 parut à Londres un tout petit volume d'odes signées du nom de William Collins. Le livre n'eut absolument aucun retentissement, et ne fut connu que de quelques lettrés, dont la plupart en jugèrent froidement, même lorsqu'ils en constatèrent le mérite, et négligèrent en conséquence de le recommander au public. Cette obscurité où le nom du poète resta enseveli toute sa vie continua si longtemps après sa mort, que, vers la fin du siècle, le plus illustre poète de l'époque, William Cowper, écrivant à un ami, demandait ce qu'était un certain Collins dont il venait de trouver le nom dans les biographies de Johnson. Pour obtenir la place petite, mais légitime, qui lui était due, il lui fallut attendre que l'inspiration romantique eût renouvelé complètement la poésie anglaise avec Coleridge, Southey, Wordsworth, Walter Scott; alors à cette longue obscurité succéda

une renommée modeste et aimable, quelque chose comme un peu de clair de lune adouci par un voile de nuages sortant d'une nuit longtemps noire. En remontant le courant qui les avait produits, ils avaient reconnu en Collins la molécule première, tout à fait irréductible et indivisible, de la poésie nouvelle qu'ils s'efforçaient de faire triompher.

A Dieu ne plaise que nous cherchions à faire notre poète plus grand qu'il n'est, car c'est par sa petitesse même qu'il est sympathique et instructif. Collins est ce que j'ai dit, un atome; mais un atome d'une qualité singulièrement précieuse et rare, et qui, dans sa mobile ténuité, possède une importance littéraire véritable. Les pages qui suivent manqueraient donc leur but si elles ne retenaient pas le lecteur sur le terrain de l'infiniment petit; mais elles le manqueraient également si elles ne réussissaient pas à associer à cet infiniment petit cette sorte de grandeur qui est repliée en tout germe, ce germe fût-il plus exigu que le grain le plus invisible de pollen fécondant.

I.

De la restauration des Stuarts aux approches de la révolution française, *le pâle troupeau des talens malheureux*, pour employer l'expression d'Auguste Barbier dans son sonnet à Mazaccio, s'est recruté en Angleterre de très nombreuses victimes, et notre poète d'aujourd'hui en fut une des plus regrettables, sinon des plus douloureuses. La thèse pessimiste qu'Alfred de Vigny a si mélancoliquement plaidée dans *Stello* se présente d'autant plus naturellement au souvenir qu'une des trois victimes de son livre appartient au XVIIIe siècle anglais. Les faits, il faut l'avouer, justifient assez bien cette thèse, et cependant si, oublieux volontairement du précepte d'Horace, *simplex duntaxat et unum,* nous nous attardions pour évoquer quelques-unes de ces pâles ombres, je crois fort qu'elles auraient à nous donner une leçon autrement pessimiste que la thèse de Vigny, et que leurs accusations viseraient plus haut encore que la monarchie ou le gouvernement parlementaire. Elles nous diraient en effet de quelles ressources infinies disposent la nature, le hasard et la fortune pour rendre les hommes malheureux.

La variété de ces ressources apparaît clairement dans l'histoire de William Collins. Ni les circonstances de la famille, quoiqu'il fût d'extraction modeste, ni les circonstances de la fortune, quoiqu'il ait eu quelques quarts d'heure besogneux à l'excès, ne lui furent défavorables. Les amitiés sincères et fidèles ne lui manquèrent pas, ni les juges sympathiques et affables jusque dans leur sévérité,

comme Johnson, ni même les protecteurs faciles. La nature seule fut coupable de ses malheurs. En même temps qu'elle le douait des plus rares qualités poétiques, elle déposait en lui un germe morbide qui devait les stériliser et lui créer une des destinées les plus ingrates qu'il y ait eues dans le monde des lettres. J'entends bien l'objection : Eh! quoi donc, la maladie crée-t-elle un droit au titre de talent malheureux? J'aurais cru que c'était là une de ces fatalités qui pèsent indistinctement sur tous les hommes. — A ceux qui parleraient ainsi, je me contenterai d'observer que notre Jean-Jacques est assez justement classé parmi les talens malheureux, et que, cependant, sa seule infortune véritable fut l'hypocondrie. Mais cette néfaste hypocondrie, quelles qu'aient été ses conséquences, n'empêcha en rien sa victime de donner au moins l'entière mesure de son génie ; elle pervertit tout, peut-être, elle ne détruisit et ne stérilisa rien. Il n'en fut pas de même pour le petit William Collins. Le germe maladif qu'il portait en lui le condamna toute sa vie à une brièveté et à une intermittence d'inspiration absolument singulières, en même temps qu'il créait un état d'incertitude, d'irrésolution et d'agitation inquiète qui le rendait incapable de se fixer sur rien pendant huit jours. Il ne fut donc jamais poète que par échappées, et par échappées de quelques minutes et à des intervalles vraiment faits pour étonner. Ceux-là seuls qui étaient assez près de lui pour le voir pendant ces échappées eurent occasion de reconnaître son mérite; c'est dire que le nombre en fut petit, et que le sentiment qu'il leur inspira fut plutôt celui d'une affectueuse compassion que d'une sérieuse admiration. L'amitié littéraire, d'ailleurs, est de nature si délicate, qu'elle ne va jamais sans une pointe de scepticisme lorsqu'elle ne sent pas son objet appuyé par le grand nombre, et le pauvre Collins eut probablement à souffrir plus d'une fois de ces doutes de l'amitié plus cruels que la complète indifférence. Parlant de notre poète, ce critique d'une si charmante érudition, Isaac d'Israeli, compare la souffrance qui résulte de cette persistance d'obscurité pour un être fait d'imagination et de sentiment à ce que serait pour un homme ordinaire la sensation d'être enseveli vivant ; et, par cette comparaison heureuse, il a exprimé en toute justesse la nature vraie de la fatalité qui pesa sur Collins.

« Il ne vivra pas, » dit une fois un médecin, en examinant un enfant qu'il venait d'aider à entrer dans le monde. En dépit de ce pronostic, l'enfant sortit victorieux des maladies innombrables du premier âge. « C'est égal, il ne vivra pas, » répéta le médecin pessimiste. L'enfant grandit, devint homme, se maria, eut de nombreux rejetons, et à chacune des phases de son existence, le têtu médecin s'obstina dans son oracle lugubre, en dépit des démentis qu'il re-

cevait. A la fin, il se trouva que le médecin avait eu raison, parce que, tous comptes balancés, la vie qu'avait menée le personnage condamné avait été si peu de chose qu'elle équivalait à une non-existence. Je ne sais où j'ai lu cette anecdote à la Sterne, qui ferait bonne figure dans le *Tristram Shandy*, mais elle illustre de la manière la plus exacte l'histoire de William Collins. A chacune des périodes de sa vie, un observateur expérimenté aurait pu dire en le voyant agir et arranger ses plans littéraires : « Tout cela est bien, mais l'enfant ne vivra pas. »

Quoiqu'il puisse sembler presque ridicule d'appliquer à un si petit génie le grand appareil de ces influences de race et de milieu si fort à la mode aujourd'hui, il est deux circonstances que nous voulons noter comme pouvant expliquer dans une certaine mesure cette irrésolution de volonté et cette intermittence d'inspiration qui sont les marques de son caractère et de son talent.

La première de ces circonstances est un de ces détails physiologiques auxquels se complaisait Michelet. Collins naquit en 1721, à Chichester, d'un père chapelier dont il fut le dernier enfant. Il est remarquable qu'entre sa naissance et celle de la plus jeune de ses sœurs il y eut un intervalle de plus de seize ans, et que, par conséquent, sa mère le mit au monde à la veille même du jour où la nature allait mettre fin à sa faculté de procréation, après l'avoir suspendue si longtemps qu'elle semblait avoir voulu devancer la date normale de la période stérile. Qui sait si ce n'est pas dans cette naissance tardive, précédée de cette longue stérilité maternelle, qu'il faut chercher l'origine du germe maladif qui, se développant sous forme de disposition inquiète, après l'avoir rendu incapable de toute persévérance de travail et de toute constance de dessein, finit par engendrer la folie et le conduire à une mort quelque peu prématurée? Comme le caractère, le tour du génie put être déterminé par cette particularité. La nature ayant été en quelque sorte contrainte, rappelée au moment où elle se retirait, ne put donner que ce qu'elle donne aux derniers jours de l'automne, des choses exquises de déclin, des couleurs attendrissantes aux nuances délicatement variées, des rayons d'une lumière en quelque sorte purifiée, des clartés sans chaleur, des splendeurs de crépuscule. Cette hypothèse physiologique a-t-elle quelque vérité? Je ne sais ; en tout cas, elle n'est pas plus étrange que quantité de faits relatifs à la génération, qui sont d'occurrence fort ordinaire. Pourquoi les enfans des vieillards ont-ils généralement, avec une délicatesse physique qui confine à la faiblesse, une extrême pureté de tempérament? Pourquoi les aînés ont-ils d'ordinaire plus d'énergie physique, de vaillance charnelle que les enfans qui suivent? Et pourquoi les

derniers nés sont-ils si souvent remarquables par les qualités de finesse et de ruse pour lesquelles Jacob et Poucet sont restés célèbres ?

Comme les impressions de l'enfance sont de toutes les plus durables et les plus fécondes, le lieu de naissance est toujours pour tout homme d'une importance capitale, puisque ces impressions sont déterminées en partie par le spectacle du milieu où l'âme fait l'apprentissage de la vie. Collins passa toute son enfance dans cette ville de Chichester, où il était né, et cette circonstance ne dut pas peu contribuer à lui donner cette imagination rêveusement rétrospective et cette sympathie délicieusement vague pour les choses du passé qui le distinguent. Les vieilles localités sont, en effet, de deux sortes. Les unes, fières de quelque souvenir exceptionnellement illustre ou de quelque période plus particulièrement glorieuse, ramènent si obstinément la pensée vers un point précis du temps que la brume des âges antérieurs et postérieurs en est comme dissipée, et que la vision de cette heure privilégiée surgit devant nous avec une telle netteté que nous en devenons, pour ainsi dire, les contemporains. A cette obsession du souvenir, le cœur peut gagner en patriotisme local et l'imagination en puissance, mais certainement la rêverie n'y trouvera pas au même degré ce sentiment des choses fuyantes, du flottant indéterminé, du *noyé*, du lointain, qui est l'élément préféré où elle se meut et respire. Les autres localités, au contraire, ne se recommandent par rien de mémorable et d'éclatant; elles sont vieilles, et cela leur suffit; leur vétusté leur tient lieu de tout. C'est dans celles-là qu'est vraiment le charme du passé, précisément parce qu'elles n'ont rien qui contraigne l'imagination et mette en fuite la rêverie; c'est en celles-là qu'on aime l'antiquité pour elle-même, qu'on la sent en elle-même, et Chichester est de ce nombre. Son passé plonge jusqu'à la plus lointaine période saxonne; mais les siècles, en s'accumulant sur elle, l'ont faite vénérable plutôt qu'illustre, et lui ont donné la douceur de ce qui n'est plus, plutôt que l'orgueil et le regret de ce qui fut. C'est cette douceur de l'autrefois que respira William Collins dans sa jeunesse; il l'a faite passer dans ses poésies, où elle s'associe de la manière la plus naturelle à la mélancolie qui lui était propre.

J'ai dit que les circonstances de la famille ne lui avaient pas été défavorables. Son père, en effet, quoique simple chapelier, était cependant un personnage de quelque importance dans la ville de Chichester, en ayant été maire plusieurs fois. Un certain M. Ragsdale, qui, quelque vingt-cinq ans après la mort du poète, rassembla ses souvenirs pour une édition projetée, nous a laissé

de ce père un portrait qu'il faut citer : « Son père était *marchand*, mais non *fabricant* de chapeaux. Sa manière de vivre à Chichester était de la bonne sorte; il était pompeux dans ses manières, mais à sa mort il laissa des affaires quelque peu embarrassées. » D'après ce portrait, il ne tient qu'à nous de voir dans M. Collins père quelque chose comme le bourgeois gentilhomme de Molière, qui s'est fait prendre au sérieux, ou le potier d'étain d'Holberg, qui a réussi. Il vendait des chapeaux, il n'en fabriquait pas: délicate nuance. Autant vaut dire qu'à l'instar de M. Jourdain père, il avait chez lui une certaine provision de chapeaux et qu'il en cédait pour de l'argent à ses amis et connaissances (1). De tels pères, il faut le dire, font d'ordinaire des éducations déplorables, en ce sens que leurs façons de parler et d'agir ont l'inconvénient de masquer aux enfans la réalité de leur condition. Quoiqu'il l'ait perdu de très bonne heure, c'est probablement dans les habitudes de ce père aux manières pompeuses et aux affaires embarrassées qu'il faut chercher l'origine de ce manque de prudence pratique qui fut un des fléaux de la vie de Collins, et aussi d'une certaine affectation d'élégance qui lui valut une si verte semonce de son cousin, le docteur Payne, un jour qu'il se présenta chez lui, après sa sortie de l'université, en riche costume et une plume au chapeau. Ce cousin Payne était un *clergyman* qui eut grande influence dans l'éducation de l'enfant, qu'il contribua à faire admettre d'abord aux écoles ecclésiastiques de Chichester et de Winchester, puis à l'université d'Oxford. Un autre de ses parens, le colonel Martyn, un futur combattant de Fontenoy, fut pour lui une véritable providence, car il lui dut de pouvoir passer dans l'aisance ses années de mélancolie et de folie. Collins fut donc, à tout prendre, aussi bien apparenté que tout autre poète, et il ne semble pas qu'il ait jamais eu à reprocher à sa famille autre chose que de n'y pas rencontrer la sympathie qui lui était nécessaire. Aucun de ses parens, en effet, ne semble l'avoir jamais pris au sérieux et n'avoir fait le moindre cas de ses talens, et il fut quelque peu pour eux ce que les enfans qui naissaient à Laputa avec le signe de l'immortalité

(1) M. Moy Thomas, dans l'intéressante préface qu'il a mise en tête de sa charmante édition du poète, nous apprend que parmi les cliens de ce chapelier comme il faut figurait le Caryll de *la Boucle de cheveux enlevée*, qui habitait souvent près de Chichester, dans une propriété dont un des tenanciers était parent de Collins. C'est ce qui résulte d'un livre de dépenses tenu par Caryll même. Vous trouverez peut-être qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce que Caryll ait eu besoin d'un chapeau et l'ait acheté chez le chapelier en vogue de la ville voisine. Je n'en disconviens pas ; mais le fait est trop dans le goût de ceux dont une certaine érudition fureteuse est friande pour que je me permette de l'omettre.

étaient, au dire de Swift, pour leurs progéniteurs, ascendans et collatéraux (1).

L'enfant donna de très bonne heure des gages de talent. A douze ans, il faisait des vers, et à dix-sept ans, alors qu'il était encore à Winchester, un jour que son imagination s'était échauffée pour l'Orient après certaines lectures sur la Perse, il composa les *Églogues orientales*, qui ouvrent le mince volume de ses œuvres, première en date de ses productions, et, à notre gré, une des plus aimables. Plus tard, il affecta de les mépriser en les nommant ses *Églogues irlandaises*, mais il avait réellement tort, car il n'a rien laissé où ce qui était sa vraie nature se soit révélé avec plus de simplicité et de candeur. Un petit dessin exécuté trois ans avant cette époque, — le seul portrait qui existe de lui, — nous permet de nous représenter ce qu'il était à ce premier moment d'inspiration, un gentil poupard au visage rond, aux traits nets, presque vigoureux; rien qui indique le mal futur, si ce n'est dans le regard une délicate lueur de mélancolie et dans l'ensemble de la physionomie quelque chose de légèrement pensif. Au-dessous de ce dessin est inscrit ce vers des *Géorgiques :*

Quos primus equis oriens adflavit anhelis,

vers qui non-seulement donne la date de ce matin de sa vie, mais par lequel il a lui-même voulu marquer la première heure de son aube poétique, car il l'a donnée pour épigraphe à ses *Églogues orientales*. Voilà, ce semble, une aube pleine de promesses et qui laisse espérer un beau jour. Hélas! l'enfant ne vivra pas (2).

A l'université d'Oxford, ces signes d'un irrécusable génie poétique se montrèrent, quelques années plus tard, d'une manière plus frappante encore. C'était l'époque où sir Thomas Hanmer donnait son édition de Shakspeare, laquelle, entre les éditions de Pope et de Johnson, marque une étape importante dans la revision et l'étu-

(1) Un des modernes éditeurs de Collins, trop zélé peut-être pour sa mémoire, M. Willmott, dans une éloquente notice toute scintillante d'images, insinue assez nettement que ses sœurs le lésèrent quelque peu dans le règlement de la succession du colonel Martyn. Une surtout, Anne Durnford, est l'objet de tous ses anathèmes, et vraiment elle les mérite, si elle est bien réellement coupable d'avoir, comme il l'en accuse, fait un autodafé des papiers de son frère.

(2) Avant ses *Églogues orientales*, Collins avait composé diverses pièces, une sorte d'épithalame, paraît-il, sur quelque mariage princier, et un sonnet qui eut l'honneur d'être loué par Johnson, qui préludait alors à son rôle de dictateur critique. Le poème, quoique imprimé, n'a jamais été retrouvé. Quant au sonnet, qui n'est d'ailleurs un sonnet que par le titre, en dépit de l'opinion de Johnson, nous nous permettrons de le trouver banal, quoique mièvre.

cidation du texte du grand poète. A cette occasion, Collins adressa à l'éditeur, qui vivait dans son voisinage, à Oxford même, une épître qui est un des meilleurs morceaux de poésie critique qu'il y ait dans la langue anglaise. C'est, dis-je, une preuve de génie autrement frappante que les *Églogues*. Pour produire les *Églogues*, il suffisait, à tout prendre, de la fraîcheur d'imagination de la première jeunesse; mais ici il fallait quelque chose de plus, du sérieux d'esprit et des facultés habituées déjà à la discipline de la réflexion. C'est la première fois, peut-être, qu'on ait parlé de Shakspeare d'une manière tout à fait moderne, comme nous en parlons nous-même, et cela tout en tenant compte, dans une mesure très judicieuse, de l'admiration de l'école classique pour les modèles français. Qui le croirait? Collins, dans cette épître à Hanmer, parle de la poésie française, de l'art dramatique français et de ses deux illustres représentans avec infiniment plus de mesure que Dryden, plus de sympathie sincère qu'Addison et plus de justesse que Pope. Le passage vaut vraiment d'être cité : « Par des pas graduels et lents, la France, plus exacte, vit le bel empire de l'art s'établir sur ses rivages. *Correctement hardie*, et juste dans tout ce qu'elle peignit, elle arriva par longueur de travail à une perfection brillante, jusqu'à ce qu'enfin Corneille, enflammé par l'esprit de Lucain, exhala le libre accent que Rome et son poète lui avaient insufflé, et que le jugement classique conquit au doux Racine la force tempérée du vers plus chaste de Virgile. » Quiconque comparera ce passage de l'épître de Collins au passage de l'épître à George II, où Pope a parlé de la littérature dramatique française, ne pourra manquer d'être frappé en même temps et de la supériorité de Pope comme versificateur et de l'infériorité de son jugement sur celui de Collins. Shakspeare, et ses plus illustres contemporains, Ben Jonson, John Fletcher, ne sont pas caractérisés avec moins de bonheur et de vrai sentiment. « Le rôle qui appartient à la critique, Ben Jonson le connut avec trop de scrupules; chez lui, la nature fut presque perdue dans l'art. D'une trempe plus souple, le noble Fletcher vient après lui le premier par l'ordre du temps, comme le premier par le nom. Dans ces scènes où son génie nous tient délicieusement attentifs, nous trouvons toute pensée enflammée qui échauffe l'âme féminine, tout soupir touchant, toute tendre larme, les vœux de l'amant et les terreurs de la vierge : grâces et sourires réclament son inspiration. » Eh bien! au moment même où il produisait cette œuvre presque magistrale, Collins quittait brusquement l'université d'Oxford sans prendre ses derniers grades. Nulle bonne raison n'a été donnée de cette résolution subite qui ressemble à une incartade d'enfant trop fantasque. C'était, a-t-on dit, pour se dérober aux précoces créanciers que son imprévoyance, trop précoce

aussi, lui avait créés. Le fait a été expliqué d'une manière plus naturelle par la mort de sa mère, qui arriva à cette époque ; quoi qu'il en soit, Collins se trouva, par ce départ inopiné, privé du bénéfice de ses études universitaires. Encore une fois, vous le voyez, l'enfant ne vivra pas.

Collins avait été élevé en vue du ministère religieux, mais le premier résultat de cet avortement universitaire fut de rendre plus difficile la réalisation de ce plan de famille. Il ne se sentait d'ailleurs aucune vocation sérieuse pour une profession qui exige moins de dilettantisme que de dévoûment et plus de prudence que de rêverie. Pour la même raison, il était impropre à la carrière militaire, à laquelle il songea un instant, et dont son oncle Martyn, qu'il alla, paraît-il, visiter alors dans sa garnison de Flandre, le détourna lui-même. Alors il se résolut à courir les hasards de la vie littéraire, sans s'être interrogé d'avance sur la direction qu'il devrait donner à ses talens très réels, et s'être créé des moyens d'attendre qu'il pût les mettre en lumière. « Il était toujours à élaborer des plans de vastes publications, qui n'allaient jamais plus loin que les prospectus pour souscriptions, » dit, dans une lettre publiée en 1781, son ancien camarade d'université, l'aimable curé de Selborne, Gilbert White, qui l'a jugé sévèrement, avec un mélange de compassion et de mépris dont quelques-uns des admirateurs du poète ont été indignés (1). Parmi ces projets, Gilbert White, dont la mémoire est ici probablement infidèle, nomme une histoire du moyen âge; Samuel Johnson, mieux informé, parle d'une histoire de la renaissance des lettres. De vastes sujets véritablement, de longue, de difficile exécution, et de médiocre ressource, on en conviendra, pour assurer le pain de chaque jour. Il va sans dire que jamais une ligne ne fut écrite de ce livre projeté, bien que Collins en ait caressé la pensée toute sa vie. Est-ce à dire pour cela que ces beaux plans restèrent absolument stériles? Rien n'est stérile en ce monde, pas même les chimères, car souvent ce qui est pour nous pur château en Espagne peut aisément devenir un substantiel et fructueux

(1) Particulièrement, sir Egerton Brydges, critique qui fut célèbre pendant la première partie du présent siècle et qui était dans tout le feu de l'enthousiasme juvénile à l'époque où la lettre de White fut publiée. M. Willmott s'est fait l'écho de cette indignation, et il y a même ajouté, car il ne nomme pas l'auteur, pourtant suffisamment célèbre et populaire de cette lettre. Un étranger est généralement mal venu à se prononcer sur des querelles de si délicate nature; cependant, cette précaution prise, nous nous permettrons de dire que les sentimens exprimés par Gilbert White peuvent s'expliquer et se justifier aisément. Collins, avec ses espérances chimériques, ses projets ambitieux, si disproportionnés aux moyens dont il disposait pour les réaliser, pouvait difficilement être apprécié et compris par ce modeste camarade qui ne voulut jamais sortir de sa paroisse de Selborne, et trouva qu'en décrire la faune et la flore était une occupation suffisante pour ses judicieux talens.

domaine pour d'autres mieux favorisés par les circonstances. Ce fut là le cas de Collins. Ces plans, il les élaborait en compagnie de deux de ses camarades d'université, les deux frères Warton, Joseph, encore cité aujourd'hui pour son *Essai sur Pope*, dont leur père avait été l'ami, et Thomas, le premier en date des historiens littéraires de son pays qui ait eu le sentiment du moyen âge et soit remonté aux origines de la poésie anglaise. Nous surprenons bien dans les vers des deux frères, mais plus particulièrement dans ceux de Joseph, l'influence des idées poétiques de Collins et les traces de sa manière; et pourquoi alors Thomas n'aurait-il pas bénéficié dans une certaine mesure des conversations de son camarade sur des sujets qui leur étaient chers à l'un et à l'autre? Et il put en bénéficier longuement et tout à loisir, l'amitié des deux frères étant restée fidèle au poète jusqu'à la fin. La chose est d'autant plus probable que Samuel Johnson, qui n'avait pas, comme Warton, connu Collins dès l'origine et qui ne le fréquenta qu'un très court moment de sa vie, a été lui-même frappé de ses conversations et le jugeait suffisamment armé pour l'entreprise qu'il méditait. « Je l'ai entendu, dit-il, parler avec une grande tendresse de Léon X et avec un vif ressentiment de l'absence de goût de son successeur... C'était un homme d'une vaste littérature et de facultés vigoureuses. Il était versé non-seulement dans la connaissance des langues classiques, mais dans celle des langues italienne, française et espagnole. » Tenons donc pour assuré que, dans les travaux de Thomas Warton, il est entré quelque chose des idées que le pauvre Collins ne put mettre à exécution.

Il fallait vivre cependant, en attendant la réalisation de ces espérances littéraires fondées sur les brouillards de la Tamise. Collins avait eu bientôt fait de dépenser le petit héritage qu'il tenait de sa mère; après quoi il se vit contraint de se nourrir quelque peu de *vache enragée*, selon l'expression populaire consacrée qui peint à merveille l'insalubrité tant morale que matérielle propre à certains dénûmens. C'est dans ces circonstances qu'il fit la connaissance de Samuel Johnson, qui, lui aussi, était encore à se débattre avec les longues misères de sa jeunesse besogneuse. C'était l'époque où Malone nous l'a représenté n'osant s'asseoir à la table de son éditeur Cave, par honte de ses habits déguenillés, et mangeant derrière un paravent sa part du dîner auquel il avait été convié. Il était déjà pourtant célèbre, et il venait justement de publier la vie de Richard Savage, la plus amusante des œuvres sorties de sa plume, véritable roman d'aventures écrit sous la dictée du héros même, et où il avait accepté avec la crédulité de l'amitié tout ce que ce louche Rodomont de Bohême s'était plu à lui raconter. C'est un trait qui

honore singulièrement Johnson que cette fidélité qu'il eut toujours pour ses camarades de misère; s'il y eut en lui un peu du pédant et du *magister*, il n'y eut jamais rien du sycophante et du parvenu. Il aima réellement Collins, car il a rendu justice à ses talens autant que le lui permettait son robuste esprit mieux fait pour voir les couleurs que les nuances et quelque peu apte à confondre les délicatesses avec les mièvreries, et il jugea sa nature morale avec une pénétration sympathique qui lui permit de réduire à leur juste valeur certaines imputations légèrement portées sur son caractère et ses mœurs. L'amitié de Johnson ne fut pas inutile au poète, même au point de vue pratique, ainsi qu'en témoigne l'anecdote que voici. « Un jour qu'il était muré dans sa chambre par un recors qui braillait dans la rue, je parvins à pénétrer jusqu'à lui. En cette circonstance, nous eûmes recours aux libraires, et sur la promesse d'une traduction de la *Poétique* d'Aristote, avec accompagnement de larges commentaires, il obtint une avance assez considérable pour lui permettre de se sauver à la campagne. » Une traduction de la *Poétique* d'Aristote avec commentaires! encore une besogne de facile exécution pour quelqu'un qui est obligé de vivre au jour le jour de son travail. C'est peut-être l'unique fois qu'Aristote ait rendu ce service à un lettré. Quelque temps après, il hérita de son oncle, le colonel Martyn, et il put rendre les guinées avancées par le naïf libraire avec la bonne foi de la parfaite ignorance, car il est difficile d'admettre qu'il ait eut soupçon de ce que la besogne ainsi commandée exigeait de lenteur et de travail. Et voilà un expédient dont un bohème moderne ne s'aviserait pas ; chaque siècle a ses mœurs.

Cette misère de Collins n'eut jamais aucun sombre caractère. Ce fut une misère en quelque sorte élégante, où ne manquèrent pas les dangereuses douceurs. Il fréquentait les cafés littéraires de l'époque, et il y avait fait connaissance avec nombre de gens d'esprit et d'acteurs, parmi lesquels le célèbre Garrick. Par Garrick, il fut introduit dans le monde du théâtre, et il en fréquenta les foyers et les coulisses avec une assiduité où il entrait autre chose encore, paraît-il, que le désir d'en étudier les mœurs, dont il parlait, au dire d'un témoin déjà cité, avec une verve des plus amusantes. « Il passait son temps dans toutes les dissipations du Ranelagh, du Vauxhall et des théâtres, écrit son vieux camarade Gilbert White; je le rencontrais souvent à Londres, et je me rappelle qu'il logea très longtemps dans une petite maison, au coin de *King's-Square-Court*, Soho, en compagnie d'une certaine miss Bundy. » Cette dissipation de Collins est d'autant plus à noter qu'elle est en contradiction avec le caractère que laissent supposer ses poésies et qui fut certainement le vrai. Rien dans ce qu'il a écrit qui se sente de

ce désordre, rien qui indique un attrait pour le vice, pas une image qui ne soit chaste, pas une idée qui ne soit pure, pas une expression qui ne soit suavement pudique. S'il parle des choses de l'amour, ce qui n'a été que rarement, c'est avec une candeur charmante, révélatrice d'une âme innocente, où le plaisir n'a laissé ni remords ni souillures. Collins, — et c'est une de ses originalités les plus marquées, — eut à un degré remarquable le sentiment et le goût de la vertu. Il l'aima comme une chose propre, blanche et de bonne odeur, ce qu'elle est en effet, et il n'en a jamais parlé qu'avec un respect attendri; qu'il prononce seulement ce nom, et sa page entière en est illuminée comme par magie. Aussi avons-nous peine à croire que ces désordres aient jamais été bien profonds. La vérité sur ce sujet délicat a été très probablement dite par Samuel Johnson. « Ses mœurs étaient pures et ses opinions pieuses; mais avec une pauvreté prolongée (il y a ici de la part de Johnson une légère exagération) et de longues habitudes de dissipation, on ne peut attendre qu'un caractère quelconque reste toujours exactement le même. Que cet homme, sage et vertueux comme il l'était, ait toujours passé sans s'y laisser prendre à travers les traquenards de la vie, il y aurait à l'affirmer témérité et prévention; mais on peut dire qu'il conserva au moins sans souillure la source de l'action, que ses principes ne furent jamais ébranlés, que la distinction du bien et du mal ne fut jamais oblitérée en lui, que ses fautes ne furent jamais de malignité ou de parti-pris, mais eurent toujours leur origine dans quelque pression inattendue des circonstances, ou quelque tentation occasionnelle. » Tenons-nous à ce jugement, que corrobore parfaitement la lecture de ses poésies, et disons, en variant quelque peu à son sujet un mot profond de Chamfort, qu'il était de ceux dont les mœurs peuvent être dissolues sans que le cœur soit atteint.

Nous venons de citer ses œuvres comme document biographique. C'est qu'en effet, à les bien lire, elles constituent le meilleur document que nous ayons sur lui, car à défaut de faits qu'elles ne peuvent pas donner, elles nous dévoilent son âme et le secret de ses malheurs. Voici, par exemple, son petit volume d'*Odes*, publié pendant ces années de misère, en 1746. Ce sont des odes à tendances allégoriques, adressées à ces êtres de raison qui s'appellent pitié, terreur, simplicité, paix, liberté, etc. Il peut sembler étrange que des allégories de cette sorte aient un caractère biographique; il en est pourtant ainsi. On s'aperçoit très vite que ces divers êtres abstraits ont eu pour lui, tour à tour et pour quelques instans, la valeur de petites idoles, et que ces odes ne sont que des prières discrètes par lesquelles il leur demande la puissance et la constance nécessaires pour exécuter les plans multiples de son incertaine imagina-

tion. Rien ne dit mieux ses ambitions passagères et changeantes, ses désirs irrésolus, ses aspirations sans suite. Nous avons là la confession involontaire de cette morbide mobilité que nous avons indiquée comme la source véritable de ses malheurs. Ce n'est pas un seul genre poétique qui l'a tenté, ce sont tous les genres poétiques dont il a envié les couronnes. Comme l'observation n'a pas été faite, ne craignons pas d'insister. Deux odes à la pitié et à la terreur ouvrent le volume. Vous croyez peut-être qu'il les a écrites dans un dessein purement esthétique? Eh! non, c'est qu'au moment où il les écrivit il aspirait à la gloire du poète dramatique, et il nous le dit en termes auxquels il n'y a pas à se méprendre. « Qu'il me soit permis, s'écrie-t-il, après la description d'un temple que son imagination se propose d'élever à la pitié, qu'il me soit permis de m'y retirer souvent pendant le jour, et d'y habiter avec toi l'âme perdue dans des rêves de passion ; qu'il me soit permis d'y dépenser les heures mélancoliques de la lampe nocturne, jusqu'à ce qu'enfin, ô vierge ! tu puisses te réjouir d'entendre encore une lyre britannique. » Dans sa conclusion de l'ode à la terreur, ce n'est rien moins que la gloire de Shakspeare à laquelle il prétend : « Apprends-moi seulement une fois à sentir comme lui, décrète que sa couronne de cyprès sera ma récompense, et alors, ô terreur ! j'habiterai avec toi. » L'ambition est formelle, mais tournez le feuillet et elle a changé de nom et de caractère. Voici une ode à la simplicité, où cette plus essentielle des vertus littéraires est célébrée avec une élégance chaste vraiment digne d'elle. Cette fois, c'est vers la poésie pastorale que s'est porté le feu de paille de son désir : « Que d'autres aspirent à de puissantes tâches ; moi, je cherche seulement à trouver ta vallée tempérée où mon chalumeau pourrait résonner souvent pour les jeunes filles et les bergers qui m'entoureraient et où je pourrais apprendre mon chant à tous tes fils. » Plus loin se rencontre une ode sur les mœurs où nous voyons qu'il a envié la gloire de l'humoriste et du romancier, celle de Cervantès et de Le Sage, qui venait justement de mourir et qu'il nomme avec enthousiasme. Il n'y a qu'une gloire à laquelle il n'ose aspirer, parce qu'elle lui semble trop haut pour que le vol même du désir puisse l'approcher, celle de Milton, mais ce regret modeste de son impuissance est encore un aveu d'ambition. Aucun de ces rêves ne devait se réaliser; il est heureux cependant qu'il les ait eus, car le plus clair de sa gloire littéraire est dans les beautés lyriques qu'il a rencontrées en cherchant à les exprimer.

Ces *Odes* sont biographiques encore en un autre sens. Elles nous révèlent les opinions ou plutôt les tendances politiques de l'auteur, et nous laissent apercevoir quelque chose de l'état des esprits en Angleterre au moment où elles parurent. Collins était whig, ou

plutôt, comme on disait alors, *patriote*, pour mieux identifier le parti dominant et triomphant avec la nation même, mieux marquer le contraste avec le parti tory, et faire de ce dernier nom le synonyme de tyrannie à l'intérieur et d'obéissance à l'étranger au dehors. Nous sommes au lendemain de Culloden, au lendemain de Fontenoy aussi, et les vers de Collins conservent, avec une douceur et une suavité mélancolique adorables, le souvenir de cette triste victoire et de cette noble défaite. Douceur! suavité! voilà des termes bien singuliers, et en apparence bien impropres, quand on songe aux événemens qu'il s'agissait de célébrer; cependant ils ne sont que justes. L'ode à une dame sur la mort du colonel Ross, tué à Fontenoy, n'est qu'une exquise élégie héroïque; et, quant à la seconde petite ode sur la même bataille, c'est la plus délicieuse épitaphe qu'on puisse rêver pour un monument funèbre en l'honneur de la masse anonyme des morts de cette journée mémorable. Et Culloden, dont le nom, par une discrétion délicate, n'est pas même prononcé et qu'il faut deviner, comment le célèbre-t-il? Par une ode à la clémence, une ode à la liberté, et une ode aussi à la paix, où ce souvenir récent de guerre civile se partage avec la pensée de la guerre extérieure, toujours grondante, la préoccupation du poète. C'est qu'il a beau être whig et patriote, il n'y a chez Collins aucune des malfaisantes ardeurs du partisan; quand il pense à la guerre civile, ce n'est pas pour triompher sur les cadavres de ses compatriotes, mais pour appeler la clémence à descendre sur cette terre où s'est brisée la rébellion; quand il pense à la guerre extérieure, ce n'est pas pour enflammer les ardeurs belliqueuses, c'est pour inviter la paix à revenir élire domicile dans cette île d'où le tintamarre des armes et les vautours du carnage l'ont fait fuir sur son char attelé de colombes.

Collins avait publié son petit volume d'*Odes* en même temps que son camarade Joseph Warton publiait de son côté un volume de poèmes. Un instant même, ils avaient caressé le projet de se présenter au public fraternellement sous la même couverture; il fut heureux pour Warton que ce projet n'eut pas de suites, car son volume s'enleva fort bien, tandis que celui du pauvre Collins, qui eut grand'peine à trouver un éditeur (le célèbre Dodsley ayant déclaré que ses odes n'étaient pas dans le goût du jour), restait en magasin. Le dépit que le poète ressentit de cet insuccès fut si vif qu'il jeta, dit-on, au feu les exemplaires qu'il avait de son œuvre, et qu'il songea à rembourser le libraire de la maigre somme qu'il en avait reçue. C'est probablement à ce dépit qu'il faut attribuer le silence qu'il garda jusqu'à sa mort, à une ou deux exceptions près, que nous signalerons tout à l'heure. Ce petit volume invendu reste en effet son œuvre capitale; à partir de ce moment,

sa veine semble tarie, et, si elle se réveille, c'est accidentellement, par le fait d'une occasion qui aurait pu ne pas être, et non par la force de l'inspiration intérieure.

Ces pauvres odes pourtant ne lui furent pas inutiles. C'est à peu près à cette époque qu'il paraît avoir fait la connaissance de Thomson, l'auteur des *Saisons*. Si Thomson, comme disent ses biographes, l'aima beaucoup, ce ne fut pas par parité de génie, car on ne saurait trouver deux poètes plus dissemblables. Entre l'inspiration large, facile, abondante de Thomson, qui ramasse comme d'un coup de filet rapide tous les détails d'un sujet pour les fondre dans de vastes ensembles sans s'attarder plus qu'il ne faut aux délicatesses de l'expression, et l'inspiration laborieuse, méticuleuse, minutieuse de Collins, il n'y a certes rien de commun; si donc, non content d'aimer l'homme, Thomson apprécia sérieusement ses poésies, cela fait honneur à la tolérance de son goût. Thomson était alors une manière de favori de Frédéric, prince de Galles, qui, brouillé avec son père, avait, pour lui faire pièce, installé, sur les conseils de l'aimable et quelque peu turbulent Lyttleton, une manière de petite cour à Richmond, où il s'entourait, sans y prendre grand plaisir, il est permis de le croire, de poètes et de gens d'esprit. Prenant occasion de la publication des *Odes*, l'auteur des *Saisons* présenta Collins au prince, et notre poète devint ainsi un des habitués de ce *Château de l'indolence*, si bien chanté par son ami, et où l'on veut, avec assez de justesse, qu'il lui ait donné une place (1). Collins put donc se croire en voie de sortir de la gêne où il languissait depuis trop longtemps; mais, hélas! l'illusion ne fut que d'un instant. Le prince se brouilla bientôt avec lord Lyttleton, qui, tout occupé qu'il fût alors à pleurer sa Lucie Fortescue dans des élégies sincèrement douloureuses, mais sans le moindre souci de la concision, trouvait encore à employer quelques heures aux intrigues politiques, et le château de l'indolence s'évanouit comme une demeure de fées, en laissant ses hôtes sur la plaine nue. A cette aventure, Collins ne perdait que des espérances, mais là encore se révélait le guignon cruellement taquin qui ne cessait de le poursuivre. La mort de Thomson (1748) suivit de près cette éclipse de la fortune, et Collins célébra sa mémoire dans un chant funèbre d'un tour très particulier, une élégie nuancée d'idylle avec une dé-

(1) « Parmi tous les nobles habitués de ce château, il y en avait un particulièrement digne de sérieuse remarque; un air de tendre mélancolie était répandu sur son visage; il était pensif et non pas triste, absorbé dans ses pensées et non pas sombre. Il bâtissait dix mille glorieux systèmes et son esprit logeait dix mille pensées glorieuses; mais tout cela fuyait avec les nuages sans laisser de traces. » Le signalement répond avec trop de délicate précision à celui de Collins pour qu'on hésite à identifier avec lui ce mélancolique personnage.

licatesse merveilleuse, comme il convenait pour le chantre des *Saisons*, un des *dirges* les plus exquis qu'il y ait dans la littérature anglaise.

Cette mort de Thomson fut la première des deux occasions où Collins rompit le silence qu'il gardait depuis ses *Odes*. Voici la seconde. Parmi ses connaissances se trouvait un certain Barrow, whig renforcé, qui avait fait, en compagnie du poète écossais John Home, la triste campagne de guerre civile de 1745, où il avait eu une aventure particulièrement périlleuse, une évasion forcée au moyen d'une corde qui finissait à trente pieds au-dessus du sol. En 1749, Home étant venu à Londres pour négocier avec Garrick la représentation de cette tragédie de *Douglas*, si fameuse en son temps, Barrow le présenta à Collins. Les conversations de ce confrère écossais sur les mœurs, les traditions, les croyances populaires de son pays natal intéressèrent vivement le poète, dont l'imagination, au rapport de Johnson, avait toujours été passionnément éprise de merveilleux et particulièrement studieuse des œuvres où il pouvait se rencontrer. Pour conserver le souvenir de ces conversations, Collins écrivit une épître à Home qui est le pendant de celle qu'il avait adressée autrefois à Hanmer sur Shakspeare, mais plus belle encore et de plus grande portée. Ce n'est rien moins, en effet, qu'une poétique nouvelle dont il jette les fondemens en passant en revue les diverses superstitions écossaises et en montrant le parti que la poésie en pouvait tirer. Cette épître prophétique de tant de futurs chefs-d'œuvre, depuis le *Tam O'Shanter* de Burns jusqu'aux romans et aux poèmes de Scott, resta inconnue de tout le monde, sauf des Warton, à qui Collins la lut en 1754, dans un des intervalles de sa folie, et ne fut révélée que nombre d'années après sa mort par le brouillon que Home en avait emporté en Écosse. A son irrésolution et à son intermittence de verve, le pauvre Collins semble avoir ajouté un troisième moyen de se nuire, c'est-à-dire un don particulier pour cacher ou perdre ce qu'il faisait. Une ode sur la musique en Grèce, dont la seule lettre qui reste de lui parle comme achevée à cette époque, n'a jamais pu être retrouvée.

Cette longue et remarquable épître à Home montre qu'à cette date de 1749 le poète avait encore toute sa force, et que le silence qu'il avait gardé n'était pas d'impuissance. Il avait alors vingt-huit ans et pouvait se promettre, en dépit de ses échecs, une longue carrière poétique. Il le pouvait d'autant mieux que son oncle, le colonel Martyn, venait de mourir, le laissant héritier de sa fortune pour une part qui s'élevait à 2,000 livres sterling. Les jours de pénurie étaient donc passés ; il allait désormais se livrer à son inspiration, sans souci de savoir si elle répondrait au goût de l'acheteur; il allait travailler activement à cette fameuse histoire de la renais-

sance des lettres, toujours projetée ; il allait fonder une revue littéraire dont il exposa le plan à Thomas Warton. Mais la nature avait décrété que l'enfant ne vivrait pas, et s'empressa de mettre à néant les bonnes chances qui pouvaient déjouer son mauvais vouloir obstiné. Juste au moment où le poète entrait dans cette vie nouvelle de labeur tranquille, il s'aperçut que des nuages s'étendaient sur son intelligence. Alarmé, il essaya de résister à cet envahissement de la nuit par les distractions du voyage. Il se rendit en France dans cette intention ; mais le mal fut plus fort que le remède, et il revint en Angleterre dans un état d'anémie extrême, qui cependant avait encore respecté l'intelligence, au dire de Johnson. « Il n'y avait alors dans son esprit de désordre reconnaissable que pour lui-même, mais il avait cessé toute étude, et il avait voyagé sans autre livre qu'un Nouveau-Testament, comme ceux que les enfans portent à l'école. Lorsque son ami (Johnson) le prit dans sa main par curiosité de savoir quel compagnon un homme de lettres avait choisi : « Je n'ai plus qu'un livre, dit Collins, mais c'est le meilleur. » Deux ou trois années d'atonie morale se passèrent sans incident ; mais, en 1754, la crise décisive arriva à Oxford, où il avait voulu aller rendre visite aux Warton. C'est alors que Gilbert White prétend l'avoir vu luttant dans la rue et emporté de force par plusieurs personnes dans un asile d'aliénés. Thomas Warton ne parle que de faiblesse, mais il appuie tellement sur ce point qu'il corrobore le témoignage de White : « Il était venu à Oxford pour changer d'air et se distraire ; il y resta un mois. Je le vis souvent, mais il était dans un tel état de faiblesse et de prostration qu'il ne pouvait pas supporter la conversation. Une fois il alla de son logement, qui était en face de Christ-Church, jusqu'à Trinity-College, mais appuyé au bras de son domestique. » On le transporta à Chichester, où il passa les dernières années de sa triste vie sous la surveillance de sa sœur Anne. Une phrase de l'une des nombreuses lettres de Johnson, qui, pendant cette longue agonie, ne cessa de s'informer du poète avec la plus vive affection, laisse malheureusement soupçonner que cette surveillance ne fut pas aussi tendre qu'elle aurait dû l'être. « Cet esprit chercheur et véhément, écrit-il à Joseph Warton, est aujourd'hui sous le gouvernement de ceux qui, récemment encore, n'auraient pas pu comprendre le moindre et le plus étroit de ses projets. » Une chose curieuse et qu'on n'a pas songé à remarquer, c'est que sa maladie répéta exactement l'histoire de sa vie. Comme son inspiration poétique, sa folie fut intermittente, irrégulière, et comme son caractère, elle se composa d'agitation inquiète et de dépression mélancolique plutôt que de déraison et de fureur. Dans ses périodes de lucidité, rien ne trahissait l'existence du mal qu'une extrême faiblesse ; aussi son infortune fut-elle en quelque

sorte adoucie par la demi-tolérance que lui laissa la nature de converser encore comme autrefois avec ses amis des choses qui étaient chères à son imagination. Enfin, en 1759, arriva l'heure tardive du repos. L'enfant n'avait pas vécu.

Il fut enterré dans une des églises de Chichester. Ses pauvres os y dormirent longtemps sans honneur; mais, trente ans après, en 1789, son nom ayant fini par émerger de l'ombre où il était resté jusqu'alors enseveli, un lettré de sa ville natale eut la pieuse pensée de lui faire ériger un monument par souscription. L'idée réussit et le monument fut exécuté. Le sculpteur choisi fut Flaxman, peu apprécié, lui aussi, de ses contemporains pendant sa vie, et dont la destinée ne fut pas sans quelque rapport à cet égard avec celle de Collins. L'épitaphe fut écrite par un poète du temps, du nom d'Hayley, imitateur attardé de Pope et auteur d'un badinage héroï-comique en six chants, intitulé : *the Triumphs of temper*, un titre vraiment de bon conseil. Comme cette épitaphe est très suffisamment éloquente, qu'elle peint avec assez de vérité le caractère et le génie de Collins, et qu'enfin elle exprime avec une louable convenance les regrets qu'il est d'usage que la postérité doit éprouver pour les infortunes dont la responsabilité ne lui incombe pas, nous la donnerons pour conclusion à cette esquisse biographique :

« Vous qui révérez les mérites des morts, qui tenez l'infortune pour sacrée, le génie pour précieux, regardez cette tombe où Collins, nom malheureux, sollicite à double titre votre sympathie. Quoiqu'il eût reçu de la nature et acquis par la science le feu de l'imagination et la profondeur de la pensée, condamné par un destin sévère à une extrême pénurie, il passa dans les tortures de la folie le rêve fiévreux de sa vie, et les rayons de son génie ne servirent qu'à lui montrer l'horreur où il était enveloppé et à porter son malheur au comble. Murs qui lui renvoyâtes l'écho de ses gémissemens frénétiques, conservez les justes souvenirs inscrits sur cette pierre. Des hommes qui lui étaient étrangers, enthousiastes de ses chants, ont élevé à ses talens l'hommage affectueux de cette tombe. Elles ne réclamaient pas moins les cendres d'un poète dont la lyre sut rendre les plus tendres notes de la pitié, qui joignit une foi pure à de vigoureux talens poétiques, qui, dans les heures lucides où revivait sa raison, ne chercha de repos pour son esprit troublé que dans un seul livre, le livre de Dieu, qu'il estimait droitement le meilleur. »

II.

Ce fut une nature imaginative et rêveuse dont l'originalité ne put se développer en toute liberté, faute d'être venue au monde dans

un temps qui lui fût propice. C'est cent cinquante ans plus tôt, entre Spenser et Milton, qu'il aurait dû naître, ou quatre-vingts ans plus tard. Cette renaissance dont il rêva d'écrire l'histoire, voilà l'époque qui eût été vraiment *congéniale* à ses aptitudes poétiques. Tout petit qu'il est, son bagage poétique suffit à nous montrer qu'il n'est presque pas de poète de l'*Élisabethan Era* avec qui on ne puisse l'associer. Ce fin sentiment qu'il avait de l'allégorie, par exemple, s'il eût vécu au temps de Spenser, au lieu de s'exprimer par de courtes odes, aurait pu aisément s'épanouir en belles visions. Ce qui est encore plus sûr, c'est que nous pouvons sans invraisemblance le supposer collaborant avec Fletcher pour *la Fidèle bergère*, ou écrivant des sonnets ou des chansons pour l'*Arcadie* de sir Philippe Sidney. Et les fées anglaises ne compteraient-elles pas un poétique annaliste de plus s'il eût été contemporain de Shakspeare, de Ben Jonson, de Michel Drayton? Ses défauts n'auraient pas moins trouvé satisfaction que ses qualités à cette époque. Son ode sur *le Caractère poétique* ne prouve-t-elle pas, en effet, qu'il aurait pu rivaliser avec George Chapman de platonicisme obscur et d'élévation nuageuse? Ou bien supposez-le vivant dans la première partie de notre siècle, et voyez comme il aura aisément sa place marquée dans ce grand renouvellement poétique qui eut lieu alors. Ses facultés auraient pris tout leur développement dans l'air libre et puissant qui souffla sur les contemporains de la révolution française et des guerres napoléoniennes, et il aurait cultivé le poème exotique aux côtés de Southey ou de Moore, le poème légendaire, aux côtés de Coleridge, la poésie intime et minutieusement symbolique, aux côtés de Wordsworth, ou bien il aurait tiré avec Scott d'admirables effets de terreur et de tendresse des superstitions du passé, car il n'est aucun de ces genres de poésie dont on ne trouve en lui le germe très net, et le microscope critique qui l'y découvre n'a même pas besoin d'être très grossissant. Mais s'il y eut jamais une époque défavorable à un génie poétique de la nature du sien, ce fut bien celle où il vécut, et très particulièrement le court moment où est comprise sa carrière, 1740-1750. Nous essaierons dans un instant de marquer le caractère de cette époque ; bornons-nous à dire qu'elle ne lui offrait aucun appui et le laissait livré à ses seules ressources. Tout n'était pas inquiétude maladive dans cette inconstance de désir qui le portait successivement vers tous les genres littéraires : c'est qu'il sentait bien qu'il n'était soutenu par aucun grand courant général, et qu'il manquait de cadres acceptés où son inspiration pût aisément se couler, comme en avaient eu ses heureux prédécesseurs. Il lui fallait tout tirer de lui-même, comme le ver à soie. De là cet air d'isolement qui le distingue, un je ne sais quoi de difficile et de laborieux dans

l'inspiration, d'hésitant, d'incertain et d'obscur dans l'exécution.

Si son époque a mis obstacle à l'expansion de son génie, elle ne l'a ni altéré ni faussé. Son originalité reste *repliée* sur elle-même, mais bien entière; il a su la sauver des contagions de la mode et de l'influence des renommées littéraires du temps. Il a pu goûter les grands talens contemporains sans être entamé par eux. Pas une épithète qui fasse songer à Pope, pas un tour qui rappelle Thomson, dont il a été cependant l'ami. Collins n'imite jamais. Il boit dans son propre verre du vin de son propre enclos, et il importe peu que le verre soit petit et que l'enclos ne soit que de quelques arpens; on ne pourrait peut-être pas en dire autant de tel autre beau talent qui le jugeait avec une commisération dédaigneuse, Thomas Gray, par exemple. Ce que Collins doit à ses contemporains et à ses devanciers se réduit donc vraiment à rien ou à peu de chose. Après minutieuse enquête, je ne vois à relever chez lui que deux emprunts, et encore n'y en a-t-il qu'un seul de certain. Son ode superbe sur *les Passions* n'aurait probablement jamais été écrite sans la *Fête d'Alexandre* de Dryden. C'est la même idée, mais quelle refonte elle a subie! On peut recommander cet emprunt aux imitateurs comme le meilleur exemple de ce qui peut légitimer cette liberté, toujours de délicate nature. Le second emprunt est plus douteux. L'*Ode sur le caractère poétique*, où il fait remonter à la source divine l'origine des différentes formes littéraires, est peut-être une transformation de l'allégorie de Spenser qu'elle raconte à son début; nous avons cependant quelque soupçon que Collins a bien pu la puiser dans les *Plaisirs de l'imagination* d'Akenside, où cette même théorie idéaliste et platonicienne est exposée en toute ampleur. Le poème d'Akenside (1744) a précédé de deux ans les *Odes*, et il est assez admissible que Collins ait ressenti le charme de l'éloquence élevée avec laquelle cette idée y est présentée, puisque tout homme d'un goût véritable, même médiocrement amateur du poème didactique et de la critique en vers, le ressentira encore aujourd'hui.

De tous les poètes qu'il avait rêvé d'être, il n'y en a qu'un seul qui ait réussi à se manifester, le poète lyrique. Mais c'est un vaste champ que la poésie lyrique, qui comprend des genres nombreux, et là non plus il n'est pas certain pour nous qu'il se soit adressé au genre le plus favorable à son originalité. Essayons de découvrir ce qui constitue foncièrement cette originalité, et alors la poésie de Collins nous sera expliquée à la fois dans ses qualités et dans ses défauts. Nous comprendrons ce qui en a fait le charme durable et ce qui en a peut-être retardé le succès.

Son imagination est essentiellement pastorale; elle l'est tellement qu'elle communique ce caractère à tous les genres où il s'est essayé:

ode, dithyrambe, épître familière. Quel que soit le sujet choisi, les images champêtres abondent sous sa plume, que ce sujet les réclame ou non. Il est idyllique d'instinct, inconsciemment; quand il s'adresse au sublime, il le mène involontairement faire un tour à la campagne, et quand il s'attaque à l'héroïque, il le conduit dans la solitude pour qu'il parle de plus près à son cœur. Peut-être faut-il voir dans cette tendance invincible un effet du germe maladif qui était en lui; il n'y a de tels pour être affamés de silence et de repos que les inquiets et les inconstans: c'est l'antidote que discrètement leur propose la nature. Et, d'autre part, qui ne connaît par expérience personnelle cette image illusoire de la vie qui se produit chez tout jeune homme au moment de l'adolescence? Or cette image est fort différente selon les individus: là où il y a pleine santé et force joyeuse, l'illusion hardie, hautaine, prend des formes de gloire bruyante ou de brillante mondanité; là au contraire où couve la mélancolie, cette illusion est un rêve de tendresse au sein de la solitude, de bonheur secret sous une lumière sans violence, de pureté et d'innocence. Il est aisé de deviner à laquelle de ces deux formes d'illusion l'imagination de Collins aima de préférence à croire.

Cet élément pastoral qui s'insinue partout dans Collins, et fait à son insu l'unité charmante de son œuvre, ne s'est exprimé pleinement et volontairement qu'une seule fois, dans ses *Églogues orientales*, dont la nature lui souffla l'idée dès la première heure de son inspiration, lui nommant ainsi le genre pour lequel il était doué avant tout. Depuis la traduction des *Mille et une Nuits*, l'Orient était à la mode tant en France qu'en Angleterre; on sait le parti qu'en surent tirer nos philosophes et nos romanciers, combien il rendit d'oracles de tolérance pour le compte de Montesquieu et de Voltaire, et par combien de thèses subtiles de sérail il aida l'érudition libertine de Crébillon fils à édifier cette *sophistique* du cœur que nous présentent ses romans, tandis qu'en Angleterre, ramené à un enseignement plus modeste, il se bornait, sous la plume d'Addison, dans le *Spectator*, et sous celle de Johnson dans l'*Idler* et le *Rambler*, à enseigner les devoirs du chrétien patriote ou à préconiser les vertus de l'anglican conservateur. Mais quoiqu'un vers de la *Dunciade* nous montre Philips rimant une histoire persane pour un petit écu, le bénéfice de cette mode avait été beaucoup plutôt pour la prose que pour la poésie, en sorte que la première originalité des *Églogues* de Collins est d'être une des seules œuvres du temps où cette mascarade orientale ait emprunté le secours du rythme, et de rester la meilleure, la plus suave et la plus innocente de toutes ces *turqueries* et *persaneries*.

Le plan en est extrêmement ingénieux et d'une réelle nouveauté.

Pope a fait quatre pastorales, dont chacune se rapporte à une des divisions de l'année, idée fort simple, mais qui n'en a pas moins été d'une fécondité assez remarquable. Thomson avouait avoir trouvé dans cette division le germe et le plan de son poème des *Saisons*, d'où il n'était pas non plus très difficile de les tirer. Les *Églogues* de Collins sont visiblement une variante de cette même idée; comme celles de Pope, elles sont au nombre de quatre, mais, au lieu de se rapporter aux divisions de l'année, elles se rapportent, ce qui est beaucoup moins banal, aux divisions du jour, le matin, le midi, le soir, la nuit, et chacune de ces idylles a été fort délicatement construite, de sorte qu'elle s'associe d'une manière tout à fait intime avec l'heure qu'elle allégorise. Voici le matin, l'heure à la fois fraîche et radieuse où la journée est encore innocente, où la lumière limpide ignore les violences du midi et les équivoques séductions du crépuscule. C'est l'heure que choisit judicieusement le berger Selim pour adresser ses leçons de morale amoureuse aux jeunes bergères des campagnes qu'arrose le Tigre, et leur insinuer des conseils qui pourront faire leur vie pareille à une longue matinée, toute de paix et de candeur. Matin qui est le printemps du jour, jeunesse qui est le matin de la vie, morale d'innocence qui est comme la prière au réveil, tout cela est en accord charmant, et ces conseils sont prêchés en vers souvent exquis : « O sexe complaisant à lui-même, vos cœurs croient en vain que l'amour aveuglera le berger qu'il aura une fois enflammé ! C'est en vain que vous espérez gagner un amant par vos défauts, *comme les taches de l'hermine en embellissent la peau*. — Les terreurs propres à l'heure de midi, aux clartés d'une sinistre franchise, sont racontées par Hassan le chamelier. Hassan, poussé par l'appât du gain, a quitté dès l'aube Schiraz, la ville des roses, et s'est engagé dans le désert pour aller chercher par-delà ses sables un or problématique, mais l'heure de midi lui révèle les périls de son entreprise : la faim, la soif, les tourbillons de sable, les bêtes fauves, les serpens aux blessures mortelles. Il avait cependant à Schiraz une belle fiancée dont son départ a brisé le cœur : « Ah ! lui a-t-elle dit, lorsque la tempête soufflera sur toi, puisses-tu ne pas la ressentir davantage que tu ne sens mes soupirs rejetés ! » A ce souvenir, son cœur faiblit, et, mieux inspiré que la cavale de Musset, il pense qu'il y a à Schiraz de frais ombrages, des sources abondantes, de sûrs asiles, et il rebrousse sagement chemin. — La troisième églogue, consacrée au soir, est la plus jolie des quatre, et tout à fait dans le meilleur goût de la pastorale du XVIIIe siècle. Le roi Abbas, conduit par la chasse, a surpris la bergère Abra faisant avec ses compagnes bouquets pour leurs seins et couronnes pour leurs chevelures. Aus-

sitôt aimée, aussitôt enlevée, mais en s'éloignant elle ne dit pas adieu à ses campagnes. Son cœur y reste attaché, et, chaque année, lorsque le printemps revient, quittant les splendeurs de la cour, elle reprend pour un temps sa condition de bergère, accompagnée de son royal amant, qui consent avec joie à devenir paysan pour elle, comme elle s'est résignée à devenir reine pour lui. Il y a dans cette gracieuse idée comme un souvenir lointain de la princesse paysanne Perdita et du travestissement rustique du prince Florizel dans le *Conte d'hiver* de Shakspeare ; mais il y a peut-être autre chose encore. C'est presque une idée à la Fénelon, une de ces inventions candides et ingénieuses dont notre suave écrivain a peuplé son *Télémaque*, son *Aristonoüs*, son *Melésichton* pour associer la sagesse à la modestie de la vie. Parmi les contes composés pour l'éducation du duc de Bourgogne, il en est un surtout, l'*Histoire d'Alibée, Persan*, qui, pendant la lecture de l'églogue de Collins, m'est revenu obstinément au souvenir. Le berger Alibée est devenu grand-vizir, mais sa grandeur n'a pas effacé en lui le souvenir de son origine, et tous les jours il se dérobe pendant quelques heures pour méditer sur son changement de fortune devant ses habits rustiques qu'il a précieusement conservés. Collins savait le français; sa pastorale serait-elle une transformation heureuse du conte de Fénelon ? Ou bien encore, à l'âge où il la composa, tout plein qu'il était de ses lectures classiques, se rappela-t-il cette souveraine de Babylone, qui, tirée de la condition de paysanne, regrettait tellement, au dire de Quinte-Curce, les ombrages et les ruisseaux de ses vallées natives, que, pour lui en rendre au moins l'illusion, son royal époux inventa les fameux jardins suspendus ? J'insiste sur cette églogue, parce qu'elle fait parfaitement comprendre la nature des emprunts littéraires de Collins, emprunts qu'on peut soupçonner plutôt que les constater sûrement. — La nuit. Deux bergers circassiens fuient à travers les montagnes, revêtues de clair de lune, devant une invasion de cavaliers tartares, dont on entend dans le lointain les cris sauvages. — Rien qui ressemble moins, on le voit, aux sujets traditionnels de l'idylle, rien aussi de moins convenu que le sentiment qui anime toutes ces pièces, un sentiment où se trahit un besoin profond de repos qui étonne quand on songe à l'âge qu'avait l'auteur lorsqu'il les composa.

A ces *Églogues* il convient d'associer certaines petites imitations de Shakspeare, qui furent écrites à peu près à la même époque. D'instinct il va chez le grand poète à ce qui s'y trouve de pastoral. Il transforme, par exemple, en chant funèbre, les adieux des deux frères chasseurs de *Cymbeline* à Imogène qu'ils croient morte. Ou bien encore, il s'amuse à joindre bout à bout les fragmens de chan-

sons d'Ophélia et autres héroïnes, et de cette marqueterie exécutée avec adresse il sort tout naturellement une manière d'idylle sentimentale de la plus gentille mélancolie.

Mais c'est dans les *Odes* que cette aptitude innée révèle le mieux ce qu'elle avait d'invincible. Beaucoup ressemblent à des brouillons d'idylles, comme l'*Ode à la simplicité,* par exemple. Dans d'autres, de courts fragmens de pastorales se sont introduits tout naturellement, si naturellement qu'on ne songe pas d'abord à remarquer qu'ils ne sont pas en accord bien exact avec le sujet ; voyez l'*Ode à la terreur,* où il mêle aux souvenirs d'Eschyle et de Sophocle les spectres des cimetières et les lutins des campagnes d'Angleterre. Les personnages de ces odes sont allégoriques, la pitié, la terreur, la simplicité, la clémence, la paix, la liberté, le soir, les passions, etc. D'ordinaire les allégories sont volontiers grandioses, ici elles se sont rapetissées à la stature de fées naines et d'elfes minuscules. Nymphes, vierges, souriantes fiancées, les appelle-t-il selon la formule convenue pour les invocations poétiques adoptée par tous les poètes du temps ; mais ici ces expressions, surtout la première, n'ont rien de conventionnel et sont les noms véritables de ces êtres abstraits qui ressemblent à de gracieuses apparitions de la solitude. Voici la Chasteté, nymphe soupçonneuse ; la Gaîté, nymphe au teint éclatant de santé ; l'Espérance, fée au beau sourire, qui dénoue ses cheveux d'or, la Pitié, vierge aux mains *humides de baume*, aux yeux de *rosée lumineuse ;* la Simplicité, nymphe à la modeste franchise qu'il implore par tout le thym et toutes les bruyères de l'Hybla ; le Soir, nymphe pensive dont les ondées du printemps baignent les tresses soulevées par les brises, dont l'automne remplit le sein de feuilles et dont l'hiver déchire brutalement les robes ; la Terreur, nymphe insensée, qui, pareille aux folles de village, court le long des précipices et escalade les pics où habite le vertige et que hantent seuls les somnambules. Le milieu dans lequel se meuvent, glissent, flottent et volent ces allégories à physionomie rustique est en étroite harmonie avec leur caractère. C'est d'ordinaire un paysage sans rien de vague, mais toujours tout aimable dans sa mignonne précision ; une plaine légèrement ondulée, ou une vallée au pied de collines modestes, traversée par quelque courant limpide, un séjour fait à souhait pour les petits dieux champêtres. Partout des indications de petits temples, grands comme des chapelles rustiques, de grottes à la sonorité mélancolique, d'ermitages, asiles de vertus obscures, de tertres funèbres, sous lesquels dorment d'humbles héros ; une miniature d'Arcadie d'où surgissent en abondance des images de paix, de repos et de silence.

Et il communique à tous les sentimens que ces allégories représentent, quels qu'ils soient, cette douce contagion idyllique. Il est,

je crois, le seul poète qui ait chanté l'héroïsme et la vertu militaire sur le chalumeau, la *tenuis avena* de Tityre. Le choix de cet instrument, il l'a fait non par inadvertance ou maladresse, mais librement, et il en a tiré un chant sans bizarrerie ni dissonance, plein d'élévation mélancolique et presque de grandeur. Voyez plutôt l'ode à une dame sur la mort du colonel Ross, tué à Fontenoy; voyez surtout la petite ode écrite peu après cette première sur ce même événement de Fontenoy. Elle se compose de deux courtes strophes, mais ces deux strophes sont restées célèbres dans la poésie anglaise. Les voici : rien ne peut mieux faire comprendre cet instinct inéluctable qui pousse Collins à associer à toute chose des images champêtres :

Comme ils sommeillent bien les braves qui se sont enfoncés dans leur repos, bénis par tous les vœux de leur patrie! Lorsque le Printemps, avec ses doigts froids de rosée, reviendra parer leur tertre consacré, il le revêtira d'un plus doux gazon que n'en foula jamais le pied de l'imagination.

Par des mains de fées leur glas est sonné; par des formes invisibles leur chant funèbre est chanté; là vient l'Honneur, gris pèlerin, bénir la terre qui enveloppe leur dépouille; et là aussi viendra pour un temps faire séjour la Liberté, ermite en pleurs!

Comme je sens trop tout ce que la traduction enlève à ces strophes d'aérien et de féerique, je veux au moins mettre le texte de la dernière sous les yeux de ceux de nos lecteurs qui connaissent la langue anglaise, afin qu'ils puissent juger par eux-mêmes du charme de cette poésie :

By fairy hands their knell is rung;
By forms unseen their dirge is sung;
There honour comes, a pilgrim grey,
To bless the turf that wraps their clay;
And freedom shall awhile repair
To dwell, a weeping hermit, there!

J'ai dit que Collins s'était parfois inspiré de Shakspeare; eh bien! savez-vous que dans cette petite pièce il a été vraiment son rival? Depuis le *dirge* délicieux, dont Ariel, dans *la Tempête*, abuse les oreilles de Ferdinand pour lui faire croire à la mort de son père :

Full fathom five thy father lies
Of his bones are corals made...

il n'y a rien eu de comparable dans la poésie anglaise à ce petit chant si bizarrement héroïque, rien qui soit venu plus directement

du *pays même de féerie*, pour employer l'expression des romanciers du moyen âge.

Toutes ces qualités idylliques éparses se sont réunies et concentrées un certain jour pour produire son chef-d'œuvre, *l'Ode au soir*, une rareté poétique absolument exceptionnelle, qui n'avait pas eu de précédent et n'a pas trouvé d'imitateurs. Pas même chez ces poètes de *l'Elizabethan era*, qui ont eu de la nature des sentimens si divers, on ne découvre une fusion aussi intime de l'âme du poète avec le phénomène qu'il s'est proposé d'étreindre, et pas même chez les modernes, armés comme ils le sont de toutes les ressources des procédés poétiques, on ne rencontre un talent de peindre aussi parfait. C'est à d'autres arts que la poésie qu'il faut s'adresser pour trouver des exemples de ce rendu merveilleux et de cette mélodie générale qui sort de l'étroite harmonie des choses plutôt encore que du choix des paroles et de la musique du nombre. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cet art est absolument naïf, et que ce chef-d'œuvre a été obtenu par les procédés les plus usés, les plus *poncifs*, par tout ce qu'il y a de plus *vieux jeu,* comme on dit aujourd'hui, et ces procédés même ne sont pas employés sans quelque maladresse. Une invocation au soir ouvre l'ode et en occupe plus d'un tiers; aucune description qui vise à être générale, deux courts tableaux bien choisis parmi tous ceux que présente le crépuscule; puis quatre petits croquis du soir aux quatre saisons de l'année, et enfin pour clore le tout, un appel à cette sociabilité que le soir favorise en toute saison. Vous reconnaissez là, n'est-il pas vrai? tous les *trucs* et toutes les conventions de la poésie anglaise au XVIIIe siècle. Cette invocation, elle est habituelle à tous les poètes d'alors, qu'elle soit nécessaire ou non; ce choix soigneux et restreint des tableaux vient de l'école classique; ces petits croquis d'un même phénomène aux diverses époques de l'année sont une mode du temps, et cet appel à la sociabilité enfin est un souvenir de cet élément social que les grands poètes de l'époque précédente ont fait entrer à si forte dose dans leurs œuvres : *Pope's social page*, dit Thomson, et l'expression est aussi heureuse que vraie. Eh bien! toutes ces conventions, tous ces lieux-communs, tous ces encadremens artificiels, ont produit ici quelque chose d'absolument nouveau et original. Collins avait si bien rencontré le sujet qui répondait le plus profondément à sa nature que les défauts mêmes qu'on lui reproche (ce qui, du reste, est le cas pour tout poète lorsque l'inspiration est tout à fait heureuse) l'ont aidé à faire de sa pièce le chef-d'œuvre qu'elle est. L'inversion lui est familière, et elle se prolonge tellement quelquefois que sa pensée en devient obscure; il y en a une dans l'*Ode au soir*, qui se continue pendant

quatre strophes, mais on aurait tort de s'en plaindre. Pendant qu'elle déroule ses méandres et laisse le sens suspendu, les ombres tombent toujours plus épaisses, le silence se fait toujours plus profond, et lorsque enfin elle a rencontré son terme, il se trouve que le tableau du soir est complet, qu'on en a compté tous les bruits, et celui que font les brises mourantes, derniers soupirs du jour qui agonise, et celui que fait la chauve-souris dans son vol violent et lourd en agitant le cuir de ses ailes, et les bourdonnemens de l'escarbot, lorsque, dans son vol incertain et comme assoupi, il vient heurter le front du promeneur pensif.

Si les procédés de composition sont anciens, en revanche le style de cette œuvre est d'une nouveauté singulière. Collins l'a inventé tout entier pour la circonstance, car, si on en rencontre les élémens épars dans ses autres œuvres, on ne le trouve en toute sa perfection que dans celle-ci. Je ne crois pas qu'il soit possible d'exprimer à la fois avec une précision plus flottante et un *lâché* plus net ce spectacle sans substance du soir, dont l'air et la lumière composent les élémens visibles, mais insaisissables. Ces mots tout chargés d'ombre ou tout légers de lumière, ont vraiment la valeur de souffles, d'haleines, de murmures, de brumes transparentes derrière lesquelles tremblent les objets. Il est si nouveau, et surtout si particulier, ce style, que pas un poète depuis Collins, même parmi les plus grands, ne s'est approché de cette exactitude pour ainsi dire fluide, et que dans les plus heureuses descriptions de la nature qui nous ont été données, il semble par comparaison que leurs auteurs se soient contentés d'à peu près. Il y a mieux : aucun poète ne paraît s'être aperçu de ce que cette nouveauté avait de fécond, et ne paraît avoir eu l'idée d'y trouver un point de départ pour une interprétation à la fois plus libre et plus serrée de la nature. Ce n'est que de nos jours que quelques-uns de nos plus récens poètes ont eu l'idée de quelque chose d'analogue; on comprend que nous voulons parler de nos impressionnistes et décadens. *L'Ode au soir* est en effet de la poésie impressionniste au premier chef; d'instinct, Collins a découvert et appliqué inconsciemment la théorie que l'on sait, et il lui a suffi pour cela du désir d'imiter son objet aussi étroitement que possible, car s'il est vrai que les choses sont plus poétiques par leurs aspects que par leurs formes et par leurs couleurs que par leur substance, on comprendra aisément comment le phénomène du soir, qui dissout progressivement toute forme naturelle et détruit la solidité de tout objet, s'accommode mieux que tout autre d'être traité selon cette doctrine, qui, si elle est douteuse dans d'autres cas, est absolument vraie dans celui-ci. Je recommande cette *Ode au soir* aux mieux doués de nos jeunes décadens, M. Paul Verlaine, par exemple : ils y découvriront qu'ils ont eu, il y

a un peu plus d'un siècle, un ancêtre inconscient, et ils y trouveront un modèle du style qu'ils cherchent avec tant de tâtonnemens; qu'ils fassent seulement réflexion que l'inventeur de ce style ne s'en est servi qu'une fois et pour un seul des spectacles de la nature.

Je cherche quelles sont dans les différens arts les œuvres où ce même sujet ait été traité avec un sentiment analogue ou qui m'aient donné une sensation de même nature, et je n'en trouve que trois. Au musée de La Haye, un tableau d'Isaac Van Ostade, *le Soir devant une chaumière*, merveilleux de clair-obscur et où le plaisir du repos a été rendu avec une fidélité sympathique, mais qui manque absolument de ces féeries poétiques du soir dont l'ode de Collins est comme pénétrée. Dans l'œuvre de notre paysagiste Corot, qui connut, au contraire, ces féeries et sut les traduire avec autant d'adresse que de sentiment par son *faire* incorrect avec intelligence, un petit tableau portant ce titre *le Soir*, exposé au Salon de 1846; l'impression m'en reste encore aussi vive qu'au jour de cette lointaine époque où je l'ai ressentie. Enfin, *le Soir* de Lamartine. Ah! certes, il y a là une élévation de rêverie, un vol de sentiment qui ne se rencontrent pas chez Collins; mais pour les raisons que j'ai dites, Collins l'emporte pour le talent de peindre. Les deux œuvres peuvent d'ailleurs difficilement se comparer, ne se rapportant pas tout à fait à la même heure; ce que Collins a peint, c'est surtout le crépuscule, tandis que la rêverie de Lamartine s'exhale en pleine nuit, sous la clarté de la lune. Je n'ai souvenir d'aucune œuvre musicale qui traduise aussi pleinement et aussi simplement cette note; mais s'il y en a quelqu'une, c'est très probablement dans Mendelssohn, et surtout dans ses romances sans paroles, qu'il faut la chercher.

Je n'ai pas tout dit sur les allégories de Collins. A leurs physionomies de nymphes et de modestes divinités, elles joignent une sveltesse et une légèreté délicieuses. On ne les voit jamais qu'en mouvement, et leur passage est toujours rapide; elles touchent le sol juste le temps nécessaire pour montrer leurs élégantes figures et s'envoler aussitôt sur un fond de douce lumière. Ces qualités de sveltesse et de légèreté ont vivement frappé quelques critiques, qui, se méprenant, je le crois, sur leur nature, ont parlé à leur sujet de préraphaélitisme et d'Angelico de Fiésole. Le sentiment qui a dicté l'opinion de ces critiques est fort juste; le choix des noms cités l'est, à mon avis, beaucoup moins. Je le sais bien, ce qui a fait choisir ces noms comme termes de comparaison, c'est la chasteté et la pureté irréprochables de ces allégories; mais pour si chastes et pures qu'elles soient, elles n'ont rien de mystique : ce sont de *vertueuses*, non de pieuses allégories. C'est plus loin, bien plus loin, qu'il faut descendre pour trouver leur vraie

ressemblance. Rappelez-vous ces figures si fines et d'une si lumineuse fantaisie qui formaient la décoration des thermes de Titus, et dont Raphaël, qui les avait vues, s'est servi avec une si gracieuse adresse pour les *loggie* du Vatican ; rappelez-vous, aussi, à l'emplacement de cet ancien poste de police romain qui conserve encore son nom de *Cohorte des vigiles*, ces fines petites figures qui s'enlèvent sur leur fond d'ocre avec une telle légèreté et d'un mouvement si naturel, que l'idée de pesanteur ne se présente pas à la pensée du contemplateur. Voilà la vraie ressemblance des allégories de Collins et ce qu'elles rappellent directement. Si maintenant nous cherchons la ressemblance de ces allégories dans la poésie même, ce qui est un moyen moins trompeur, nous la trouverons chez les poètes lyriques du pays et de l'époque où furent peintes les fresques que nous venons de nommer, et très particulièrement dans Horace. Tout romantique en germe qu'il fût, Collins connaissait ses classiques, et c'est évidemment par leur lecture répétée qu'il s'est assimilé leur art de présenter, de vêtir, de parer, de mettre en mouvement une allégorie. Prenez comme exemple telle ode d'Horace, celle à *la Fortune* si vous voulez, et voyez avec quelle rapidité d'oiseau passent sans appuyer jamais toutes ces vertus et abstractions :

> Te spes, et *albo* rara fides colit
> *Velata panno...*

C'est exactement ainsi que se présentent les allégories de Collins :

> Long pity let the nations view
> *Thy sky worn robes of tenderest blue*
> And eyes of dewy light!

Et puis, enfin, pourquoi cette légèreté ne serait-elle pas simplement due aux exigences et aux lois mêmes du genre poétique pratiqué par Collins? Il est clair, en effet, que des allégories ne peuvent faire dans une ode la même figure que dans la poésie épique, où elles peuvent s'étaler à l'aise. Elles passent rapidement, par la raison qu'une ode, quelles que soient ses dimensions, est toujours courte, et elles sont légères par la raison que le mètre de l'ode est chantant, en sorte que, dans les qualités de ces allégories, il faut voir surtout une preuve de la connaissance très fine que Collins eut des lois de son art.

Nous avons insisté sur les mérites du poète sans rien dire de ses défauts, qui sont nombreux, et lui ont été durement reprochés, même par ses amis : obscurité, incorrection, dissonances, etc. Tout cela peut être vrai, mais il y a chez Collins un charme qui efface tous les défauts et en fait quelque chose de très secondaire et de

presque insignifiant. Une touche féerique est visible dans tous ces petits poèmes, une touche pareille à ces marques que laissent les fées sur les enfans qu'elles ont pincés ou sur les jeunes filles qu'elles ont aimées pour qu'elles se souviennent d'elles. C'est tout petit, à peine perceptible, un point rouge; mais en appliquant la loupe sur ce point minuscule, on découvre l'empreinte de cinq mignons petits doigts, ou l'arc de deux petites lèvres, ou la morsure de deux petites dents du volume d'un grain de mil. Ce n'est rien, mais ces marques si imperceptibles durent, paraît-il, toute la vie, et lorsqu'elles ont été reçues par un poète, elles lui communiquent un charme qui ne peut s'effacer et qui subsiste encore après de longues années, quelquefois après de longs siècles.

III.

L'époque où vécut Collins fut pour la poésie anglaise une période de transition, et l'on sait ce que ces périodes ont d'ordinaire sinon d'absolument stérile, au moins d'incertain, de difficile, de morcelé! « Lorsqu'on lit nos poètes de cette période, dit Thomas Carlyle dans son essai sur Burns, nos Gray, nos Glover, il semble qu'ils écrivent *in vacuo*, sans aucun appui de substance nationale. » Rien de plus vrai que ce jugement. C'est qu'à ce moment aucun courant dominateur dont l'inspiration individuelle puisse s'aider avec confiance n'existe réellement dans la nation. Le grand courant classique est épuisé et traîne péniblement ses derniers flots, lents, épaissis, vaseux, tout à fait comme nous voyons le Rhin, après avoir reflété dans son large lit tant de châteaux et de vignobles, se traîner péniblement à Leyde entre des rives sans caractère. Il disparaît, ce courant, avec le vieux torysme dont, pendant quatre-vingts ans, il a reflété le vigoureux conservatisme, les robustes préjugés, les opiniâtres espérances, et tout ce qu'il mêlait de franchise d'opinion et de familiarité populaire au scandale de son langage et au cynisme hautain de ses actes. Il a disparu avant même la mort de son dernier représentant illustre, Pope, qui justement agonise en ces années-là. Le whiggisme triomphant depuis l'accession de la maison de Hanovre n'est encore parvenu à créer aucun courant poétique aussi général et d'une telle fécondité, et, ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il n'y parviendra pas, prouvant ainsi que, quelles que soient la légitimité de sa victoire, la justice de sa cause et la valeur de ses principes, il a sur le parti vaincu cette infériorité que ses racines ne plongent pas aussi profondément dans le sol national et n'en aspirent pas la sève avec autant d'abondance. Sous cette suprématie du whiggisme, qui l'aurait cru, le génie du protestantisme, au lieu de grandir et de s'épanouir, se rabougrit, s'étiole et lan-

guit. Le philosophisme classico-tory a remporté sur lui cette victoire d'infecter, pour un temps, de son esprit ses plus vrais enfans. Il faudra pousser jusqu'au dernier tiers du siècle pour voir ce génie se relever et montrer, avec William Cowper, tout ce qu'il contient de grandeur poétique et de fécondité morale.

Malgré l'absence de tout grand courant général, tout n'est cependant pas infécond dans la poésie de cette époque, et on pourrait même avancer sans paradoxe que la stérilité n'est qu'apparente. Réduits de plus en plus aux seules ressources que leur fournit leur propre génie, ces poètes vont cherchant, tâtonnant, et il se trouve à la fois que par leurs tâtonnemens ils ont, sans trop y prendre garde, soit renouvelé les vieux cadres poétiques, soit semé les germes de genres nouveaux, soit marqué les étapes de la marche en avant vers la poésie nouvelle qui éclatera à la fin du siècle. Voici Akenside, par exemple, qui pour écrire son poème les *Plaisirs de l'imagination*, s'adresse aux vieux cadres du poème didactique; mais il fait mieux encore que les renouveler, car il enfante un sous-genre jusqu'alors inconnu, ce poème psychologique qui va prolonger sa fortune jusqu'à l'époque moderne et dont Campbell et Rogers assureront le succès par leurs *Plaisirs de l'espérance* et leurs *Plaisirs de la mémoire*. Shenstone cultive l'élégie comme Hammond et autres l'ont fait; mais, s'il ne renouvelle guère les cadres du genre, il en renouvelle notablement l'âme et la substance, et trouve des accens qui sont comme un prélude à cette poésie intime, purement personnelle, qui prévaudra soixante ans plus tard. John Dyer écrit un poème intitulé *la Toison*, dont Samuel Johnson, mal inspiré, condamne le sujet comme trop bas pour la poésie; ce n'en est pas moins le premier exemple de ce genre destiné à être cultivé par des talens si divers, tant il se trouvera en harmonie avec les tendances démocratiques modernes, le poème descriptif des humbles réalités, des occupations domestiques, du travail industriel, de la vie servile. Et la preuve que ces poètes sont bien à leur insu des précurseurs, c'est que lorsque la poésie, au commencement de ce siècle, sera renouvelée, leurs successeurs aimeront à se recommander d'eux et même à les saluer comme leurs maîtres, et c'est ce que Wordsworth notamment a fait pour Dyer, et le pauvre Kirke White pour Thomas Warton.

Il en fut de Collins comme de tous ces poètes, à cette notable différence près que le genre de poésie dont on surprend en lui le germe est autrement important et autrement vaste qu'aucun de ceux que nous venons d'indiquer, car ce n'est rien moins que le romantisme même. A cet égard, sa personne vivante en aurait dit plus long que ses œuvres à ses contemporains, s'ils avaient toujours su ou pu le comprendre. Écoutons la description morale qu'a

donnée de son génie le classique Johnson, peu enthousiaste de cette nature de talent : « Il avait appliqué son esprit principalement aux œuvres de fiction et aux sujets de fantaisie, et, se complaisant dans certaines habitudes particulières de pensée, il éprouvait un plaisir infini à ces envolées d'imagination qui passent les bornes de la nature et que l'intelligence ne peut accepter que par une adhésion passive aux traditions populaires. Il aimait les fées, les génies, les géans et les monstres ; il se délectait à errer à travers les méandres de l'enchantement, à contempler la magnificence des palais d'or, à reposer auprès des cascades de jardins élyséens. *L'idée qu'il s'était formée de l'excellence* le conduisit à des fictions orientales et à une *imagerie* allégorique... » Qu'est-ce à dire, sinon que Collins eut le goût, l'inclination, le sentiment et la prescience d'une poésie qui relèverait directement et principalement de l'imagination, et à laquelle la raison ne collaborerait que secondairement, par opposition à la poésie classique, où le premier rôle était attribué à la raison, et qui n'acceptait que secondairement, et encore avec méfiance, le secours de l'imagination. Nous avons dit comment il ne put mettre à exécution aucun de ses projets ; ses œuvres ne doivent donc être prises que comme indications, notations et fragmens de tout ce qu'il avait rêvé, et cependant il y a mieux que cela chez lui, car il s'y trouve l'esquisse très nette d'un certain programme poétique, et ce programme n'est pas autre que celui que l'école romantique anglaise mit cinquante ans plus tard à exécution. Que dit l'épître à Hanmer, où il félicite le critique d'avoir rendu plus facile une alliance étroite et éternelle entre le génie anglais et Shakspeare, sinon que la véritable inspiration nationale doit être cherchée à l'époque du grand poète, et que c'est la source à laquelle il faut toujours revenir? Ce retour à l'*Elizabethan era* n'a-t-il pas été le premier article du programme romantique anglais, le plus universellement accepté par toutes les générations de poètes qui se sont succédé, et le plus pleinement et constamment exécuté? Et que dit-il dans son épître à Home, sinon ce que dira Walter Scott lui-même un nombre de fois infini, non-seulement par ses œuvres, mais par les remarquables préfaces dont il les accompagne, c'est qu'il faut prendre les superstitions populaires comme source d'une nouvelle poésie, d'abord parce qu'elles sont poétiques dans leurs formes et par leurs objets, ensuite parce qu'étant naïves et filles de la crédulité, elles permettent à l'imagination un certain degré de foi sans lequel il n'est pas de véritable inspiration, et puis parce qu'elles fournissent des cadres infiniment variés où les inventions les plus hardies peuvent trouver place ; il aurait pu ajouter enfin, parce qu'elles présentent en abondance des états d'âme exceptionnels qui permettent au poète de plonger dans

les mystères de la nature humaine plus profondément qu'il ne pourra jamais le faire avec le seul secours de la psychologie même la plus subtile. « Malgré ta science, dit-il à Home, ne dédaigne pas les pensées plus communes du pâtre ; que ta muse délicate soutienne la foi rustique ; ce sont là *des thèmes d'un effet simple et sûr* qui ajoutent de nouvelles conquêtes au royaume sans limites de la muse, et lancent avec une double force l'essor de son inspiration dominatrice des cœurs. » Puis, passant en revue successivement chacune de ces superstitions écossaises, il montre la force qu'elles ont prêtée aux grands poètes du passé. « Combien de fois ne t'a-t-il pas été donné de les entendre, ces chants étranges parvenus jusqu'à nous, enseignés par le père à son fils attentif, ces chants dont la puissance avait charmé l'oreille d'un Spenser?.. Tu n'as pas à rougir d'occuper ton noble esprit, riche de plus beaux trésors, à ces thèmes fabuleux, car non-seulement ils touchent les cœurs du village, mais dans les vieux temps, ils occupaient les pages de l'histoire. Shakspeare lui-même, le front ceint de toutes les couronnes, dans ses heures de rêverie, donne l'essor à sa brillante imagination pour ces pays féeriques... La muse héroïque employa l'art de son Tasse à des scènes comme celles-ci, qui, *osant s'écarter de la sobre vérité restent cependant fidèles à la nature*, et évoquent aux yeux de l'imagination de nouveaux sujets de plaisir... Heureux poète dont l'esprit exempt de doutes croyait aux merveilles magiques qu'il chantait! » Eh! mais il me semble que voilà bien dans toute son extension le programme poétique d'où sont sortis *Christabel* et *le Chant du vieux marin*, *la Biche blanche de Rylstone* et les poèmes de Scott. Si nous ajoutons maintenant que les *Églogues orientales* sont en quelque sorte une indication de ce genre de poèmes exotiques que Southey, Moore et autres cultiveront avec des succès divers; que, dans l'*Ode au soir*, il a donné le premier modèle d'une nouvelle manière de peindre la nature, qui est la seule que nous acceptions aujourd'hui, c'est-à-dire non plus en s'arrêtant aux surfaces, mais en atteignant les choses dans leur essence par pénétration et intimité de sentimens, et qu'enfin dans les *Odes* nous nous heurtons à chaque instant à des nouveautés d'images, de tours et de diction où se trahit l'inquiétude d'une poésie encore à naître, on comprendra comment Collins a réellement mérité l'honneur d'être regardé comme la première molécule du romantisme moderne. Ce n'est pas une opinion critique que nous énonçons, c'est un fait certain; car, avant cette molécule, il n'y a rien, et après elle, au contraire, les phénomènes de germination et d'embryogénie poétique vont se succéder avec logique, régularité, croissance continue.

Ce qui empêche qu'on remarque autant qu'on le devrait cette

importance littéraire de Collins, c'est l'intervalle considérable qui le sépare du mouvement poétique moderne. Le romantisme du premier tiers de notre siècle, c'est le vrai génie anglais reprenant possession de lui-même après la longue servitude que lui avait glorieusement imposée l'esprit classique ; mais si vigoureuse avait été l'empreinte que ce génie en avait reçue qu'il mit à l'effacer presque autant de temps qu'il l'avait gardée. En acceptant Collins comme point de départ, il s'écoulera encore cinquante ans avant qu'apparaisse la poésie que son œuvre fait pressentir. Il est vraiment curieux de constater avec quelle lenteur marche vers son éclosion cette poésie latente, et combien la gestation en est obscure et pénible. Le miracle de Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, ou de Bacchus enfermé dans la cuisse du même générateur divin, ne s'est pas renouvelé pour son enfantement. Ici nul grand génie poétique jouant le rôle d'initiateur et de révélateur ; si par hasard Collins vous semble petit, songez que ses successeurs (Chatterton excepté et Cowper étant écarté comme n'appartenant pas au courant poétique dont nous parlons) sont encore moins grands. Lentement, sourdement, souvent presque accidentellement, on voit cette poésie conquérir ses organes l'un après l'autre avec Warton, Gray, l'évêque Percy et ses *Reliques de la vieille poésie anglaise*, Chatterton, Lisle Bowles, et lorsque enfin l'enfant vient au monde, il a mis si longtemps à se faire qu'on a oublié s'il a eu des progéniteurs et qu'on n'a même aucune envie de le savoir.

Les circonstances dans lesquelles s'opéra ce renouvellement poétique suffiraient à elles seules à expliquer l'ingrate destinée littéraire de Collins et sa tardive renommée après sa mort. Lorsque le poète produisit ses chants, le public anglais n'avait pas encore d'oreilles pour les nouveautés, surtout lorsqu'elles étaient de si délicate nature, et lorsqu'il en eut enfin, ces oreilles ressentirent trop puissamment le charme de la poésie victorieuse pour se soucier beaucoup de concerts vieux de cinquante ans. Il est d'ailleurs remarquable que cette indifférence du public dont Collins eut à souffrir fut le partage de tous ses successeurs ayant quelque nouveauté. Ce fut en particulier le cas pour Thomas Gray, dont les odes, inspirées par la vieille poésie galloise et la *Voluspa* scandinave, ne réussirent pas mieux que les églogues et les odes de Collins, et qui, sauf l'admiration de quelques fidèles, ne conquit jamais d'autre récompense que celle d'une estime quelque peu glaciale. Gray était vraiment un second Collins pour la rareté et l'intermittence de l'inspiration ; heureusement il fut plus avisé et sut assez habilement organiser sa vie pour que l'insuccès ne pût nuire à ses goûts studieux. Chatterton fut encore moins compris, si c'est possible,

que ses deux prédécesseurs. A la vérité, il excita autour de lui quelque étonnement; mais cet étonnement vint beaucoup plutôt de la mystification poétique qu'il exécuta avec tant d'adresse que de son génie véritable, que personne ne sut reconnaître, et dont on ne s'avisa que quelque vingt-cinq ans après sa mort, lorsque les nouveaux poètes, Coleridge en tête, l'eurent salué avec enthousiasme comme un de leurs maîtres.

Collins fut-il autre chose qu'un point de départ non aperçu, et mérite-t-il à un degré quelconque d'être appelé un initiateur? La question est de fort délicate nature. Son influence, qui semble avoir été nulle sur ses contemporains, les Warton exceptés, ne le fut peut-être pas autant sur quelques-uns de ses successeurs, et ici admirez comme le guignon, lorsqu'il a choisi une victime, sait varier à son égard méfaits et mystifications. Ces successeurs, dont quelques-uns lui ont fait des emprunts assez visibles, ou qui, tout au moins, ont puisé chez lui les germes de quelques-unes de leurs poésies, se sont arrangés pour le nier, ou pour le passer sous silence, ou pour parler de lui avec une dédaigneuse compassion. C'est en particulier le cas de Gray, qui, après avoir marchandé l'éloge à ses qualités, lui reprochait avec sévérité d'être incorrect et de manquer d'oreille. Eh bien! il est évident pour nous que Gray s'est maintes fois souvenu de Collins. L'*Ode au soir* est certainement pour quelque chose dans les strophes de début de la fameuse élégie sur le cimetière de campagne, car quelques-unes des images ont une analogie assez frappante avec celles de Collins. Un emprunt plus considérable, et dont personne, je crois, ne s'est encore aperçu, c'est que l'idée de l'ode remarquable de Gray, intitulée *le Voyage de la poésie*, doit avoir été prise dans *l'Épître à Hanmer*, où Collins raconte les voyages de la poésie à travers les siècles; la seule différence, c'est que l'itinéraire de la muse est beaucoup plus complet et véridique chez Collins, qui ne passe sous silence ni l'Italie de la renaissance ni la France de Louis XIV, tandis que Gray conduit d'emblée la poésie de la Rome antique en Angleterre, où il arrête le cours de ses pérégrinations. Ce n'est pas avec dédain, comme Gray, c'est avec mépris que parle de Collins Chatterton, dont le caractère, s'il eût vécu, n'eût pas été probablement égal au génie, car le peu qu'il a eu l'occasion d'en laisser voir le montre enclin à la violence et à la malice satirique. Dans un ravissant paysage d'hiver à la ville intitulé *Février,* il commence par prier sa muse de lui permettre quelques dissonances : « Laisse-moi chanter comme chantent les chats à minuit ou comme chante Collins. » Les critiques, cependant, ont fait remarquer que vraisemblablement Chatterton a pris l'idée première de ses *Idylles africaines* dans les *Églogues orientales* de ce poète si méprisé, et que les superbes

pastorales archaïques où il a fait dialoguer des paysans anglais du temps de la guerre des Deux Roses offrent une certaine ressemblance avec la quatrième de ces églogues. Voici enfin Lisle Bowles, premier en date de tous les poètes romantiques, celui qui le premier leva l'étendard de la révolte contre l'école trop prolongée de Pope et eut plus tard, à ce sujet, avec lord Byron, une si vive querelle. Nous appelons très particulièrement l'attention des lecteurs qui sont curieux de ces sortes de découvertes sur sa belle et longue pièce intitulée : *l'Espérance, fragment allégorique.* Cette pièce porte pour épigraphe deux vers empruntés à l'ode de Collins sur les passions, et ce n'est que justice; car, à la bien lire, elle n'est autre chose qu'une transformation de l'ode même, ou, si vous l'aimez mieux, une adaptation à un autre sujet de l'idée de cette ode, seulement accomplie non plus avec les moyens de Collins, mais avec les moyens du maître souverain en matière d'allégories, Edmond Spenser. On voit, par ces exemples, que, si Collins n'a été un initiateur pour aucun des poètes qui sont venus après lui, il a été au moins quelque peu leur collaborateur secret.

Le soupçon que nous faisons peser sur les successeurs de Collins ne doit pas, en tout cas, s'appliquer au dernier des trois poètes que nous venons de nommer. Ce n'est pas l'honnête Bowles qui aurait jamais renié les emprunts qu'il aurait pu lui faire. A l'époque où il écrivait la pièce dont nous avons donné le titre, la nouvelle école poétique était née, beaucoup par son impulsion, et avec elle avait fini le temps des dénis de justice, des dédains compatissans et des silences artificieux. Aux quelques admirateurs qui, pendant trente ans, s'étaient dévoués à ne pas laisser périr le nom du poète, voix isolées parlant à des auditoires fort clairsemés, a succédé toute une génération de lettrés enthousiastes. Où ne retrouve-t-on pas, à ce premier moment de l'éveil romantique, le nom de Collins? Il arrive même parfois alors qu'il est loué nonseulement pour les qualités qu'il a, mais pour celles qu'il n'eut jamais. Southey, qui l'admire, s'attache à venger son caractère; Charles Lamb le qualifie de sublime, ce qu'il est en effet quelquefois; mais le plus singulier compliment que son génie ait reçu est celui que lui fait Robert Burns, dans une lettre à son amie mistress Dunlop, d'avoir su toucher et peindre le cœur, ce qui lui est arrivé aussi, mais encore plus rarement que d'être sublime. Parmi les enthousiastes, nous rencontrons l'auteur jadis si célèbre des *Mystères d'Udolphe*, mistress Anne Radcliffe; et, qui le croirait, rarement on a mieux parlé du poète qu'elle ne l'a fait et avec plus de justesse (1). Mais il est deux de ces témoignages d'admiration qu'il

(1) Dans un passage de son *Voyage en Hollande*, très judicieusement extrait par M. Willmott, pour son édition du poète.

faut séparer de tous les autres. Wordsworth jeune, et encore sans aucune célébrité, se promenant en bateau sur la Tamise, près de Richmond, se rappela l'élégie que Collins avait écrite sur la mort de Thomson, et, préludant à ce système de registre poétique de ses impressions qu'il a poursuivi toute sa vie, il composa une courte poésie pour consacrer la minute de ce souvenir. La pièce n'est pas du très bon Wordsworth, mais elle est écrite dans le vrai sentiment de Collins et imite avec finesse quelques-uns des mouvemens de ses poésies. En voici la dernière strophe, où l'*Ode au soir* est discrètement rappelée :

Maintenant, pendant que nous voguons, suspendons en son honneur la rame retentissante, et prions pour que jamais plus enfant du chant ne connaisse les chagrins de ce poète. Quel calme! quelle tranquillité! le seul bruit qu'on entende est celui de la rame suspendue qui s'égoutte! Les ténèbres du soir s'amassent autour de nous, accompagnées par les plus saintes puissances de la vertu.

Plus précieux encore est le second témoignage, parce qu'il émane d'un génie plus simple, plus large et que le système n'égara jamais. Walter Scott avait pour Collins une tendresse toute particulière. Il l'a cité fréquemment, toujours avec un même sentiment de charité mélancolique, mais jamais mieux peut-être que dans quelques vers de sa *Fiancée de Triermain*, vers qui sont simplement la traduction des quelques charmantes lignes de Johnson que nous avons citées plus haut, mais où l'on remarquera qu'il a tourné adroitement en éloge ce qui, chez Johnson, était une sorte de souriant reproche :

Car Lucie aime, — comme Collins, nom à la mauvaise étoile, dont les chants n'eurent d'autre récompense qu'une tardive renommée, qui, après avoir refusé de ceindre sa tête vivante du laurier, est venu le déposer sur son monument funèbre après sa mort, — car Lucie aime à fouler comme lui des plages enchantées, à errer comme lui à travers le labyrinthe du pays de féerie, à contempler l'éclat des créneaux d'or, et à sommeiller doucement auprès de quelque courant élyséen.

Arrêtons-nous sur ces citations, qui nous montrent la poésie pressentie par Collins arrivée enfin à la vie et récompensant sa prescience par la renommée qu'il n'avait pu encore obtenir, et plaçons sous l'autorité de ces deux derniers illustres noms nos propres sentimens d'admiration pour ce petit, mais *vrai* poète.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

FIANCÉS DE RADEGONDE

TROISIÈME PARTIE (1).

XIII.

Les bureaux de *la Volonté du Poitou* étaient situés dans la rue de la Prévôté, à dix minutes à peine de la préfecture. Au-dessus de l'entrée d'un ancien hôtel à pignon, on pouvait lire écrit en lettres rouges sur fond noir : *la Volonté du Poitou*, journal hebdomadaire. Les lettres à cru sur la pierre contournaient les sculptures gothiques de la porte. La maison, déchue de son ancienne splendeur, abritait nombre d'industries dont les enseignes écrites par le même procédé se superposaient jusqu'à l'appui des fenêtres du premier étage : un tonnelier étalait ses merrains devant sa porte, la croisée de gauche laissait voir l'intérieur d'un magasin de serrurerie.

La porte n'avait point de concierge. Gaudru s'enfonça dans l'allée humide. Au fond du corridor, une baie vitrée dont les car-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

reaux opaques de graisse et de poussière laissaient à peine distinguer l'imprimerie installée dans la cour. Sur le mur à gauche, une flèche précédant les mots : *Bureau de rédaction* indiquait la route à suivre. Après avoir grimpé quelques marches dans une obscurité complète, Gaudru se trouva en face d'un homme en blouse pliant des journaux et les mettant sous bande.

— M. Sylvain Laglaine? demanda-t-il avec l'assurance d'un ami de la préfecture.

— Il est à son courrier ; il ne reçoit point à cette heure, à moins que ce ne soit pour affaires du journal.

— Veuillez lui faire passer cette lettre.

L'employé, après l'avoir prise, frappa à la porte du cabinet de la rédaction, et, moins d'une minute après, un homme s'avançait, l'échine pliée, vers M. Gaudru.

— Je regrette, monsieur, dit-il avec un léger accent méridional, qu'on vous ait fait attendre ; votre nom est de ceux devant lesquels toutes les portes s'ouvrent.

Joignant le geste à la parole, il invita son visiteur à pénétrer.

Sylvain Laglaine était un homme de trente-cinq ans environ. On ne pouvait juger sa taille : il était grand ou petit, selon qu'il se courbait; il avait l'échine assez souple pour dominer ou se tenir au-dessous de son interlocuteur. Sa figure imberbe et ronde lui donnait à la fois l'aspect d'un abbé en civil ou d'un acteur de province; ses lèvres épaisses semblaient marmotter constamment un rôle; son front haut et marqué de deux proéminences très accusées annonçait de l'intelligence; ses yeux gris et bridés, ombragés de cils clairs, montraient plus de finesse que de bienveillance. Les cheveux se faisaient rares sur le sommet de la tête, mais ils rachetaient leur absence sur le front par une sorte de crinière épaisse et noire descendant sur le collet de son habit. Ses mains, courtes et velues, étaient à moitié cachées par les manches étroites d'une redingote de professeur d'écriture.

Sylvain Laglaine était le fils d'un marbrier des environs d'Agen. Son père avait voulu l'élever au-dessus de son état et lui donner une instruction supérieure. Sylvain avait fait des études remarquables : doué d'une mémoire prodigieuse et d'une faculté d'assimilation peu commune, il avait dévoré en quelques années toutes les matières qu'on lui avait fournies. Le proviseur du lycée d'Agen, après s'être servi de l'enfant comme enseigne, l'avait fait concourir pour l'École normale; entré dans un bon rang, il n'avait pu s'y maintenir. L'air de Paris l'avait promptement enivré. Ce grand garçon, dont l'enfance et la jeunesse avaient été particulièrement studieuses, s'échappa subitement comme un cheval qu'on débride

pour le mettre à la prairie ; l'argent de son père, joint à la pension donnée par la ville, passa en orgies basses et enragées. Peu à peu ses facultés de travail s'en ressentirent : à la fin de la première année, il avait des notes déplorables, et sa conduite le mettait à l'index. La municipalité d'Agen, sur le rapport du directeur, lui suppprima sa pension. Après avoir quitté l'école, il continua à vivre à Paris avec les maigres secours de son père ; mais comme ses passions n'auraient pu s'en contenter, sur le conseil d'un compagnon de plaisirs, il fit du reportage dans de petits journaux ; à l'aide des relations qu'il y avait faites, il plaça quelques nouvelles qui l'aidèrent à vivre et à continuer son existence. Après plusieurs années de cette vie de fièvre, il finit même par se classer parmi les fournisseurs habituels de la littérature scandaleuse et intransigeante.

A la suite d'une affaire désagréable où, moyennant finances, il avait assumé la responsabilité d'articles incriminés, il se vit forcé de quitter Paris. Sa signature était devenue assez dangereuse pour qu'on n'acceptât plus sa « copie » sans contrôle. Des amis influens dans le parti lui procurèrent la position de rédacteur politique d'un journal de Montpellier, *l'Avant-poste*. Il avait connu là Émile Colasson, professeur de rhétorique ; le journal les avait mis en rapport. Colasson préludait à son avenir politique : il fournissait à *l'Avant-poste* des articles foudroyans contre la réaction, qu'il prétendait anéantir. Ces deux hommes, se complétant, devaient s'entendre. Certaine besogne malpropre, inspirée par Colasson, était faite sans répugnance par Laglaine. Le professeur et le journaliste formaient une alliance étroite. Trop fins l'un et l'autre pour s'exposer sans profit à tirer les marrons du feu, ils s'étaient mutuellement donné des gages. Chacun devait parvenir suivant ses aptitudes ; tous deux devaient partager le bénéfice, quel qu'il fût. Le premier résultat de la campagne fut de faire nommer Émile Colasson préfet de la Vienne, le second fut de faire confier à Sylvain Laglaine la direction politique et autre de *la Volonté*, organe du gouvernement.

C'était d'après ce pacte ancien, conclu entre les deux hommes, que Colasson envoyait à Laglaine le pauvre grainetier, pour en tirer tel parti qu'il jugerait profitable.

M[me] Colasson, la fille du tailleur, n'avait point été inutile aux deux hommes ; avec cette souplesse particulière aux femmes, elle avait vite appris son nouvel état et ne faisait pas trop mauvaise figure dans les salons de l'hôtel, dont elle eût aussi bien pu tirer le cordon. Certaines manières pouvaient trahir son origine, mais elles passaient inaperçues aux yeux des habitués de la préfecture. Le trio formait une alliance offensive et défensive d'après laquelle

on cherchait à placer avantageusement Sylvain; ce devait être le couronnement de l'œuvre. Depuis son arrivée à Poitiers, Mme Colasson avait sondé les familles, jetant sa ligne dans la ville et les faubourgs, sans avoir encore pu ramener le poisson qui devait servir de pâture à son ami. Gaudru venait lui-même s'offrir. Colasson avait embrassé d'un coup d'œil les avantages de la situation; il avait fait partager sa confiance à son complice. Laglaine était en mesure de bien tenir l'emploi, surtout avec la perspective d'en toucher seul les bénéfices.

Pendant que Laglaine lisait la lettre attentivement, Gaudru inspectait avec une curiosité bourgeoise la pièce dans laquelle il était reçu. C'était déjà avoir le pied à l'étrier, de pénétrer dans le sanctuaire où s'élaborait la pensée du journal.

— Monsieur, je vous écoute, dit Laglaine à Gaudru en tournant son fauteuil de paille vers la chaise de son visiteur; vous désirez m'entretenir de votre candidature prochaine, me dit le préfet: je suis à votre service et prêt à vous aider, si faire se peut, de mes faibles lumières.

Le journaliste avait pour principe, quand il avait affaire à un nouveau-venu, de le faire parler avant de rien dire lui-même : il y a souvent dans les paroles de celui qui débute, grâce à l'émotion qu'il éprouve, des symptômes de son caractère. Laglaine savait en tirer profit; c'étaient autant de notes inscrites dans sa mémoire.

— Monsieur, je suis forcé de vous mettre au courant de ma situation, parce que je n'ai personne pour m'épargner l'ennui de vous parler de moi.

Le journaliste s'inclina.

— Je suis dans les affaires depuis longtemps déjà; j'ai une terre qui doit me donner une certaine influence dans mon pays; j'ai beaucoup hésité entre ma paresse et mon devoir. Pour trancher la difficulté, j'ai consulté le premier magistrat du département. M. le préfet m'a encouragé; il vous faut deux choses, m'a-t-il dit : un journal et un secrétaire. Je crois pouvoir vous procurer l'un et l'autre; allez trouver M. Laglaine. S'il consent, votre affaire est faite, et me voilà.

Le journaliste avait senti aux premiers mots qu'il était inutile de se mettre en frais d'éloquence, aussi se servit-il de vieilles phrases :

Je suis bien occupé pour me charger de la mission délicate de servir de secrétaire et d'organe à un homme tel que vous; aujourd'hui je ne saurais répondre affirmativement. Je suis loin, toutefois, de repousser votre flatteuse demande : il faut beaucoup réfléchir. Votre proposition me trouble un peu; c'est chose grave que de

s'inféoder à un homme. J'ai besoin de me renseigner sur vos idées, sur vos vues, avant de me consacrer à vous. C'est affaire de conscience : en politique, vous savez que je ne transige jamais; la ligne de mon journal m'impose une grande prudence; l'homme privé vous appartient, mais l'homme politique se réserve.

Il faut aussi, avant d'aller plus loin, vous éclairer sur certains points matériels du journalisme; vous les ignorez sans doute. Dans le cas où j'entrerais tout entier au service de votre cause, il serait nécessaire d'avoir ici quelqu'un qui pût me seconder, me remplacer au besoin. Notre tirage, en temps ordinaire, est de quinze mille; je l'ai élevé à ce chiffre par des chroniques qu'il me faudra abandonner. Le journal doit être, pendant la période électorale, distribué gratuitement dans toutes les communes. La polémique à laquelle on peut s'attendre, — et que nous ferons naître au besoin, — m'expose fatalement à des risques; je ne puis les encourir sans certaines compensations dont je ne précise pas la nature : toute peine mérite un dédommagement, — je parle dans l'intérêt de notre cause. Absorbé par vous, je fais fatalement défaut à d'autres; enfin, monsieur, je ne dis pas non, toute chose est faisable; je tiens seulement à vous bien renseigner. Je puis toutefois vous affirmer à l'avance que, si je mène la campagne, j'en garantis le succès, pour peu que je puisse m'y consacrer entièrement. Loin de moi, monsieur Gaudru, la pensée de mettre en doute vos mérites et votre dévoûment; mais, je vous le répète, mon rôle m'impose des précautions que je ne prendrais certes pas dans mon intérêt personnel. Pardonnez-moi donc d'entrer dans certains détails et de vous amener à être précis. Il ne doit y avoir entre nous aucune surprise... L'estime et l'amitié qui résulteront, je l'espère, de nos rapports, me sont trop précieuses pour risquer de les compromettre par une légèreté ou le moindre oubli.

Le journal devant vous être entièrement consacré, il est juste que je vous éclaire sur les frais qu'il entraîne. Il renonce à tout bénéfice pendant le temps de votre candidature; il trouvera sa compensation dans la réussite. C'est l'organe du gouvernement, et l'état se doit, dans une certaine mesure, aux candidats qu'il patronne; mais, après la campagne, il lui faudra reprendre son courant et conserver un certain nombre d'abonnés fidèles. Notre journal n'est point un de ces organes éphémères, nés de la nécessité d'un jour, que le lendemain voit disparaître; il m'a coûté trop d'efforts, son influence est trop considérable dans l'Ouest, pour le réduire à l'état de tremplin uniquement réservé à votre élévation. Il faut consacrer chaque jour deux ou trois colonnes de notre

feuille pour votre service; nous devons les prendre sur nos annonces, et les annonces, c'est le charbon qui chauffe la machine. Vous êtes commerçant, monsieur Gaudru, vous devez comprendre: c'est un compte à établir.

Je me résume, monsieur Gaudru : avant de vous soutenir de ma plume et de ma personne, je l'avoue avec franchise, je veux vous soumettre à une enquête sévère; si, comme tout me porte à le supposer, elle vous est favorable, j'établirai avec conscience les frais que doit entraîner votre candidature.

— Je ne sais, monsieur, comment vous remercier de l'attention... du temps... de... enfin de tout ce que vous allez faire pour moi. Vous m'autorisez à faire part de notre conversation à M. le préfet?

— Comment donc, monsieur Gaudru, je vous en prie.

Le grainetier consulta sa montre; il était trop tard pour retourner à la préfecture; d'autre part, sa journée avait été trop remplie : il était à bout de forces morales. Il n'avait point l'habitude de penser autant en un jour, et surtout de se livrer à de pareils efforts; son rôle politique lui causait une fatigue extrême; il fallait le temps de s'assouplir à son nouvel état. Bien qu'il n'écoutât guère sa femme et qu'il fît bon marché de son opinion, il n'entreprenait jamais rien sans la consulter : c'était un interlocuteur muet, quelque chose comme la glace devant laquelle l'acteur répète.

Il remit au lendemain sa visite au préfet et rentra chez lui. Il raconta à Mme Gaudru tout ce qui s'était passé, en ajoutant à son rôle quelques répliques à effet, trouvées en route. La bonne Mme Gaudru ne fut pas moins enthousiaste que son époux; il ne fut pas même question de Radegonde; le point de départ était oublié. Gaudru, tout à son ambition, ne pouvait se souvenir d'une aussi petite chose. A l'heure du repas seulement, elle demanda timidement à son mari si Radegonde pouvait se mettre à table. Le succès avait adouci le grainetier; d'autre part, il ne considérait pas l'incident comme bien sérieux; aussi répondit-il :

— Pourquoi pas? Seulement qu'elle ne me parle de rien. Si elle est raisonnable, avant peu je lui trouverai un établissement qui lui fera oublier sa folie.

Radegonde, à la prière de sa mère, consentit à se montrer; elle-même avait mis pour conditions qu'on ne lui parlerait de rien. La vie de famille reprit son cours sans nouveau traité, chacun en soi se flattant d'avoir remporté la victoire; les revendications restaient intactes dans les deux partis.

Le lendemain, à l'heure où l'on pouvait décemment se présenter à la préfecture, Gaudru, déjà vêtu de noir et cravaté de satin,

frappait à la porte de son nouvel ami. Le préfet avait abandonné sa morgue et sa tenue d'apparat ; il était familier sans être simple. Cette qualité n'était pas dans sa nature ; quand il essayait de la prendre, elle le gênait comme un habit d'occasion ; aussi, malgré ses efforts pour mettre son partenaire à l'aise, restait-il toujours un peu magistral.

— Eh bien ! mon cher monsieur Gaudru, que vous a dit notre ami Laglaine ?

— Mon cher préfet, il m'a répondu, comme vous, qu'il allait prendre des informations sur moi, et qu'il me... qu'il vous donnerait la réponse aujourd'hui... Ah ! vous n'êtes pas précisément confiant dans votre état !

— Informations est beaucoup dire, monsieur Gaudru. Laglaine a dû vous faire entendre, avec cette brutalité qui est la garantie de son caractère, qu'il ne pourrait consacrer son temps et sa plume à un candidat n'ayant aucune chance de succès. Votre personne n'est pour rien dans cette enquête. Vous ignorez vous-même l'influence dont vous disposez ; c'est un mode de renseignemens que nous seuls pouvons pratiquer ; avant de soutenir un homme, nous devons nous enquérir, auprès de ceux du parti, de l'accueil qu'on lui réserve. Voilà ce qu'a entendu Laglaine, et c'est là ce qu'il faut comprendre. Votre honorabilité et votre bonne foi ne sont point en cause ; il faut savoir si politiquement votre candidature est admise par les comités.

— Évidemment, mon cher préfet. M. Laglaine a bien voulu me mettre au courant de l'influence des journalistes et du rôle qu'il lui faudra jouer ; je n'ai pas très bien saisi, mais nous y reviendrons. Ce qu'il m'a bien fait comprendre, par exemple, c'est le prix ; mais, bast ! nous sommes en mesure ; on n'entreprend rien sans que ça coûte.

— Monsieur Gaudru, notre intention était de faire la connaissance de ces dames avant mardi ; mais le temps nous manque. Vous voudrez bien nous excuser si nous ne nous sommes point encore présentés chez vous.

— Eh ! mon cher préfet, nous n'en sommes pas là ; est-ce qu'on se gêne entre amis !

— C'est ce que je pense ; avec un esprit éclairé comme le vôtre, on ne craint pas de malentendu ; toutefois, il est essentiel que ces dames se connaissent. Voulez-vous les prier, monsieur Gaudru, de passer la soirée avec nous aujourd'hui ? Je fais prévenir Laglaine, et nous causerons de nos affaires.

Gaudru était tout fier de cette invitation.

— Si vous croyez que c'est utile, mon cher préfet, ces dames n'hésiteront point, elles seront heureuses, au contraire ; mais il

ne faudrait pas causer à Mme Colasson le moindre dérangement; enfin, à vos ordres.

Ses yeux trahissaient une joie qu'essayaient de tempérer ses paroles.

Il prit congé du préfet; il avait hâte de mettre son armée sur le pied de guerre. Le temps fut bien employé rue du Parvis. Mme Gaudru n'avait jamais été à pareille fête; un maire de village ne serait pas plus embarrassé d'une harangue à son roi; elle fouillait dans ses souvenirs, dans ce qu'elle avait lu. Une voisine avait été marraine d'une cloche avec l'adjoint, elle lui demanda des conseils. Elle consulta surtout Radegonde, mais la modestie de celle-ci ne pouvait la tirer d'embarras. La pauvre fille ne partageait pas l'enthousiasme de ses parens; il lui répugnait d'entrer dans un monde qui n'était pas le sien, et pour des raisons qu'elle n'approuvait pas.

A huit heures, il faisait encore jour. Les boutiquiers, sur leurs portes, purent voir passer le voisin Gaudru, tout de noir habillé, étendu au fond d'une pictavienne, à moitié enseveli sous les jupes de « ses dames. »

Du haut de sa fenêtre, le cœur gonflé, Sosthène assistait au départ; malgré la parole de son amie, il l'accusait en lui-même de se prêter à ce complot.

Mme Charlotte Colasson, la préfète, était un singulier mélange de distinction et de vulgarité. Ceux qui la voyaient pour la première fois pouvaient croire à une substitution en l'entendant parler, tant son ramage différait de son plumage. Comme beaucoup de filles du peuple, elle avait l'art de se bien arranger; elle avait perfectionné ce don naturel dans les magasins de modes où s'était écoulée sa jeunesse. A cette cause, sans doute, était due son élévation récente; mais son intelligence se bornait à la faculté d'orner sa personne. Il était impossible d'être plus peuple; elle s'en faisait gloire. Ne pouvant être autrement, n'ayant jamais rien appris et trop bornée pour rien apprendre, elle se faisait une sorte de singularité par sa façon de tout dire. Ceux qui lui voulaient du bien lui trouvaient de la verve et du naturel; c'était de la charité, car, au fond, elle était sotte et ignorante.

Au repos, elle était charmante; aussi son mari faisait-il des efforts surhumains pour lui imposer un rôle muet. Elle figurait à merveille, comme les femmes de cafés-concerts sur l'estrade; mais quand, fatiguée de son attitude, elle voulait la quitter, c'était toujours par une de ces fugues qui ne permettent aucun doute: elle allait tout de suite aux extrêmes. C'était un spectacle réellement singulier de voir sortir de cette bouche ravissante des expressions qu'un paveur eût désavouées.

La position, au début, l'avait amusée. Elle s'était d'abord soumise aux volontés de son mari. L'hôtel et les gens l'écrasaient; mais elle n'était pas femme à s'en laisser imposer longtemps. La petite modiste méridionale était vite regrimpée sur les épaules de la dame; elle prenait le bénéfice de la situation et en négligeait les charges. On la voyait se traîner par les rues, à pied ou en voiture, dans des toilettes tapageuses; elle courait les magasins, se montrait dans les endroits publics, à Blossac, au théâtre, dans la loge de la préfecture; elle se gorgeait de plaisirs sans modestie, sans prudence et surtout sans tenue. La médisance, du reste, ne disait rien encore; elle n'avait pas autrement besoin d'hommages: son succès de grisette échappée lui suffisait. Elle «épatait les bourgeois,» comme elle se plaisait à dire; enfin, on eût dit une soubrette profitant de l'absence de sa maîtresse pour porter ses robes et se faire traîner dans les voitures de la maison.

La soirée improvisée pour la présentation des Gaudru était tout intime, comme l'avait dit le préfet. C'était une de ces réunions mixtes où les femmes ont pour but d'occuper le tapis; pendant qu'elles causent, les hommes se retirent dans les coins et s'entretiennent de leurs affaires du bout des lèvres pour ne point donner de gravité à des questions à peine ébauchées: politique de salon, enfin.

En entendant la voiture rouler sur le sable de la cour, le préfet était allé au-devant de ces dames. On crut devoir passer sous silence les présentations. Il amena Mme Gaudru jusqu'au milieu de la pièce où se tenait la préfète. Mme Colasson s'était levée et, avec son assurance de fille du Midi, elle tendit la main à Mme Gaudru, qui s'inclinait plus que de raison. M. Gaudru suivait; le préfet le nomma simplement. Le grainetier prit la main que lui tendait la préfète. Pendant qu'on approchait des sièges, Radegonde s'était tenue au dernier plan; elle observait. Elle avait été tout d'abord frappée de la beauté et de la distinction physique de la jeune femme, ce soir-là particulièrement jolie. Son teint mat, ses grands yeux noirs au reflet violent, ses cheveux lustrés relevés aux tempes en accroche-cœurs, sa bouche aux lèvres rouges, sa robe de gaze ouverte et courte, lui donnaient assez l'air d'une danseuse espagnole.

— Votre fille, dit-elle, madame Gaudru? Gentille,.. hé!.. Venez vous asseoir, mon enfant... Quel âge?

— Vingt ans bientôt.

— Ah! ah! il va falloir songer...

Gaudru avait aperçu Laglaine qui venait à lui. Les deux hommes échangèrent une poignée de main au milieu du salon.

— Voulez-vous me présenter à ces dames? dit le journaliste.

— Volontiers... Ma bonne amie,.. M. Sylvain Laglaine, celui qui écrit le journal du Poitou.

— *La Volonté du Poitou*, madame, et j'ajoute... pour vous servir.

Le grainetier crut devoir saluer cette réflexion d'un gros rire. Le journaliste s'inclina profondément devant Radegonde ; la jeune fille lui répondit à peine, surprise que quelqu'un daignât la remarquer dans ce milieu où elle s'efforçait de disparaître.

Outre le rédacteur de *la Volonté*, il y avait là huit ou dix habitués de la préfecture. Mme Gaudru se sentit rougir ; elle s'était décidée à venir en chapeau, et toutes les femmes étaient tête nue.

Un jeune avocat et sa femme, amie intime de la préfète, et qui l'accompagnait souvent dans ses courses à travers la ville. Un conseiller de préfecture, noble, célibataire, ambitieux et nul, qui avait renié ses ancêtres et trahi son parti pour parvenir, plus républicain que son chef, aidait souvent Laglaine dans la rédaction de son journal. Un professeur de la faculté et sa femme, figure effacée, faisant nombre. Un jeune officier de chasseurs en tenue, passant pour très épris de la préfète, lui faisant une cour assidue, non sans profit, disaient les méchantes langues. Enfin un homme jeune encore, très distingué de tournure et de manières, correctement vêtu et cravaté de blanc, se tenait debout et paraissait écouter avec attention. Un observateur eût cherché quelle pouvait bien être la femme de cet être assez particulier dans ce salon, car il était marié. En s'adressant à lui, le préfet avait dit : — Mme de Champereux s'est engagée pour vous.

Un peu en dehors du cercle de lumière projetée par une lampe à vaste abat-jour, abritée sous une corbeille remplie de plantes vertes, une femme de quarante ans environ causait familièrement avec le préfet ; elle était belle, quoiqu'un peu flétrie, une beauté faite de charme et de grâce plus que de lignes, plus séduisante enfin que réellement belle. Mme de Champereux était, comme son mari, plus habillée que ne le comportait cette réception intime.

— Où allez-vous ce soir, comtesse? lui demandait le préfet. Je n'ose me flatter que ce soit pour nous seuls que vous ayez fait de pareils frais de toilette.

— Vous êtes un ingrat, répondait la jeune femme en minaudant; cette toilette est doublement pour vous, et vous le savez bien. Si je vais ce soir chez les Couvreux, c'est encore pour essayer de vous amener le baron, comme vous m'en avez prié. Ah! c'est un rôle bien difficile que celui que vous me faites jouer : autant mettre d'accord le feu et l'eau. Les besogneux de notre monde ne peuvent vous être utiles, et les autres se retranchent derrière leurs

parchemins pour de là vous bombarder sans risques. Ce n'est point une des moindres souffrances de ma situation que de vous voir attaquer sans oser vous défendre. — Elle ponctua sa phrase par un soupir bruyant.

— Aussi vous suis-je plus dévoué que je ne saurais le dire, comtesse ; avant peu, j'espère vous en donner la preuve.

Il essayait de prendre la main de la jeune femme.

— Prenez garde,.. mon mari... Le comte, en effet, s'avançait.

— Voici l'heure, dit-il, d'aller chez les Couvreux ; monsieur le préfet, nous allons prendre congé de vous.

Le couple salua ; la comtesse serra affectueusement la main de Mme Colasson, et le préfet offrit son bras jusqu'à la voiture.

Pendant son absence, sa femme, répondant à la question de l'un des invités, faisait brièvement, avec sa verve méridionale, la biographie des époux sortans :

— Le comte de Champereux, disait-elle, plus qu'aux trois quarts ruiné dans un commerce de bêtes. La seule qui lui donne du lait, c'est encore sa femme. Espèce d'intrigante qui veut se faire entretenir par la république, et après, en demande pardon à son confesseur. Déjeune dans la roture, dîne dans la noblesse et couche sur la paille quand son mari ne l'a pas mangée. — Pendant cette tirade, Colasson rentrait.

— Voyons, ma chère, modère-toi. Ce pauvre M. de Champereux est en effet dans une situation difficile. Il a compromis son bien dans des spéculations agricoles ; néanmoins, c'est un homme de valeur, et sa femme est un trait d'union à ménager.

— Trait d'union est joli, reprit Laglaine à mi-voix ; un trait pour son mari surtout.

— Je le répète, reprit le préfet, le comte est un homme d'une grande expérience ; il l'a payée assez cher dans son affaire du cheptel. Je crois rendre service au département en le faisant nommer inspecteur d'agriculture.

— Y compris les eaux et les bois, dit la préfète, qui ne pouvait se taire.

La conversation menaçant de tourner en querelle de ménage, Colasson s'empressa de rompre les chiens ; il prit familièrement le bras de Gaudru, fit signe à Laglaine, et les trois hommes allèrent s'asseoir à la place que venait de quitter la comtesse.

— Vous avez causé de vos affaires hier ; si vous le voulez, nous allons jeter ce soir les bases de votre association. C'est bien ainsi qu'il faut dire, je pense ? Avez-vous mûrement réfléchi ? Êtes-vous décidé à vous consacrer à M. Gaudru, mon cher Laglaine ?

— Aujourd'hui, je puis vous répondre ; hier, j'en eusse été inca-

pable, comme je l'ai dit à notre honorable candidat : j'avais besoin de me former une opinion. A cette heure, je suis prêt et je lui appartiens.

Gaudru tendit la main au journaliste.

— Je n'attendais pas moins de vous, dit le préfet ; maintenant précisons. Les élections ont lieu en septembre, nous sommes en juillet, nous n'avons que le temps : deux mois, ce n'est guère ; mais les campagnes les plus courtes, à mon avis, sont les meilleures. Vous allez chercher un rédacteur pour vous remplacer, et, aussitôt en fonctions, vous entamez la lutte.

— Si M. Gaudru veut prendre la peine de passer à mon bureau demain, nous arrêterons nos conventions, et je lui soumettrai les chiffres que j'ai établis ; chez nous, rien à la légère.

— C'est entendu, reprit le grainetier ravi en se frottant les mains.

— Monsieur Laglaine, criait la préfète, arrivez vite ! Assez de politique comme ça : ici vous appartenez aux dames. Vous qui savez tout, — ça ne serait pas la peine de faire votre vilain métier si vous n'en saviez pas plus long que les autres, — qu'est-ce qu'on joue demain au théâtre ?

— Madame la préfète, ce que vous voudrez.

— Je ne vous demande pas de fadeurs. Sérieusement que joue-t-on ? Je voudrais conduire M[lle] Gaudru dans ma loge ; elle ne connaît pas le théâtre. Je vous emmènerai, si vous êtes bien sage.

— On donne *Faust*, je crois.

— Ah ! une jolie pièce, qui apprend aux jeunes filles qu'il ne faut pas trop se promener au clair de la lune avant le mariage. Ça va, mais vous m'en répondez ?

— Oui, sauf erreur ou changement.

— Alors, madame Gaudru c'est entendu pour demain ? Au fait, mademoiselle, j'oubliais de vous présenter M. Sylvain Laglaine, un homme de beaucoup d'esprit,.. dit-on,.. puisqu'il en vend.

— Ce soir, j'en donne, madame.

— Ah ! charmant !..

Laglaine, pendant ce temps, regardait Radegonde. Son examen fut sans doute favorable, car il s'assit dans le groupe tout près de la jeune fille.

— Nous venons, mademoiselle, de comploter contre vous. Le projet arrêté entre M. votre père et nous va sans doute vous condamner à un exil de quelques mois. Il est vrai que, si vous devenez chrysalide en Poitou, c'est pour vous éveiller papillon à Paris. J'ajoute, mademoiselle, qu'une des raisons qui me décident à servir M. votre père est la perspective pleine de douceur de m'abriter sous votre

toit. Pour un pauvre déshérité comme votre serviteur, c'est une source dans le désert que ces quelques mois de vie intime parmi vous.

Radegonde se retourna brusquement vers le journaliste; elle ne l'avait point encore regardé.

— Monsieur, répondit-elle, j'ai pour habitude de me soumettre aux volontés de mon père; s'il lui convient de se retirer à la campagne, je l'y suivrai avec plaisir. J'ajoute qu'en ma qualité de papillon, les chenilles ne me font pas peur.

— Comment dois-je l'entendre?

— Comme une politesse.

— Tiens! la petite a de l'esprit; de qui tient-elle?

On avait apporté le thé. Mme Gaudru l'avait en horreur; elle se brûlait horriblement, faute de savoir attendre. Mme Colasson avait prié Radegonde de l'aider; la jeune fille avec aisance et simplicité remplissait sa mission embarrassante. Laglaine était impressionné; le projet flottant jusqu'ici prenait consistance. Quand on se sépara, tout était convenu : le sort des La Chalerie était décidé et le bonheur de Sosthène bien compromis.

XIII.

Moins de huit jours après la soirée de la préfecture, la famille Gaudru s'installait au Bournais. Le grainetier ne s'était jamais occupé des affaires de son beau-père. Pour ce motif, Gaudru n'avait pas de relations dans sa commune; il fallait qu'il se fît connaître. Cette raison l'avait déterminé à établir son quartier-général au Bournais, et puis il était attiré par cette sensation délicieuse de se sentir propriétaire là même où il n'avait jamais été qu'invité mal reçu.

L'habitation principale était une sorte de ferme enclavée dans les bâtimens d'exploitation; les ouvertures donnaient au midi sur la cour et au nord sur un jardin assez vaste pour fournir les légumes et les fruits de la maison. De ce côté, la vue était assez riante; un petit ruisseau, affluent de la rivière d'Embarde, bornait le jardin à son extrémité et le séparait d'une garenne touffue. Un pont de bois peint réunissait les deux rives, une allée de vieux tilleuls, taillés en voûte, aboutissait à un berceau de verdure construit sur la rive. Le mépris de Contensin pour les choses de la nature qui ne rapportaient pas avait protégé cette partie du jardin d'un nettoyage qui lui eût coûté sa poésie. Un vieux saule désemparé

abritait la toiture chauve ; des liserons, des clématites sauvages, du houblon, des plantes grimpantes et surtout des oseraies poussant sans culture, donnaient à cette grotte de feuillage un charme mystérieux qu'aucun art n'eût atteint.

Le reste était un vulgaire jardin de curé, divisé en plates-bandes, bordées de buis, plantées d'arbres fruitiers et de légumes. La maison n'avait qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage; sa toiture en ardoises la distinguait des étables et des granges recouvertes en tuiles courbes.

La cuisine, comme dans toutes les fermes, occupait la plus grande partie du rez-de-chaussée. Contensin y vivait exclusivement. A côté, une grande pièce servait de salon, de salle à manger, de chambre et de bureau. La cheminée en pierre peinte était surmontée d'un groupe décerné en prix par le comice agricole du canton ; autour de la glace, des cadres renfermaient des médailles et des photographies d'animaux et de machines. Dans un angle, un grand lit en noyer verni, de ceux que les paysans appellent des lits à bateau; les courtines étaient en drap bleuâtre, provenant des laines de la maison foulées dans un moulin du pays.

Au milieu de la pièce, une table ronde, également en noyer, était recouverte d'une toile cirée illustrée de médaillons représentant les rois de France. Dans l'angle opposé à celui du lit, un bureau en bois noirci, avec un petit miroir au centre. Il était surmonté d'une rangée de livres brochés traitant d'agriculture et de jardinage. Une pendule sans gaine, à cadran enluminé, ouvrage de la Forêt-Noire, était accrochée au mur; les poids, tombés jusqu'à terre, indiquaient que la main du maître n'était plus là pour les remonter. Les murs étaient tendus d'un papier grisâtre à fleurs bleues. De distance en distance, accrochées sans art, des lithographies achetées aux colporteurs. La cheminée était fermée en cette saison par un devant de feu représentant Achille découvert par Ulysse à la cour du roi Lycomède.

Le mobilier était un assemblage incohérent d'anciens meubles, mélangés de produits modernes dans la proportion qu'avait nécessité l'usure. Quelques chaises de saule teintées d'ocre et paillées de jonc, étaient rangées autour des murs ; au coin de la cheminée, deux fauteuils de paille, recouverts de coussins d'andrinople rouge, étalaient de larges dossiers en forme de lyre. Dans les deux coins restant, deux buffets d'acajou plaqué ; sur les tablettes, des piles d'assiettes en porcelaine épaisse et deux soupières en faïence craquelée, dans la forme élégante de l'époque de Louis XVI. Les deux fenêtres étaient vitrées de petits carreaux dont la teinte verdâtre annonçait la vétusté. On voyait encore les patères et les tringles,

mais les rideaux, brûlés par le soleil sans doute, avaient disparu.

Le salon que nous venons de décrire était séparé de la cuisine par un large corridor servant de vestibule; un escalier de pierre en prenait la moitié; les marches étaient creusées par l'usage : il avait pour rampe une longue perche maintenue à ses deux extrémités; la main en la frottant l'avait polie comme de l'ivoire dans la partie où l'écorce avait disparu.

Deux portes pleines fermaient le vestibule sur le jardin et sur la cour; les deux impostes, garnies de fer ouvragé, donnaient à peine la lumière suffisante; aussi les portes restaient-elles presque constamment ouvertes.

Le premier étage, peu élevé, se composait d'une suite de petites chambres ouvrant sur un long corridor; quelques-unes étaient meublées comme des cellules de moines, la plupart étaient vides et n'avaient jamais servi qu'à étendre des fruits secs l'hiver ou des graines après la récolte.

Le vieux Contensin n'y montait guère; sa vie était étroitement confinée entre sa cuisine et sa chambre. Après la mort de sa femme, qui prenait encore quelque soin de la maison, il avait laissé tomber en ruines tout ce qui ne lui servait pas.

Aussi Gaudru fut-il effrayé quand il vint passer l'inspection du Bournais, avant de s'installer avec sa famille.

Pour faire de bonnes élections, lui avait dit Laglaine, il faut avoir table ouverte dans une maison large et hospitalière; chacun, en y entrant, doit trouver bon accueil et, la quittant, emporter bon souvenir. Comment remplir ce programme avec une masure délabrée, moins confortable que la dernière ferme du pays, où tout manquait, depuis les lits dans les chambres jusqu'aux objets les plus élémentaires, d'autant qu'on avait à lutter contre un adversaire solidement établi dans le canton, dont le château offrait largement tout ce qui manquait à la ferme? On devait conserver le cachet démocratique; c'était une note particulière, mais il fallait se montrer généreux sans faste, et offrir une plantureuse hospitalité sans vouloir lutter d'élégance.

Gaudru se mit à la hauteur de la situation; il ouvrit sa caisse, et Mme Gaudru y puisa largement. Radegonde, sans enthousiasme, aidait sa mère, et Laglaine prodiguait ses conseils, pour se donner le plaisir de monter une maison sans bourse délier. Il caressait son projet avec délices; la présence de Radegonde lui adoucissait singulièrement la lourdeur de son patron. Il s'installait en homme qui, une fois dans la place, ne sera pas facile à déloger. Il s'embarquait à l'aventure, ne sachant pas au juste où le navire le porterait, mais

convaincu d'avance qu'il le déposerait sur une rive meilleure. Il se promettait pour cela de le diriger de son mieux. Il jouait du reste son rôle en conscience; il croyait sincèrement à son utilité. Certaines phrases lui avaient monté à la tête.

— L'influence aujourd'hui, disait-il, est aux industriels, aux gens pratiques; ceux-là seuls sont capables de conduire les affaires publiques qui ont bien mené les leurs. La véritable noblesse de nos jours est la noblesse industrielle, celle qui produit : — il citait l'Angleterre et ses lords négocians, — 1789 n'avait fait qu'ébranler les vieilles maisons. C'est à nous, disait-il, de les coucher par terre.

Laglaine lui infusait doucement une série de maximes faciles à retenir pour qu'il les débitât au courant de leurs tournées électorales; il ne les placerait pas toujours à propos, mais quand son homme serait saturé de politique ronflante, il se proposait d'en jouer comme d'un orgue dont il suffit de pousser le bouton.

Il était doué d'une faculté précieuse pour ce rôle; il avait une mémoire de perroquet. Il écoutait avec importance, attendait le moment de parler, et répétait fidèlement comme étant de lui la phrase qu'il venait d'entendre.

Le journaliste avait le plus grand intérêt à faire réussir son candidat; en cela Gaudru avait raison de lui accorder sa confiance : quelques années de journalisme en province lui avaient donné la pratique des menées électorales. Le temps passé en Poitou, grâce aux informations de la préfecture, lui avait fait acquérir la connaissance des gens. Il possédait un personnel en double; il aurait pu, dans chaque commune, trouver des agens distincts pour l'une ou l'autre cause.

Sous cette apparence politique et sans en négliger les profits, Gaudru n'oubliait pas son but principal : prendre la place du voisin de La Chalerie, et surtout l'humilier, l'abaisser, et lui faire payer cher l'humiliation qu'il avait subie.

Il avait revu Changobert sans lui rien confier; il avait su par lui que la nouvelle somme était destinée en partie à soutenir la candidature. Ce n'était point, avait-il ajouté, un emprunt personnel, la somme était moralement garantie par son comité, dans le cas d'un échec invraisemblable; l'argent serait remboursé par le parti, autrement l'indemnité annuelle pendant la session suffirait à l'amortir.

Gaudru trouvait plaisant de prêter des verges pour se frapper lui-même; il saurait bien en faire des bâtons pour abattre son ennemi. Il savait ce que valent ces comités besogneux : l'argent dépensé, ils s'évanouissent, il reste des hypothèques et celui qui les a contractées; sur ce terrain, le grainetier n'avait besoin de

l'aide de personne. Une fois sa mine creusée dans la fortune de son ennemi, il saurait la faire éclater à temps.

L'installation au Bournais fut une révélation pour le pays : on avait vu le grainetier, après la mort de son beau-père, dans des dispositions si conciliantes que cette candidature opposée fut une véritable surprise. Notre homme, jusqu'ici, n'avait point manifesté d'opinions précises; mais quand il eût levé son drapeau, tout le parti l'acclama et se porta vers lui, les uns par conviction, les autres par intérêt, quelques-uns par vengeance, et beaucoup en haine inconsciente de la noblesse.

Laglaine avait soigneusement dressé la liste de ceux qui pouvaient leur servir; sans perdre de temps, l'installation matérielle assurée, nos deux hommes prirent la campagne : chaque matin, ils se mettaient en route et visitaient un certain nombre de communes; dans chacune d'elles, une réunion les attendait. Laglaine préparait son candidat durant la route; il lui serinait son rôle; après quoi, dans le premier cabaret du village, le bonhomme débitait quelques phrases creuses, Laglaine les complétait par un de ces discours familiers, bon enfant, débité en langage du peuple, mêlé de mots crus, au gros sel, de confidences, de promesses et de calomnies sur l'adversaire, dites à l'oreille, un doigt sur la bouche, le tout entrecoupé de rasades, de petits verres, de poignées de main, de hâbleries et de beuveries sans fin. C'était ainsi tous les jours; le caractère méridional de Laglaine se prêtait merveilleusement à cet emploi. Il avait du loustic d'atelier et du commis-voyageur, un esprit fin sous une forme grossière, une verve intarissable et un estomac qui évaporait à mesure les fumées du liquide absorbé; c'était une machine à boire : il enfournait sans qu'on s'en aperçût : son cerveau semblait protégé par une enveloppe imperméable, l'ivresse ne l'atteignait jamais. Par là il imposait le respect. De plus, il avait l'aspect peuple; comme ces chasseurs qui se couvrent de peaux pour approcher plus sûrement les bêtes, il se déguisait dans la mesure nécessaire. Son costume était sans forme précise : il ne portait pas la blouse, mais personne n'aurait su dire de quoi il était vêtu. C'était enfin un véritable acteur. Il ajoutait à sa puissance un appoint formidable dont Gaudru faisait tous les frais : il avait toujours la main ouverte, il distribuait sans compter et promettait plus encore; ni l'un ni l'autre ne lui étaient à charge.

Le soir, en rentrant au Bournais, quand ils y rentraient, pendant que Gaudru s'abattait de fatigue comme un cheval qui atteint péniblement son écurie, Laglaine faisait sa correspondance et rédigeait ses articles. Il avait organisé un service de voitures qui lui permettait d'utiliser son activité prodigieuse. Il allait presque chaque nuit

à Poitiers; pour cela, il mangeait et dormait en roulant. Gaudru, lui, se contentait de souffler.

Dès le lendemain de son arrivée au Bournais, il s'était mis en quête d'un homme adroit et mauvais coucheur dont il pût faire un garde particulier; il fit en outre assermenter trois garçons de ferme; il les mit sous les ordres de Noirot, avec recommandation de veiller sans cesse et de déclarer procès-verbal à bêtes et gens du voisin sous le moindre prétexte. Le garde de la commune était un ancien serviteur dévoué au château; on le mit à la retraite pour le remplacer par un garçon sortant de l'armée, à qui on promit un bureau de tabac. En vue de la chasse prochaine, Gaudru avait fait semer dans toutes les pièces avoisinant les bois de La Chalerie des carrés de maïs et de blé noir; il se proposait d'y faire massacrer sans pitié les faisans qui viendraient au gagnage. En attendant, malgré le treillage, grâce à quelques ouvertures habilement ménagées par Noirot, les lapins faisaient de grands dégâts. Gaudru fit un procès en indemnités. Un champ de pommes de terre avait été retourné par des sangliers et des cerfs, Laglaine obtint de la préfecture un arrêté par lequel les grands animaux étaient considérés comme nuisibles; on condamna le baron à détruire et, pour aller plus vite, on ordonna des battues administratives. Il joignit à son arsenal tous les procédés connus et inconnus: chanterelles, agrenages, collets, procès pour poursuites, arrêts de chiens, etc.. Le champ était assez vaste: il comptait le cultiver et en tirer bonne récolte.

M. de La Chalerie, de son côté, ne restait point inactif; il avait rassemblé avec soin les débris de son bataillon, un peu mis en déroute par les attaques violentes de son ennemi imprévu. Le journal ultramontain et légitimiste du Poitou le soutenait avec une énergie égale à celle que déployait *la Volonté*.

Le Lys était le journal de la noblesse de l'Ouest; dirigé par un prêtre qui ne manquait pas de talent, sa rédaction se recrutait parmi des gentilshommes, heureux d'essayer leur plume dans ce tournoi littéraire et d'écouler leur prose sous des pseudonymes transparens.

Le journal attaquait, dans ses chroniques violentes, les menées de la préfecture; il dévoilait brutalement les origines du préfet, sa façon de vivre, ses manières, et mettait à découvert l'existence des gros bonnets du parti libéral. On disait que la préfète, connue pour être de *bonne maison*, avait une influence prépondérante sur l'élégance des femmes de la ville; elle était *fidèle à la mode:* on la consultait volontiers. On citait ses mots comme ceux de la maréchale Lefèvre. La personne du préfet n'était point épargnée. Il con-

naissait bien l'administration ; il avait été *à bonne école*. Chez lui, on savait tailler en plein drap. Quand il faisait une faute, on *savait la raccommoder*. Avec lui point de violence, *nulle déchirure qu'il ne sût recoudre*. Ce n'était pas bien méchant, mais les rédacteurs du *Lys* se plaisaient dans ces jeux d'esprit : les soirées de la ville et les réunions de châteaux se vengeaient à bon compte.

Laglaine était pris à partie plus violemment. Son adversaire avait publié un portrait à la plume assez juste, malgré des exagérations confinant à la charge. On l'appelait homme *de marbre*, faisant allusion au métier de son père. On dévoilait adroitement les turpitudes de ses débuts à l'école et ses orgies récentes ; on citait des actes de chantage sous forme de fables grecques ; on racontait l'histoire d'un ménage à trois, sorte d'association dont les profits étaient communs. Il n'était pas difficile de deviner qu'il s'agissait du préfet, de sa femme et du journaliste.

Tout ceci était prévu et rangé dans le casier profits et pertes, comme faisant partie des charges de la situation.

Gaudru fut attaqué avec non moins d'acharnement; pour lui, on ne conservait aucune pitié.

De quel droit ce nouveau-venu, riche, heureux, même considéré, venait-il s'enrôler sous les drapeaux de l'armée du désordre, et, par pure ambition, jeter le désarroi dans un arrondissement depuis longtemps acquis au parti bien pensant? C'était vraiment trop fort cette attaque de libéralisme subite, remontant à peine à quelques jours ! Il n'avait jusqu'ici manifesté aucun symptôme; on parlait de ses antécédens : il avait fait sa fortune par la fraude, disait-on. Pour peu qu'il fît un honnête usage du bien mal acquis, on était prêt à l'absoudre ; mais pour servir cette cause infâme, haro sur le grainetier ! On cherchait les raisons dans un article assez habilement fait; on attribuait à une grande déception le revirement du bonhomme. Il avait une fille charmante, disait-on; il l'avait offerte en échange d'un titre à redorer. Personne ne s'était senti le courage de se salir les doigts en donnant la main au père ; pour se venger, il s'était jeté violemment dans le parti radical. On donnait à entendre que du dévoûment de Laglaine, Chimène serait le prix. On demandait, sous forme d'annonce, un homme énergique pour repêcher ce candidat fourvoyé.

La Volonté ne daignait pas relever ces mesquines injures, ou feignait de ne pas comprendre : le parti réservait sa poudre pour des combats plus sérieux. Les maires avaient été officieusement prévenus, les juges de paix muselés, les curés avertis et les gardes champêtres embrigadés. Ces manœuvres suffisaient à beaucoup gêner le parti légitimiste, qui se disait simplement « conservateur. »

Au cours de leurs tournées, les deux armées ennemies se rencontraient parfois dans la même commune. Il ne faut jamais exposer le paysan à se prononcer. Laglaine le savait par expérience. L'habitant des campagnes promet inévitablement sa voix à tous les candidats; aussi se trouve-t-il fort embarrassé quand deux champions sont en présence. Quelques-uns seulement affichent leurs sympathies; les maires indécis, pour ne pas se compromettre, se contentent de manger aux deux râteliers.

Les cabarets seuls affirment hautement leur opinion; les professions de foi collées à la porte servent de drapeaux : quelques maisons aussi affichent ouvertement l'un ou l'autre placard, mais beaucoup les lacèrent. Pendant cette période, les villages de France rappellent assez l'Italie du moyen âge, les Capulet, les Montaigu.

Au milieu de cette agitation croissante, la date des élections se rapprochait rapidement. Chacun multipliait ses efforts; ceux qui, au début, s'étaient réservés, à la dernière heure, grisés par la lutte, se jetaient à corps perdu dans la mêlée: il est difficile de rester spectateur sur un champ de bataille; l'odeur de la poudre excite les moins courageux; on oublie les coups reçus pour sentir seulement le plaisir de les rendre. La bataille terminée, le fusil refroidi, on est tout surpris de l'effort dépensé en le comparant au but atteint.

Pendant la dernière semaine, Gaudru et Laglaine avaient concentré leurs forces à Poitiers. Laglaine était indispensable à son journal; il fallait porter les derniers coups, et Gaudru était plus à même de répondre à ses électeurs.

Gaudru avait transformé ses magasins à fourrages en salle de conseil. La terre durcie du sol avait été soigneusement balayée; une grande table montée sur des tréteaux, entourée de bancs de collège, occupait le milieu. Partout des chaises grossières; sur le mur, des affiches, des proclamations, des cartes de l'arrondissement; dans un angle, un buste de la république en plâtre posé sur une draperie rouge; sur la table, des bulletins, des professions de foi, du papier et des plumes, surtout des boîtes de cigares et des pots à tabac ; dans un coin, une table chargée de bouteilles de bière et de verres. Un garçon de café du voisinage les remplaçait à mesure.

La porte de la cour donnant sur la rue des Jésuites restait ouverte; la salle ne désemplissait pas : il arrivait des gens de tous les coins de l'arrondissement. Ils entraient là comme à l'auberge, buvaient un verre de bière, allumaient un cigare, regardaient le candidat, crachaient sur le sol et s'en allaient.

Gaudru se tenait au milieu de la table une partie du jour, à moi-

tié endormi, ne disant rien, écœuré par la fumée. Il était là parmi ces gens dont la plupart lui étaient inconnus. Les hommes le regardaient avec une curiosité indiscrète; il conservait une attitude de dieu indien. Alors il avait parfois le regret de s'être attelé à cette maudite galère; il eût préféré le rôle de soldat à celui de chef ; mais il fallait marcher. Laglaine arrivait vers quatre heures pour faire son courrier et prononcer sa harangue, les poches bourrées de papiers, un cigare à la bouche, rouge et suant comme un ouvrier ; il revenait du journal, de la préfecture, des faubourgs, de l'imprimerie; il avait écrit son article du lendemain, corrigé les épreuves de celui du jour.

La salle prenait à son arrivée l'aspect d'un café-concert, quand le chanteur en vedette paraît sur l'estrade : on se serrait autour de la table ; les apartés cessaient; on déposait les verres vidés rapidement; ceux qui n'étaient point au fait s'informaient auprès des habitués ; un demi-silence atténuait le bruit général. Gaudru luimême s'agitait; il commençait son rôle actif dans la personne de son secrétaire.

Laglaine n'était point autrement fier de l'attention qu'on lui prêtait; il conservait sa tournure débraillée et impertinente ; il interpellait familièrement ses « connaissances,» serrait les mains, demandait des nouvelles, parlait à tous en général, et, peu à peu, la conversation intime tournait à la conférence. Il parlait de l'état des esprits, des progrès de la cause, des nouveaux-venus; il encourageait les hésitans, affirmait le succès, en montrait à l'avance les avantages.

« Citoyens, terminait-il, la république est fondée pour la troisième fois en France ; aujourd'hui ne laissons pas dérober un bien qui nous a coûté si cher. La coalition qui étouffe la liberté veille sans relâche, elle se montre aujourd'hui plus acharnée que jamais; mais l'avenir est au travailleur, à l'homme d'action, au soldat de la liberté, au peuple enfin, qui n'est rien dans le partage et qui est tout dans la production.

« N'oublions pas que la noblesse, la religion, les privilèges enfin sont comme les cancers opérés avec douleur et dont un germe oublié ramène le mal et ses nouveaux dangers. Arrachons jusqu'à la dernière racine, sous peine de perdre à jamais la santé ; j'entends la justice et la liberté. » Puis, passant du général au particulier, il arrivait à Gaudru, qu'il citait comme un exemple d'intelligence, de travail et de probité. Il finissait par un parallèle entre lui et son adversaire, qu'il chargeait comme le bouc des anciens de toutes les calamités présentes et futures. Il allait ainsi, se grisant de ses pa-

roles, parfois durant une heure. Pendant ce temps, Gaudru semblait boire à petites gorgées une boisson délicieuse. La conférence finissait, comme elle avait débuté, par une conversation générale et bruyante; les questions à l'orateur se multipliaient et se croisaient avec ses réponses, qui étaient rarement entendues.

XIV.

Sosthène, depuis le départ des Gaudru, n'avait pas eu de nouvelles de Radegonde; il la croyait à jamais perdue pour lui. Parfois il entrait comme tout le monde dans la salle des réunions; il se dissimulait dans la foule, dans l'espoir d'entendre parler de sa promise. Il sut ainsi que les deux femmes étaient restées au Bournais, attendant l'issue de l'aventure. Il ignorait le serment que Radegonde avait fait à sa mère.

Un matin, après s'être assuré que Gaudru était à son poste, il partit à pied; il n'y pouvait tenir : il voulait la voir. Peu au courant de la route, il erra longtemps dans la campagne avant d'arriver à la ferme. Pour abréger son chemin, il s'était engagé dans les terres et avait bientôt perdu toute direction.

Les murs d'un grand parc lui cachaient l'horizon; c'était celui de la Cybilière : il eût été sans doute mal venu à y demander son chemin. Après avoir contourné l'enceinte, il se trouva au bord d'un ruisseau sans pont; il en suivit le cours pour chercher un passage. La journée était chaude, le soleil haut; il marchait, rasant la berge, pour se maintenir à l'ombre des saules, dont les basses branches lui accrochaient la tête.

En se baissant pour traverser une feuillée, il se trouva tout à coup en face d'un individu qui suivait le cours d'eau en sens contraire. Il tenait sur l'épaule un sac de toile humide et grouillant, et à la main une longue ligne terminée par un chiffon rouge.

— Mon brave homme, lui dit Sosthène, je cherche un passage pour gagner l'autre rive; je vais au Bournais, j'ai quitté la route pour abréger, et je me suis perdu.

— Tout de même, répondit le pêcheur, mais pas tant que ça; vous voyez bien c'te garenne, là, devant vous, à gauche; la maison est au mitan du bouquet de bois. Vous n'en avez pas pour un quart d'heure, la rivière passée.

Après avoir traversé le pont, Sosthène s'était engagé dans une petite route poussiéreuse, creusée comme un sillon entre deux haies d'épines aux fruits rouges. Il marchait au hasard, heureux de se rapprocher de celle qu'il aimait; il lui suffisait d'être plus près

d'elle pour se sentir ici plus léger qu'ailleurs. Son compagnon ne l'avait pas trompé : en moins de dix minutes, il avait atteint la garenne, dont les hauts peupliers faisaient un point vert dans la plaine dorée. Le bois était entouré d'un fossé plein d'eau, couvert en partie d'osiers, de liserons blancs et d'herbes aux fleurs odorantes. A défaut de passage, il se résigna à le franchir.

Au centre de la garenne, un chemin fraîchement fauché conduisait à l'habitation par le jardin. Tant qu'il fut à l'abri, le jeune homme s'avança sans hésiter; mais, sur la lisière du bois, il trembla à la pensée de se montrer à découvert. Il allait se retirer, quand un chien qu'il connaissait pour l'avoir constamment vu aux pieds de sa maîtresse, rue du Parvis, vint jusqu'à lui en aboyant. Radegonde, avertie, parut sous l'ombre des tilleuls; elle mit la main sur ses yeux et aperçut Sosthène se dérobant. La jeune fille courut vers lui :

— Pourquoi fuyez-vous ? cria-t-elle.

Sosthène s'arrêta.

— J'espérais n'être pas vu; je fuyais devant votre chien pour n'être point trahi. Pardonnez-moi, une espèce de folie s'est emparée de moi; je ne pouvais pas y tenir, j'avais besoin de me rapprocher de vous. Votre père est occupé là-bas, je m'en suis assuré avant de me mettre en route; j'aurais mieux fait de m'épargner le chagrin de vous voir, ça me fait plus mal que je n'aurais cru. Je m'en vais, adieu; je ne recommencerai pas.

Radegonde regarda du côté de la maison : les volets étaient fermés, personne ne paraissait aux fenêtres; le jardin, brûlé par le soleil de midi, était désert; elle tendit sa main à Sosthène avec un geste franc qui disait plus qu'aucune expression.

— Vous n'avez pas entendu parler de moi depuis longtemps; je n'avais rien à ajouter à mes dernières paroles, dit-elle. Je ne suis pas de celles qui changent. Pour avoir la paix, j'ai juré de ne plus vous voir; j'ai tenu mon serment : j'ai horreur de mentir et de tromper. Si je sais garder la foi jurée pour les choses qui me coûtent, jugez combien je dois la respecter pour celles qui sont d'accord avec mon plus cher désir. Je n'ai pas cherché cette occasion; si j'avais prévu votre projet, je vous en aurais détourné. Mais, puisque vous êtes ici, je veux bien vous dire que je vous aime toujours; que la solitude n'a fait qu'augmenter mon affection pour vous. Je déplore les folies auxquelles j'assiste, je ne saurais être heureuse de ce qui enivre les miens. La lutte me laisse indifférente, et le succès m'attristera; je ne suis pas glorieuse, je le regrette en voyant les satisfactions faciles que donne l'amour-propre. J'ai, moi, un autre amour qui me rend heureuse.

— Si vous saviez, Radegonde, comme vous me faites du bien! Sans avoir perdu toute confiance, je comparais ce que je puis vous offrir à tout ce que vous avez le droit d'espérer. Ma raison me disait de me guérir de vous pendant votre absence. Merci, maintenant j'emporte du courage : on dit pourtant que vous épousez le secrétaire de votre père, qu'il s'emploie pour lui dans cette espérance; il a de l'esprit et de l'instruction, celui-là, et je suis un peu effrayé.

— Mon pauvre ami, vous ne l'avez pas vu; alors même que je vous aimerais moins, je ne saurais jamais, eût-il un royaume, être la femme d'un être pareil. Je le connais trop, il ne peut être dangereux pour moi; il n'a pas encore trouvé l'occasion de se déclarer, mais je vous garantis qu'en peu de mots, je lui ôterai tout espoir.

— Pourtant, si votre père réussit, vous partirez : c'est la séparation pour longtemps, pour toujours.

— Séparation peut-être, mais momentanée seulement; ne me perdez pas de vue. Soyez fidèle et attentif; sur un signe, accourez. Maintenant, partez, et n'essayez plus de me revoir; vous emportez assez de confiance, j'espère, pour dormir en paix jusqu'à l'heure décisive. J'ai juré, ne me rendez pas la tâche plus difficile. Ma mère peut venir au jardin, partez, je vous en prie.

Radegonde tendit son front, devenu rosé par l'émotion, au fiancé de son cœur; il y mit un long baiser et s'éloigna, la tête tournée vers elle, jusqu'à la lisière du petit bois.

Le fossé franchi, Sosthène reprit le chemin qu'il avait parcouru déjà. Autant il était venu avec hésitation, autant il marchait vite et d'un pas assuré au retour : c'est qu'il allait maintenant le cœur léger, l'âme satisfaite; il se sentait fort contre les doutes qui l'envahissaient malgré lui. La peau tiède de la jeune fille laissait à ses lèvres une sensation délicieuse; il lisait la franchise dans ses yeux limpides, il emportait l'assurance communicative qu'elle lui avait donnée; il saurait maintenant marcher seul, sans crainte. Pouvait-il douter de ses paroles?

XV.

A l'exemple de son adversaire, le baron de La Chalerie s'était installé à la ville avec ses plus chauds partisans. Le vieux duc de Quercy-Sergenton avait mis à la disposition du comité conservateur le rez-de-chaussée de son hôtel, situé rue des Grandes-Écoles, à petite distance de la rue du Parvis-Saint-Hilaire.

Le duc possédait une des grosses fortunes territoriales de France; il avait quitté la vie politique pour vivre à Poitiers; il exerçait une grande influence sur l'aristocratie du pays. Fort âgé, ayant perdu l'activité physique, son énergie morale semblait en avoir bénéficié : c'était un des plus ardens à la lutte.

L'hôtel avait été construit par une des illustrations départementales de l'empire. Le rez-de-chaussée, disposé en appartemens de réception, n'était jamais habité. La duchesse se tenait cloîtrée dans son appartement du premier étage; elle le quittait une fois par jour, quand il faisait beau, pour faire sa promenade, invariablement la même. Les jours de soleil l'hiver et les soirées fraîches l'été, on pouvait voir sur la route de Paris, entre les rochers et le Clain, une vieille berline à cou de cygne et à soupente, doublée de satin bouton d'or, traînée par deux énormes chevaux du Mecklembourg; ils avaient tellement l'habitude d'aller au pas qu'un bras plus jeune que celui du vieux cocher n'aurait pu les mettre au trot. Un valet de pied, debout derrière la voiture, descendait aux côtes et marchait à la portière; la vieille duchesse montrait sa tête blanche encapuchonnée et ne dédaignait pas de causer avec son serviteur.

Très charitable, la duchesse avait le monopole de toutes les bonnes œuvres de la ville; de son côté, le duc présidait toutes les réunions politiques. Par ce fait, les salons de l'hôtel servaient toute l'année, successivement, à des réunions politiques et à des ventes de charité. Ils se laissaient mutuellement une entière liberté dans leur domaine respectif; pendant la période d'élections, la duchesse licenciait son personnel, et le duc le sien quand les ventes ou les réunions charitables commençaient.

Le lendemain de son entrevue avec Radegonde, le soir, vers cinq heures, Sosthène se rendit rue des Grandes-Écoles; là, comme chez le grainetier, les séances étaient publiques : il entra comme dans un bazar.

Sous le dôme du vaste salon, la grande table était installée; autour se tenaient les électeurs pour écrire, parler ou bien entendre. Ici, le niveau était sensiblement plus élevé, mais l'assistance était moins nombreuse. Ni cigares, ni boissons; le tabac était rigoureusement interdit. Peu de blouses, beaucoup d'habits râpés : on aurait dit une réunion de vieux professeurs, mélangés de fermiers riches. Pourtant, dans l'assemblée, quelques hommes élégans tranchaient sur l'ensemble.

Le baron de La Chalerie, à partir d'une certaine heure de la journée, se tenait également à la disposition de ses électeurs.

Sosthène se faufila, non sans crainte; en raison de son origine

peut-être, il avait une certaine appréhension mêlée de respect pour la classe aristocratique.

La réunion à cette heure battait son plein; on discutait à haute voix une mesure à prendre. Le jeune homme se dissimula dans l'embrasure d'une fenêtre, cherchant des yeux quelqu'un de connaissance qui pût le renseigner et répondre un peu de lui.

Dans la pénombre, tournant le dos au jour, il aperçut un de ses voisins pérorant au milieu d'un groupe.

Le père Alix était un dévoyé; il enveloppait ses opinions dans une forme tellement encombrée de figures que personne n'aurait su dire à quel parti il accordait sa préférence. Sa verve le faisait écouter comme un bateleur qui débite son boniment. Chaque camp se flattait de le compter parmi les siens; aucun n'avait la preuve qu'il lui fût attaché. Au fond, c'était un philosophe; il se contentait de peu, mais il tenait à son bien comme à ses idées.

— Tiens! te voilà, petit? dit-il. Que diable viens-tu faire ici? On lâche donc ses voisins? J'avais pensé, au contraire, que tu servais sous les ordres d'un lieutenant qui n'a pas les yeux dans sa poche. Hein! petit; qu'est-ce que cela veut dire? Conte-moi ton histoire.

— Je n'ai rien à vous conter, père Alix; je viens ici comme je vais chez le voisin, en simple curieux. Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse? Pourvu que j'écoule mes marchandises, il ne m'importe guère qu'elles soient achetées par des républicains ou des légitimistes.

— Tu ne dis pas tout à fait ce que tu penses. Je ne suis pas ici pour te confesser, mais si on me demandait pour qui tu votes, je pourrais le dire, je crois, sans me tromper. Vois-tu, mon garçon, ceux qui ont intérêt à connaître une chose sont les derniers à la voir; les indifférens, les curieux, les voisins la découvrent toujours. Gaudru ne s'aperçoit pas que tu en contes à sa fille, et moi que ça ne regarde pas, je vous ai pincés plus d'une fois. Cette espèce de bourgeois parvenu n'a pas le bon sens de t'accorder Radegonde; il te l'a peut-être déjà refusée. S'il est nommé, elle est perdue pour toi. Sans être sorcier, on devine aisément que tu dois être contre l'élection de Gaudru.

— Vous avez peut-être raison; moi, je ne dis rien. Mais, dans ce cas, oseriez-vous me blâmer?

— Non, moi je ne blâme jamais ceux qui ont une idée.

— Eh bien! père Alix, que feriez-vous à ma place?

— Tu m'en demandes beaucoup.

Vois-tu, mon garçon, la vérité n'est ni là-bas, ni ici. Pendant que le parti d'à côté se sert de faux républicains comme Gaudru,

radicaux pour n'avoir pu être autre chose, faisant de la politique en haine de ceux qu'ils ne peuvent égaler, tu rencontres ici des gens à idées étroites, ne voyant rien de ce qu'il faudrait regarder. Les uns font verser la charrette pour vouloir la mener trop vite; les autres l'empêchent de rouler. Quel est le meilleur des deux?

Non, ceux qui mangent la cuisine du meilleur appétit ne sont pas toujours ceux qui la font le mieux. Pour bien mener les affaires des autres, il faut commencer par bien gouverner les siennes. Je veux une aristocratie, je veux toutes les aristocraties, c'est-à-dire le choix des plus dignes, surtout pas de bavards! Quand on veut faire un mur, on appelle un maçon et non pas un notaire; si on a une jambe cassée, on ne s'adresse pas au curé. Tout est là, vois-tu; les meilleurs sont les meilleurs, et les bavards, dans tous les partis, ne seront jamais que des bavards et des impuissans.

Maintenant, viens, j'ai soif et chaud.

On pourrait croire que le père Alix, en prononçant ce discours, avait voulu catéchiser Sosthène et le pousser dans un sens ou dans l'autre. Le bonhomme ne visait pas si haut; il avait parlé avant tout pour se satisfaire lui-même. Son interlocuteur était un prétexte vivant. Il s'adressait à quelqu'un pour n'avoir pas l'air d'un fou parlant seul; et, en fait, il pérorait pour lui. Sosthène n'était point suffisamment préparé à cette philosophie pratique; il n'y comprit rien: il était trop préoccupé de ses petites affaires pour élever aussi haut ses vues.

Les derniers jours avant l'élection donnaient à tous une sorte d'agitation fébrile. Plus de repos; les uns employaient leur temps à courir les communes, les autres à réchauffer le zèle dans les réunions.

Les journaux du matin répandaient dans le pays les injures les plus basses. Le travail était suspendu presque partout; dans le moindre hameau, les cabarets étaient pleins, et ceux qui travaillaient encore n'avaient point dû trouver à servir l'un ou l'autre candidat.

La dernière semaine s'acheva sous le coup de cette fièvre terrible. Le dimanche matin, *la Volonté* parut imprimée sur papier rose vif; on l'avait tirée à soixante mille exemplaires. Le journal était distribué gratuitement dans le moindre village.

Laglaine l'avait fait coller partout : on le voyait dans les mains des enfans, des vieillards, des lettrés, des ignorans; s'il avait osé, il en eût fait paver la route. On en avait semé à terre; des boîtes remplies étaient déposées au coin des bornes; sur la route, les

arbres étaient ornés de petits drapeaux tricolores; sur l'étoffe, le nom de Gaudru flottait au gré des vents.

Laglaine avait amassé dans son dernier numéro tout ce que sa haine, son ambition, son esprit et son expérience lui avaient dicté. Ce dernier coup devait porter sans parade, le journal paraissant quand il était trop tard pour y répondre. C'était la manœuvre de la dernière heure.

Le Lys avait dépensé sa verve durant la campagne; il n'aurait su être plus violent au dernier jour qu'il ne l'avait été au début. Les injures étaient oubliées; le dernier mot appartenait à *la Volonté*. De part et d'autre, des agens dévoués parcouraient les communes pour surveiller le scrutin.

Dès six heures du soir, dans la salle ordinaire des séances, les deux candidats, entourés de leurs fidèles, attendaient anxieusement les premières nouvelles.

Le préfet était chez Gaudru. Mme Gaudru elle-même avait quitté Le Bournais pour être plus à portée; elle était dans une agitation extrême. Radegonde l'exaspérait par son calme.

A sept heures, le résultat de la ville arriva : Gaudru l'emportait de quarante voix; c'était de bon augure. Successivement, jusqu'à minuit, suivant les distances, les gendarmes des cantons apportaient le vote de leurs communes. Le vote de Saint-Cernin arriva vers dix heures. Le baron faisait beaucoup de bien; naturellement son pays lui était hostile. Le grainetier, presque inconnu jusqu'ici, l'emportait de quatre-vingts voix. A minuit, il manquait seulement un village éloigné, dont le chiffre ne pouvait modifier le résultat. Gaudru était nommé, et pendant que les lampes s'éteignaient tristement dans l'hôtel du duc de Quercy-Sergenton, des bandes avinées, acclamant la Commune et chantant la *Marseillaise*, parcouraient la ville.

Gaudru était ivre de fatigue et de surprise; depuis qu'il était entré dans la fournaise, il n'avait pas pris le temps de respirer. Il était devenu candidat, puis député sans avoir pu réfléchir. Il se demandait encore si tout ce bruit était pour son compte.

Au milieu du brouhaha des entrées et des sorties, impossible de se reconnaître. Tout le monde voulait se montrer; on montait les uns sur les autres pour arriver à serrer la main du nouveau député. Chacun se vantait d'être pour quelque chose dans son élection; tous voulaient prendre date en vue de la curée. Plus d'un sortait tout chaud de la réunion légitimiste pour venir féliciter Gaudru.

Laglaine, monté sur une chaise, haranguait le peuple. Son maître se contentait de serrer au hasard les mains qui lui étaient tendues. La nuit, commencée dans les transes, s'acheva dans l'orgie : un limo-

nadier des environs transporta ses marchandises dans la grange du nouvel élu, et jusqu'au jour on fêta son succès.

Au matin, Laglaine quitta la fête pour aller surveiller le journal. Le lendemain, dès la première heure, il publia le résultat, accompagné de réflexions outrageantes qu'un ennemi généreux se fût épargnées.

Le Lys inscrivait simplement le chiffre des voix obtenues par les deux candidats. Dans une note simple et attristée, il constatait que le peuple n'était pas encore mûr pour la vérité; il émettait le vœu qu'on ne lui fît pas payer trop cher les leçons qui devaient l'éclairer.

Mme Gaudru n'était pas moins fière que son mari; on pouvait craindre qu'elle en fît une maladie. La transition brusque d'une vie obscure à la première position politique du département lui donnait une idée si haute de son maître et d'elle-même, qu'elle avait peine à digérer tant de bonheur. Elle énumérait les avantages; sa pensée ne pouvait les embrasser : Paris, la chambre, la présidence, les réceptions, les caresses des uns, l'humiliation des autres, la puissance enfin, lui apparaissaient comme un conte de fée. Radegonde, au milieu de cet enthousiasme général, seule voyait juste. Elle connaissait son père; malgré son respect, elle le jugeait à sa valeur. Tout ceci était la ruine de ses espérances; aussi la joie de son entourage se changeait en tristesse pour elle.

Gaudru ne savait comment se reconnaître; il était comme un soldat fait tout à coup capitaine au lendemain d'une bataille. Il ressentait une fatigue physique insurmontable; il aurait voulu rester tranquille, silencieux, et qu'on vînt l'adorer comme une idole; mais le désir d'être acclamé l'emporta. Il sortit le lendemain pour se rendre à la préfecture; il fallait remercier le préfet. Sa femme elle-même alla faire sa visite à la préfète : son rôle politique commençait. Gaudru ressemblait à un enfant vêtu d'un habit neuf; il avait une attitude un peu hautaine, mais tempérée par une douce familiarité. Elle, ne prenait pas tant de précautions : traversant la rue comme une reine qui daigne aller à pied, elle répondait avec une raideur tout à fait comique aux saluts et aux félicitations qu'on lui distribuait au passage.

L'entrevue entre le préfet et le nouvel élu fut ce qu'elle devait être. Gaudru exprima sa reconnaissance, et le préfet offrit ses félicitations, en laissant entendre qu'il se réservait de juger l'homme à l'œuvre : s'il avait inventé le pantin, c'était assurément pour en tenir les fils.

Mme Colasson fut moins politique avec Mme Gaudru; elle l'embrassa avec effusion, sans réserve : — Quelle joie! quel succès!

Comme la campagne avait été bien menée! Je vous disais bien, il fallait avoir confiance; c'est que, ajoutait-elle, M. Laglaine est un rude champion. Avec quel talent son journal était rédigé, et quelle éloquence! la persuasion sortait de sa bouche. Quand il aime les gens, rien ne lui coûte pour assurer leur triomphe; il se mettrait dans le feu pour ceux qu'il apprécie. Il ne tarit pas d'éloges sur M. Gaudru, sur Mme et Mlle Gaudru, dont il apprécie les charmes, ajoutait-elle.

Écoutez, chère madame, si vous n'êtes pas ingrate, vous accorderez à notre ami une récompense... dont il est assurément digne. M. Gaudru a plus que jamais besoin de s'attacher un homme rompu aux affaires politiques; à sa place, je n'hésiterais pas. Mlle Radegonde pourrait plus mal faire.

Mme Gaudru était trop enivrée pour soupçonner le piège; elle respirait à cette heure la bienveillance et la béatitude. Elle ne disait pas non; elle serait flattée. Sa fille avait bien son idée, mais, si M. Laglaine pouvait lui plaire, elle ne mettrait certainement pas d'obstacles à ce projet.

— Nous allons rentrer au Bournais, pour nous reposer quelques jours avant la session. — Dans sa bouche le mot de session avait quatre S. — Les jeunes gens pendant ce temps pourraient se voir, se connaître; on jetterait les bases de l'affaire pour lui donner suite plus tard, à Paris.

Mme Colasson considérait ce projet comme un consentement; elle n'en demandait pas plus à cette heure. Elle-même prodiguait ses louanges à Gaudru : il était appelé à rendre les plus grands services; son élection faisait une brèche dans les murailles du parti opposé; le gouvernement saurait mettre à sa place une si haute personnalité. Répétant la leçon de son mari, elle allait jusqu'à laisser entrevoir le portefeuille du commerce; pour cela, l'aide de Laglaine était indispensable, ne fût-ce que pour le mettre au courant et lui servir de secrétaire.

Les deux femmes s'embrassèrent, en se jurant alliance et fidélité.

XVI.

Après les grandes secousses, le calme s'impose. Gaudru, gorgé d'honneurs, avait besoin de se recueillir, de se remettre physiquement et moralement. Après quelques jours passés à Poitiers pour jouir de son succès et poser devant ses concitoyens, la famille rentra au Bournais. Là, une nouvelle satisfaction attendait le député:

il pouvait voir le chemin parcouru depuis sa visite au baron. Il avait totalement oublié l'alliance qu'il avait recherchée; il était maintenant républicain de naissance.

Dans leur dernière entrevue pour des règlemens de comptes, le journaliste s'était montré, grâce aux fonds secrets de la préfecture, très coulant sur certains frais qu'il ne voulait pas comprendre dans les dépenses électorales. Bien qu'étrangement généreux par vanité, le négociant ne fut pas moins sensible à cet acte de désintéressement inattendu, et l'intimité s'en resserra davantage. Il fut convenu, séance tenante, que Laglaine viendrait partager leur villégiature et goûter le repos gagné en commun.

Il va sans dire que Radegonde n'avait point été consultée; elle avait montré si peu d'enthousiasme pendant la lutte et une joie si mitigée après la réussite, qu'on ne s'était guère occupé d'elle. Moins honnête, elle aurait certes pu abuser de sa liberté pour revoir Sosthène, mais elle préférait attendre : elle avait horreur de la ruse; à peine l'avait-elle aperçu passant sous ses fenêtres.

Après l'élection, il avait témoigné un tel désespoir qu'elle avait été jusqu'à mettre un doigt sur ses lèvres pour lui dire qu'elle l'aimait toujours; mais là s'étaient bornés leurs rapports.

Mme Gaudru avait amassé, dans la meilleure chambre de la ferme, tout ce que la maison renfermait de confortable : elle tenait à prouver sa reconnaissance à Laglaine.

Le journaliste apparut un matin, vêtu d'un veston de couleur incertaine qui lui donnait assez l'air d'un congréganiste en voyage. Mme Gaudru l'installa elle-même, pour lui faire apprécier en maîtresse de maison ses attentions personnelles. Une voiture et un cheval reposé furent mis à sa disposition pour les courses à la ville. On fit tout de suite le programme des réjouissances. Le préfet devait venir présider un banquet dans la commune de Saint-Cernin; à cette occasion, on ferait quelques tournées dans les environs pour s'informer des besoins du pays. Laglaine fut, dès la première heure, empâté comme un coq.

Tout ceci lui était, du reste, tout à fait indifférent; il visait plus haut : il s'était aperçu de l'absence de Radegonde à son arrivée. Elle seule n'était point au salon quand il descendit de voiture; il en conclut qu'après le succès comme avant, elle se tenait dans la même réserve aggressive; mais il l'avait comprise dans le chapitre des récompenses et semblait assuré de l'appui de ses parens. On verrait bien si la volonté d'une petite fille viendrait renverser l'échafaudage laborieusement élevé par un homme qui savait son monde.

Le premier jour, après l'installation, Radegonde ne parut qu'à l'heure du dîner. Laglaine fut étincelant de mauvais esprit, de gaîté fausse, de verve familière, de bonhomie à côté, d'allusions incomprises. Évidemment, il était troublé et s'adressait à un genre qu'il ne connaissait pas. Rompu aux choses banales de l'amour qui s'achète, il n'avait en rien la clé de celui qui se donne, et ne savait pas le premier mot de cette langue si douce, balbutiée dès quinze ans par la jeune fille la plus innocente.

Radegonde jouissait de son embarras et naturellement ne l'aidait en rien. Cet homme si hardi, si audacieux, devenait timide et gauche devant la jeune fille, et son embarras s'augmentait de l'aisance et du calme de son adversaire.

Il en fut réduit toute la soirée à des galanteries avec Mme Gaudru. La vieille femme ne s'en tenait pas d'aise. Il cherchait ainsi à s'aiguiser l'esprit, comme un tireur fait des contres avant l'assaut.

Les jours suivans n'apportèrent aucune modification à l'attitude générale des partis. Mme Gaudru essayait de masquer par son amabilité personnelle la froideur de sa fille. Gaudru, de son côté, promenait son hôte, lui montrait ses terres et lui exposait ses projets. Pour le journaliste, ces attentions en ce moment lui paraissaient une visite à la salle du festin auquel on n'est pas convié. Il épuisait tous les moyens pour rencontrer Radegonde seule, mais la jeune fille mettait autant de soin à l'éviter qu'il mettait d'énergie à la poursuivre. Pourtant, un jour, par un bel après-midi de septembre, Gaudru, qui ne pouvait se rassasier de se montrer à ses électeurs et d'essayer son pouvoir, proposa une visite aux vignobles de la commune. Les coteaux du Clain sont plantés de vignes, — en temps ordinaire, la production abondante est une des fortunes du pays; mais la maladie, depuis quelques années, détruit les plantations. Le nouveau député avait inscrit en tête de son programme politique l'examen de la question et la promesse de secours aux vignerons à demi ruinés.

Septembre est la saison bénie à la campagne; les jours n'ont plus cette longueur interminable si lourde en juillet et août. A l'automne, le soleil s'éveille comme le chasseur matinal. Il éclaire sans brûler, et prête à la campagne, déjà rafraîchie par les brumes du matin, la coloration puissante et variée que ne donne jamais la lumière crue des jours chauds. Le matin et à la fin du jour, le soleil oblique allonge dans la plaine l'ombre des grands arbres; les plans étagés de l'horizon se colorent en bleu, les feuilles se rougissent des dernières pousses d'août, les récoltes de la terre sont enlevées par places, les prairies reverdissent, les animaux sont au pacage, et la poudre des chasseurs égaie les champs de chaume.

Les arbres s'inclinent sous le poids de leurs fruits, le voyageur fatigué n'a qu'à tendre la main pour se désaltérer. A l'Orient, les vignes commencent à se dorer; des volées de perdreaux traversent la plaine pour s'abriter au bois, des grives piailleuses, ivres de genièvre et de raisin, couronnent les sorbiers rouges de leurs poitrines tigrées. L'automne est la fête de la nature.

Gaudru, pénétré de son importance, marchait à pas lents. Il était vêtu, malgré la chaleur, d'une redingote noire qu'il ne quittait plus. Mme Gaudru, de son côté, avait une robe de soie : des gens investis de fonctions aussi importantes ne pouvaient se montrer au peuple simplement habillés comme tout le monde. Le nouveau député était surpris que le gouvernement n'imposât pas un uniforme à ceux qui le représentaient. Il comblait cette lacune par une attitude un peu hautaine, pour n'être pas confondu avec les simples mortels. Laglaine, par un sentiment tout contraire, affectait la tenue d'un étudiant en villégiature; il avait ajouté à son complet un chapeau de paille à larges bords, procédant à la fois du berger et du matelot. Le galon de couleur tendre flottait au gré des vents.

Radegonde avait chaussé des bottines plus épaisses et abrité sa chevelure blonde sous un chapeau de paille. Sa robe de toile un peu ouverte laissait voir un angle de peau blanche et jeune que la marche et la chaleur du jour rosaient progressivement.

Le soleil à deux heures était en haut du ciel; la route poudreuse suivie par les promeneurs était ombragée par des saules et des pommiers chargés de fruits. La campagne était couverte d'ouvriers qui rentraient les dernières récoltes. Le chemin était parfois barré par une haute charretée d'avoine ou par des bœufs couplés traînant à leur suite la charrue renversée. Gaudru arrêtait tous les travailleurs; il était triomphant : sa joie se répandait en paroles creuses.

Mme Gaudru interrogeait les filles qui rentraient à la ferme, le tablier de toile plein de feuilles d'ormeaux, ou bien les enfans barbouillés du jus des mûres, des dernières cerises ou des premiers raisins.

On avait suivi en quittant Le Bournais le chemin de la rivière d'Embarde. Gaudru avait pris familièrement le bras de Laglaine. Le député commençait à traiter le journaliste en secrétaire intime. Les deux femmes suivaient sans rien dire. Radegonde était soucieuse : Laglaine était là comme une menace constante; elle soupçonnait bien la récompense qu'il ambitionnait. Sa répugnance pour l'homme s'augmentait de la terreur que ses parens l'obligeassent à payer leur dette. Elle était trop femme pour ne pas sentir

leur encouragement tacite. Mme Gaudru avait déjà dans la voix des caresses de belle-mère d'avant le mariage, et Gaudru des mots touchans de beau-père à gendre. Elle avait échappé jusqu'ici aux tentatives maladroites de Laglaine ; mais elle sentait bien qu'il n'en pourrait être toujours ainsi. Un jour, qui était proche, elle serait mise en demeure de se prononcer.

Pour gagner les coteaux, il fallait passer la rivière sur un pont de bois à l'usage des piétons. La passerelle, assez étroite, était protégée d'un seul côté par une rampe de saule. Gaudru avait traversé le premier, aidant sa femme. Laglaine avait profité de l'occasion pour offrir ses services à Radegonde ; elle avait essayé de se dégager, mais il avait pris sa main pour la conduire avec des attentions de chien d'aveugle.

— Merci ! disait-elle, merci, il n'y a aucun danger ; vous me jugez donc bien maladroite ?

— Non, mademoiselle, je suis loin de vous juger aussi mal ; mais si vous saviez comme je tremble à la pensée d'un danger pour vous, vous pardonneriez un excès de prudence qui frise l'indiscrétion, je le vois.

— Monsieur Laglaine, nous allons encore y revenir. Gardez vos bouquets à Chloris, je vous tiens quitte de toute galanterie. Restons chacun dans notre rôle : vous ami de mon père et moi simplement la fille de la maison. Si vous acceptez, je m'engage à être pour vous un bon camarade, toujours prêt à rire et à vous obliger, s'il y a lieu ; mais je déclare que si vous persistez dans votre rôle d'amoureux menaçant, je suis résolue à me défendre. Je suis toujours devant vous comme un enfant qui va recevoir un soufflet ; nous ne sommes jamais seuls une minute que je ne voie votre conversation tourner, votre œil s'attendrir, votre bouche s'ouvrir en cœur et vos sourcils en accent circonflexe. Voyons ! monsieur Laglaine, pour un homme d'esprit, avouez que c'est intolérable ? Vous m'obligez à vous dire des choses qu'une jeune fille doit garder pour elle.

— Allons, mademoiselle, puisque vous jugez si bien, je n'ai rien à vous apprendre. Vous savez, à n'en pas douter, que je vous aime ; les symptômes que vous venez de décrire en sont une preuve suffisante, l'occasion est trop rare et votre volonté à m'entendre trop hostile pour que je ne profite pas de cet instant précieux. Je vous aime à en perdre l'esprit.

— Ça, je dois en convenir.

— Depuis le jour où je vous ai vue...

— Ah ! voilà ce que je craignais, vous allez me chanter une romance.

— Vous ne sauriez me décourager, vous allez m'entendre, — il prit la main de la jeune fille; — en me consacrant à votre père, je l'avoue, j'ai ambitionné votre personne comme récompense, je n'ai songé qu'à vous conquérir; j'ai fait un métier odieux, j'ai avalé des couleuvres, j'ai été couvert d'injures, je me suis traîné dans la boue sans rien voir, j'avais les yeux sur vous. J'ai rêvé de faire ma place près de votre père, que j'affectionne un peu comme mon œuvre, près de vous, que j'adore comme un dieu. J'essaierai de me faire grand pour lui; pour vous, je veux rester humble et obscur.

Radegonde avait violemment retiré sa main. Le journaliste, à ce geste, eut un sourire amer : il croyait avoir enfin trouvé la corde sensible; mais, cette fois encore, il s'était humilié en vain. Quand les paroles d'amour ne troublent pas celle à qui elles s'adressent au point de lui ôter tout jugement, celui qui les exprime court grand risque d'être ridicule : certaines choses ne peuvent être dites ni entendues de sang-froid.

— Mon Dieu! monsieur Laglaine, je ne vous dirai pas que votre attention, votre distinction, si vous voulez, me laisse indifférente, je mentirais. Une fille de commerçans comme moi, dont les mains sont encore noires de l'encre des grands-livres et les cheveux empoussiérés des balayures de magasins, dont l'éducation et le savoir sont à la hauteur de son état doit se trouver flattée de la sympathie d'un homme comme vous. J'en suis très fière; mais, mon cher monsieur, si l'estime et la considération s'imposent, l'amour ne se commande pas, et je n'ai pas d'amour pour vous. Un des bénéfices de ma mauvaise éducation est de dire ce que je pense : les jeunes filles bien élevées ont peut-être des phrases aimables pour répondre sans offenser les convenances, moi je ne sais pas. Vous me demandez si je vous aime; je vous réponds simplement : « Non. » Dès mon enfance, j'ai mis dans ma cervelle de n'appartenir qu'à l'homme que j'aimerais, et, monsieur Laglaine, vous n'êtes pas celui-là...

— Mademoiselle, vous me déchirez le cœur.

— Encore la romance.

— Je vous en supplie, ne me répondez pas si vite; donnez-moi le temps, vous me connaissez à peine. Jugez-moi avant de me condamner. Vos parens consentent, souffrez-moi dans votre ombre; peut-être...

— Prenez garde, monsieur Laglaine de viser trop haut; je vous ai offert une bonne amitié, je vous l'offre encore : en exigeant de l'amour, vous pourriez obtenir de la haine.

— Vous êtes décidément d'une hauteur qui désarme. Pourtant si je persistais; si, fort de l'appui de vos parens, je passais outre, oseriez-vous protester l'engagement de votre père?

— A la parole de mon père, j'opposerais la mienne, elle vaut mieux dans l'espèce; et, puisque vous m'y forcez, je dois vous dire que... j'aime quelqu'un, et je vous sais mauvais gré de m'obliger à cette confidence.

Le coup était rude ; tout autre en eût été renversé. Radegonde s'était arrêtée, rougissante : elle était révoltée qu'une pareille confession lui fût imposée par un étranger.

Quant à lui, soit qu'il soupçonnât la réponse ou qu'il ne la considérât pas comme sérieuse, il dissimula son mécompte sous un sourire narquois : « Ma pauvre enfant, semblait-il dire, vous parlez de choses que vous ne savez pas ; une fille dans les conditions ordinaires de la vie accepte toujours le fiancé qu'on lui impose. Devant une volonté sévèrement exprimée, les papillons bleus de la jeunesse s'envolent pour ne plus revenir. Je suis cet élu de la famille ; vous aurez beau faire, j'attendrai avec patience, je compte sur la fatigue, sur l'habitude et sur la persistance : un jour viendra où vous accueillerez favorablement ma demande. De l'amour, je ne vous en demande pas plus que je ne vous en offre. Ceci n'est pas le mariage ; au fond, c'est une affaire, et celle-ci me convient ; j'en ai calculé les avantages, j'ai déjà fait des avances : il me faut un jour toucher le prix du temps et des efforts dépensés au service de votre cause. »

Le regard de Laglaine disait tout cela effrontément. Radegonde, avec une attitude résolue, semblait accepter la lutte ; elle avait compris et ne se montrait point surprise. La conversation ne pouvait se prolonger après cet ultimatum ; le journaliste se contenta de dire... « Bien ! » entre ses dents serrées, et Radegonde, hâtant le pas, vint se ranger près de sa mère. De la promenade, Laglaine ne s'approcha d'elle ; on aurait pu demander la raison de la gêne qui existait entre eux. Radegonde l'espérait un peu, mais la grosse femme ne remarqua rien, et les jours suivans, Laglaine continua à vivre dans la famille Gaudru comme si rien ne s'était passé.

ADRIEN CHABOT.

(La quatrième partie au prochain n°.)

MÉMOIRES

D'UNE

PRINCESSE ARABE

Memoiren einer arabischen Prinzessin, par Émilie Ruete, 2 vol. Berlin.

La vie de la femme arabe nous est mal connue, et nous en sommes réduits à deviner ses sentimens et ses idées. Il est vite fait de dire qu'elle ne compte pas, n'étant rien qu'un petit animal sensuel qu'on mène par la crainte. Il est vite fait de lui accorder beaucoup de compassion, avec un peu de mépris, et de croire qu'il n'est pas une princesse d'Arabie ou d'Afrique qui ne consentît avec joie à être balayeuse chez nous. Peu de princesses ayant eu jusqu'ici l'occasion d'en faire l'épreuve, et aucune ne nous ayant raconté ses impressions, nous étions libres d'en croire ce qu'il nous plaisait.

Voici qu'une d'entre elles s'est mise à nous faire ses confessions. Une fille de sultan, après avoir vécu vingt ans en altesse musulmane, s'est fait enlever par un marchand de Hambourg, et a mené vingt autres années la vie d'une brave ménagère allemande. Elle a appris dans ce nouveau milieu à analyser tant bien que mal ses sensations, et elle publie ses *Mémoires*. L'objet de son récit candide est justement de comparer la première partie de sa vie à la seconde, la famille arabe à la famille chrétienne. Si les volumes de la transfuge qui s'appelle aujourd'hui, de son nom de chrétienne,

Mme Émilie Ruete, tombent jamais, d'aventure, sous les yeux d'un de ses compatriotes, il la blâmera en son cœur d'avoir raconté ce qui devait être tû, d'avoir ouvert à tous les regards le harem de son propre père et dévoilé les secrets de la vie domestique dans la maison qui fut la sienne. Pour nous, qui n'avons pas les mêmes raisons d'être choqués, ces pages sincères ont d'autant plus de prix, qu'elles sont écrites avec la confiance de bouleverser nos idées. Nous allons retracer le tableau de la jeunesse de Mme Ruete, tel qu'elle-même nous le présente. Le lecteur décidera ensuite jusqu'à quel point sa confiance était sage et juste.

I.

Elle était née dans un palais de l'île de Zanzibar, elle s'appelait Salmé, et elle était couleur chocolat. Son père était le glorieux Sejjid-Saïd, imam de Mascate en Arabie, sultan de Zanzibar par droit de conquête depuis 1784. Il semble qu'elle soit venue au monde vers 1844, alors que son père avait au moins quatre-vingts ans, mais elle ne prononce aucun chiffre, peut-être parce qu'elle-même ne sait qu'à peu près la date de sa naissance. Les dates et les nombres existaient à peine dans le milieu où elle a grandi. On y était à l'abri de la manie de calculer qui donne de la sécheresse à notre vie en lui ôtant beaucoup d'imprévu. Les événemens du passé flottaient au hasard dans les mémoires. On flottait soi-même dans le temps, sans autre mesure de la vie que la vie elle-même. La petite princesse Salmé voyait bien que son père avait la barbe blanche, que plusieurs de ses sœurs auraient pu être ses grand'mères, qu'un de ses neveux était presque un vieillard, et que beaucoup de générations de femmes s'étaient succédé dans le harem : la chronologie de tous ces personnages lui échappait, comme aussi leur compte exact. Combien avait-elle eu de frères et de sœurs? Combien son père avait-il eu d'épouses légitimes? Combien des autres, les *sarari* (1)? Elle l'ignorait, et cette ignorance était poétique. Il entrait dans ses affections de famille une part de mystère et d'inconnu qui avait un grand charme. Elle éprouva des émotions délicieuses en pénétrant pour la première fois dans le harem de ville de son père, où elle allait trouver une légion de frères et de sœurs qu'elle n'avait jamais vus. Elle marcha tout un jour de découverte en découverte, et elle trouva cela très intéressant.

Elle-même avait passé sa première enfance dans le harem de campagne de Sejjid-Saïd, proche la ville de Zanzibar. L'endroit se

(1) Au singulier, *surie*.

nommait Bet-il-Mtoni, et c'était le plus bruyant et le plus compliqué des palais. Bet-il-Mtoni se composait à l'origine d'une cour immense, entourée de bâtimens. A mesure que la famille s'était accrue, on avait ajouté une aile, une galerie, un pavillon, collés les uns aux autres dans un vaste et pittoresque fouillis. Depuis si longtemps que cela durait, le palais était devenu une petite ville d'un millier d'habitans. Il y avait un nombre si prodigieux de chambres, de portes, de corridors et d'escaliers; un tel enchevêtrement de constructions de toutes formes et de toutes grandeurs, qu'il fallait une longue habitude pour s'y reconnaître. D'un bout à l'autre de ce labyrinthe bruissait une cohue bariolée et chatoyante de femmes brunes, noires et blanches, d'enfans clairs ou foncés, d'eunuques grondeurs et d'esclaves des deux sexes : porteurs d'eau, cuisiniers, nègres coureurs, masseuses, nourrices, brodeuses, enfin l'interminable domesticité des pays d'Orient. Les couleurs vives se heurtaient dans les costumes, les bijoux étincelaient aux bras des femmes, à leurs oreilles, à leur cou, à leurs jambes, sur leur tête. Les mendiantes mêmes, dit la princesse Saïmé, avaient des bijoux ; on n'est pas une femme, à Zanzibar, si l'on n'a des anneaux de jambes et des bracelets. Des nuées de perroquets et de pigeons, voletant, jacassant et roucoulant dans les galeries ouvertes, ajoutaient au papillotage et au vacarme de cette foule remuante, qui s'interpellait dans une douzaine de langues et de patois. Les eunuques querellaient les esclaves et les renvoyaient à leur ouvrage avec des coups. Les enfans criaient et se bousculaient. Les sandales de bois des femmes claquaient sur les dalles de marbre, et les pendeloques d'or de leurs chevilles nues tintaient délicatement.

La cour était le grand passage, la grande salle de jeux, le grand refuge des oisifs et des paresseux, la grande ménagerie et la grande basse-cour. Des multitudes de canards, d'oies, de pintades, de paons et de flamans, des gazelles apprivoisées et des autruches y vivaient en liberté. Les habitans des diverses parties du palais la traversaient en se rendant les uns chez les autres. Les gens du dehors, messagers, porteurs de fardeaux, artisans, fournisseurs, s'y croisaient dans un pêle-mêle affairé. A l'une des extrémités, une douzaine de larges bassins, enclos de galeries couvertes, recevaient jour et nuit des centaines de baigneurs et de baigneuses. On y arrivait en passant sous des orangers énormes, aux branches peuplées et bruyantes, car elles servaient d'asile ordinaire à tous les enfans qui avaient mérité le fouet. Enfin c'était dans la grande cour que les jeunes princes et leurs sœurs apprenaient des eunuques à monter les pur-sang de l'Oman et les grands ânes blancs de Mascate. Matin et soir, ils prenaient leurs leçons, évoluaient et galopaient,

juchés sur de hautes selles brodées. Les lamelles d'or et d'argent des harnais faisaient un cliquetis sonore, et des bandes effarées d'oiseaux fuyaient devant les pieds des bêtes. Mouvement, bruit, lumière, couleur, tout était intense à Bet-il-Mtoni, tout entrait de façon aiguë dans les yeux et dans les oreilles.

Il n'y avait qu'un seul coin tranquille et silencieux : c'était l'appartement du maître de tant de biens, le vieux Sejjid-Saïd à la barbe de neige. Il habitait une aile donnant sur la mer, et ses fenêtres ouvraient sur une vaste terrasse ronde, surmontée d'un toit pointu en bois peint et fermée par des balustrades également en bois peint. Cet édifice inspirait une admiration sans bornes à la princesse Salmé, qui le compare à un gigantesque établissement de chevaux de bois, sans les chevaux de bois. Quand le vieux sultan n'était pas occupé à donner des audiences ou à faire ses prières, il s'en allait seul sur sa terrasse, et on le voyait se promener de long en large pendant des heures, la démarche boiteuse à cause d'une ancienne blessure, la tête penchée en avant, l'air absorbé et soucieux. Qui saurait dire quels ennuis courbaient cette tête blanchie? Il en est de communs à tous les monarques, sous toutes les latitudes, mais Sejjid-Saïd en avait d'autres qui nous échappent. Il nous est impossible de nous imaginer ses réflexions lorsqu'un de ses enfans, ou une de ses *sarari*, venait lui adresser une prière, et qu'il était obligé de les renvoyer à leur tyran commun, l'épouse légitime, l'impérieuse *bibi* Azzé.

Bibi est un mot souali signifiant *celle qui donne des ordres*, et qui s'emploie à Zanzibar dans les cas où nous disons *son altesse*. Il convenait admirablement au tout petit bout de femme, sans jeunesse et sans beauté, privée d'enfans, qui tenait Bet-il-Mtoni sous sa férule et décidait souvent des affaires de l'état. Elle était la dernière des *bibis* de Sejjid-Saïd, la seule survivante, et elle avait appesanti sur lui un joug plus lourd que celui du plus opprimé des maris chrétiens. C'est en vain que le Coran a dit : « Les hommes sont supérieurs aux femmes... Les maris ont le pas sur leurs femmes. » Bibi Azzé laissait dire le Coran et dictait ses volontés. C'est en vain que Sejjid-Saïd s'était attaché à énerver l'influence inévitable de l'épouse en la fractionnant, qu'il avait ajouté les jeunes Persanes aux jeunes Arabes, les jeunes Abyssines aux jeunes Circassiennes, jusqu'à ce que Bet-il-Mtoni devînt une ruche colossale, que Bet-il-Sahel, son palais de ville, fût comble, qu'un troisième et un quatrième palais regorgeassent à leur tour. Il n'en obéissait pas moins avec docilité à la terrible Azzé, et il n'y gagnait que d'être pris entre deux feux. D'une part, le troupeau de ses *sarari*, qui avaient toujours quelque chose à demander; de l'autre,

une créature despotique, à qui il soumettait jusqu'aux caprices innocens ou baroques des jeunes favorites. Les impressions d'enfance les plus vives de la princesse Salmé se rapportent à cette belle-mère redoutée. Il lui semble encore la voir passer suivie de son cortège, l'air hautain, très raide dans toute sa petite personne. Chacun demeurait pétrifié à son aspect. Sa belle-fille est obligée d'emprunter une comparaison à l'armée prussienne, où le sentiment de la hiérarchie est si vif, pour nous faire comprendre à quel point on avait la conscience de son néant devant *bibi* Azzé. — « Tous ceux, dit-elle, qui la rencontraient dans la maison, étaient anéantis de respect comme un conscrit d'ici devant un général. » — Il ne se peut rien dire de plus fort.

La vieille sultane ne sortait guère de son palais blanc, enseveli dans les grands cocotiers. Sejjid-Saïd portait sa chaîne auprès d'elle pendant quatre jours de la semaine. Il allait passer les trois autres à Zanzibar, dans l'heureux Bet-il-Sahel, où il n'y avait pas de *bibi* et où personne ne connaissait la contrainte. Lui-même prenait alors une autre physionomie. On lisait sur son visage qu'il était en congé. Les trois jours écoulés, il revenait subir les caprices d'Azzé et tourner en rond sur sa terrasse. Comment l'avait-elle réduit là ? Par quels liens mystérieux le tenait-elle ? Soit ignorance, soit discrétion, la princesse Salmé garde le silence sur cette énigme. Elle se borne à constater à plusieurs reprises « le pouvoir incroyable » que sa belle-mère exerçait sur son père.

Sejjid-Saïd n'avait pas toujours été dompté. Il avait eu jadis des colères de fauve. On se contait tout bas dans le harem qu'il s'était jeté un jour, le sabre à la main, sur une bibi qui avait eu des torts, et qu'il l'aurait tuée sans l'intervention d'un eunuque. L'âge avait eu raison de sa vivacité, et le bouillant conquérant de 1784 avait pris l'air débonnaire d'un roi de féerie. On en abusait un peu à Bet-il-Sahel, où les sarari et leurs filles en faisaient à leur tête. La princesse Salmé, qui y passa la plus grande partie de son temps à dater de sa septième ou huitième année, ne nous déguise rien de cet intérieur extravagant.

C'est la première fois que nous sommes initiés par un écrivain très bien renseigné, et tout à fait digne de foi, aux tribulations d'un homme en possession de cent femmes ou davantage. Elles surpassent encore ce que nous imaginions. Il est vrai que Sejjid-Saïd prenait plaisir à braver les difficultés. Presque centenaire, il continuait à faire venir d'Asie et d'Afrique de jolies filles dont les jeunes passions agitaient ses palais. Les Abyssines se distinguaient entre toutes par leur cœur orageux. Jalouses et vindicatives, elles étaient promptes à la colère et tenaces dans

leurs rancunes. Les Circassiennes, plus calmes, n'en étaient pas plus faciles à gouverner. Elles avaient conscience de leur supériorité de race et se montraient arrogantes. L'une d'elles, nommée Courschit, déjà sur le retour, était la seule personne dans tout le royaume qui fût capable de tenir bibi Azzé en échec. Elle avait un fils qu'elle dominait entièrement et par lequel elle avait une main dans les affaires publiques. D'une force de volonté peu commune, elle s'était fait une place à part à Bet-il-Sahel, où chacun la consultait avec déférence. Sa haute taille et son regard pénétrant, auquel rien n'échappait, faisaient peur aux petits enfans. Chacun admirait son intelligence, mais on ne l'aimait pas.

Aucune de ces créatures primitives n'avait la moindre notion d'une discipline morale. La nature les avait faites bonnes ou mauvaises. Les mœurs leur imposaient l'observance de certaines règles extérieures. L'idée de se vaincre soi-même leur était aussi étrangère que l'idée de la précession des équinoxes. Tant mieux si leurs instincts étaient bons; s'ils étaient mauvais, la crainte du châtiment était pour elles le commencement, le milieu et la fin de la sagesse, et cette sagesse telle, qu'elle leur était rendue plus difficile encore par les rivalités de races. On se groupait par nations et par couleurs, et il naissait de ces alliances des inimitiés et des amitiés également furieuses. Les harems de Sejjid-Saïd étaient des fournaises de haine et d'amour. Les passions y avaient une violence grandiose, inconnue à nos sociétés policées où chacun est dressé de longue main à se maîtriser. La princesse Salmé fut frappée du contraste à son arrivée en Europe. Elle crut que nos sentimens étaient pâles et froids comme notre ciel, et elle nous plaignit, car elle est bonne. Depuis vingt ans, elle cherche une Allemande qui sache le sens des mots *aimer* et *haïr* comme le savait la dernière de ces filles incultes, que nous méprisons dans notre orgueil de civilisés, et elle ne l'a pas trouvée. Elle ne la trouvera jamais, et ne comprendra jamais pourquoi. Dès qu'elle parle de ces sortes de choses, il éclate aux yeux que l'Arabe et l'Européen sont deux frères ennemis, aussi inintelligibles l'un à l'autre qu'ils sont irréconciliables.

Vingt ans d'éducation chrétienne et allemande ont passé sur la princesse Salmé, et elle demeure aussi incapable que le premier jour de s'assimiler nos manières de sentir et nos idées. Elle garde l'impression persistante d'une diminution de vie, qui date du jour où elle a quitté son pays. Si elle savait manier les idées abstraites, elle nous dirait : — « C'est vous qui prenez pour la vie ce qui n'en est que le fantôme, qui vous amusez de puérils, tels que des chemins de fer et des observatoires. Rien ne compte pour

l'homme que ce qu'il a senti, et l'on sentait plus en une semaine à Bet-il-Sahel qu'à Berlin en une année. Mon père, le grand Sejjid-Saïd, en savait plus long sur les passions qu'un philosophe allemand. Il était le vrai sage. Vous vous figurez que l'Oriental, parce qu'il est grave et réservé, dort sa vie, et je vous déclare, moi fille d'esclave, qui ai goûté aux deux coupes, que c'est la vôtre qui est insipide. »

Je vois bien ce que nous pourrions lui répondre. Je vois non moins clairement que cela serait tout à fait inutile. La fille de Sejjid-Saïd, épouse chrétienne d'un honnête Allemand, n'a pas un seul mot contre les harems dans ses deux volumes de *Mémoires*, et ce n'est point du tout parce qu'elle se souvient de ses origines, car elle ne tait rien de ce que le respect filial l'aurait obligée de taire, si elle avait pénétré l'ignominie du sort maternel. Pliée dès le berceau aux usages musulmans, elle les préfère aux nôtres dans le fond de son cœur. Peu s'en faut qu'elle ne proclame, au nom de son expérience, la faillite du mariage chrétien ; on sent que, si elle ne le fait pas, c'est surtout parce qu'elle n'ose pas. Elle se plaît à rapprocher la gaîté insouciante de ses amies de jeunesse, la satisfaction que leur inspirait leur destinée, des sourires de commande d'une Berlinoise dont le ménage est profondément troublé sous ses dehors corrects. — « Je puis déclarer en bonne conscience, écrit-elle avec un plaisir ingénu, que j'ai entendu parler plus souvent ici que dans ma patrie d'aimables maris qui rossent leur femme ; un Arabe croirait se déshonorer lui-même. » Sa naissance la destinait à être une bibi, et bibi elle serait si elle avait encore le choix ; il n'y a pas d'indiscrétion à le dire, puisque M. Ruete est mort depuis longtemps. Sa veuve ne se doute pas qu'il suffit du contact avec les *sarari*, de la lutte contre leur influence, pour avilir misérablement l'épouse musulmane.

Rendons justice à sa franchise ; elle ne dissimule pas qu'elle nous juge au travers de rancunes. Mme Ruete, princesse de Zanzibar, a eu à se plaindre de nos usages. Nous avons perdu le sens de l'aristocratie, et cela paraît insupportable aux races qui en ont gardé la tradition. Nous avons fait souffrir cette altesse déclassée, et elle gémit doucement sur de petites choses puériles, qui nous font sourire malgré son air piteux. On dirait un de ces petits oiseaux des tropiques, gros comme une émeraude, que nous avons la cruauté de mettre en cage et qui se roulent en boule avec des attitudes frileuses, cachant leur tête dans leurs plumes hérissées pour ne pas voir leur maussade prison, sans soleil, sans lumière et sans fleurs. L'un de ses gros chagrins est d'avoir été traitée par les commerçans de Hambourg en femme de commerçant hambourgeois, et non en fille de grand monarque. Elle n'était pour eux que Mme Ruete,

épouse un peu noire de M. Ruete, négociant en cotonnades ou en quincaillerie, qui avait fait un mariage bizarre pendant un voyage d'affaires en Afrique. — « Je ne trouvai pas, écrit-elle avec mélancolie, les égards auxquels je croyais avoir droit. » — Elle ressentit profondément sa déchéance, et lorsqu'on lui assurait que la condition de la femme était très supérieure chez les chrétiens; que la dignité humaine était plus respectée chez une laveuse de vaisselle allemande que chez une bibi de sultan, elle songeait combien son sort eût été différent, combien glorieux et chevaleresque, si elle s'était éprise d'un des beaux esclaves qui marchaient en avant avec un fracas d'armes, quand elle sortait dans les rues de Zanzibar. Chez son peuple, la jeune fille garde en se mariant le nom, le rang, le titre qu'elle tient de ses parens, et il en résulte des aventures adorables, auxquelles la princesse Salmé rêvait sans doute quand elle se fit enlever.

Son peuple en conclut qu'il n'y a pas d'unions inégales. Ni l'opinion ni la coutume ne s'opposent chez elle à ce qu'un prince épouse une bergère. Il n'y a aucun inconvénient à cela, puisque la bergère ne devient pas princesse et reste pour tous « une telle, fille d'un tel. » En Arabie, où la force et le courage n'ont rien perdu de leur prix, il n'est pas rare qu'un chef donne sa sœur ou sa fille à un esclave qu'il a distingué pour sa valeur. Celui-ci est alors affranchi de droit, mais rien de plus. Il demeure le serviteur de sa femme et lui parle humblement. Il l'appelle « Maîtresse » ou « Altesse. » Il observe le soir de ses noces une étiquette spéciale.

Ce soir-là, l'épousée d'un rang supérieur ne se lève pas à l'entrée de l'époux. Elle reste assise sur ses talons, immobile et muette, chargée de bijoux, ses riches habits inondés de senteurs, le visage couvert d'un masque de satin noir garni de dentelles d'or et d'argent, toute semblable, dans sa pose rigide, à quelque magnifique idole fraîchement encensée, qui garde encore l'odeur des vapeurs de parfums. L'époux s'approche : elle se tait. Il doit parler le premier, et c'est l'aveu de son servage. Il lui adresse des paroles d'hommage : elle répond, mais n'ôte pas son masque; il faut qu'il s'abaisse plus bas encore avant d'être admis à la contempler. Alors il s'incline devant sa souveraine et dépose à ses pieds son tribut. Riche, il offre un trésor. S'il est pauvre, s'il ne possède d'autres biens que son bras et son fusil, il place devant elle deux ou trois monnaies de cuivre.

La princesse Salmé est convaincue que les distances survivent au mariage, et que le respect d'un ancien esclave, devenu gendre d'un grand de la terre, est impérissable comme la majesté de sa compagne. Jamais il ne la fait souvenir que Mahomet a défini la femme : « un être qui grandit dans les ornemens et les parures

et qui est toujours à disputer sans raison. » Il ose encore moins garder dans sa mémoire le passage du Coran où il est dit : « Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci... Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises... Vous réprimanderez celles dont vous aurez à craindre la désobéissance ;.. vous les battrez. » L'ancien esclave est serviteur avant d'être époux. Ses sentimens de dévotion rayonnent autour de lui, et la fille de roi reste fille de roi sous la tente d'un affranchi. C'est un roman, direz-vous. Assurément. Quelle jeune fille n'a le sien? Le roman de la jeune Arabe est naïf et simple. La fille de prince rêve d'un mari qui la saluera poliment et ne lui donnera pas de coups de bâton.

Il est aisé d'imaginer les peines amères d'une pauvre *kibibi* (1), qui ignorait tout de l'Europe, en se réveillant un beau matin bourgeoise allemande. Nous la plaignons de toute notre âme. Nous ne saurions aller plus loin et nous représenter une bourgeoise allemande, anglaise ou française, heureuse du bonheur des *kibibi* et jouant avec contentement le rôle d'ingénue des *Mille et une Nuits*. La princesse Salmé consacre tout un chapitre à nous démontrer que le sort de ses sœurs d'Orient est aussi digne et plus enviable que celui de l'Européenne, soumise au travail servile et durement préoccupée. En lisant ce plaidoyer, je songeais à un groupe aperçu au cours d'un voyage. C'était un soir d'automne, sur une route d'Anatolie. Devant nous marchait un couple très inégal de taille et divers d'aspect. A gauche, un cavalier à la barbe grisonnante, monté sur un cheval léger couvert de chaînettes d'argent. L'homme avait une culotte flottante de couleur sombre, beaucoup d'armes à la ceinture, le haut du corps noyé dans un manteau de fine laine blanche qui encapuchonnait son turban. Grandi par sa haute selle à dossier, il avait des contours d'une élégance exquise et hautaine. Sa personne exhalait l'habitude paisible du commandement.

A sa droite trottait menu un tout petit âne harnaché d'un mauvais bât et d'un licou de corde. Une femme empaquetée dans une ample cotonnade bleue était à califourchon sur le bât. Son corps rondelet et affaissé ballottait doucement sur sa monture, et l'on avait l'impression de quelque chose de très humble, qui ne comptait pas.

Il y avait un contraste risible entre ces deux silhouettes, et lorsqu'elles disparurent à un détour du chemin, l'un de nous dit : « Le résumé de la question de la femme en Orient. » Les argumens

(1) Petite altesse, petite bibi.

de la princesse Salmé sont impuissans contre le souvenir de ce petit paquet informe, cheminant dans l'ombre de ce beau cavalier.

II.

Les souffrances qu'elle a endurées en Europe ont été pour elle sans compensation. Elle n'a rien trouvé dans notre monde qui la dédommageât de ce qu'elle avait perdu en quittant le sien. L'éducation musulmane l'avait marquée de sa forte empreinte, et elle était vouée à l'immobilité intellectuelle de ceux de sa religion et de sa race. Elle a acquis en Allemagne de l'instruction, elle a lu et travaillé, mais sa pensée ne se meut pas. Condamnée à perdre rarement une idée, à n'en acquérir jamais, elle a vieilli parmi nous sans nous comprendre ni nous aimer. Le sens de notre civilisation lui échappe ; il y a un mur entre son esprit et le nôtre.

On s'en explique les causes en lisant la partie des *Mémoires* où elle décrit l'éducation que garçons et filles recevaient en commun dans les palais de sa famille. On imaginerait difficilement un système plus propre à couler les esprits dans un moule définitif, et à consommer ainsi la séparation entre l'Arabe et l'Européen. Il y a là des pages d'un vif intérêt dans leur gaucherie littéraire. Personne n'ignorait l'enfantine simplicité des moyens par lesquels l'Islam gouverne absolument les intelligences et les cœurs de cent millions d'êtres humains, mais les occasions d'observer ces moyens à l'œuvre, autrement que du dehors, avaient été rares. Le mahométan est un des hommes du monde qui se communiquent le moins. Il fallait les indiscrétions d'une renégate pour que nous sussions avec certitude comment se forme cette âme revêche et fermée, à quelles influences elle est soumise au foyer paternel et quels enseignemens elle y reçoit. Nous devons à la princesse Salmé d'assister à son développement, depuis l'heure de la naissance jusqu'au plein épanouissement de l'individu.

La première enfance est livrée à la mère, quelle qu'elle soit, d'où une infériorité pour les fils de la classe riche, la seule qui puisse posséder des harems. Ce que sont les sarari, on le sait. Ce que peut être leur direction morale, on le devine, même dans les cas d'exception où une invincible bonté native a servi de contrepoison à la pernicieuse atmosphère d'un pareil lieu. La princesse Salmé avait été du nombre des privilégiées, et aussi bien élevée qu'il était possible de l'être à Bet-il-Mtoni ou à Bet-il-Sahel. Sa mère était une robuste Circassienne, laide et douce, dont l'histoire tient en quelques lignes. Elle était fille de cultivateurs qui avaient trois enfans. Vers six ou sept ans, elle avait été enlevée par des ca-

valiers qui avaient massacré le père et la mère et emporté les petits pour les vendre. Elle avait toujours gardé dans l'oreille les cris déchirans de sa petite sœur, qui avait appelé leur mère toute la journée. Les cavaliers se séparèrent avant la nuit, et elle n'entendit plus jamais parler des siens. Les hasards des marchés d'esclaves l'amenèrent à Zanzibar, où le sultan la donna à ses filles pour les amuser, en attendant le moment de prendre le joujou pour soi. Elle grandit, vécut et mourut dans le harem, résignée et inoffensive, pensant peu et brodant beaucoup. Sa fille l'aimait tendrement.

Quand celle-ci vint au monde, dans une des innombrables chambres de Bet-il-Mtoni, ses yeux avaient à peine vu la lumière que deux mains noires la saisirent, la saupoudrèrent de parfums violens et l'emmaillottèrent avec une longue bandelette à la façon des momies d'Égypte, les jambes allongées, les bras collés au corps. Elle demeura ainsi, droite et raide, pendant quarante jours, afin de garantir à jamais sa taille des déviations. Au bout de la première semaine, Sejjid-Saïd fit une visite à sa mère et lui remit les bijoux du nouveau-né : de lourds anneaux d'or pour les oreilles, des anneaux de jambe et des bracelets. Après son départ, les esclaves percèrent six trous dans chacune des oreilles de l'enfant et y passèrent des fils de soie rouge.

Le quarantième jour, le chef des eunuques se présenta chez l'accouchée. Il rasa la tête du nourrisson selon certains rites, au milieu des nuages de fumées odorantes des brûle-parfums. La petite princesse fut alors déficelée. On chargea de joyaux ses bras et ses jambes, on lui attacha au cou un fil d'amulettes, on la coiffa d'un bonnet de drap d'or, et l'on remplaça les fils de soie rouge par les pendans massifs que la coutume du pays l'obligeait à ne plus quitter jusqu'à la mort. Une chemise de soie, imbibée d'eau de senteur, complétait sa toilette. On la posa dans un berceau où le jasmin, le musc, l'ambre et la rose mêlaient leurs odeurs pénétrantes, et on la présenta aux amies et voisines qui eurent la curiosité de la voir. Un nouveau-né, fût-il fils d'un maçon, est toujours un objet intéressant pour toutes les femmes. Une naissance était un événement dans les harems du vieux sultan, malgré la grande habitude qu'on en possédait; Sejjid-Saïd avait encore, dans les derniers temps, cinq ou six enfans par an.

La princesse Salmé, qui a élevé plusieurs enfans dans les brumes et les neiges du nord de l'Allemagne, se rappelle avec envie les joyeuses layettes de sa patrie, composées d'un écrin et d'un lambeau de soie rose ou bleu. Elle compare le lot de la ménagère allemande, ce lot devenu le sien, à celui des femmes de sa famille arabe, et elle soupire. Eve chassée du Paradis terrestre pleurait ainsi les

doux loisirs et l'absence de soucis de son beau séjour. Là-bas, à Zanzibar, pas de bas à raccommoder, pas de gants de laine troués au bout des doigts, pas de « grandes lessives. » Oh! les grandes lessives allemandes! comme elles doivent symboliser la loi de malédiction du travail pour une fille de sultan que ses esclaves endormaient en l'éventant, et qui ne songeait pas plus à travailler que les perruches perchées sous sa fenêtre. Elle ignorait jadis jusqu'au nom des fers à repasser. Aujourd'hui, elle plie peut-être des draps et elle empile des torchons.

Ses premières années s'écoulèrent à trotter pieds nus et en chemise dans Bet-il-Mtoni avec les autres altesses de son âge. Dès que ces marmots étaient capables d'associer deux idées, ils épousaient les querelles de leurs mères et se groupaient de même par races. Les fils et filles de Circassiennes apprenaient de bonne heure que leurs mères avaient coûté plus cher que les sarari noires, et ils méprisaient dans leur cœur les frères et sœurs nés d'Abyssines. Les enfans d'Abyssines les payaient en haine. Ils ne pouvaient voir sans colère leur peau claire ou blanche, et ils les appelaient d'un nom injurieux : « Fils de chat, » parce que quelques-uns d'entre eux avaient les yeux bleus. On se subdivisait encore entre altesses de même nuance. Il arrivait aussi que des amitiés éclataient d'un camp à l'autre, sans souci de l'esprit de caste. Chacun se choisissait une famille dans cette famille monstrueuse. Chaque frère avait une sœur favorite, sa confidente et son alliée, et tous deux avaient leurs belles-mères préférées. Or, ceux qu'on ne préférait pas, dans ces gynécées farouches, on les tenait en grande défiance, ayant des raisons de croire que quiconque n'était pas avec vous était contre vous.

La princesse Salmé n'est point choquée de ces détails. Ils ne jettent aucune ombre, ils ne répandent aucune amertume sur le souvenir brillant et doux de la maison paternelle, objet de ses éternels regrets. C'est avec une inconscience entière de la férocité des siens qu'elle décrit les tressaillemens de joie des habitantes de Bet-il-Sahel à l'apparition de la phtisie chez une de leurs compagnes. On comptait sur cet hôte familier pour faire de la place dans le palais encombré et obtenir une meilleure chambre. La moindre toux entendue à travers les cloisons était aussitôt guettée par de tendres amies, agitées de la crainte que le symptôme ne fût trompeur, et embellissant déjà en imagination leur nouveau logis : « Ces pensées étaient assurément coupables, ajoute la princesse Salmé; mais l'entassement était par trop grand. » N'est-ce pas que le ton paisible et dégagé de cette réflexion donne le frisson?

Il faut convenir que les relations de famille sont trop étendues,

dans ces immenses harems, pour que les liens du sang y aient beaucoup de force. On est tout surpris d'apprendre que la piété filiale y conserve une grande vivacité. C'est merveille avec les épreuves auxquelles elle est soumise. On enseignait sur toutes choses, aux princes et princesses du sang, à respecter et honorer leur père et bibi Azzé. A Bet-il-Mtoni, le premier devoir de la journée, après la prière et le bain, était d'aller saluer ces deux grandes puissances et leur baiser la main. Sejjid-Saïd recevait gracieusement les hommages, s'assurait que les bijoux des petits étaient au complet, leurs cheveux en ordre, et distribuait des bonbons français. Bibi Azzé tendait sa petite main sèche à baiser avec une expression glaciale, et il est vrai que ces filles qui n'étaient pas son sang, ces garçons qui prenaient la place de ceux qu'elle aurait dû avoir, devaient la laisser indifférente, sinon impatiente et irritée. Les complimens terminés, la famille allait déjeuner, et les enfans des sarari pouvaient comparer leur grandeur au néant de celles qui leur avaient donné l'être.

La table était mise dans une galerie ou dans quelque grande salle. Elle était haute de moins d'un demi-pied et assez longue pour contenir les fils, les petits-fils et leurs descendans; les filles, les petites-filles et leurs descendans. Le sultan prenait place au haut bout, assis à l'orientale sur un tapis, et sa superbe lignée s'étageait des deux côtés par rang d'âge, les sexes mêlés. Les princes établis et mariés au dehors amenaient leurs fils. Bibi Azzé venait, quand il lui plaisait de venir. La sœur de Sejjid-Saïd de même. Pas une surie, fût-ce la mère de l'héritier du trône, n'était jamais admise à manger à la table royale. Dans la hiérarchie immuable du palais, elles étaient pour ainsi dire les mères illégitimes et honteuses des enfans légitimes et glorieux du maître.

Il n'est pas davantage question d'elles dans le tableau des réunions du soir. Après le dîner, qui répétait la scène du déjeuner, Sejjid-Saïd sortait devant son logis et s'asseyait sur un siège à l'européenne. Sa prodigieuse postérité se rangeait à droite et à gauche, les jeunes enfans debout par respect, les autres sur des chaises. Un peu en arrière, les eunuques en grande tenue se tenaient adossés au palais. Lorsque tous étaient à leur place, les plaisirs de la soirée commençaient. On versait le café et les sirops, et l'on amenait un orgue de Barbarie colossal, si grand que la princesse Salmé n'a jamais vu son pareil en Europe. Un esclave tournait la manivelle, et le sultan écoutait d'un air sévère. Une boîte à musique alternait quelquefois avec l'orgue, ou bien une aveugle chantait des airs arabes. Au bout d'une heure et demie, Sejjid-Saïd se levait et rentrait. C'était le signal de la dispersion. La soirée du lendemain

était semblable à celle de la veille, et il n'y avait point de différence d'une année à l'autre, ni dans le programme des divertissemens, ni dans l'étiquette inflexible qui décidait des admissions.

Ainsi tout contribuait à enfoncer dans l'esprit des enfans des sarari que leurs mères étaient des êtres inférieurs, qui leur devaient un semblant d'existence et le perdraient en les perdant. Ils savaient que la surie dont l'enfant était mort pouvait être revendue, et que les maris arabes « de cœur étroit » usaient de leur droit, lorsqu'ils étaient las d'une de ces malheureuses. Ils savaient aussi qu'après leur veuvage, elles dépendraient entièrement d'eux, l'usage n'étant point d'assurer leur sort, au moins à Zanzibar. Celle que son fils ou sa fille rejetait n'avait plus qu'à tendre la main, si quelque âme charitable ne la recueillait. Une nièce de la princesse Salmé, appelée Farschu, avait pour mère une Abyssine sauvage et emportée. Farschu perdit son père, dont elle hérita, se querella avec sa mère et l'abandonna. La vieille surie essaya en vain de gagner son pain en travaillant et serait morte de faim, si l'une de ses anciennes belles-sœurs, émue de compassion, ne l'avait prise chez elle.

Ces cas d'ingratitude filiale étaient extrêmement rares, et cela est assurément à la louange des Arabes. Ils voyaient infliger des traitemens humilians à leurs mères, sans que leur respect en fût altéré. Ils assistaient à leur vie sensuelle et oisive, à leurs méchantes intrigues, sans que leur tendresse en fût effleurée. Les princes du sang de la famille de Sejjid-Saïd emmenaient presque tous leur mère lorsqu'eux-mêmes, à leur majorité, quittaient le palais paternel pour fonder un foyer. Ils la gardaient jusqu'à sa mort et donnaient à sa vieillesse, par leurs soins, la dignité qui avait manqué si cruellement à sa jeunesse. La maternité est la revanche du mariage pour la surie. — « Ses rapports avec ses enfans, dit la princesse Salmé, la dédommagent amplement des désavantages qui résultent pour elle de la polygamie et lui créent, à elle aussi, une vie de famille heureuse et satisfaite. » Ce sont là des paroles bien honorables pour le peuple qui les a méritées. Elles prouvent chez lui une âme noble. Toutefois, un Occidental a de la peine à concevoir que les sentimens de respect et d'amour inspirés par la mère ne rejaillissent pas, dans une mesure quelconque, sur le sexe tout entier. Il est embarrassé et froissé par l'illogisme qui enferme les sarari de ces fils modèles dans leur rôle séculaire de femelles.

Sejjid-Saïd s'occupait des siens autant qu'on peut raisonnablement l'exiger d'un *pater familias* de pareille envergure. J'ai recherché avec curiosité les passages des *Mémoires* de nature à

nous éclairer sur les sentimens d'un père qui a compté ses enfans par centaines, et j'ai vu que le cœur du juste est un océan de tendresse. Le vieux sultan s'était réjoui à un nombre singulier de naissances. La petite vérole, la phtisie, le choléra et le typhus avaient fauché sans relâche dans ses palais, de sorte qu'à sa mort il ne laissa que dix-huit fils et autant de filles, faibles débris d'une famille fabuleuse dont la nature ne se hâtait plus assez, sur la fin, de réparer les pertes rapides. Tant de joies et tant de deuils auraient émoussé par l'accoutumance une sensibilité sans profondeur. La sienne résista à tant d'assauts, et sa fille rapporte avec attendrissement l'avoir vu pleurer et prier au chevet d'un fils malade, lui très vieux et ayant encore « plus de quarante enfans. »

Il semble vraiment qu'il les connaissait tous. On a déjà vu qu'il inspectait leur toilette. Il veillait à ce qu'ils allassent à l'école, et recommandait de sa propre bouche à la maîtresse de ne pas leur ménager les coups de bâton. Il emmenait les garçons à la promenade, et faisait fouetter les maîtres d'équitation dont les élèves avaient commis quelque faute. C'était juste et sage, puisque les maîtres avaient carte blanche pour punir leurs élèves : — « Mon père posait en principe qu'en dépit de leurs instructions, ils avaient été trop indulgens envers les princes. » On lui amenait les polissons pris en faute, et il les semonçait. Un frère « très arrogant » avait lancé une flèche à la petite Salmé et l'avait blessée au flanc. Mon père me dit : « Salmé, va, et appelle-moi Hamdân. » J'étais à peine entrée avec mon frère, que celui-ci entendit des paroles effroyables, dont il dut se souvenir longtemps. » — Il donnait des étrennes à ses enfans, des dots quand le temps était venu, et s'astreignait à écouter en leur compagnie, une heure et demie par jour, le grand orgue de Barbarie et les boîtes à musique. Combien de parens chrétiens n'en font pas davantage sans avoir les mêmes excuses. Combien se contentent de faire la police extérieure des âmes dont ils ont la charge, et ne se sont jamais enquis d'une seule des pensées de leur enfant, d'un seul de ses désirs et de ses secrets tourmens.

La part de l'instruction était à peu près nulle dans ces éducations, et son importance était pourtant extrême. A défaut de science, elle inculquait la méthode; elle donnait des habitudes d'esprit que rien ne pouvait plus détruire. Détail frappant dans un pays d'aristocratie : les études étaient les mêmes pour le successeur éventuel du souverain et pour l'esclave que son maître jugeait profitable de dégrossir. Il n'y avait qu'une seule école pour tous, et une seule classe, étrangement mêlée et plus étrangement tenue, installée dans une des galeries ouvertes du palais. Les oiseaux de

la cour l'envahissaient insolemment. Une natte en composait le mobilier. Un peuple accroupi d'écoliers et d'écolières y ployait l'échine sous le bâton d'une triste édentée, qui distribuait la science et les coups dans un esprit de rigide égalité, sans distinction d'âge ni de rang. La même leçon servait à l'altesse et à son groom noir, et les mêmes corrections pleuvaient, administrées avec fureur par une barbare que les injonctions menaçantes du sultan talonnaient. Un seul livre était admis dans la classe : le Coran. Ce n'est pas assez de dire qu'il régnait sur l'école : il était toute l'école.

Les commençans apprenaient à lire dans le Coran. Dès qu'ils savaient épeler, on les exerçait à lire des versets en chœur, d'une voix très haute, et à les réciter de mémoire. Ils allaient ainsi jusqu'au bout du Coran et recommençaient, une fois, deux fois, trois fois, n'entendant jamais une explication, comprenant ce qu'ils pouvaient du texte sacré et redoutant d'y arrêter leur esprit, car ils savaient qu'il est « impie et défendu de réfléchir au livre saint; l'homme doit croire avec simplicité ce qui lui est enseigné, et l'on observait sévèrement ce précepte » à Zanzibar. Le premier devoir du maître était d'empêcher ses élèves de penser à leur leçon, d'avoir une idée ou de se poser une question, afin que l'habitude de la récitation mécanique s'enracinât pour toujours dans leurs jeunes cerveaux. Ceux d'entre eux qui avaient une mémoire heureuse savaient par cœur à peu près la moitié du Coran au bout de la première année. D'autres passaient deux ou trois ans à nasiller les *sourates*, avant d'en retenir une quantité convenable. De loin en loin, un adolescent très hardi ou très saint osait comprendre et prétendait expliquer, mais cela était rare. « Il y en a tout au plus un sur plusieurs milliers, » dit la princesse Salmé.

On leur donnait quelques notions très légères de grammaire et d'orthographe, et on leur enseignait à compter jusqu'à mille, jamais plus : « Ce qui est au-delà, dit la sagesse musulmane, vient de Satan. » L'éducation des filles n'allait pas plus loin; il était malséant pour une femme de savoir écrire. Les garçons apprenaient l'écriture en copiant des versets du Coran, après quoi leurs études étaient terminées. On ne connaissait même pas de nom, à Bet-il-Mtoni, la géographie et l'histoire. Quant aux sciences naturelles, la princesse Salmé fait observer que leur enseignement blesserait au plus profond de son âme l'Arabe pieux, puisqu'il ne saurait être question pour lui de lois de la nature. Soit dit en passant, il n'en a pas toujours été ainsi, et il existe encore de nos jours des Arabes pieux qui croient pouvoir apprendre la physique et l'astronomie sans manquer de respect à Allah; mais la princesse Salmé ne peut parler que de l'état d'esprit qui règne chez son peuple

et qu'elle a connu. L'Arabe de Zanzibar estime que c'est blasphémer son Dieu que de supposer des règles et des forces à côté de sa volonté, même émanant d'elle et lui étant assujetties. Il n'a pas été gâté, comme le Turc, par notre contact (vous voyez, ajoute la princesse Salmé, si le Turc s'en trouve bien), et il repousse avec horreur la seule pensée de lois de la nature : « On ébranlerait tout son être en lui en parlant, on causerait au dedans de lui un affreux déchirement. » Les classes modèles de Bet-il-Mtoni et de Bet-il-Sahel, suivies du dehors par les enfans du sang royal, faisaient de parfaits musulmans, ainsi entendus. L'enseignement qu'on y recevait bouchait une à une les issues par lesquelles l'esprit aurait pu s'échapper à la conquête du doute, ce grand titre de noblesse de l'humanité. L'enfant sortait de l'école la tête farcie de préceptes dont l'examen lui était interdit comme irréligieux, en dehors desquels il eût été abominable de chercher une explication du monde et de la vie, et que son devoir était d'appliquer, sans plus raisonner que lorsqu'il les psalmodiait en fausset avec ses camarades. Quant à suspecter leur origine divine, il aurait plutôt nié la lumière du soleil. Depuis qu'il existait, il entendait dire à son père, à sa mère, à ses maîtres, à ses esclaves, qu'il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, et que Mahomet est son prophète. Ces deux idées étaient devenues, si l'on me passe l'expression, partie de sa chair. Il ne songeait pas plus à les mettre en question qu'à se dépouiller de son corps. Des pratiques minutieuses achevaient l'œuvre de routine; dans les palais de Sejjid-Saïd, les cinq prières quotidiennes prenaient plus de trois heures aux fidèles scrupuleux qui accomplissaient avec soin les rites musulmans.

Rien n'égale l'étroitesse du système, si ce n'est sa puissance. Il façonne depuis plus de dix siècles des cerveaux qui sont comme des forteresses imprenables, des peuples qu'on anéantirait plutôt que d'en obtenir l'abandon d'une parcelle d'eux-mêmes. Il réussit à enfermer la pensée humaine dans des limites précises et sacrées, au-delà desquelles la princesse Salmé a constaté chez nous qu'il n'y a qu'impiété, mauvaise foi, mécontentement de tout ce qui existe. Elle a reconnu que l'abus de l'instruction est le grand malheur des civilisés, plus que l'âpre climat, plus que l'accablant labeur des pays du Nord, plus que la sécheresse désolante des cœurs européens. Comment se peut-il que nous ne nous en apercevions pas? « On prise par-dessus tout l'instruction et la science. Et puis l'on s'étonne de voir disparaître la piété, le sentiment de la vénération, la droiture, le contentement, pour faire place à des luttes sans merci, à un athéisme effrayant, au mépris de toutes les institutions divines et humaines!.. On ferait mieux d'enseigner davan-

tage la parole de Dieu et ses saints commandemens, et de perdre moins de temps à subtiliser sur la force et la matière. » Pour sa part, elle n'a jamais été plus trompée, plus exploitée, plus en proie aux fourbes et aux charlatans, que depuis qu'elle a fait des études et qu'elle est une personne « éclairée, » vivant dans une société « éclairée. » C'était l'âge d'or à Zanzibar; c'est l'âge de fer à Berlin. « O gens heureux de mon pays! s'écrie-t-elle, vous ne vous doutez pas de tout ce qui est lié à la sainte civilisation! » Il fait beau, vraiment, nous entendre parler sur un ton de pitié des barbares et des sauvages. Nous sommes par trop outrecuidans d'aller « éclairer de force » des gens qui nous valent bien et qui nous méprisent de tout leur cœur.

Un musulman ne peut point ne pas nous mépriser. L'idéal qui lui a été proposé par sa religion était peu élevé, et il l'a atteint facilement. Il ne mesure pas la hauteur du nôtre, puisqu'il est incapable de sortir de ses propres idées, et il voit nos vains efforts pour l'atteindre, nos chutes répétées et honteuses. Il est forcé de nous condamner. C'est l'histoire de la fille de Sejjid-Saïd. Dans son apprentissage de civilisée, elle n'a remarqué que les pierres et les boues du chemin, jamais le but où il tendait. Elle ne nous tient pas compte de ce que nos défaites sont les accidens d'une lutte ennoblissante pour monter plus haut, de ce que le cri de ralliement de nos foules souffrantes, et souvent coupables, demeure malgré tout, à travers leurs plaintes et leurs fautes : *Sursum corda!* Elle sait seulement que nous faisons le mal que nous ne voudrions pas, que nous ne faisons pas le bien que nous voudrions, et elle constate, cette fois sans les réticences des pages sur le mariage, la banqueroute morale de la civilisation chrétienne. Un reste de prudence l'empêchant d'en rendre notre religion responsable, elle s'en prend à l'instruction, ce qui revient au même dans sa pensée, puisque c'est accuser nos églises de ne pas avoir su garder, comme la sienne, la direction des esprits et le gouvernement des âmes. Elle accuse notre vaine science d'être la mère de la plupart des maux dans notre société aigrie et corrompue, et elle oppose à nos misères et à nos discordes le riant tableau de la vie d'une femme arabe à Zanzibar, de cet être qui passe chez nous pour l'un des plus dégradés et des plus maltraités de la création.

III.

On connaît déjà le cadre de ce grand bonheur. Il est brillant et gai, un peu criard. Les hautes pièces de Bet-il-Mtoni et de Bet-il-Sahel

étaient uniformément blanchies à la chaux et sans rideaux. Elles n'avaient rien des exquises douceurs de ton et des intimités de la chambre obscure d'Haouâ, la belle Mauresque aux bras aussi froids que le marbre, qu'Eugène Fromentin connut à Blidah et dont il a raconté la mort tragique dans *Une Année dans le Sahel*. Une lumière plus vive y éclairait des couleurs plus crues, un décor plus riche et plus barbare. Des nattes blanches y remplaçaient assez souvent les tapis, et ce sol blanc, ces murs blancs, faisaient un fond très froid. Les murailles étaient divisées en panneaux par des niches montant jusqu'au plafond. Des rayons de bois peints en vert formaient étagères dans les niches et recevaient les vases et les assiettes en porcelaine peinte, les verres et les flacons en cristal taillé et gravé, bibelots favoris des Arabes de ces contrées, qui les achètent à tout prix. Entre les étagères couraient des divans bas, au-dessus desquels étaient placées des glaces de fabrique européenne, surmontées et flanquées de pendules de toutes formes et de tous styles ; autre luxe favori de Zanzibar, où certaines maisons riches ressemblent à un magasin d'horlogerie.

La place de la maîtresse du logis est marquée par le *meddé*, sorte de matelas recouvert du drap d'or le plus fin et garni de coussins, dont le chevet est appuyé à la muraille. Dans un coin est le grand lit des Indes, aux incrustations curieuses, si haut perché qu'on y monte à la façon d'une amazone se mettant en selle, en posant son pied dans la main d'une esclave, qui vous enlève. Çà et là, des coffres en bois de rose, garnis de milliers de petits clous à tête de cuivre et contenant la garde-robe, les bijoux, la parfumerie. Des portes et des fenêtres grandes ouvertes, dans l'espoir d'avoir un peu d'air ; une odeur enivrante, faite de tous les parfums violens qui existent; une immense rumeur de pas et de voix, de rires et de querelles, montant des cours et des escaliers, arrivant des corridors et des galeries ; quelque chose de voyant et de tumultueux, de baroque et de pittoresque, de joyeux et d'inquiétant : tels sont ces intérieurs qu'on a peine à envier, mais qui doivent en effet demeurer inoubliables.

Les vêtemens des femmes sont d'un goût sauvage. C'est un costume à la fois étriqué et lâche, qui ne drape pas et laisse pourtant les lignes du corps indécises. Il ôte à la femme tout ce qu'il peut lui ôter de son sexe ; je ne vois pas de reproche plus grave à faire à un costume.

Il se compose d'un pantalon presque collant, en soie de couleur vive, qui rejoint les anneaux de jambe par des lignes de broderies et des bouffans, et d'une chemise montante, aux manches étroites et demi-courtes, qui retombe par-dessus le pantalon et tranche sur

sa couleur : vert émeraude sur cerise, azur sur jaune, rose sur orange, or sur pourpre, argent sur violet. Cette chemise se taille dans des étoffes coûteuses et éclatantes : brocards d'or et d'argent, satins brochés et damassés, à ramages et à fleurs multicolores, velours pesans de Lyon, soies molles de la Chine. En été, les chaleurs accablantes des tropiques font préférer aux soieries les toiles peintes, les cotonnades bigarrées, les mousselines de l'Inde. Quel qu'en soit le tissu, la chemise se brode et rebrode, se passemente, se galonne, se chamarre, se garnit de dentelles, de petits glands, de petites houppes en fil d'or et d'argent, de pompons de soie, de boutons de métal, de pendeloques d'orfèvrerie, de verroteries, enfin de cent petits ornemens qui tremblotent, dansent et chatoient à chaque mouvement. Plusieurs rangs de colliers s'étagent sur la poitrine. Les bras sont chargés de bracelets jusqu'au coude ; les mains portent des bagues énormes. La tête est entourée de mouchoirs de soie bariolés, qui cachent le front jusqu'aux sourcils et s'enchevêtrent d'énormes pompons, de lourdes franges encadrant le visage, de longs rubans flottant dans le dos et auxquels sont cousus des pièces de monnaie ou des plaques d'or ornées de pierres précieuses.

La princesse Salmé a placé sa photographie en tête de ses *Mémoires*. Elle avait choisi pour poser une toilette relativement simple. Sa petite figure brune est néanmoins écrasée par cet attirail. On distingue deux yeux noirs très perçans, une grande bouche au pli mélancolique et deux petits pieds nus, potelés et charmans. Le reste est comme enseveli sous cet amas d'ornemens.

Il n'était rien moins que facile de se procurer ces costumes somptueux. En ce temps-là, il y avait peu de magasins à Zanzibar et nulle industrie. Les esclaves cousaient et enjolivaient les vêtemens. Quelques-unes de leurs maîtresses ne dédaignaient pas de travailler avec elles aux broderies et aux dentelles. Des artisans hindous établis dans l'île fabriquaient une partie de l'orfèvrerie. Le reste des bijoux et tous les matériaux du costume étaient apportés du dehors, et de très loin. A Sejjid-Saïd revenait le soin laborieux de pourvoir d'objets de toilette les harems de la famille : les siens d'abord, avec leurs enfans et leurs esclaves ; ceux des fils, petits-fils et arrière-petits-fils, des gendres, petits-gendres et arrière-petits-gendres établis à Zanzibar, avec leurs enfans et leurs esclaves. Il envoyait aussi des présens aux familles de ses nombreux descendans mariés dans l'Oman et à la foule des parens pauvres de l'Arabie. Soit plusieurs centaines de femmes à contenter, et quelles femmes ! sans autre occupation au monde que leur toilette. La question des pommades prenait l'importance d'une affaire d'état, car les

mécontentemens d'un harem ne sont pas à mépriser. Les complots prennent naissance, derrière ses fenêtres grillées, ailleurs que dans les tragédies ; on en verra un exemple au cours de ce récit.

Le vieux sultan aurait déjà eu fort à faire s'il s'était borné à distribuer en gros et au hasard le nécessaire et le superflu à toutes ces femmes, mais les sarari et leurs filles ne le tenaient pas quitte à si bon marché. Elles comptaient sur lui pour procurer l'étoffe nouvelle, la nuance à la mode, l'objet étrange, et peut-être fabuleux, rêvé par une imagination d'Abyssine. Cet homme extraordinaire venait à bout d'accomplir le miracle. Chaque année, une flotte partait de Zanzibar, chargée de produits africains. Dès que les navires avaient gagné la pleine mer, ils orientaient leurs voiles vers les points les plus divers de l'horizon. Les uns gagnaient Marseille ou l'Angleterre, les autres le Golfe-Persique, les ports de l'Inde et de la Chine. Chaque capitaine emportait une liste minutieuse de commissions, où toutes les fantaisies s'étaient donné carrière et qu'il devait exécuter avec l'argent de sa cargaison. Malheur à celui qui ne savait pas trouver l'introuvable !

Le retour de la flotte était l'événement mémorable de l'année. C'était l'heure des grandes convoitises, des rivalités sans merci et des jalousies amères. Dès que les navires étaient rentrés au port et déchargés, les eunuques assortissaient les lots sous la direction des filles aînées du sultan. La princesse du conte de fées, condamnée à démêler une chambrée d'écheveaux de fil, n'avait pas une tâche plus immense. On en jugera par un chiffre. Une Arabe de qualité consomme annuellement pour 500 dollars de parfumerie. On se fatiguerait à calculer ce qu'une pareille somme, multipliée par les bibi, les sarari et les kibibi de la famille impériale, représentait de petits pots, de flacons et de sachets, d'essences, de poudres, d'huiles et de pommades, à l'ambre, au musc, au benjoin, au basilic, au jasmin, au géranium, à la rose, à la verveine, au réséda, à la vanille, à la lavande, et c'était cette provision qu'il s'agissait de partager sans léser ni favoriser personne. Venaient ensuite les étoffes, qui se distribuaient par pièces ; les dentelles et tout ce qu'une femme peut inventer de coudre sur ses vêtemens pour les embellir ; les bijoux et les mille colifichets qui donnent à une Arabe parée l'aspect d'une madone de Naples ou de Séville en costume de fête ; les joujoux des enfans, les bibelots, les riens singuliers chers à la fantaisie orientale, les objets utiles commandés par les personnes prévoyantes ; l'argent destiné aux menues dépenses : cadeaux, aumônes, honoraires de la diseuse de bonne aventure, de la sorcière, des voyans et des voyantes, du magicien qui conjure les maladies et de la magicienne qui exorcise les possédés.

C'était enfin prêt! La portion des marchandises réservée à d'autres occasions avait été portée dans les chambres du trésor. Le premier jour de la distribution, — elle en durait trois ou quatre, — était fixé et annoncé. L'impatience, la joie et l'angoisse étaient au comble dans les harems, et l'aube tant désirée éclairait maint visage tempêtueux. A Bet-il-Sahel, elle se levait sur un palais déjà en mouvement, dont l'entrée était assiégée par les femmes de la famille qui habitaient au dehors. L'étiquette arabe leur interdisait de se montrer dans les rues en plein jour, et elles s'étaient mises en route de bon matin. Le soleil levant revêtait de rose et d'or leurs groupes brillans, qui s'engouffraient dans la grande porte pour ne la repasser qu'à la nuit. Elles y étaient reçues par le plus grognon des esclaves du sultan, Saïd le Nubien, à la barbe grise. Sejjid-Saïd aimait ce vieux serviteur, fidèle et soumis. Les enfans l'avaient en aversion et leurs mères ne l'aimaient guère, parce qu'il les accueillait mal. Ces visites dès l'aurore l'exaspéraient. On l'entendait grommeler dans sa barbe, tout en prenant ses grosses clés, « qu'il y avait une heure qu'il était debout sur ses mauvaises jambes, toujours pour ouvrir à des dames! » Les enfans se vengeaient en lui cachant son trousseau de clés. Le bonhomme les cherchait en grondant dans les quelques centaines de chambres où elles pouvaient se trouver, et cela ne le mettait pas de meilleure humeur.

Il finissait par ouvrir, et l'on entrait dans la grande cour du palais de ville, auprès de laquelle celle de Bet-il-Mtoni était le temple de la paix et du silence. La princesse Salmé a vu en Allemagne une opérette dont un tableau lui a rappelé, « en petit, » la cour de Bet-il-Sahel dans la journée. Ce rapprochement est glorieux pour les théâtres d'opérette allemands, car il n'est pas aisé de reproduire, même « en petit, » un tohu-bohu aussi intense. L'un des angles servait d'abattoir. Les bouchers égorgeaient les bêtes selon le rite musulman, en accompagnant chaque coup de la formule : « Au nom de Dieu, le Miséricordieux. » La veille des fêtes et des festins, le sang des victimes s'étendait comme une nappe rouge, à l'inexprimable horreur des Hindous mandés pour affaires. Un peu plus loin était le coin des petits enfans, occupés à écouter leurs bonnes, des négresses pour la plupart, raconter de ces histoires effroyables qui donnent le cauchemar. Plus loin encore, la cuisine, installée en plein air au pied d'une colonne, et l'endroit du palais où il s'administrait le plus de gifles. On s'y bousculait, on s'y chamaillait, on s'y battait, et il en sortait des repas auprès desquels les noces de Gamache n'étaient qu'un dîner de poupée. Des bœufs, des vaches, des moutons, des chèvres et des gazelles y rôtissaient tout entiers. « On y voyait souvent des poissons d'une telle grosseur,

qu'il fallait deux nègres vigoureux pour les porter. Les petits poissons n'étaient acceptés que par paniers, et la volaille par douzaines. La farine, le riz et le sucre ne se comptaient aussi qu'en gros, au sac, et le beurre, qu'on faisait venir du Nord à l'état liquide, ne se comptait que par cruches d'environ un quintal. » De longues files de porteurs déchargeaient brutalement sur le sol leurs paniers de fruits, dont la moitié était écrasée du coup. On se heurtait un peu partout à des barbiers en plein air, à des porteurs d'eau, à des eunuques affairés. Les arrivans se frayaient un passage comme ils pouvaient et gagnaient les deux grands escaliers, mais la cohue y était si pressée qu'on mettait souvent une demi-heure à atteindre le premier palier.

L'heure solennelle qui décide des toilettes d'une année a enfin sonné. Une nuée d'eunuques court chercher les paquets, et les dernières minutes d'attente paraissent éternelles. Le grand moment arrive pourtant, comme tous les momens de ce monde, désirés ou redoutés; il est venu, il est passé. On crie, on pleure, on rit; on développe et on déplie; on interpelle et on se précipite; l'agitation devient folle, car il s'agit à présent d'échanger des morceaux de ses pièces d'étoffes, de ses franges, de ses dentelles, contre d'autres morceaux, afin de varier ses ressources et de panacher ses costumes. Le sol est couvert d'étoffes déployées, de brimborions, de femmes accroupies, armées de ciseaux et coupant avec tant d'ardeur, qu'elles entaillent parfois leurs vêtemens. Les ressentimens et les désespoirs s'exhalent dans le même temps en paroles peu mesurées. Il s'écoule deux semaines avant que le harem ait repris sa physionomie accoutumée.

Le sultan achevait de vider ses magasins à la fin du grand jeûne. On sait que le ramadan dure trente jours, pendant lesquels il est défendu d'avaler quoi que ce soit, aussi longtemps que le soleil est sur l'horizon. « Il vous est permis de boire et de manger, dit le Coran, jusqu'au moment où vous pourrez déjà distinguer un fil blanc d'un fil noir. A partir de ce moment, observez strictement le jeûne jusqu'à la nuit. » Dans la ville de Zanzibar, un coup de canon avertit le matin les fidèles que l'on distingue un fil blanc d'un fil noir. « Celui qui est en train de manger, ajoutent les *Mémoires*, cesse sur le champ. Celui qui a saisi un verre, afin d'étancher une dernière fois sa soif, le pose sans y avoir goûté. » Jusqu'au soir, le bon musulman « ne doit même pas avaler exprès sa salive. » Sous ce ciel enflammé, la privation d'eau pendant quatorze ou quinze heures n'est pas une petite pénitence.

Il en est du jeûne des mahométans comme du carême des chrétiens. Le riche fait avec le ciel des accommodemens, et il y a le bon jeûne, comme il y a le bon maigre. La haute société de Zan-

zibar faisait carnaval pendant le ramadan. Les esclaves et le petit monde jeûnaient et travaillaient; on n'aurait pas souffert qu'un malheureux nègre sans aucune religion, suant depuis l'aube sous le bâton, donnât le scandale d'avaler une gorgée d'eau. Les grands de la terre se souvenaient que le Prophète a dit à propos du jeûne: « Dieu veut votre aise, il ne veut pas votre gêne. » Ils dormaient le jour et festoyaient la nuit. Les harems de Sejjid-Saïd n'avaient aucun motif d'être plus austères que le reste; les nuits du ramadan s'y passaient dans les délices.

On y rompait le jeûne avec une collation de fruits, suivie aussitôt d'un dîner copieux, qui n'était lui-même qu'une façon de prélude à une bonne chère prolongée jusqu'à l'aube. Des chanteuses venaient dire leurs airs traînans, et des récitatrices déclamer, devant un auditoire excité, qui ne cessait pas un instant de boire et de manger. A minuit, un nouveau coup de canon réveillait l'armée des cuisiniers et des marmitons, les feux se rallumaient dans la cour, et des odeurs de cuisine se répandaient dans les galeries, éclairées par des milliers de lanternes de couleur. Entre trois et quatre heures du matin, on servait le souper, ou *suhur*. Les nourrices éveillaient les petits enfans endormis çà et là sur les nattes et les divans, et l'on se remettait à table jusqu'à ce que le canon de l'aurore arrêtât le dernier morceau dans la main en route vers la bouche. Le harem repu et content se couchait tout habillé, selon l'usage arabe, et dormait pendant la chaleur du jour.

Malgré de tels adoucissemens, la fin du grand jeûne était attendue avec la même impatience par le riche et par le pauvre, car elle amenait les étrennes, une distribution d'aumônes et des réjouissances générales. Le ramadan se termine au moment où l'on aperçoit la nouvelle lune, moment très fugitif, puisque l'astre naissant se couche avec le soleil. Dès que le jour baissait, tous les yeux de Zanzibar cherchaient le mince croissant sur l'horizon crépusculaire. On envoyait des esclaves monter sur les plus grands cocotiers des environs. Les possesseurs de longues vues étaient assiégés d'emprunteurs. Lorsque le ramadan, qui avance chaque année de onze jours, tombait sur le ciel obstinément couvert de la saison des pluies, on se contentait sans doute de voir la lune avec les yeux de la foi, ces yeux si précieux. Quoi qu'il en soit, un dernier coup de canon saluait la libératrice, et une immense allégresse montait de la ville vers les cieux, emplissant l'air de joyeuses clameurs. Des cavaliers se dispersaient au galop pour porter aux campagnes l'annonce officielle de la bonne nouvelle. On se cherchait dans les maisons et dans les rues pour se féliciter, échanger des vœux et se pardonner.

La nuit qui suivait était très agitée dans les harems. Chaque créa-

ture féminine avait préparé dans le plus grand mystère trois toilettes neuves, pour les trois jours de la fête, et les impatientes n'attendaient pas que les ténèbres fussent dissipées pour se parer. A quatre heures du matin, elles étaient sous les armes. La plante de leurs pieds et la paume de leurs mains, fraîchement teintes avec le henné, brillaient d'une belle couleur orangée. Toute leur personne était parfumée à donner des vertiges. « Une Occidentale, dit la princesse Salmé, aurait autant de peine à croire ce qui se consomme de parfumerie dans l'espace de ces trois jours, qu'une Orientale ce qui se boit de bière à Berlin pendant les fêtes de la Pentecôte. » Sarari et kibibi sortaient dans les corridors et couraient les unes chez les autres jouir de la surprise, de l'admiration et de la rage des amies et des rivales. On se représente les regards qu'elles échangeaient en s'apercevant. Il n'était pas sept heures que le palais tout entier « ressemblait à une salle de bal » gigantesque, où la foule pressée circule avec peine.

Sejjid-Saïd allait faire ses dévotions à la mosquée. Il offrait au retour sa main à baiser et se dirigeait vers les chambres du trésor, suivi de sa fille favorite, la belle Chole, et du géant Djohar, chef des eunuques. Chole, surnommée l'Étoile du matin, était la merveille de Zanzibar, la perle des palais impériaux, la prunelle des yeux paternels. Sa beauté était parfaite, sa grâce d'une déesse, son humeur douce et enjouée. Le sultan l'idolâtrait et lui confiait, par un privilège unique, la clé du trésor. Une si haute faveur, des charmes si éclatans, ne pouvaient rester impunis; l'innocente Chole était en butte à des inimitiés féroces. Une imprudence de son père combla la mesure. Sejjid-Saïd voulut lui témoigner sa tendresse d'un façon éclatante et lui fit don d'un diadème de diamans. Après sa mort, Chole périt empoisonnée.

Ils entraient tous trois, suivis par des regards envieux. Le monarque vénérable, dans sa mansuétude, avait pris la peine de demander aux sarari et aux princesses ce que chacune d'elles désirait. Chole, incapable de rancune, aidait sa mémoire, et Djohar inscrivait les noms sur les objets. Assurément un musulman surpasse autant un chrétien en patience qu'en gravité et en discrétion. Les esclaves chargés de porter les présens les rapportaient souvent, accompagnés d'audacieuses paroles de refus. Sejjid-Saïd reprenait ses étrennes et les changeait : « Et voici, on obtenait presque toujours ce qu'on réclamait. » Le sultan avait pourtant ce jour-là bien autre chose en tête que ses harems. Il donnait aussi des étrennes aux mâles de sa famille; « à tous les grands chefs asiatiques et africains qui se trouvaient à Zanzibar; à tous les fonctionnaires de l'état; à tous les soldats et leurs officiers; à tous les

matelots et leurs capitaines; aux régisseurs de ses quarante-cinq plantations; et finalement à tous ses esclaves, dont le nombre s'élevait à plus de 6,000 ou 8,000. Naturellement, les cadeaux étaient proportionnés au rang des destinataires; les esclaves, par exemple, recevaient des étoffes communes. » N'est-ce pas merveilleux? Peut-on se lasser d'admirer l'intelligence, l'ordre et la prévoyance du patriarche qui se procurait des étrennes variées pour 15,000 personnes en échangeant des dents d'éléphant, des clous de girofle, de la gomme de copal et des graines de sésame? « — Preuve que notre père était un fameux homme d'affaire, » — ajoute sa fille avec un juste orgueil. Fameux homme en effet!

D'un bout de l'année à l'autre, son indulgence faisait à ses harems une vie douce et peu recluse. Après le déjeuner de famille, il descendait donner ses audiences dans la grande salle du rez-de-chaussée. Les fenêtres du palais se peuplaient aussitôt de têtes de femmes, qui regardaient arriver les hommes et guettaient les signes d'intelligence « visibles pour elles seules. » Les masques et les jalousies ne sont que vanité, quand une femme veut être vue. L'histoire suivante en fait foi.

La foule des hommes massés devant le palais remarqua un jour un jeune chef de l'Oman, qui se tenait debout dans l'attitude extatique que les peintres prêtent aux martyrs. Sa main portait une lance renversée, dont le fer traversait son pied, et son visage levé vers le ciel exprimait la béatitude. La divinité qu'il adorait était toute terrestre. C'était Chole, qui regardait par une fenêtre, et dont l'éblouissante beauté l'avait éperdu. On dut l'avertir qu'il était blessé. Il avait donc vu, et bien vu.

Deux ou trois heures s'écoulaient ainsi à faire des remarques sur les passans, et c'était passionnant. Rien n'a pu rendre à l'exilée ces séances savoureuses. La princesse Salmé a connu bien des docteurs allemands. Leur entretien était un désert aride auprès des « conversations souverainement amusantes et fécondes » des fenêtres de Bet-il-Sahel. Les Occidentaux se figurent à tort qu'une Orientale perd son temps dans une oisiveté insipide. Leur erreur est née de ce que notre monde de philistins ne sait plus la différence entre les nobles loisirs d'une aristocratie et la coupable fainéantise de la plèbe. Il y a d'autres occupations sur la terre, plus intéressantes et plus raffinées que les sordides travaux de la ménagère allemande. La princesse Salmé est excédée de s'entendre demander par les Berlinoises ou les Hambourgeoises « comment les gens peuvent exister, dans son pays, sans rien faire? » Cette question prouve que l'Allemagne du Nord, malgré ses prétentions et ses hobereaux, a complètement perdu l'intelligence de la vie aristo-

cratique. Une dame arabe a des esclaves qui travaillent pour elle et à qui elle fait donner des coups de bâton lorsqu'ils fainéantent. Elle-même regarde par la fenêtre en échangeant des réflexions acérées avec ses amies, et elle n'appelle point cela « être à rien faire, » pas plus que la reine Éléonore de Guyenne ou la belle Laure de Noves ne s'imaginaient « être à rien faire » quand elles présidaient leurs cours d'amour. L'activité laborieuse d'un bourgeois de Brême est chose estimable, mais chose qui ne convient ni à tous les sangs, ni à toutes les âmes. Dieu a créé l'Européen avide de lucre, et le nègre pour que l'Arabe puisse dormir à l'ombre quand il ne va pas à la guerre.

Les mères prudentes craignaient les fenêtres du harem et dissuadaient leurs filles d'y paraître. Elles savaient que peu d'époux musulmans supportent un semblable relâchement avec l'indulgence sereine que l'âge avait donnée au sage Sejjid-Saïd. Elles-mêmes les évitaient et s'occupaient à se visiter d'une chambre à l'autre, ou à broder. Les savantes du palais lisaient des romans. Il aurait été infiniment intéressant de savoir quels romans, de quel temps et de quels pays, et ce que les altesses de Zanzibar y comprenaient. Les *Mémoires* sont muets sur tous ces points.

Vers une heure, chacun se retirait pour passer la grosse chaleur dans un frais repos. Le harem se couchait et coulait un temps exquis à grignoter des gâteaux et des fruits, à bavarder et à dormir. Au réveil, il se mettait en grande toilette, et les kibibi allaient dîner avec le sultan. Elles écoutaient le grand orgue de Barbarie, et des plaisirs plus vifs commençaient avec la nuit. Il arrivait de nombreuses visiteuses. On babillait, on jouait aux cartes, on mangeait des friandises, on entendait de la musique nègre, enfin c'était à peu près comme nos soirées, sauf qu'on ne parlait jamais de la pluie et du beau temps ; la princesse Salmé déclare qu'elle ignorait ce sujet de conversation avant de venir en Europe, et elle nous raille agréablement de la place qu'il tient dans nos réunions mondaines. Quiconque ne recevait pas sortait. Les sarari et les altesses s'en allaient en visite, accompagnées de cortèges resplendissans.

D'abord, les esclaves porteurs de lanternes. On reconnaissait les personnes de qualité au nombre et aux dimensions de leurs lanternes. Les plus grandes mesuraient deux mètres de tour et comptaient cinq coupoles, « dans le style d'une église russe, » garnies de verres de couleur. Une grande dame en avait six, portées au bout de longs bâtons par six hommes choisis pour leur force. Venaient ensuite, deux à deux, vingt esclaves richement vêtus, couverts d'armes incrustées d'or et d'argent. Ils écartaient les passans, que le savoir-

vivre obligeait à disparaître dans les boutiques, dans les rues latérales, dans les maisons. La populace de Zanzibar, mal élevée comme toutes les populaces, jugeait cet usage oppressif et se dérangeait mal volontiers pour d'autres que les esclaves redoutés du palais impérial. Après les gardes en armes marchait leur maîtresse, enveloppée jusqu'aux yeux dans la pièce de soie noire, bordée de couleur ou d'or, appelée le *schele*, les pieds chaussés de souliers de maroquin rouge à fines broderies et à hauts talons; une femme arabe de condition moindre l'accompagnait, et la marche était fermée par une bande d'esclaves femelles, parées de leurs plus beaux atours. La troupe brillante cheminait avec dignité par les rues tortueuses et obscures, jusqu'au moment où elle rencontrait le cortège d'une amie en route vers le même but. On s'abordait et on se mêlait; le babil et les apostrophes dominaient le cliquetis des armes; les habitans allongeaient des têtes curieuses par les fentes des portes, par les fenêtres, par-dessus le rebord des toits en terrasse, et c'était à travers une ville émue qu'on arrivait à la maison de l'hôtesse. « — On aurait pu nous suivre à la trace, disent les *Mémoires*, longtemps après notre passage, aux parfums pénétrans et tenaces dont les rues demeuraient pleines. » A minuit, chacun était rentré chez soi, et l'on se couchait avec la conscience d'avoir bien et utilement employé sa journée. « — On voit, ajoute triomphalement la princesse Salmé, combien il est faux que les Orientales de distinction ne fassent rien. » En effet.

De temps en temps, on tourmentait le pacifique Sejjid-Saïd pour qu'il permît à une portion du harem d'aller en vacances dans une de ses plantations. Le bonhomme cédait. Filles et femmes partaient au point du jour, grimpées sur les grands ânes blancs et enveloppées d'une nuée de coureurs, de porte-parasol, d'eunuques à cheval, de soldats semblables à des panoplies vivantes, ayant chacun une lance, un fusil, un bouclier, un sabre et un poignard. A peine hors de la ville, les coureurs excitaient les ânes, et toute cette foule s'élançait en désordre, sans souci des glapissemens des eunuques. C'était un tourbillon, un ouragan, un éparpillement, et l'on arrivait à la plantation par petits groupes, au mépris de toutes les lois de l'étiquette. Nul ne sait ce que peut être notre vie terrestre, s'il n'a goûté à l'existence enchantée qui attendait le harem à la campagne. On se donnait des indigestions du matin au soir. On était assailli de visites par le voisinage. On s'amusait en liberté dans les bois. Ce n'était que jeux, ris et festins, que feux d'artifice et concerts. Une partie des nuits se passait dehors, dans l'air tiède et parfumé. De grands cercles de femmes, dont les yeux et les pierreries brillaient dans l'ombre, se formaient sous les arbres géans,

autour d'une clairière où des nègres et des Hindous en vêtemens blancs dansaient au clair de lune. Ces nuits divines sont caractérisées par la princesse Salmé d'un mot bien européen, bien littéraire, qui produit un effet singulier sous la plume d'une ancienne kibibi : « De pareilles soirées, dit-elle, sont des plus romantiques. »

Comme son pauvre cœur se serre en nous contant ces choses ! Reléguée par son imprudence dans un monde dur et trompeur, avide et hypocrite, elle ne reprend des forces pour supporter le présent qu'en se replongeant par l'esprit dans le passé. Contre les soucis qui l'accablent, contre les épines dont les civilisés « ont semé si abondamment le sentier de sa vie, » l'infortunée n'a qu'une seule défense : « le souvenir sacré des siens et de sa patrie. » Elle s'écrie éloquemment : « Je m'y ensoleille à peu près chaque jour. » Il nous reste à raconter comment son grand malheur lui est arrivé.

IV.

Sejjid-Saïd faisait de loin en loin un voyage à Mascate, afin de mettre ordre aux affaires de son royaume de l'Oman. Salmé, déjà grandelette, le vit partir pour une de ces expéditions. Il emmenait quelques-unes de ses filles et deux sarari favorites. La surveillance de ses harems et le gouvernement de Zanzibar demeuraient confiés pendant ses absences à l'un de ses fils, appelé Chalid, excellent musulman, dont le premier soin était de rétablir la discipline parmi les troupeaux féminins remis à sa garde. Adieu les complaisances et les faiblesses ! Chalid ne connaissait que la loi. On le vit bien lors de l'incendie de Bet-il-Sahel.

C'était pendant une de ses régences. Le feu prit au palais dans la journée, à l'heure où une dame arabe ne doit pas être aperçue hors de sa maison. La nombreuse population de Bet-il-Sahel, affolée de terreur et fuyant les flammes, s'étouffa aux portes pour fuir. Elle trouva les issues fermées et gardées par la troupe. Chalid n'avait eu qu'une pensée en apprenant l'incendie : sauver la règle et empêcher ses sœurs et ses belles-mères d'être vues dehors en plein jour. On réussit à éteindre le feu, et ce fut tant mieux pour elles. On n'eût pas réussi que c'eût été tant pis pour elles. Périsse le harem plutôt qu'un principe ! Chalid ne fut pas récompensé de sa fidélité aux préceptes du Coran. Ses deux filles devinrent les chefs du parti de l'émancipation de la femme à Zanzibar.

La semaine qui avait précédé le départ du vieux sultan avait été laborieuse pour les femmes de ses palais. Elles avaient profité de

l'occasion pour donner de leurs nouvelles à leurs parens de l'Oman, et rien n'égale la difficulté d'écrire une lettre quand on ne sait pas écrire, qu'on ne peut pas voir l'homme qui tient la plume en votre nom, et qu'on a un nègre pour intermédiaire. Il fallait d'abord faire la leçon au nègre, qui allait la répéter au scribe, lequel avait déjà dans la tête la matière d'une douzaine de lettres. Le nègre embrouillait, le scribe embrouillait, et ce n'était pas du tout ce qu'on avait voulu dire. La maîtresse du nègre le renvoyait chez un autre écrivain public, chez un troisième, chez un quatrième, sans avoir meilleure fortune. Au moment du départ de la flotte, il ne lui restait d'autre ressource que de choisir entre les différens textes celui qui s'éloignait le moins de sa pensée.

Un lourd ennui succéda à ces fatigues. Trois années se passèrent sans ramener la flotte. Elle parut enfin, mais elle ne rapportait qu'un cadavre; Sejjid-Saïd était mort pendant la traversée. Ses fils et ses filles se partagèrent ses plantations et ses trésors. Les sarari sans enfans furent pourvues, ainsi qu'il l'avait ordonné dans son testament, et chacun s'en alla de son côté, cédant la place au harem de Madjid, le nouveau sultan.

Ce qui arriva ensuite décourage décidément de la polygamie, quoi que puisse dire la princesse Salmé. Dès que le chef de la famille eut disparu, ses enfans se liguèrent les uns contre les autres, et se déchirèrent avec la même fureur qui avait animé dans les harems leurs mères les sarari. Le frère devint odieux au frère, la sœur à la sœur. Une folie d'espionnage et de délation s'empara d'eux, sans en excepter la douce Salmé, et des haines impies aboutirent à de vilaines actions, à des tracasseries sans fin ni trêve. Le seul qui eût échappé à la contagion était Madjid, le successeur de Sejjid-Saïd. Il n'y gagna qu'un complot, dont une de ses sœurs fut l'âme. La princesse Salmé s'y laissa entraîner, et deux jeunes filles cloîtrées préparèrent une révolution, afin de détrôner le sultan au profit d'un de ses frères. Les conjurés furent découverts, le prétendant assiégé dans son palais, pris et banni. Le sultan pardonna aux femmes, mais il ne leur rendit pas les esclaves armés contre ses soldats et tués dans le combat. Elles en furent appauvries; c'était une perte de capital, une vraie catastrophe financière. D'autre part, l'opinion publique, plus sévère que le monarque outragé, mit au ban le logis des deux sœurs. Plus de visites, plus de réunions joyeuses, plus de fêtes, plus d'invitations; jusqu'aux marchands de bibelots qui refusaient de franchir le seuil de leur porte! La vie était devenue intolérable. Dégoûtée et repentante, la princesse Salmé s'en fut passer quelque temps à la campagne. À son retour, M. Ruete parut.

Il était jeune, et il venait au bon moment. Leurs maisons étaient mitoyennes. On se voyait d'une terrasse à l'autre, on s'intéressait mutuellement; on s'aima. Nous avons dit que M. Ruete représentait une maison de commerce de Hambourg. Il y avait peu d'espoir que le sultan de Zanzibar vît ce beau-frère de bon œil. Les amoureux recoururent à l'enlèvement classique. Une première tentative manqua. L'Angleterre intervint fort à propos pour en protéger une seconde. La politique britannique a de ces mystères insondables. Il lui convenait qu'un négociant allemand scandalisât le royaume en épousant une princesse musulmane, une fille du vénéré Sejjid-Saïd. Ses agens s'en mêlèrent, et un capitaine de vaisseau de la marine royale, transformé pour la circonstance en Figaro, enleva de nuit la brune Rosine. Il la mena à son bord, et le bateau partit sur-le-champ pour Aden, où la princesse Salmé, dûment baptisée et mariée, devint pour le reste de ses jours cette infortunée Mme Émilie Ruete.

Elle n'a pas eu à se plaindre de son époux, loin de là; mais M. Ruete se fit écraser par un tramway après trois ans de mariage, et elle resta seule, dans une sorte d'effarement et d'épouvante, en face d'une existence trop compliquée et trop difficile pour elle. L'habitude nous empêche de sentir le poids de la civilisation. Elle nous donne le change sur les effets véritables des organisations savantes et des inventions ingénieuses accumulées autour de nous par les siècles. Nous nous imaginons que le progrès allège notre vie et brise une à une les chaînes dont notre ignorance et notre simplicité nous avaient chargés à l'origine. La réalité est très différente. Chaque découverte accroît nos besoins, chaque idée nouvelle augmente le trouble et la fatigue de nos esprits, chaque pas en avant ajoute au fardeau de notre labeur. Nous n'avons pas le droit de nous en plaindre; la peine est en raison du but; mais nous devons comprendre l'effroi d'une créature primitive, pour laquelle nos aspirations sont lettre close, en se sentant prise tout à coup dans l'engrenage de cette puissante machine: une nation civilisée. L'ancienne princesse Salmé eut l'impression d'être broyée. Dans sa souffrance, elle se demanda si elle avait fait un bon marché en échangeant sa demi-barbarie contre la glorieuse civilisation germanique. Elle fit la balance entre les deux existences, compara les arrangemens sociaux, la vie matérielle, les deux morales, se compara elle-même à la kibibi ignorante d'autrefois, et nous avons donné à mesure ses conclusions, qui peuvent se résumer ainsi: à Zanzibar, le bonheur, parce qu'il n'y a point de mensonges, ni dans les institutions, ni dans les sentimens; en Europe, des trompe-l'œil partout et une foule de désespérés, qui se plaignent d'avoir été leurrés par de fausses promesses de justice, de vertu et de bien-être.

Il faut remarquer encore une fois à son honneur qu'elle aurait pu essayer de nous tromper. Elle pouvait peindre avec des couleurs à la Rousseau les compagnes de sa jeunesse, et les proposer à notre admiration, comme le bon sauvage inventé par le XVIIIe siècle. Nous ne l'aurions pas crue, mais nous aurions hésité dans nos jugemens, et c'est déjà beaucoup. Elle n'en a rien fait. Mme Ruete a voilé les côtés scabreux de son sujet en personne délicate et bien élevée; ses *Mémoires* ne parlent point du tout de vices, et le ciel sait pourtant si le vice chôme dans les harems. Elle a été assez franche sur le reste pour que l'Éden qu'elle vante nous semble un abominable enfer, et elle sait à merveille ce que nous en pensons; mais elle entreprend de nous prouver que nous avons tort, et que c'est là le vrai bonheur. Elle est très brave, cette petite Arabe. Les énormités ne l'effraient jamais. Ainsi, elle n'ignore pas que l'esclavage est mal vu, en ce moment, par l'Europe. Elle insinue même que la philanthropie y est pour peu de chose, la politique pour beaucoup, ce qui est possible. Quoi qu'il en soit, elle défend énergiquement l'esclavage par des raisons sans artifice, et d'autant plus fortes, car ce sont les vraies, les bonnes raisons, toutes pratiques et franchement égoïstes.

Puisque l'Arabe ne travaille pas, il faut bien que quelqu'un travaille pour lui, et qui serait-ce, si ce n'est le nègre? Celui-ci est d'ailleurs très heureux avec son maître musulman, fort supérieur au maître chrétien. Il est battu, cela est vrai; mais c'est sa faute, sa très grande faute : pourquoi est-il paresseux? Un nègre n'a pas le droit aristocratique de ne rien faire, et il est insensible à tout autre raisonnement que le bâton. On est bien obligé de le fouetter, et ce n'est pas, après tout, une si grande affaire. Les Européens établis là-bas s'imaginent qu'il se passe des drames, parce qu'ils entendent des hurlemens. La vérité, la voici : « Les nègres sont des poltrons qui ne savent pas supporter la douleur tranquillement. » Ils font « un tapage effroyable » pour quelques coups de bâton ; les consuls étrangers interviennent, et les vraies victimes sont les Arabes, qu'on est en train de ruiner, et « qui rappellent de tous leurs vœux les temps bienheureux où ils étaient encore à l'abri des idées subversives des Européens. » Les esclaves de Zanzibar sont très contens au fond. Les consuls étrangers se gardent bien de parler de leur air riant dans les momens où ils ne sont pas battus, de la bonté avec laquelle on les encourage à avoir beaucoup d'enfans, ces « dividendes du propriétaire, » des soins touchans que l'on prend des négrillons. Les consuls, et aussi les négocians européens, ne racontent que le mal. Eux, cependant, achètent des femmes jaunes ou noires, dont ils ont des petits, et liquident toute la famille quand ils quittent le pays. Un musulman ne ferait jamais cela.

Les souffrances des convois d'esclaves sont réelles. Il est certain qu'il meurt quantité de ces pauvres diables en route. Mme Ruete comprend la pitié qu'ils nous inspirent. Elle la partage, s'attendrit avec nous, et tout à coup déroute le lecteur par un point de vue entièrement nouveau. Elle demande que les bonnes dames des sociétés anti-esclavagistes, qui tricotent avec tant de zèle des bas de laine pour des peuples qui vont tout nus, réservent un peu de leur compassion, devinez pour qui? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille : pour les conducteurs des convois. Voilà d'honnêtes marchands qui ont peut-être mis toute leur fortune dans une caravane d'esclaves, qui partagent ses fatigues, qui ont chaud et soif avec elle, qui sont ruinés si elle crève, et personne ne pense à eux que pour les vilipender. Le chrétien n'a vraiment pas le sens de la justice, et comme il a perdu, d'autre part, le sens de la honte du travail, il est inutile d'attendre de lui un jugement équitable sur l'esclavage. Qu'il consente du moins à ne le supprimer que peu à peu; qu'il laisse à l'Arabe le temps de chercher un autre expédient; qu'il renonce surtout à l'idée grotesque de faire accepter la loi du travail par les rois de l'humanité. Ce n'est pas la princesse Salmé qui conseillerait aux siens de courber la tête sous cette loi exécrable. Elle en a trop pâti depuis que, ruinée par les gens d'affaires allemands, elle traîne une existence mesquine et humiliée.

Elle songea à retourner dans son pays, et n'osa pas. Il lui revint une lueur d'espoir au printemps de 1875, en lisant dans le journal que son frère Sejjid-Bargasch, sultan de Zanzibar par la mort de Madjid, se préparait à visiter l'Angleterre. C'était pour lui qu'elle avait conspiré jadis, pour lui qu'elle avait fait tuer ses meilleurs esclaves et bravé la disgrâce : il était impossible qu'il la repoussât lorsqu'elle viendrait à lui en suppliante. Puis, le gouvernement anglais, qui avait si obligeamment dérangé un bateau de guerre pour dénouer son petit roman, le gouvernement anglais ne pouvait l'avoir oubliée. Elle courut à Londres et vit qu'en effet elle n'était pas oubliée. Il convenait à présent à la politique britannique d'effacer le souvenir d'un incident équivoque, pénible pour l'amour-propre d'un souverain ami. On n'avait pas besoin de se gêner avec Mme Ruete. Sir Bartle-Frere lui signifia brutalement que son gouvernement n'entendait pas « qu'on ennuyât leur hôte avec des affaires désagréables. » Il lui promettait au surplus monts et merveilles pour ses enfans, à condition qu'elle retournât en Allemagne sans essayer de voir son frère. Elle le crut, se rembarqua, ne reçut rien et perdit du coup « la foi et la confiance aux hommes. »

Privée désormais d'espérance, accablée sous le sentiment de son impuissance et de la méchanceté humaine, abîmée définitivement dans « des situations que le plus cruel ne souhaiterait pas à son ennemi, » la pauvre kibibi, que la nature avait créée pour regarder en l'air et manger des confitures, reprit sa chaîne avec un morne désespoir. « J'étais, dit-elle, plus semblable à un automate qu'à une créature pensante. » Ce fut alors qu'elle écrivit ses *Mémoires* pour ses enfans. Ils étaient peut-être destinés à souffrir aussi, et il ne fallait pas leur laisser croire que le monde était partout laid et ennuyeux, de peur qu'ils ne devinssent de ces impies que les civilisés nomment pessimistes, qui regimbent sous la main de Dieu et blasphèment son œuvre. Leur mère leur devait de leur parler de la terre chaude et généreuse de sa belle jeunesse, des hommes justes qui l'habitaient et du bonheur qu'on y respirait.

Elle avait terminé sa tâche. Elle a repris la plume pour raconter un dernier événement qui l'a transportée de joie et dont le résultat, en dernière analyse, a été d'achever son effondrement moral. En 1885, on lui apporta la nouvelle extraordinaire que le gouvernement germanique, informé de son désir ardent de revoir sa patrie, dérangeait à son tour un bateau de guerre pour procurer une jouissance sentimentale à une pauvre veuve. Il va de soi que la politique était de nouveau de la partie. L'Allemagne tournait les yeux vers l'Afrique orientale, et elle était bien aise de montrer aux indigènes qu'elle possédait une fille de sultan, tandis que les Anglais n'en avaient pas. Le ministère des affaires étrangères expédia la princesse Salmé à l'escadre de Zanzibar, qui s'en servit en guise d'enseigne. Les officiers allemands l'exhibèrent à la population, qui la fêta. Le consul anglais sentit le coup et se plaignit à Sejjid-Bargasch. Celui-ci traita l'enthousiasme populaire à grands coups de fouet et ne réussit qu'à échauffer les têtes. Mme Ruete ne vit ni parens ni amis; elle ne toucha pas un sou de seize héritages auxquels elle avait droit; mais elle fut acclamée, et les Allemands la remballèrent pour Berlin grisée de soleil et de vivats, le cœur débordant de reconnaissance envers ses bienfaiteurs berlinois, qui lui avaient procuré un tel bonheur.

Rentrée à son foyer du Nord, elle se hâta d'ajouter à ses *Mémoires* ce *post-scriptum* éblouissant, et voici qu'au milieu de l'hymne de joie un sentiment amer se fait jour. En revoyant sa patrie avec ses yeux de transfuge et de renégate, elle ne l'a plus trouvée parfaite. Des choses qu'elle n'avait pas remarquées autrefois l'ont frappée et choquée. D'autres l'ont indignée parce qu'elle en avait perdu l'habitude. Quoi de plus naturel, pour un monarque oriental, que de s'approprier un bien dont il a envie? Sejjid-Bargasch se

conformait à l'usage, et sa sœur le lui impute à crime. Quoi de plus louable, pour un chef de famille arabe, que de maintenir l'ordre et la soumission dans sa famille? Sejjid-Bargasch avait donné de sa main cinquante coups de bâton à une sœur soupçonnée d'aimer sans sa permission, et Mme Ruete le traite de tyran brutal. Quel devoir plus impérieux, pour un bon disciple du Prophète, que de faire respecter par son harem les lois de la décence musulmane? Sejjid-Bargasch avait surpris sa favorite à la fenêtre, échangeant un salut avec un Européen. Il l'avait tant fouettée qu'elle en était morte, et Mme Ruete pousse des cris d'aigle. — « Il faisait prier ensuite sur les tombes de ses victimes! » s'écrie-t-elle avec horreur. Assurément, et c'était très bien de sa part; après que justice était faite, il tâchait de sauver les âmes. Mme Ruete n'a plus du tout le sens du monde africain, et elle ne peut pas acquérir le sens du nôtre. C'est à cette constatation désolante qu'a abouti le voyage triomphal de 1885. — « J'avais quitté ma patrie, écrit-elle, Arabe des pieds à la tête et bonne musulmane. Que suis-je aujourd'hui? Une mauvaise chrétienne et à peine une demi-Allemande. »

L'expérience est faite en ce qui la concerne, et confirme ce que nous savions déjà. Il y a incompatibilité d'humeur entre nous et l'Arabe. Ni le temps, ni la politique, ni les missionnaires n'y peuvent rien changer. Qu'on en accuse la race ou la religion, il n'importe guère. L'antipathie est là, et elle subsistera aux siècles des siècles, car elle ne peut pas ne pas être. La princesse Salmé s'est fatiguée vingt ans à chercher pourquoi elle ne nous aimait pas, elle le cherche encore, et chaque page de ses *Mémoires* lui crie pourtant le mot de l'énigme. Nous sommes des irréconciliables, son peuple et nous, parce que nous avons des manières trop diverses de comprendre des termes aussi essentiels que ceux de dignité humaine et de sentiment moral; parce qu'il y a un désaccord trop profond entre nos conceptions de la tâche de l'humanité et de sa fin sur la terre; parce que nos mots d'ordre sont trop différens. Le mot d'ordre de l'Arabe est : *Immobilité;* le nôtre : *En avant!* Il n'y a rien de commun entre nous.

ARVÈDE BARINE.

LE

CENTENAIRE D'UNE CONSTITUTION

I.

LES MÉCOMPTES ET LES SUCCÈS DES ÉTATS-UNIS.

Les États-Unis sont entrés à pleines voiles dans le second siècle de leur brillante existence, en justifiant à la fois l'enthousiasme et la critique. Même aux parages fortunés du pays de Californie, tout ce qui brille n'est pas or. Nul ne s'étonnera de rencontrer dans la carrière d'un grand peuple, si courte et déjà si remplie, les mécomptes, les erreurs et les fautes qui se mêlent aux plus beaux succès humains. Mais l'histoire américaine de ces cent années se signale par une contradiction caractéristique.

D'un côté, le problème démocratique par excellence, l'exercice de la souveraineté populaire, n'a pas reçu la solution satisfaisante. Le Nouveau-Monde débute par une république conservatrice, rurale et bourgeoise, très ouverte à l'opinion et fortement empreinte des traditions monarchiques anglaises. Finalement, l'évolution républi-

caine aboutit par une pente fatale à l'enrôlement des masses électorales et du suffrage universel, enfermés strictement dans les cadres de deux armées disciplinées que mènent des politiciens professionnels, payés en fonctions publiques ou en argent comptant. Ce gouvernement de parti par la corruption ne saurait passer pour un progrès dans l'ordre politique.

L'extrême démocratie n'a pas non plus préservé les Américains des dangers de la démocratie, comme on se plaisait à le croire sur la foi des oracles. Elle semble, au contraire, avoir aggravé la querelle du capital et du travail, malgré les avantages exceptionnels d'une situation privilégiée entre toutes. Elle a laissé croître le paupérisme à la source même des richesses, et surgir des antagonismes de classes dans un pays d'égalité libre où les classes n'existaient pas. Le lecteur européen, mieux instruit par sa propre expérience, apprend sans trop de surprise que le péril social devient menaçant aux États-Unis (1).

En revanche, l'Amérique offre le spectacle d'une nation forte, puissante, pleine de sève, et parvenue à un tel degré de prospérité agricole, industrielle, commerciale et financière, que ses plus hardis concurrens de la vieille Europe se demandent avec inquiétude comment ils feront désormais pour lutter contre une aussi redoutable rivale. Chaque jour, elle donne des preuves nouvelles d'activité et d'initiative. Loin d'être en décadence, elle n'a pas encore atteint son apogée. Si ses destinées ne sont pas compromises par quelque catastrophe ou quelque vice intérieurs, rien ne l'empêchera d'occuper à son tour le premier rang dans le monde.

Entre tant de forces vives et de faiblesses, le contraste est frappant. Il faut en chercher l'explication dans la sagesse d'instinct et les qualités solides auxquelles l'Amérique doit ses institutions et sa grandeur. C'est l'esprit conservateur dont elle se trouve largement douée qui lui a permis jusqu'ici de pallier ses fautes, de revenir de ses écarts par des circuits et des retours plus ou moins heureux, et de se relever de ses chutes. Après avoir été sa ressource dans les dangers du passé, cet esprit d'autrefois ou ce qu'il en reste est encore aujourd'hui sa meilleure sauvegarde contre les périls du présent et de l'avenir. Bien que le peuple des États-Unis n'ait pu échapper aux atteintes du *morbus democraticus*, comme M. Sumner Maine (2) et d'autres l'ont constaté, son tempérament paraît assez vigoureux pour vivre avec le mal, sinon pour en guérir.

(1) Voir, entre autres, un curieux volume, très répandu en Amérique, *Our Country, its possible future, and its present crisis*, par R. Josiah Strong. New-York, 1887.
(2) Sumner Maine, *Popular Government*.

I.

Le malaise social dont souffrent actuellement les diverses nations d'Europe suit, aux États-Unis, une marche analogue et présente les mêmes symptômes généraux. Il s'y complique de certaines circonstances spéciales, où l'on voyait naguère des élémens de prospérité. La surabondance des biens tourne à la congestion des richesses, et l'immigration, cette source intarissable d'énergies humaines, se change, dit-on, en fleuve empoisonné.

Dans une de ses lettres à Alexandre Hamilton, le vicomte de Noailles, son compagnon d'armes pendant la guerre de l'Indépendance, prédisait en termes enthousiastes que les États-Unis étaient appelés au plus brillant avenir et deviendraient le refuge des opprimés du monde entier. Durant un siècle, en effet, les Américains ont tenu pour la plus pure des gloires nationales l'attraction fascinante que leur pays exerçait sur les étrangers. Ils le célébraient à l'envi comme la terre promise de tous les déshérités et la patrie d'adoption pour les victimes des vieilles monarchies ou des féodalités vermoulues d'Europe. La presse citait avec orgueil le nombre sans cesse croissant des nouveaux-venus, dont l'affluence inouïe faisait rapidement monter la population de 12 à 50 millions d'âmes. Mais qui doit en tirer vanité? Cet énorme contingent d'immigration n'est-il pas un signe de vitalité et d'énergie de race, surtout pour les nations qui le fournissent (1)?

Sur ce point, d'ailleurs, la satisfaction morale se doublait d'un gros profit matériel. On sait calculer en Amérique. L'immigrant adulte y est estimé 1,500 dollars (7,500 fr.), prix marchand d'un bon nègre à l'époque encore peu lointaine de l'esclavage (2). Multipliez ce prix par 470,000, nombre des adultes sur une immi-

(1) D'après les statistiques, la population des États-Unis, qui comptait 4 millions d'âmes environ en 1790, n'en aurait compté au recensement de 1880 que 15 millions au lieu de 50, si l'accroissement n'était que le résultat normal de l'excédent des naissances sur les décès; 35 millions d'habitans, soit 70 pour 100 du nombre total, sont donc dus à l'immigration européenne. Pendant ce temps, la race française au Canada montre une force de multiplication intrinsèque extraordinaire. Le chiffre de 60,000 Français résidant au Canada lors du traité de Paris, en 1763, s'est élevé à 3 millions, sans aucun secours ou appoint d'immigration quelconque, tout au contraire, puisque un demi-million de Canadiens ont émigré aux États-Unis. Certaines familles ont vingt enfans et au-delà; la moyenne est de dix à douze.

(2) Est-il besoin d'observer que les termes de cette comparaison et les calculs qui l'accompagnent sont littéralement américains? (Carnegie, *le Triomphe de la démocratie*, p. 28.) D'autres écrivains n'évaluent l'immigrant qu'à 1,000 dollars (5,000 fr.); mais la base de l'estimation est toujours le prix du bon nègre sur le marché.

gration totale de 800,000 têtes environ, comme en 1882 par exemple (1), voilà déjà une valeur productive représentant 3 milliards 1/2 de francs au bas mot. Ajoutez seulement 1 milliard 1/2 pour le reste, vieillards, femmes, enfans, à 5,000 francs l'un en moyenne, sans oublier le petit pécule personnel de chaque arrivant (625 francs) (2), c'est un apport gratuit de forces vives et d'argent évalué en tout à plus de 5 milliards 1/2 pour une seule année.

Mieux encore : les Américains firent coup double. Ils inventèrent et vendirent en Europe des machines dont chacune, exécutant le travail de 100 ouvriers, en réduisait 95 au chômage ou à la misère, et les obligeait indirectement à s'expatrier avec leur famille et leur avoir. Ainsi le Nouveau-Monde exportait la pauvreté dans l'ancien pour en importer la richesse sous la forme palpable de forces musculaires et de monnaie métallique s'ajoutant aux bénéfices mercantiles. Cette façon ingénieuse et neuve de faire pencher de son côté la balance du commerce fut longtemps lucrative. Le capital humain de l'immigration produisait de gros revenus. D'immenses étendues de terres incultes se couvraient de riches moissons. Des cités florissantes s'élevaient comme à la baguette jusque dans les solitudes du Far-West. Les canaux se creusaient, les chemins de fer sillonnaient le pays en tous sens; les industries se multipliaient à vue d'œil, créant d'abondantes sources de prospérité ; l'exploitation active des mines répandait l'or à foison. C'était merveille.

Mais ce brillant tableau n'est pas sans ombres inquiétantes, et l'Amérique enrichie commence à trouver qu'elle a trop de parens pauvres. Les frères malheureux d'Europe ne sont plus que des hordes de déclassés, de mendians et de vauriens; ils arrivent le cœur rempli de haine contre la propriété, l'esprit et la conscience pervertis par les instincts anarchiques et sauvages qui fermentent dans les cloaques des sociétés en décrépitude. Quant aux Chinois, si utiles et si recherchés aux débuts difficiles de la Californie, ils sont dénoncés comme un fléau public. Hier encore, enfans laborieux et sobres d'une race inférieure, qu'il fallait relever, disait-on, en l'initiant aux idées supérieures de la démocratie libérale ; aujourd'hui, païens incorrigibles et imbus de tous les vices. La noble civilisation du Christ est mise en péril par les sectateurs dégénérés de Confucius, qui travaillent à moitié prix et font baisser le taux des salaires. La présence de tous ces intrus malfaisans trouble la pureté de l'atmosphère

(1) Pendant la période précédente, de 1870 à 1880, la moyenne des immigrans n'était que de 280,000 environ. On assure que, dans ces dernières années, le chiffre de l'immigration ne s'éloigne guère d'un million.

(2) Selon d'autres, la moyenne du pécule apporté par l'immigrant ne serait que de 455 francs. Toute supputation exacte est impossible.

transatlantique. Bref, « l'Amérique a trop longtemps réchauffé dans son sein le virulent reptile de l'immigration. »

Sauf l'exagération manifeste du langage, ce revirement complet d'opinion n'a rien que de naturel. M. Blaine, à propos de la question des tarifs, affirme que l'égoïsme éclairé en est la clé (1). Sa remarque s'applique fort bien à l'importation humaine, tour à tour encouragée ou combattue selon les intérêts du moment.

La tourmente révolutionnaire européenne, le surcroît de population et de production, le service militaire universel, l'augmentation progressive des dettes publiques et des impôts, l'insuffisance alléguée des salaires, résultant de la concurrence acharnée, le bon marché des transports et la rapidité des voyages, toutes ces causes multiples contribuent à jeter en Amérique une armée grandissante de mécontens cosmopolites, qui se chiffrent déjà par 700,000 ou 800,000 chaque année. Les optimistes affirment que cette formidable immigration s'assimilera. Suivant eux, les États-Unis ont l'estomac assez robuste pour la digérer, quitte à éprouver quelque sensible malaise. Bien des observateurs de sang-froid croient à un véritable péril, surtout si l'envahissement ne s'arrête pas. Outre les repris de justice, toujours nombreux dans ses rangs, l'immigration fournit les plus gros contingens aux statistiques du crime comme du paupérisme, et par la contagion de l'exemple favorise encore le recrutement des « classes dangereuses. » L'ignorance absolue des règles de la liberté constitutionnelle expose fatalement les nouveaux-venus à servir de jouets ou d'instrumens aveugles aux corrupteurs et aux intrigans de tous les partis. L'avenir des institutions démocratiques se trouve ainsi compromis par la perversion du suffrage populaire, leur unique base. Déjà les trois quarts des cabaretiers et débitans de boissons, qui forment un grand potentiel électoral, sont étrangers; 75 pour 100 des immigrans se portent vers l'Ouest. Bientôt l'élément exotique prédominera dans ces contrées, dont l'influence paraît devoir être décisive sur les destinées de la république.

La science et l'hygiène se préoccupent de la question. Que deviendra la race anglo-saxonne, par trop mélangée de croisemens hétéroclites (2)? Les lettrés s'en inquiètent. Quel langage parlera-

(1) Blaine, *Twenty years of Congress.*

(2) Il y a quarante ans déjà, le patriotisme en éveil des Américains de bonne souche signalait le danger. En 1852, le général Scott raconta dans un banquet qu'à l'époque où il était maître de Mexico et de tout le pays, la grande majorité des Mexicains désiraient vivement leur annexion aux États-Unis. Pour préparer ce résultat, on offrait au général la présidence avec 250,000 dollars (1,250,000 francs) par an. « Mais, dit-il, je n'étais pas d'avis d'annexer le Mexique. Je répugnais à l'idée de voir 8 mil-

t-on aux États-Unis dans cent ans? A quel idiome barbare aboutira la confusion des langues de cette Babel moderne? La poésie même s'en mêle et, sous le nom d'Ella W. W., la Muse inhospitalière fait entendre à ce sujet les accens de sa lyre revêche dans une longue pièce de vers dont l'aigreur cadencée ne saurait être rendue par une traduction insuffisante.

« Trop longtemps pour le bien de tes enfans, Colombia, ton cœur large et tendre a partagé les splendeurs de ton pays (*home*) avec tous ceux qui voulaient y entrer. Trop longtemps, tes loyaux yeux bleus et ton sourire ont illuminé tes portes grandes ouvertes, et invité le mendiant exotique à puiser à pleines mains dans tes trésors. Les orgueilleuses nations sœurs, dont tu aides à nourrir les affamés, t'expédient leur rebut, leurs noires brebis galeuses et leurs révoltés. Si sordides et ignorans qu'ils soient, tu les accueilles tous; et nous, tes enfans, nous sommes éloignés de tes genoux et de ton sein. Ce sont eux qui nous gouvernent par les lois que leur nombre vote, et nous sommes esclaves sur la terre des hommes libres... Colombia, ces intrus nés au-delà de l'Océan nous enlèveront-ils le fruit de notre labeur? Nos cœurs se gonflent de colère et de jalousie... Écoute enfin notre voix. Ferme-leur impitoyablement tes portes. Réserve tes faveurs à tes seuls enfans (1). »

C'est-à-dire, en simple prose française, que, malgré tous les avantages naturels, la lutte pour l'existence devient déjà presque aussi rude et acharnée aux États-Unis qu'ailleurs. Le travail national prétend se faire protéger sous toutes les formes; l'indigence est un produit d'Europe, il faut l'exclure comme les autres. A chacun ses pauvres!

Les patrons veulent conserver le monopole du marché intérieur. Les ouvriers entendent garder le monopole de la main-d'œuvre, et refusent d'admettre les concurrens étrangers. De là ces lois prohibitives pour supprimer ou enrayer l'introduction non-seulement des Chinois, mais des Italiens, des Hongrois, des Scandinaves, et cette inspection minutieuse infligée aux nouveaux-venus, qui sont rembarqués parfois sous de singuliers prétextes. On exige d'eux, pour les laisser s'établir définitivement, la justification d'un pécule. On leur impose l'épreuve d'un examen élémentaire de lecture et d'écriture, sorte de baccalauréat d'immigration. Avant tout, on réclame l'assurance formelle qu'ils ne sont

lions d'hommes, dont 7 de races inférieures (Indiens et métis), se mélanger à notre race anglo-américaine. Et puis j'avais dans le cœur l'amour du sol natal. A tout je préférais mon pays et ses institutions. J'ai voulu revenir y mourir en leur restant fidèle, et me voilà. » (Lieber, *On civil Liberty and Self-Government.*)

(1) *The North American Review*, février 1888.

pas engagés d'avance, condition qui paraîtrait contraire au bon sens, si elle ne s'expliquait par la crainte de voir les patrons faire venir d'Asie ou d'Europe des travailleurs à vil prix pour remplacer leurs ouvriers en grève ou trop exigeans. Les Américains proclament la fraternité humaine en général, mais, en particulier, ils se réservent le choix des frères.

D'ailleurs, le paupérisme et l'ignorance ne sont pas les seuls motifs d'exclusion. Sous prétexte de *landlordisme* aristocratique et féodal, les susceptibilités républicaines repoussent également les étrangers instruits, honorables et fortunés, qui viennent acheter des terres dans l'Ouest, afin de s'y livrer en grand au fermage ou à l'élevage le plus innocemment bucolique et le plus conservateur possible. Le congrès a été instamment invité à édicter les lois nécessaires pour empêcher ces aliénations de vastes domaines à des propriétaires exotiques. De sorte que certains immigrans sont éloignés parce qu'ils sont trop pauvres, et d'autres parce qu'ils sont trop riches.

Assurément les Américains trouvent des argumens à faire valoir pour excuser de pareilles mesures. Il n'est pas sans intérêt psychologique toutefois de voir le libéralisme démocratique se transformer, suivant l'occurrence, en rigueurs économiques ou personnelles, et emprunter aux anciens systèmes les entraves réglementaires les plus décriées.

Le laisser-aller de la vie politique et sociale était inoffensif et la fraternité facile, tant que l'Amérique restait rurale, cléricale et peu peuplée. Mais sa situation a changé profondément ; l'idylle évangélique des pères pèlerins et des premiers colons se perd dans le lointain. L'agriculture, cette force musculaire calme et puissante de la démocratie conservatrice, n'est plus aussi en honneur qu'autrefois, surtout dans les états de l'Est, dont les fermes commencent à être désertées. Détail à noter : les petits propriétaires agricoles sont beaucoup moins nombreux aux États-Unis qu'en France, où de temps immémorial l'agriculture se plaint de manquer de bras (1). Le commerce, l'industrie, la spéculation, attirent les masses par l'appât d'une richesse plus facile et plus rapidement conquise. A peine si les habitans des villes, centres d'irritabilité nerveuse, figuraient pour un vingtième parmi la population totale des États-Unis en 1820. Ils en forment aujourd'hui plus du quart. C'est dans les bas-fonds des cités industrielles et commerciales que se réfugient la misère et le vice, cortège fatal des civilisations avancées. Les plus mauvais élémens du pays s'y concentrent, et

(1) D'après le recensement général de 1880, les États-Unis comptent à peine 3 millions de propriétaires ruraux contre 5 millions au moins pour la France.

par leur fermentation produisent, au moral comme au physique, ce que la science médicale appelle des foyers d'infection.

L'Amérique en a été préservée quelque temps. Devait-elle cette immunité à ses institutions populaires? « Vous pouvez vous vanter de votre démocratie ou d'une ... cratie quelconque, et de n'importe quel fatras politique, disait Carlyle à un Américain. La vraie raison pour laquelle votre population laborieuse vit satisfaite et prospère, c'est que vous avez une immense étendue de terres à la disposition d'un très petit nombre proportionnel d'habitans. » La quantité des terres publiques disponibles diminue rapidement; 72 millions d'acres ont été concédés pendant le court espace de quatre années (1880-1884). Pourtant il en reste encore à distribuer, et déjà les difficultés au milieu desquelles se débat l'ancien monde ont fait leur apparition dans le nouveau. Que sera-ce quand l'espace libre n'existera plus, d'ici à vingt ou trente ans, dit-on? Les *portes d'or du Pacifique* livreront-elles passage à quelque lamentable exode du paupérisme américain, rejeté par l'Ouest vers les archipels et les contrées asiatiques? Verra-t-on alors, par un juste retour des choses d'ici-bas, la Chine relever définitivement sa grande muraille?

L'alcoolisme, suivi du cortège habituel des maux privés qui en font un péril et un malheur publics chez les diverses nations du globe, exerce ses ravages aux États-Unis. Plus de 3 milliards 1/2 de francs y constituent le budget annuel de l'intempérance (1). Contre ce fléau, la partie saine de la population combat avec une énergie qui honore son esprit conservateur. La campagne a été vigoureusement conduite, et couronnée de succès partiels aux élections locales. On a réussi dans plusieurs états à relever sensiblement le prix des licences, et à réduire ainsi le nombre des cabarets (2). C'est un résultat.

(1) « Les statisticiens qui ont étudié spécialement la question de l'intempérance affirment qu'en 1879 le peuple allemand a dépensé en boissons enivrantes 650 millions de dollars (3 milliards 250 millions de francs); le peuple français, 580 millions de dollars (2 milliards 900 millions de francs); le peuple anglais, 750 millions de dollars (3 milliards 750 millions de francs); le peuple des États-Unis, 720 millions de dollars (3 milliards 600 millions de francs), soit en tout la somme formidable de 2 milliards 700 millions de dollars, ou 13 milliards 1/2 de francs en une seule année. Il faudrait y ajouter une somme égale, représentant les pertes ou les frais occasionnés par le manque de production, les maladies, la misère ou les crimes qui résultent de l'ivrognerie, pour évaluer le dommage causé à la société par ce vice honteux. » (*The Independent* de New-York, du 8 septembre 1881). — « Sur les 25 millions de francs que le crime et le paupérisme coûtaient annuellement aux contribuables de l'état de New-York (frais de secours, hospices, prisons, etc.), 18 millions étaient imputables aux crimes et délits ou aux maladies résultant de l'ivrognerie. » (*The North American Review*, décembre 1888.)

(2) Dans l'état du Maine, on a été jusqu'à prohiber la vente des boissons alcooliques.

Mais la lutte pour le bien a fait naître une force corruptrice nouvelle. Les fabricans et les débitans d'alcools se sont groupés en grands syndicats afin de résister aux mesures législatives entravant la liberté de la bouteille et de l'ivrognerie, qu'ils classent parmi les libertés nécessaires. Cette puissance liquoriste (*liquor power*) dispose de fonds considérables et connaît les moyens de s'en servir. Avec des assemblées représentatives composées comme l'on sait, les marchandages n'ont que trop beau jeu. Là cependant où les adeptes de la tempérance l'emportent, les bons effets attendus des lois qu'ils édictent sont trop souvent annulés par la complicité achetée des agens même supérieurs.

Tombée entre les mains des moins dignes, l'administration municipale tolère ou favorise tous les désordres et les abus. Les villes ont vu doubler leurs dettes depuis 1870. L'influence des groupes enrégimentés et mercenaires y augmente sans cesse ; le courtier électoral, le *boss* au service des gros monopoles et des intérêts mercantiles y trafique des voix de 10,000 ou 20,000 votans comme d'un bétail. Ces pouvoirs irresponsables, devenus les maîtres du scrutin, constituent un réel danger.

Par une contagion inévitable, le niveau de la moralité générale s'abaisse, surtout parmi les populations urbaines. Le chiffre des divorces grossit rapidement, jusque dans les anciens états puritains de l'Est (1). Les familles nombreuses, l'orgueil naguère, la force et l'espérance de la démocratie américaine, se font rares. On parle tout bas des fâcheux procédés qui compromettent l'avenir de la race anglo-saxonne. Les voyageurs ont rapporté d'Amérique sur ce sujet scabreux des observations positives qu'il semble convenu entre économistes de traduire par le mot d'Horace, *vitio parentum rara juventus.*

La diffusion de l'enseignement n'a pas donné tous les résultats heureux que l'on s'en était promis un peu témérairement, malgré les exemples du passé. « Les républiques de la Grèce, celle de Rome et toutes les autres, je crois, qui ont surgi, puis disparu, étaient beaucoup plus instruites et lettrées à la fin qu'au commencement de leur existence, dit M. Strong ; les progrès de l'intelligence et du savoir ne compensent pas la déchéance de la moralité. » Ce cri de découragement scolaire ne doit assurément pas arrêter les efforts

(1) D'après le tableau comparatif des divorces et des mariages dans les états de la Nouvelle-Angleterre, la proportion des divorces variait, en 1860, entre 2 pour 100 (dans le Massachusetts, où elle était la plus basse) et 7 pour 100 (dans le Connecticut). En 1878, elle s'était élevée, dans les mêmes états, à 5 pour 100 et 10 pour 100, soit une augmentation moyenne de 3 pour 100 en dix-huit années.

ni les dépenses raisonnables en faveur de l'instruction générale; mais c'est un symptôme de mécompte et un document à noter.

Il ne paraît pas qu'aux États-Unis le développement de l'instruction ait arrêté ou ralenti la marche ascendante du paupérisme, de l'alcoolisme, du suicide, de l'aliénation mentale et du crime. L'abondance et l'autorité des témoignages, comme la précision des chiffres, ne laissent malheureusement subsister aucun doute à cet égard. Des écoles nouvelles se fondent, et l'on ne saurait qu'y applaudir. Mais en même temps les prisons se remplissent et se multiplient hors de la proportion normale avec le nombre des habitans. Pour améliorer les hommes et former des citoyens utiles, le perfectionnement des méthodes pédagogiques ne supplée pas aux bons exemples domestiques et aux traditions de famille. « Quand doit commencer l'éducation de l'enfant? demandait-on à Olivier Wendel Holmes. — Cent ans avant sa naissance. »

Puis l'école, elle aussi, est devenue la chose du politicien. On sait que le gouvernement fédéral n'a pas à s'en occuper. Son intervention s'est bornée à la doter richement par des concessions gratuites de terres, dont l'ensemble dépasse aujourd'hui 34 millions d'hectares. L'instruction à chaque degré dépend entièrement des états particuliers et des villes, qui rivalisent d'ailleurs de prodigalité sur ce chapitre. Le total annuel des dépenses scolaires atteint 465 millions de francs (1). La cité de New-York à elle seule y figure pour plus de 20 millions. C'est aux législatures locales et aux conseils municipaux qu'appartient le maniement de cet énorme budget, comme le règlement des questions relatives à l'enseignement. Quel vaste champ d'action et d'intrigues pour les ambitieux qui se disputent par tous les moyens l'influence électorale et politique, sans oublier les profits! Faut-il s'étonner que les Américains éprouvent de vives inquiétudes à voir des assemblées si discréditées façonner l'âme des générations futures et s'ériger en bureaux patentés de l'esprit public?

Bientôt pourtant le peuple américain devra déployer toutes ses qualités intellectuelles et morales pour triompher des difficultés nouvelles qui résultent de sa prospérité même. Le temps n'est plus où chacun, ayant sa large place au soleil, s'efforçait librement de conquérir le bien-être, sans avoir à envier l'opulence irritante du prochain. Aujourd'hui, la richesse nationale des États-Unis est prodigieuse; sa valeur dépasse 218 milliards de francs. La richesse privée s'est également accrue dans des proportions inouïes. On a vu s'élever de colossales fortunes individuelles, les plus considé-

(1) Carnegie, *le Triomphe de la démocratie.*

rables du monde. Plusieurs atteignent 80 ou 100 millions de francs et au-delà. Deux au moins dépassent sensiblement le milliard. Les millionnaires au dollar ou à la livre sterling se coudoient dans les principaux centres d'affaires (1). Les fortunes territoriales ne le cèdent guère à celles qui proviennent du commerce ou de l'industrie ; l'avenir, assure-t-on, multipliera le nombre des unes et des autres.

En tant que créateurs et condensateurs des capitaux indispensables pour commanditer et mener à bien les grands travaux et les vastes entreprises modernes, ces riches citoyens rendent service à leur patrie. Il est naturel d'ailleurs que d'énormes fortunes aient jailli spontanément du sol dans un pays neuf, en voie de développement fiévreux, alors que les cités florissantes surgissaient soudain du milieu de solitudes jusque-là sans valeur, et que les chemins de fer, traversant des déserts fertiles, centuplaient le prix des terres, et favorisaient les spéculations les plus fructueuses. Maintes opérations gigantesques, agricoles, industrielles ou commerciales, procurèrent aussi tout d'abord des bénéfices extraordinaires. Mais, par un effet non moins inévitable, les ouvriers s'entassaient dans les villes, et le paupérisme y grandissait à mesure que s'y concentraient les trésors. Nous sommes loin de l'époque où, interrogé sur l'esprit des classes ouvrières aux États-Unis, un chef socialiste répondait : « Leur prospérité est décourageante ; il n'y a rien à faire ici pour nous. » Aujourd'hui, malgré le bénéfice de l'égalité politique absolue, le franc jeu de la liberté, dans la plus démocratique et la meilleure des républiques, a produit la plus brutale antithèse entre la démocratie saturée d'or et la démocratie affamée.

C'est un lieu-commun fort usé que de disserter sur l'amour des richesses, péché mignon des races vouées au commerce ; et les Anglo-Saxons se piquent d'être les premiers commerçans du monde. Mais, dans les gouvernemens populaires, où les supériorités sociales portent ombrage et sont annulées, la puissance financière, restée seule debout par la nécessité des choses, se trouve maîtresse absolue. Elle peut alors présenter des inconvéniens graves, comme toutes les grandes forces sans contre-poids. Rien ne l'empêche en effet, selon ses intérêts et ses calculs, d'exercer le pouvoir, de le dominer ou de le corrompre.

Aussi les Américains signalent-ils le péril du *mammonisme*, c'est-à-dire du culte fanatique consacré au dieu *Mammon*, au veau d'or, devenu mastodonte chez eux, où tout prend des proportions énormes. « Chaque pays a son aristocratie, dit M. Strong ; nous

(1) Voir à ce sujet les curieux détails donnés par M. de Varigny, *les Grandes Fortunes aux États-Unis*. *Revue* du 1er mai 1888.

avons aussi la nôtre, en dépit du caractère niveleur de nos institutions. Elle a pour armoiries des marques de fabriques et pour blason des livres de commerce. C'est l'aristocratie de l'argent ; et ici plus qu'ailleurs l'argent est roi. » Naguère encore *la Tribune* de Chicago constatait que, sur les soixante-seize sénateurs de l'Union, vingt étaient des millionnaires en dollars. « Les uns sont sénateurs parce qu'ils sont riches ; d'autres sont riches parce qu'ils sont sénateurs, » dit malignement M. Bryce (1).

On sait de quel poids les syndicats financiers pèsent sur les décisions des législateurs et sur les opinions de la presse. Trop souvent aussi la voix du peuple est la voix du dieu dollar. Aux trois ou quatre derniers scrutins présidentiels, les deux partis nationaux se serraient de très près. Le résultat final, comme fréquemment dans les grandes consultations populaires ou même dans les assemblées représentatives, se trouvait aux mains du groupe flottant des votans les moins convaincus et les moins éclairés. Une corruption restreinte suffit en pareil cas à produire les plus importantes conséquences. Aussi le sort du pays pour quatre ans a-t-il tenu aux votes de quelques milliers ou de quelques centaines d'électeurs indécis, dont les convictions ne se fixaient qu'à l'aide d'argumens monnayés. Aux élections récentes de novembre 1888, le principal marché des votes se tenait dans les états d'Indiana et de New-York, qui devaient décider du succès. Les suffrages s'y achetaient publiquement par lots de cinq, à prix débattus ; la cote officielle de la vénalité électorale variait entre 25 et 500 francs (2). On assure que chaque scrutin quadriennal coûte un demi-milliard. Pour couvrir d'aussi énormes dépenses et alimenter le « fonds de corruption, » suivant le terme consacré, les souscriptions individuelles affluent ; on en cite qui atteignent le million. Naturellement ce ne sont là que des avances, dont se rembourseront largement les capitalistes du parti vainqueur dans ces enchères du pouvoir. Les plus gros souscripteurs, syndiqués sous le nom modeste de comité d'avis (*advisory committee*), se flattent de faire entrer au moins un des leurs dans le cabinet du président et d'inspirer sa politique.

Les abus de ce que les Américains se complaisent à appeler la *ploutocratie* républicaine ont surexcité les colères et les convoitises que la richesse éveille forcément autour d'elle. D'ailleurs, les ambitieux qui ont encore leur fortune à faire ne manquent pas d'exploiter le contraste entre les rudes labeurs de l'indigence et les jouissances matérielles du luxe, entre l'incertitude du lende-

(1) James Bryce, *the American Commonwealth*, t. I, p. 158. London, 1888.
(2) *The Nation*, de New-York, du 6 décembre 1888.

main et le repos doré dans la sécurité de l'avenir. Le capital est représenté comme une insulte et un défi à la misère; les capitalistes et la société entière, accusés de suprême injustice, sont nettement désignés et offerts en proie au parti de la haine.

Par une réciprocité méritée, les maximes corruptrices appliquées comme instrument de règne se retournent contre ceux qui en profitent. Voilà plus de cinquante ans que la doctrine alléchante : « Aux vainqueurs les dépouilles! » est ouvertement pratiquée dans l'ordre politique. Les ouvriers et les pauvres la transportent sur le terrain économique et social, où le nombre leur promet la victoire. Pour se mettre en règle avec les principes, ils n'ont qu'à rajeunir une autre formule connue : Qui crée la richesse? — Le peuple travailleur. — Que possède le peuple? — Rien. — Que doit-il posséder? — Tout.

L'égalité civile et politique des enthousiastes naïfs de 1789 en France et en Amérique est qualifiée aujourd'hui de fallacieuse et de surannée. Ce n'était qu'une égalité théorique entre inégaux, génératrice d'aristocraties nouvelles par la liberté de s'élever laissée à chacun. Dès que l'on admet des inégaux, fussent-ils également traités, il n'y a plus d'égalité pratique; l'expérience des républiques mêmes le prouve depuis cent années. Ce dogme bourgeois des inégaux libres dans l'égalité libre a fait son temps. Il est comparable à un faux théorème qui, partant du principe vrai que tous les angles droits sont égaux, conclurait à l'égalité de tous les champs rectangulaires d'une étendue quelconque. Ce n'est pas l'égalité des angles qui importe, c'est l'égalité de surface des propriétés. Comme tout le monde ne peut s'élever au plus haut degré de la richesse, chacun doit être rabaissé au plus bas niveau par respect envers tout le monde. Pour empêcher les supériorités de se produire, il faudra supprimer la liberté de la concurrence, et détruire du même coup l'initiative individuelle et ses précieux fruits. Sans doute la ruine universelle résultera de cette liquidation sociale. La péréquation des fortunes ne sera que l'exacte répartition de la misère. Mais le principe du niveau commun triomphera. On se partagera civiquement ce qu'il y aura, n'y eût-il rien.

Dans les contrées d'exploitation nouvelle, où la propriété est constituée d'hier, comme dans les vieux pays où son origine remonte à un lointain mystérieux, les revendications contre ses détenteurs ne diffèrent pas sensiblement. Ce sont toujours et partout les mêmes griefs, malgré les réfutations péremptoires maintes fois présentées. Le capital est, dit-on, plus attaqué aux États-Unis qu'ailleurs. Et pourtant la transformation soudaine d'un continent presque entier fait éclater aux yeux l'utilité féconde et les bienfaits

de cette force civilisatrice dont le capitaliste, grand ou petit, est le condensateur nécessaire et le véhicule.

En dehors des spéculations condamnables, comment la richesse du riche viendrait-elle aggraver la pauvreté du pauvre, d'après l'allégation américaine, puisque le capital disponible ne peut donner de profit ou de revenu qu'à la condition de se convertir annuellement en travail, en salaires et en produits, reconstitutifs eux-mêmes du capital par leur vente? Dans ce *circulus* économique, imposé par la nature des choses, la solidarité est étroite entre le travail, le capital et la main-d'œuvre, non sans notables avantages pour celle-ci. Le million de capital circulant, qui rapporte 40,000 fr. d'intérêts annuels à son propriétaire unique ou collectif, est distribué en salaires jusqu'à concurrence de 960,000 francs chaque année, et cela indéfiniment; car le million initial ne saurait être repris ou gardé sans cesser aussitôt d'être productif pour son possesseur. La part de la main-d'œuvre sur le capital d'autrui s'élève donc à 96 pour 100; la part du capitaliste sur son propre capital n'est que de 4 pour 100. Cette dernière rémunération d'un service éminent peut-elle être taxée d'excessive? En cas de désastre privé, c'est le capital qui, d'ordinaire, supporte à lui seul presque toutes les pertes. Une question si grosse et si complexe ne peut qu'être effleurée dans ces pages. Mais si les précédens calculs sont exacts, ce qui est vrai en Europe l'est aussi en Amérique.

Le taux des salaires et de l'intérêt, ainsi que le prix de toutes choses, est réglé par la loi fondamentale de l'offre et de la demande. Cette loi d'airain, comme on la nomme, ressemble, sous ce rapport, à toutes les lois naturelles, qui sont aussi des lois d'airain. L'homme a le droit ou le devoir de lutter sans cesse pour en atténuer les conséquences rigoureuses. Mais la science et l'expérience ne lui permettent pas l'espoir d'en supprimer les causes premières ni tous les effets fâcheux. La démocratie, dans le Nouveau-Monde et dans l'ancien, doit donc se résigner à les subir. Seulement on ne saurait admettre que les capitalistes, par des coups de pure spéculation, aient plus de droits que les travailleurs, par les révoltes et les grèves, à troubler le jeu régulier des lois économiques dans des vues de lucre et de profits personnels. L'Amérique surtout a vu s'organiser et grandir des syndicats de compagnies (*trusts*) et des monopoles assez puissans pour accaparer toute une industrie, amener tour à tour la hausse ou la baisse factice, et infliger ainsi des pertes et des privations cruelles aux producteurs, aux consommateurs et à la main-d'œuvre.

Le président Cleveland a cru devoir signaler publiquement le péril

de ces coalitions financières avant de quitter le pouvoir, qu'elles ont contribué d'ailleurs à lui faire perdre. « Le communisme est une chose haïssable, une menace contre la paix et la bonne organisation du gouvernement, écrivait-il dans son message du 3 décembre dernier. Mais le communisme de la fortune et du capital combinés, l'expansion insolente des cupidités et des égoïsmes qui minent la justice et l'intégrité des institutions libres, ne sont pas un danger moindre que le communisme de la pauvreté et du travail exaspérés par l'oppression, et poussés par l'iniquité au désordre et à l'attaque des citadelles de la loi. » Ces paroles peuvent surprendre, écrites officiellement par un chef d'état. Elles en disent long sur la situation sociale de son pays. Parce que, ou bien que, récemment sortis des couches démocratiques, les *merchant princes,* les gros potentats de l'argent, auraient-ils, en Amérique, la main plus dure et plus pressurante qu'ailleurs? Selon M. Cleveland, leurs procédés creusent le gouffre, qui « va sans cesse s'élargissant entre deux classes nettement séparées, celle des riches et des puissans, et celle des travailleurs et des pauvres. »

Il serait déloyal de ne pas citer, en regard des rapacités du capital, les largesses extraordinaires de nombreux capitalistes américains, rivalisant de générosité pour secourir l'infortune privée et pour fonder une quantité d'œuvres et d'établissemens philanthropiques de tout genre. Qui ne connaît, entre tant d'autres, le nom d'un Peabody, donnant ses millions par vingt-cinq à la fois? Tel possesseur d'un million d'acres de bonnes terres, M. Gerrit Smith, non content de consacrer au soulagement de la misère plus de 500,000 francs par an, distribuait en pur don trois mille fermes de 15 à 75 acres chacune. Il s'en faut que les fortunes américaines soient toutes mal acquises ou mal employées. L'énergie, l'initiative et l'intelligence individuelles de ceux qui sont parvenus à les créer n'ont-elles pas contribué puissamment à la grandeur et à la prospérité nationales? En dépit des abus, on ne saurait méconnaître l'importante fonction économique du capital, son rôle indispensable et bienfaisant dans l'activité normale de la production, de la consommation et du commerce, comme dans l'accroissement de la richesse publique, qui ne pourrait exister et s'accroître sans richesse privée. Que gagnerait-on d'ailleurs à empêcher la formation de grosses fortunes particulières ou à les détruire, en dehors du plaisir de faire à son prochain le mal que l'on ne voudrait pas qu'il vous fît?

Faut-il omettre aussi de constater la part de responsabilité qui ncombe aux classes laborieuses dans leurs propres malheurs? Les calculs les plus précis, renouvelés à maintes reprises en Amérique, en Angleterre, en France, en Belgique et en Allemagne, prouvent

que les ouvriers versent annuellement aux débitans de boissons la moitié ou les deux tiers de leurs salaires. A chaque heure de travail en moins dans la journée correspond une heure de séjour et de dépense en plus au cabaret. L'aggravation de misère qui en résulte, à part le reste, est-elle imputable aux capitalistes? Quelle combinaison sociale pourrait remplir ce tonneau sans fond des Danaïdes?

Les explications ne sont pas des remèdes. Il est équitable d'indiquer les causes du mal et d'établir l'inanité de certaines revendications injustifiables en principe. Mais la victoire théorique du raisonnement se change en défaite sur le terrain pratique des infortunes, méritées ou non, et des nécessités impérieuses de la vie difficile. Pour être en règle avec les raisons de l'esprit, on n'est pas quitte envers les raisons du cœur. Au positivisme désespérant de la science moderne et darwinienne, dont le dernier mot serait l'écrasement des faibles, le mysticisme moscovite, par l'éloquent organe d'illustres écrivains doublés d'apôtres, oppose « la religion de la souffrance humaine (1), » pieux renouveau du culte chrétien des Sept Douleurs. Pourquoi cette foi généreuse et ardente, popularisée chez nous par de brillans interprètes, n'aurait-elle le don d'échauffer les âmes et de porter ses fruits bienfaisans que sous les frimas de la Russie? A défaut de procédés scientifiques pour apaiser les haines sociales, reste à la portée de chacun, ignorant ou lettré, riche ou pauvre, la solution évangélique et individuelle, qui est aussi celle du bon sens. Seule, en effet, elle pourrait réussir, sinon à supprimer les antagonismes, du moins à amortir les conflits imminens en rapprochant les classes par la sympathie réciproque d'un bon vouloir amical et d'une cordialité vraiment fraternelle. Comme le disait naguère l'un de nos grands savans sous une auguste coupole éclairée d'en haut : « Entre le droit des uns et le devoir des autres, l'intervalle est immense : la charité doit le remplir. Tout est perdu si on l'exige ; tout l'est bien plus encore si on la refuse (2). »

Actuellement, aux États-Unis, les solutions pacifiques et amiables ne semblent pas en faveur ; la violence s'efforce de prévaloir sous le couvert des institutions républicaines, dont le socialisme anarchique est logiquement, aux yeux des masses, le terme final. « N'essayons pas de calmer nos inquiétudes par la pensée que notre régime populaire présente des sécurités contre la révolution, écrit M. Josiah Strong. C'est à cause de nos libertés démocratiques mêmes que le conflit fatal entre le socialisme et la société mo-

(1) Voir *le Roman russe*, par le vicomte de Vogüé, de l'Académie française.
(2) Discours de M. Bertrand à l'Académie française, 13 décembre 1888.

derne paraît devoir éclater d'abord dans notre pays. Les hommes sont naturellement disposés à s'en prendre de leurs maux au gouvernement, et à chercher des remèdes dans des combinaisons gouvernementales nouvelles. Ils espèrent soulager leurs infortunes en démocratisant de plus en plus le pouvoir. De larges concessions libérales suffiraient probablement ailleurs pour enrayer provisoirement les revendications socialistes; mais, en Amérique, tous les palliatifs, tous les subterfuges, tous les expédiens de ce genre sont épuisés. Aucun droit politique ne reste à offrir au peuple : il les possède tous. Aussi sera-t-il le premier à découvrir que le suffrage universel et le bulletin de vote ne sont pas une panacée souveraine. C'est ici que l'on a vu s'accomplir l'extrême et dernière évolution dans la forme du gouvernement; c'est ici que les fanatiques, les agités et les agitateurs seront les premiers à tenter de vivre sans gouvernement quelconque. Au-delà de la république, il n'y a plus que l'anarchie. »

Déjà le socialisme militant, avec ses journaux, son programme, ses forces prêtes pour l'action, paraît plus solidement organisé aux États-Unis qu'en Europe. La grande armée du désordre se divise en différentes légions de mécontens, dont la nomenclature complète serait trop longue à donner. Chacun connaît la vaste association des Chevaliers du travail, dirigée par M. Powderly. On assure qu'elle est très dépassée aujourd'hui et en voie de décadence. Deux groupes principaux se partagent inégalement l'influence sur la classe ouvrière. L'un et l'autre se proposent de bouleverser les institutions économiques et sociales existantes. Mais le parti du travail, *the Socialistic labor party*, garde encore quelque mesure. Il n'attaque directement ni la famille ni la religion, et ne va pas jusqu'aux excès des anarchistes. Sa *platform* contient même, dit-on, certaines revendications raisonnables. Au contraire, l'Association internationale des travailleurs, qui réunit les plus nombreux adhérens, se montre aussi extrême que violente. Elle professe le matérialisme grossier, l'amour libre et l'anarchie. « A bas la propriété individuelle! A bas l'état et toute autorité! A bas la religion et la famille! » Tel est son programme. « Agitation pour former une organisation insurrectionnelle, rébellion pour faire appel à la force, » voilà son cri de ralliement. « Écrasons les monopoles afin qu'ils ne nous écrasent pas, proclame le manifeste de Pittsburg. Sachons tuer quiconque s'oppose à nous, et jouer de la dynamite et du couteau. » Très divisées entre elles au sujet de l'ordre de choses à établir, les différentes sectes révolutionnaires s'entendent sur ce qu'elles veulent renverser, accord provisoire toujours facile.

En dehors de la presse périodique la plus avancée, toute une

littérature socialiste, indigène ou étrangère, circule aux États-Unis; son influence y grandit chaque jour. Les écrits de M. Most, de M. Philipps, de l'Allemand Karl Marx, de l'Anglais M. Ruskin, des chefs connus ou occultes du parti irlandais, sont lus avec confiance et avidité depuis les rives de l'Atlantique jusqu'à celles du Pacifique. Le novateur américain le plus populaire et le plus hardi, M. Henry George, indique clairement dans ses livres la situation pénible et les griefs de la classe ouvrière, ainsi que les destructions projetées. Mais il expose très vaguement les moyens de réaliser son idéal de société nivelée par la possession des terres en commun. Un de ses derniers ouvrages, *Progrès et Pauvreté*, a fait grand bruit en Amérique. Au milieu de pensées confuses, de contradictions et de hardiesses singulières, entremêlées à de volumineuses banalités, on est surpris de rencontrer çà et là des aperçus ingénieux et des appréciations justes, dont l'auteur tire d'ailleurs des conclusions fausses.

Dans tout cet ensemble de revendications, de plaintes, de menaces, de théories et de projets, aucune solution rationnelle et pratique ne se révèle ; rien de nouveau n'apparaît. On y retrouve, sous diverses formes, les mêmes systèmes chimériques et surannés, tels que la nationalisation du sol, des instrumens de production et des capitaux, autrement dit la suppression de la propriété individuelle, base indispensable de la civilisation moderne. Ces doctrines, impuissantes à rien fonder, peuvent beaucoup pour détruire. Elles flattent en même temps les illusions de l'ignorance, trop portée à croire qu'il existe des remèdes empiriques à tous les maux, et les préjugés d'une demi-science, souvent sincère, qui en sait juste assez pour s'abuser par la forme doctrinale de ses erreurs.

Si la science et les économistes n'ont pas pu découvrir ou faire accepter toutes les solutions désirables, ils rendent d'inappréciables services, et contribuent dans une large mesure au progrès général. Leurs combinaisons de la production, de l'industrie et du commerce contemporains ont eu l'heureux résultat d'abaisser le prix des produits en élevant ou en maintenant le taux des salaires, de façon à augmenter beaucoup les facilités d'existence du plus grand nombre. Que les socialistes en fassent seulement la moitié autant, on leur en saura gré. Ils nous promettent bien le bonheur universel, mais c'est par les ruines et le sang qu'ils se disent forcés d'y préluder (1).

(1) Un volume anonyme, *the Centennial of a Revolution*, publié à New-York en 1888, conclut ainsi : « Dans la grande bataille des idées, faisons-nous solidaires des révolu-

Une première fois déjà, en 1877, les grèves des chemins de fer ont montré les révolutionnaires américains à l'œuvre. Quoiqu'il ne se trouvât pas encore aux États-Unis beaucoup de socialistes déterminés, les destructions matérielles furent évaluées à 100 millions de dollars (500 millions de fr.), et la répression des troubles coûta nombre d'existences humaines. Pour rétablir l'ordre, dix états se virent obligés d'invoquer l'intervention exécutive du président et de réclamer l'assistance des troupes fédérales. Les soulèvemens de Cincinnati en 1884 et de Chicago en 1886 prouvent que le feu couve sous les cendres.

Aujourd'hui, les socialistes organisent une nouvelle prise d'armes, bien plus redoutable, assure-t-on, que celle de 1877. Il est vrai que les récentes grèves, menées par les Chevaliers du travail, ont entièrement échoué ; le salaire, battu par le capital, a été contraint de se soumettre. Les conservateurs libéraux d'Amérique ont-ils lieu de se féliciter sans réserves d'une victoire trop complète? Si, pour sortir du malaise réel dont elle souffre, la classe ouvrière ne peut plus compter ni sur les scrutins du suffrage universel, qu'on lui présentait comme le remède universel à ses maux, ni sur les grèves pacifiques dont ses chefs disaient merveille, elle ne voudra plus croire qu'aux chances d'un bouleversement général, et n'aura plus à tenter que la révolte suprême, le coup du désespoir. C'est ce qu'elle prépare.

D'importantes recrues sont venues grossir les rangs du socialisme militant. La presse du parti ouvrier, dans l'état de Michigan, se vantait naguère d'avoir fait élire à la législature dix-neuf de ses candidats. Diverses élections locales indiquent des progrès constans. M. Henry George a pu recueillir soixante-sept mille voix pour la mairie de New-York, le tiers des suffrages exprimés. Vingt-cinq mille hommes enrégimentés et exercés forment le premier noyau des troupes révolutionnaires. Deux cent mille socialistes et huit cent mille Chevaliers du travail sont prêts, dit-on, à se lever au premier signal.

Ces nombres, dont nous ne saurions garantir l'exactitude, paraîtront minimes comparativement au chiffre de la population totale des États-Unis. Il faut pourtant tenir compte d'une observation vérifiée en tout pays : mille insurgés, bien armés et résolus, réussissent à dominer par la terreur vingt ou trente mille habitans pai-

tionnaires de tous les pays, de ceux qui, en Europe, s'appellent l'Internationale. La révolution partout et n'importe où!.. Qu'ils viennent, les communistes, les anarchistes, les socialistes et tous les autres. Nous sommes tous à la nage avec eux dans le même courant. Vogue la galère! Lâchez tout! Vive la commune! » Ces quelques lignes sont pleines de promesses.

sibles et à vaincre dans le combat, malgré leur infériorité numérique, la masse beaucoup plus nombreuse des bons citoyens, inopinément groupés pour la défense de l'ordre.

Sans doute, les conservateurs américains sont plus énergiques que ceux des anciennes contrées d'Europe, et plus habitués à se défendre eux-mêmes. Ils n'hésiteraient pas à repousser par les armes une attaque qui menacerait le foyer, la ferme, ou l'usine de chacun. Très pratiquement, ils pensent que la force pacifique des majorités électorales doit savoir se changer au besoin en force matérielle effective. A leurs yeux, le bulletin de vote est une sorte de bon à valoir sur le capital de coups de fusil et de canon dont dispose un groupe d'électeurs ou un parti. On peut les supposer personnellement déterminés à convertir cette valeur fiduciaire de coups et blessures en espèces frappantes pour faire honneur à leur signature, si quelque minorité révolutionnaire les y obligeait. Ils n'en seraient pas moins mis en déroute au début, comme en 1877, selon toutes probabilités. L'armée régulière n'est pas assez forte pour les couvrir et leur donner le temps de s'organiser avant que l'on ait à déplorer de grandes ruines, surtout si l'insurrection éclate à la fois sur plusieurs points éloignés.

Les pessimistes, en Amérique ou ailleurs, répandent de sombres pronostics sur les péripéties de la lutte, jugée par eux inévitable et imminente. Le journalisme, les revues, les livres abondent en renseignemens inquiétans. A les en croire, le spectre rouge se dresse menaçant en face du spectre d'or ; la démocratie famélique, irritée et déçue, va bientôt monter à l'assaut de la démocratie enrichie et satisfaite. Cette alarme est peut-être prématurée.

Toutefois, les républiques n'ont pas la main heureuse pour résoudre les grosses difficultés politiques, économiques ou sociales. A part même l'extermination systématique des Indiens et la répression des émeutes et insurrections anciennes ou récentes, la question du travail servile a coûté la vie à un demi-million d'hommes. Que coûtera la question du travail libre ? Comme économie d'existences humaines, les États-Unis n'ont rien à remontrer aux autres peuples. L'émancipation des esclaves au Brésil et des serfs en Russie s'est opérée sans effusion de sang ni troubles fâcheux.

Les optimistes, tout en admettant la gravité de la crise actuelle, ne voient pas le mal aussi profond. Suivant eux, les choses s'arrangeront, sinon sans luttes partielles, du moins sans catastrophes comparables à la guerre civile de la sécession, en 1861. Les prophètes de malheur n'annonçaient-ils pas alors que les États-Unis allaient tomber en décomposition, ou tout au moins se diviser en

trois ou quatre tronçons et s'épuiser par des rivalités ruineuses? Les événemens ont démenti les prévisions de mauvais augure, et l'Amérique a repris un nouvel essor. Pourquoi les optimistes n'auraient-ils pas encore raison cette fois?

L'Europe suit avec le plus sympathique intérêt les phases de ce conflit redoutable qu'elle aussi ne pourra manquer d'affronter quelque jour. Tous ses vœux sont pour un dénoûment pacifique, qui lui importe à elle-même au premier chef. L'accord, ou du moins le *modus vivendi* entre le travail et le capital, est la grosse affaire du temps. Sous peine de déchéance prochaine, tous les peuples doivent s'efforcer de l'établir. Car si l'équité défend que la science et la richesse puissent écraser l'ignorance et la pauvreté du grand nombre, la loi du progrès, qui s'accomplit toujours par l'élite, ne permet pas non plus que l'ignorance et la pauvreté puissent détruire la richesse et la science. Ce serait un noble rôle d'amener la réconciliation des classes et de préparer ce pacte de fraternité scientifique et chrétienne, d'où dépend l'avenir de l'humanité. Que l'Amérique donne l'exemple, ses rivaux l'applaudiront. N'est-ce pas son tour de découvrir un nouveau monde dans l'ordre économique et social?

II.

Aux dangers éventuels du socialisme, les Américains opposent les réalités incontestables de leur prospérité présente et passée. « Nous avons réussi, disent-ils, comme aucun autre pays ne l'a fait avant nous. » Par cette simple affirmation, ils ont réponse à toutes les critiques et aux sinistres présages. Dans la joie légitime du triomphe, ils montent au Capitole pour rendre grâces aux dieux et surtout à eux-mêmes.

Chaque peuple a sa dose de chauvinisme, de *jingoism*, ou de *spreadeaglism*. En manquer totalement serait un signe d'atonie. Mais, dans la belle humeur du succès, les Américains se montrent bons princes. Leur amour-propre national est moins sensible que par le passé aux piqûres de la critique. Eux-mêmes se jugent souvent avec une crudité de langage qui ne permet pas de les prendre au mot. Notons en passant un trait de modestie. Ils ne font guère parade de chauvinisme belliqueux. Pourtant, les expéditions de leurs volontaires, les campagnes de leurs troupes régulières au Mexique et ailleurs, la conquête de la Californie par soixante et un hommes en trente-sept jours et les combats sur mer livrés à diverses épo-

ques, abondent en brillans faits d'armes. Pour les deux partis en lutte, les batailles de la guerre de sécession sont de beaux titres de gloire et d'honneur militaires. Elles ont révélé par le talent, la persévérance et la hardiesse des chefs, ainsi que par le dévoûment, l'énergie et le courage des soldats, toutes les qualités guerrières propres aux grandes races. Le prestige des généraux victorieux les a fait choisir comme présidens. Mais la république américaine tient surtout au titre de démocratie pacifique, et ne fait des conquêtes qu'en rougissant.

Il convient de signaler aussi les progrès de la littérature et de la presse depuis trente ans. Au milieu de la mêlée quelque peu brutale des affaires, des entreprises et de la course au dollar, la science et la poésie même ont su se faire une place honorée. Pendant que les vieilles familles gardent les respectables traditions anglo-saxonnes, les nouvelles se débarrassent des travers reprochés jadis au sans-gêne transatlantique, et s'initient en voyage aux raffinemens de ce qui reste en Europe des bonnes façons d'autrefois. Le camp féminin arbore et maintient brillamment le *standard* de la distinction et de la grâce mondaines *at home* et à l'étranger. Le goût se développe. Nos œuvres et nos objets d'art, anciens ou modernes, de la meilleure marque, s'en vont trop vite à notre gré, emportés par de vrais connaisseurs dans ce Nouveau-Monde où se forme une aristocratie non-seulement d'argent, mais encore d'élégance, floraison imprévue d'une démocratie qui en témoigne déjà quelque humeur.

C'est surtout à célébrer la prospérité matérielle et l'habile exploitation des ressources de leur pays que s'attachent les panégyristes américains. Parmi leurs plus bruyantes manifestations retentit la note dominante du livre de M. Carnegie, *le Triomphe de la démocratie* (1). Ce petit volume, grand par l'orgueil patriotique qui l'anime, expose avec enthousiasme l'ensemble des richesses et des progrès de l'Amérique. L'auteur n'exagère pas ce qu'il dit. Seulement il ne dit pas tout et ne montre que le beau côté des choses ; c'est son droit. D'ailleurs, pour M. Carnegie, les joies du triomphe national américain s'embellissent des satisfactions d'un triomphe personnel qui se résume dans la conquête d'une situation éminente, celle de premier métallurgiste du Nouveau-Monde. Bien que non naturalisé, et resté Anglais ou Écossais, il tient à honneur de ne pas se montrer ingrat envers sa patrie d'adoption.

On ne saurait dresser ici l'inventaire complet de tant de biens

(1) Andrew Carnegie, *le Triomphe de la démocratie, ou l'Amérique depuis cinquante ans* ; traduction française. Paris, 1886.

acquis ou naturels aux mains d'une seule nation. Chacun en connaît au moins les principaux : le coton, le blé, le bétail, les mines d'or et d'argent, la houille, les huiles minérales, etc. Cette étonnante puissance de production est un phénomène unique au monde.

Nul n'ignore combien les succès agricoles des États-Unis ont été écrasans pour les cultivateurs des vieux pays d'Europe. Voici pourtant que les gros profits diminuent à cause de la concurrence des blés du Canada, de la Colombie et des Indes. Les vastes entreprises des *Wheat* et *Bonanza farms*, qui exploitent d'immenses espaces par la culture extensive, ne sont plus aussi fructueuses qu'autrefois. Quant aux petits ou moyens propriétaires, ils semblent se décourager, malgré les privilèges du *homestead* (1). Plusieurs renoncent à leurs fermes qui ne rapportent même plus 15 pour 100 dans les régions de l'Est. L'élevage du bétail, toujours lucratif, doit lutter contre de nombreux concurrens d'autres contrées ; l'exportation des viandes en Europe ne se développe pas sans difficultés ni résistances. Si l'agriculture ne donne plus les incroyables bénéfices auxquels sont accoutumés les spéculateurs des États-Unis, elle reste assez florissante pour contenter les nouveaux immigrans, pour satisfaire largement à la consommation intérieure et subvenir à l'insuffisance de la production européenne.

Les Américains exaltent avec raison les progrès de leur industrie. Non-seulement ils ont cessé pour des articles de premier ordre, tels que le fer et la houille, d'être les tributaires de l'étranger ; mais ils exportent une grande quantité de leurs produits, et seraient en mesure d'en exporter bien davantage s'ils trouvaient des débouchés. Pour la fabrication de l'acier, entre autres, ils serrent de près l'Angleterre et espèrent la devancer bientôt. Il y a dix ans déjà, M. Gladstone constatait ce développement prodigieux et prévoyait que la primauté industrielle passerait aux cousins d'outre-mer. « Les États-Unis seuls nous enlèveront le sceptre du commerce, écrivait l'illustre homme d'état. Nous n'avons aucune raison, et je n'ai pour ma part aucune envie de murmurer contre cet avenir. S'ils obtiennent la supériorité, ce sera par le droit du plus fort, et, dans cette circonstance, le plus fort veut dire le meilleur. Ils deviendront, selon toute vraisemblance, ce que nous sommes actuellement, les premiers serviteurs et les pourvoyeurs en chef

(1) Le *homestead* est un lot de 160 acres ou 65 hectares environ, de terres publiques, accordé par la loi à tout Américain qui le réclame, à charge de le clôturer. Ce lot est insaisissable et à l'abri des poursuites pour dettes. Toutefois, la loi n'est pas absolue. Pour annuler ce privilège et pour emprunter avec garantie sur cette propriété, il suffit de la signature de la femme jointe à celle du mari.

du genre humain, en même temps que les plus importans employeurs de main-d'œuvre, parce que leurs services rendus au monde seront les plus utiles et les plus nombreux. Nous n'avons pas plus de titres à faire valoir contre les États-Unis que Venise, Gênes ou la Hollande n'en eurent autrefois contre nous (1). » Ces brillantes promesses commencent à se réaliser. « L'Amérique, dit M. Carnegie, est aujourd'hui la première nation manufacturière du monde. » Ses produits défient la concurrence européenne par les bas prix de fabrication, grâce au perfectionnement des procédés et de l'outillage. Toute rivalité avec elle devient presque impossible sur les marchés neutres.

L'activité remarquable de la navigation sur les lacs et les fleuves est encore un élément de prospérité. Toutefois les Américains ont laissé l'Angleterre s'emparer du monopole presque exclusif de la grande navigation à vapeur. « Les trois quarts de nos transports maritimes se font sous pavillon étranger, » disait à New-York, en 1880, M. Sherman, alors ministre des finances (secrétaire du trésor) (2).

L'Amérique se montre fière de ses grands travaux. La liste en est longue et flatteuse, depuis l'ouverture du canal de l'Érié jusqu'aux énormes constructions destinées à fixer et à régler l'estuaire du Mississipi, « le père des eaux, » souvent irrité et formidable dans ses colères. Mais les Alpes traversées par les deux tunnels du Mont-Cenis et du Saint-Gothard, le percement de l'isthme de Suez et de l'isthme de Panama, un jour ou l'autre, sont l'œuvre des Européens et font bonne figure au tableau du progrès.

Que ne disent pas les Américains de la rapide construction et du vaste développement de leurs chemins de fer? C'est une belle entreprise, rondement menée. L'ensemble du réseau mesure près de 220,000 kilomètres. L'inventaire général des diverses compagnies comprend 19 milliards de francs d'actions à 2 pour 100 et 18 milliards 1/2 d'obligations à 4 3/4 pour 100. A travers des contrées où les routes n'existaient pas, où la terre était pour rien dans la majorité des parcours, la rapide exécution des voies ferrées était aussi aisée qu'avantageuse pour l'avenir du pays. Qui ne sait, d'ailleurs, les facilités de toute nature accordées aux compagnies? Rien que les terres publiques, prodiguées gratuitement en leur faveur par le gouvernement fédéral, égalent en étendue la superficie de huit des principaux états de l'Union, et dépassent en valeur la moitié de la dette nationale. De plus, l'or étranger a prêté lar-

(1) R.-H. W. Gladstone, M. P., *Kin beyond Sea.*
(2) Discours prononcé au banquet annuel de la chambre de commerce de New-York

gement son concours. Malgré ces conditions exceptionnelles, cent vingt-cinq compagnies avaient fait faillite avant 1876, avec un passif qui s'élevait à plus de 20 milliards de francs (1), et aujourd'hui encore la gestion de cent huit compagnies est confiée à des séquestres judiciaires.

De son côté, la vieille Europe, écrasée par des budgets de guerre ou de paix armée, a créé presque dans le même temps un système de voies ferrées fort peu inférieur en développement. Mais au prix de quelles dépenses, de quelles difficultés internationales, techniques, légales, économiques et militaires n'a-t-elle pas construit ce réseau soigné, qui va de Cadix et Lisbonne à Saint-Pétersbourg, de Brest à Moscou, pour atteindre demain Salonique et Constantinople, sans compter les lignes russes s'avançant jusqu'à Samarcande vers l'Asie centrale!

La réglementation européenne, surtout en France, a su éviter la plupart des inconvéniens de la liberté absolue, qui amène le plus souvent l'oppression générale par la guerre mutuelle, puis par la ligue des monopoles réconciliés au détriment du public. La législation sur les chemins de fer américains et les procédés des compagnies ont imposé des charges exagérées à la production, ou troublé toutes les relations commerciales par des crises artificielles et volontaires dont le pays eut fort à souffrir (2). Une loi rendue indispensable par l'excès des abus, et votée le 4 février 1887, l'*interstate commerce act*, a chargé une commission spéciale de contrôler la gestion des compagnies et de régler les rapports entre les lignes d'états différens (3). Les premiers travaux des commissaires ont montré que la question ne sera pas facile à résoudre.

Ce sont là quelques mécomptes, inséparables de la meilleure fortune. Les Américains, du haut de leurs prospérités, ne se formaliseront pas si on leur demande quels rapports directs la largeur et la longueur des fleuves, la profondeur des lacs, la richesse des mines et des puits de pétrole, l'étendue et la fertilité des terres, les quantités de coton, de blé ou de bétail peuvent

(1) Dans ces 20 milliards de pertes, les capitaux étrangers figuraient pour plus de 5 milliards.

(2) En 1869, au plus fort de la lutte entre les compagnies rivales, « les tarifs des transports entre New-York et Chicago ont varié de 1 dollar à 37 dollars 1/2 par tonne. Sur la ligne de Saint-Louis et sur celle de l'Erié, les tarifs ont sauté de 7 dollars à 46 et de 2 dollars à 37 par tonne. » (Charles F. Adams, *The railroad system*.)

(3) Par une disposition très libérale dont les États-Unis sont coutumiers, il a été décidé que sur les cinq membres composant cette commission, trois au plus pourraient appartenir au même parti politique.

avoir avec le triomphe de la démocratie. N'est-ce pas le triomphe de la nature? Quant aux constructions de villes, de monumens, de chemins de fer, etc., les Américains ne les doivent qu'à eux-mêmes. Ils ont le droit de s'en glorifier personnellement. C'est le triomphe du travail sans épithète. En quoi des ports, des canaux, des ponts et des viaducs démocratiques se distinguent-ils des autres?

Dans les comparaisons avec l'Europe, et surtout dans les parallèles entre les États-Unis et l'Angleterre, on oublie trop de noter combien diffèrent pour les deux pays les conditions essentielles d'existence. Le système aristocratique et monarchique anglais est tenu de recourir à des combinaisons économiques compliquées et délicates, pour faire vivre une population de 36 millions d'habitans sur un sol qui peut en nourrir à peine la moitié par ses produits naturels indigènes. Le système démocratique américain est chargé de la tâche facile de laisser vivre et se développer spontanément un peuple de 60 millions d'hommes dans de vastes et fertiles contrées qui pourraient aisément en alimenter plus du double. Sans déprécier le mérite de leur succès, on reconnaîtra que les Américains avaient la partie belle.

Voici même qu'ils se plaignent de réussir trop. L'excès des richesses les incommode. Un gros excédent annuel de recettes encombre depuis quelque temps les caisses du gouvernement de l'Union, qui ne sait que faire de cette surabondance de biens (1). La dette nationale se paie trop vite et l'or s'accumule inutile dans les caves du trésor fédéral, au préjudice des banques et des affaires privées. L'erreur plus ou moins intéressée du *Bland bill* au sujet de la frappe obligatoire du dollar d'argent, « le dollar de nos pères, » dont personne ne veut, aggrave la pléthore monétaire des finances nationales.

Aussi était-ce un véritable cri d'alarme sur l'embarras des ri–

(1) La moyenne de cet excédent, depuis quelques années, est d'un demi-milliard de francs environ. Pour l'exercice courant, 1888-1889, l'excédent serait, dit-on, beaucoup plus faible : à peine atteindrait-il 130 millions de francs. Mais, d'autre part, les dépenses ont été majorées d'une année à l'autre de 490 millions environ. Au profit de qui ou de quoi cet excédent subit de dépenses qui correspond à l'excédent habituel des recettes? Comme contre-partie de la prospérité exubérante des finances nationales, la gêne financière est très grande dans les états particuliers, dans les comtés, les villes, etc. Les contribuables y sont écrasés d'impôts, qui pèsent principalement sur la propriété foncière. Les dettes locales et municipales, presque insignifiantes il y a cinquante ans, s'élevaient déjà, en 1880, d'après le recensement général, à 4 milliards 110 millions de francs, et, en 1886, à 5 milliards 300 millions. (Voir William H. Jones, *Federal taxes and State Expenses*. New-York, 1888, et Henry Adams, *Public Debts*. New-York, 1888.)

chesses que le président poussait naguère dans son message. Il suppliait lamentablement le congrès de délivrer le gouvernement fédéral du poids écrasant de ses économies. Enlacé comme un nouveau Laocoon par l'hydre sans cesse renaissante du hideux *surplus*, M. Cleveland appelait au secours.

L'exécutif ne se bornait pas à exposer les inconvéniens imprévus de l'opulence budgétaire, il offrait un remède et invitait les chambres à l'étudier. Son projet, qui consistait, on le sait, à diminuer le surplus et l'encaisse métallique par une réduction notable des droits de douane, galvanisa les vieux partis politiques atteints d'anémie. Sous une forme incidente, suivant l'usage américain, reparaissait l'éternelle question de la protection et du libre échange, libre échange mitigé d'ailleurs, tel que ses partisans mêmes le comprennent aux États-Unis. Le terrain sur lequel devait se livrer la bataille du scrutin présidentiel se trouvait dès lors indiqué.

Jadis et jusqu'à nos jours, la querelle des tarifs douaniers avait divisé le pays en deux sections très nettes. Les républicains du Nord et de l'Est, où se concentraient le commerce et l'industrie, étaient des protectionnistes déterminés. Les démocrates, qui dominaient dans le Sud agricole, exportateur de coton, et dans certains états de l'Ouest, exportateurs de blé et de viande, se ralliaient presque totalement à l'opinion libre-échangiste. Quoique cette ancienne classification subsiste encore aujourd'hui dans ses grandes lignes, des intérêts nouveaux l'ont modifiée sensiblement. Les deux doctrines opposées comptent des adhérens plus ou moins nombreux dans chaque parti. L'industrie du Sud et de l'Ouest a fait des progrès. Puis d'importantes questions de monopoles et autres se sont greffées sur la question principale.

Tout d'abord, le groupe nombreux des politiciens ne verrait pas sans une amère douleur diminuer les gros excédens du trésor, dont le numéraire amoncelé se prête, sans effet trop marqué sur la masse, à toutes sortes de combinaisons, de grapillages, de corruptions et d'entreprises qui profitent largement au parti détenteur du pouvoir. Le dégrèvement des tarifs affaiblirait notablement les recettes annuelles de la douane, évaluées à 1 milliard de francs environ. Une poule aux œufs d'or de ce calibre trouvera toujours d'acharnés défenseurs.

De leur côté, les ouvriers industriels, qui avaient paru pencher un instant vers le libre échange, sous l'impulsion de M. Henry George, sont redevenus pour la plupart aussi protectionnistes que les patrons. Ils craignent qu'avec l'unité télégraphique du globe, le régime de la concurrence universelle par le bon marché des produits ne fasse bientôt tomber le prix du travail producteur aux plus

bas cours de la main-d'œuvre en un point quelconque du monde, aux Indes ou en Chine, par exemple, et ne les réduise ainsi à des salaires de meurt-de-faim (*starving wages*). Tout compte fait, dans l'état actuel des choses, les hauts tarifs leur paraissent la garantie indispensable d'un salaire vital suffisant, malgré les sacrifices qu'ils ont à subir de ce chef comme consommateurs.

Une clientèle électorale aussi nombreuse est à ménager. En face du drapeau républicain de la protection à outrance, les démocrates et le président candidat se gardaient bien d'arborer franchement l'étendard libre-échangiste. Leur programme timide restait largement protecteur; les réductions de droits ne devaient guère porter que sur les matières premières et sur des articles n'ayant pas de similaires aux États-Unis. Quant au travail indigène, les deux partis étaient d'accord pour lui réserver le monopole de la production nationale par l'exclusion de la main-d'œuvre étrangère.

Les élections de novembre dernier ont assuré la victoire de M. Harrison et des républicains. Sous leur direction, les États-Unis demeureront sans doute plus protectionnistes que jamais, au moins pour un temps. Le maintien du régime douanier sera accepté sans grand enthousiasme, dit-on, comme la revision prudente des tarifs aurait été subie avec résignation. Il ne semble pas que cette lutte économique, ramenée à des proportions si exiguës, ait profondément remué les masses populaires. Celles-ci ne se sentaient pas atteintes au vif de leurs intérêts immédiats, quel que fût le résultat final. Le faible écart entre les vainqueurs et les vaincus, et les contradictions des derniers scrutins (1), laissent planer une fâcheuse incertitude sur la véritable opinion de la majorité. Le pays, habitué au système protecteur, y trouve l'avantage de conserver son indépendance d'action. Il hésite à s'aventurer dans l'inconnu d'une expérience nouvelle, et se défie des théories absolues du libre échange, qui ne lui permettrait plus d'être l'arbitre de son propre sort. Avant tout, les Américains veulent rester les maîtres chez eux. Leur situation agricole privilégiée, le superflu de leurs produits alimentaires les met à l'abri des représailles économiques périlleuses. Ils peuvent attendre tranquillement d'avoir acquis la supériorité industrielle définitive. Alors, rien ne les empêchera d'abaisser toutes les barrières et de faire du libre échange rémunérateur : ils seront les plus forts.

(1) Dans les élections parlementaires, les républicains n'ont obtenu qu'un faible avantage sur les démocrates. Dans l'élection présidentielle, quoique le candidat républicain ait été définitivement élu par les collèges du second degré, c'est son compétiteur démocrate, le président Cleveland, qui l'a emporté par quelques milliers de voi au scrutin primaire.

Cette supériorité prochaine, assure-t-on, cette richesse et cette force toujours grandissantes, ajoutent de nouveaux motifs aux inquiétudes des nations habituées de temps immémorial à marcher en tête de l'humanité. Évidemment l'axe de la puissance économique et politique se déplace à leurs dépens. Autour d'elles se dressent les plus formidables agglomérations d'hommes qu'on ait jamais vues. Il n'était question autrefois que de l'équilibre européen. C'est l'équilibre du monde qui doit nous préoccuper aujourd'hui. La vieille Europe, rapetissée par comparaison, commence à peser d'un poids léger dans la balance de l'univers, rétréci lui-même depuis que la rapidité scientifique des communications se joue des distances et de l'étendue. Verrons-nous l'antique reine de la civilisation et du progrès dépossédée bientôt de sa couronne, et peut-être étouffée un jour entre les trois colosses qui l'englobent?

Au plus loin, les Chinois pourront tôt ou tard lui causer de graves préjudices. Voilà bien des siècles que les Européens s'efforcent de pénétrer dans le vaste empire du Milieu. S'il ouvre enfin ses portes, ce n'est pas l'Europe qui entrera; c'est plutôt la Chine qui débordera en masses compactes, comme d'innombrables colonnes de termites rongeurs, ne laissant rien sur leur passage. Sobres, ingénieux, acharnés à l'ouvrage même le plus rebutant, âpres aux moindres gains, les Célestes viendront-ils refouler et affamer par le vil prix de la main-d'œuvre nos habiles et intelligens travailleurs, chevaliers, eux aussi, du travail libre, anobli par le christianisme et la science? Quelque quatre-vingt mille Chinois, cantonnés en Californie et dans les états voisins, ont suffi pour inquiéter l'Amérique. Que serait-ce si toute une invasion ouvrière nous menaçait?

Serons-nous protégés contre la concurrence et l'infiltration asiatiques par un autre colosse aux cent cinq millions de têtes, l'empire russe, aussi hautement personnifié que sagement conduit vers ses hautes destinées? Sa situation limitrophe l'appelle à jouer le premier rôle; c'est lui qui tient de ce côté les clés de l'Europe et de l'Asie.

Chacun de ces trois états gigantesques, la Russie, la Chine et les États-Unis, pourrait facilement à son gré agiter et modifier le monde. Non-seulement, depuis Monroë et sa doctrine, les Américains se sont établis les arbitres de leur continent tout entier, en déclarant qu'aucune ingérence étrangère n'y serait tolérée par eux; ils ont encore conquis la primauté du nombre parmi les peuples de sang anglo-saxon, et se flattent de les diriger, sinon de les absorber dans l'avenir. Après le pangermanisme et le panslavisme, verrons-nous le *panyankisme* surgir à notre horizon suffi-

samment obscurci? Ce dernier néologisme, ajouté à tant d'autres, s'imposera-t-il pour désigner un nouvel essai d'unification de race qui pourrait prendre des proportions fabuleuses? « Les hommes de langue anglaise sont devenus sept fois plus nombreux pendant la période séculaire qui vient de s'écouler. Si la progression observée persiste, on en comptera dans un siècle 700 millions ou même 1 milliard, suivant l'estimation de M. Burham Zinche (1). » C'est prévoir de loin; et les événemens déconcertent parfois les plus savans calculs. En attendant, les Anglo-Saxons dépassent déjà le chiffre de 100 millions, sur lesquels 60 millions au moins sont Américains.

En face de groupemens aussi redoutables, quelle mince figure ferait notre Occident divisé et armé contre lui-même? Garderait-il quelque chance d'ébaucher l'Union latine, que la maison de Bourbon était si bien en passe d'accomplir au siècle dernier par le pacte de famille, et que manquèrent si follement ensuite des gouvernemens sans racines et sans traditions? Nos républiques semblent marquées de la fatalité du mauvais œil pour tout ce qui touche aux relations internationales; et les Napoléons, en définitive, malgré l'impérial génie du premier de la race, ont toujours eu la victoire maladroite et la défaite irréparable.

Quant à l'Angleterre, se rattacherait-elle à la ligue anglo-saxonne patronnée par les États-Unis? La verrait-on, au contraire, se rapprocher du groupe germanique, ou rechercher l'alliance latine pour résister à des ambitions débordantes qui, sous prétexte de nationalité fraternelle ou filiale, ne l'embrasseraient que pour mieux l'étouffer? Tout abritée qu'elle est dans son île, l'isolement politique lui deviendrait impossible, à cause de sa situation économique spéciale. Depuis longtemps déjà, elle ne parvient plus à tirer sa nourriture de son propre sol; et peu à peu les autres pays se refusent à recevoir les produits de ses manufactures, qui servent à payer ses importations alimentaires. Les Américains ne se contentent plus de fabriquer eux-mêmes, pour leur propre usage, la plupart des objets qu'ils faisaient jadis venir du dehors et surtout de la Grande-Bretagne. Ils s'efforcent avec succès de développer leur exportation industrielle autant que leur exportation agricole, de lutter victorieusement sur les divers marchés du monde, et d'y supplanter la concurrence anglaise. Seulement l'enjeu de la partie n'est pas égal pour les deux états rivaux. L'Amérique joue sur le velours, assurée qu'elle est de son pain quotidien et de l'abondance des denrées nécessaires à la subsistance de ses habi-

(1) *The North American Review*, décembre 1887.

tans. Pour l'Angleterre, la victoire ou la défaite pourrait être une question de vie ou de mort.

On remarquait naguère en haut lieu que les différentes colonies anglaises ne tenaient à la métropole que par un fil, facile à couper. Qu'arriverait-il si ce fil était coupé en effet, et si la Grande-Bretagne, privée de la pension alimentaire que lui fait sa servante indienne, n'avait plus de débouchés pour y placer les produits de son industrie? Elle serait prise par la famine, et ses nombreux artisans n'auraient plus d'autre ressource que l'émigration, qui prend déjà des proportions inquiétantes.

Avant de se voir exposée à tomber au rang d'une Hollande modeste et proprette dans son honnête aisance bourgeoise, mais ne comptant plus guère parmi les puissances, l'Angleterre trouvera bien moyen de s'entendre avec les États-Unis. Entre ces deux peuples consanguins, les rapports actuels manquent un peu de cordialité; on constate certaines susceptibilités d'amour-propre, jointes à des conflits d'intérêts matériels immédiats. Par ses exportations de blé et de matières premières, comme par sa population irlandaise, l'Amérique pénètre assez avant dans les affaires de la Grande-Bretagne. Celle-ci, de son côté, par le *Dominion* canadien, par l'émigration, par le monopole de la navigation à vapeur, par la prépondérance de son commerce et de ses banques, se trouve profondément mêlée aux préoccupations des Américains. Cette réciprocité d'influences amène des malentendus passagers, des jalousies de famille, que des concessions mutuelles apaiseront, quand l'avantage commun l'exigera. La similitude des tempéramens, l'atavisme social, politique et religieux, contribueront puissamment à resserrer les liens de parenté rompus il y a un siècle, à l'aide de Français libéraux et chevaleresques que le roi Louis XVI se permit d'envoyer, avec La Fayette et autres marquis, prendre une éclatante revanche de la perte du Canada.

M. Gladstone tire hardiment l'horoscope de l'union future, à laquelle son retentissant article sur « les cousins d'outre-Mer » avait déjà fait quelque allusion. « Nous voyons, dit-il, se dessiner dans le lointain la plus séduisante perspective pour tout Anglais et tout Américain, celle d'une influence morale puissante ou même souveraine qui peut, sans être cherchée, échoir avant un siècle à notre race anglo-saxonne, grâce à la prépondérance de sa force numérique toujours croissante, ainsi qu'à son active et pénétrante énergie dans l'ordre matériel et mental des choses (1). »

(1) *Universitas hominum*, par R.-H. W. Gladstone, M. P., *the North American Review*, décembre 1887.

Cette pensée de nouer une alliance étroite entre tous les peuples de langue anglaise n'est pas aussi nouvelle qu'on pourrait croire. L'auteur anglais James Harrington y rêve dès le XVIIe siècle, et baptise du nom d'*Oceana* « la grande idée » de fédération coloniale avec la métropole. De nos jours, le même sujet a été traité sous diverses formes. M. Seeley, professeur à Cambridge, publiait en 1883 son intéressant ouvrage sur l'*Expansion de l'Angleterre*. Plus récemment, en 1886, le célèbre historien anglais, M. Froude, reprenant pour son livre le titre d'*Oceana*, rajeunissait l'antique projet qui flotte évidemment dans les imaginations britanniques, et semble hanter aussi les songes des Américains. L'un d'eux écrivait naguère dans un élan d'enthousiasme : « Au besoin, nous remorquerons l'Angleterre jusqu'aux embouchures du Mississipi! » Il ne faut défier de rien les vaillans fils de l'Amérique. Toutefois, avant de se laisser faire et de signer le contrat, l'Angleterre, avec le riche apport de ses possessions d'Australie, du Canada, des Indes, du Cap et le reste, serait en mesure de poser quelques conditions.

Autrefois, le doge de Venise épousait l'Adriatique en grande pompe. Pourquoi un comité de riches amateurs des deux mondes ne se donneraient-ils pas la satisfaction de commander, pour l'exposition française de 1889, un tableau allégorique représentant une cérémonie du même genre qui populariserait leur idée? On verrait en peinture le mariage politique de Neptune, sous les traits du Président, avec l'Amphitrite moderne, *Britannia rule the waves*. Autour d'eux, des tritons et des sirènes, figurant les plus renommés politiciens d'Amérique et les nobles *ladies* du *peerage* mêlées aux beautés professionnelles des deux rives de l'Océan, formeraient des groupes symboliques. Dans le fond, et bien en vue, au milieu des rayons lumineux d'un beau soleil couchant, apparaîtrait M. Gladstone, appuyé sur sa hache de bûcheron druidique, et soufflant des fanfares de triomphe dans une conque irlandaise. La reproduction de cette allégorie par les journaux illustrés reposerait les esprits fatigués des tableaux de statistique et de la cote des *greenbacks* ou des consolidés.

Heureusement pour nous, l'alliance intime à ce point n'est pas encore conclue, sans quoi l'Angleterre, reliée au Nouveau-Monde par ses câbles sous-marins, par ses flottes de rapides paquebots, et surtout par l'union nationale de race et d'intérêts, deviendrait un avant-poste des États-Unis menaçant nos rivages. Le Pas-de-Calais marquerait la fin de l'Europe et le commencement de l'Amérique. Ce serait notre tour de nous opposer à la construction du tunnel sous la Manche.

Si tout n'est pas fiction pure dans ces hardiesses d'imaginations débridées, serait-il impossible d'entrevoir le programme d'une vaste confédération entre des colonies et deux nations ne formant au fond qu'un même peuple, ayant même religion, même langue, mêmes lois (1)? On commencerait par une sorte de *Zollverein*, ou d'union douanière; les États-Unis s'empresseraient de fournir presque exclusivement les denrées de première nécessité à l'île douairière, leur vénérable métropole. Viendrait ensuite l'union des flottes, déjà qualifiée de *Seas Union*, et enfin un syndicat politique anglo-saxon, de forme quelconque, aux combinaisons duquel le fédéralisme américain se prêterait à merveille. Chaque pays garderait son *home rule*, tout en acceptant le lien fédéral.

Verrait-on quelques lords sénateurs, accompagnés de hauts délégués coloniaux, aller siéger au sénat de Washington, et réciproquement quelques sénateurs lords venir prendre séance à la chambre des pairs de Westminster? Le gouvernement de la Grande-Bretagne se rapprocherait-il de la royauté présidentielle, ou l'Amérique inclinerait-elle vers une présidence monarchique? Non moins hardi que positif, M. Moncure Conway va droit au fait, et avec sa verve habituelle, il propose, comme le meilleur dénoûment, « d'importer aux États-Unis le prince de Galles pour l'investir de la présidence à vie. Car, dit-il, son éducation politique sous l'œil d'une reine strictement constitutionnelle, au sein de la paix et de la dignité domestique et nationale, a été infiniment plus saine que celle de nos candidats présidentiels de hasard... La présidence à court terme est plus funeste que la royauté. Celle-ci éteint les ambitions suprêmes; la présidence les rallume et les exaspère. Chaque élection présidentielle est une révolution (2), » ajoute l'auteur, non sans exagérer toutefois. Ne serait-ce pas plutôt un œuf quadriennal contenant un germe révolutionnaire qu'il faut empêcher d'éclore, de peur que tôt ou tard ne sorte de sa coquille fragile une redoutable guerre de partis? La solution de M. Conway est aussi originale qu'imprévue; son simple énoncé trahit quelque désarroi dans les idées républicaines.

Les sentimens de rivalité loyale entre les deux peuples étaient exprimés naguère avec des formes respectueuses et courtoises, gage d'une sympathie réelle que de récentes susceptibilités ne sauraient sérieusement compromettre. A l'occasion du jubilé de la reine d'Angleterre, au glorieux règne de laquelle il rend un juste

(1) On sait que la *common law* anglaise est encore en usage actuellement aux États-Unis.

(2) *Notre roi en habit noir* (*The North American Review*; mars 1887).

hommage en le qualifiant de *Victorian Era*, M. Allen Thorndike Rice, l'éminent directeur de la *North American Review*, manifeste « son admiration profonde pour cette petite île qui est placée à l'avant-garde de la civilisation, et qui domine sur un septième de la race humaine. » Il établit une comparaison élégante entre les progrès de l'Amérique et ceux de l'Angleterre pendant les cinquante dernières années. Comme tout bon *gentleman* anglo-saxon, M. Rice donne une allure de sport à son parallèle présenté sous ce titre : *the Race for primacy*, la course pour la primauté. Naturellement sa conclusion est en faveur de sa patrie ; il ne doute pas que le prix ne soit remporté par l'Amérique. Les paris sont ouverts.

Mais le point qui nous intéresse, ce n'est pas de deviner laquelle des deux nations sortira victorieuse de cette compétition de famille, ni de supputer les millions de dollars ou de livres sterling que l'une et l'autre auront ajoutés à leur capital. Il nous importe surtout de connaître les qualités morales et intellectuelles qui ont permis aux Américains d'élever un grandiose édifice social et de le conserver florissant jusqu'ici. Car les bonnes chances du hasard ne suffisent pas pour expliquer le succès. La démocratie s'impose aujourd'hui à tous les régimes. Encore faut-il savoir avec quelles difficultés elle doit compter et à quelles conditions seulement elle peut espérer de réussir.

DUC DE NOAILLES.

L'EXAMEN CHIMIQUE

DES VINS

II[1].

LES VINS MANIPULÉS ET FALSIFIÉS.

Nous pourrions inscrire comme épigraphe, en tête de la seconde partie de cette étude, la fameuse sentence : « La lettre tue et l'esprit vivifie. » Faudrait-il admettre, sous prétexte de loyauté commerciale, que, dans aucun cas, une boisson fermentée ne doit subir une manipulation, un traitement quelconque destiné à l'améliorer; que l'on ne doit vendre, et que, sous peine d'altérer sa santé, l'on ne peut consommer habituellement que du vin tel que la nature l'a fait (2)? Poser la question en ces termes, c'est la résoudre. Il serait parfaitement absurde, et personne d'ailleurs ne le souhaite, de renoncer aux collages et à la filtration, pratiques souvent très avantageuses. Depuis des siècles, les piquettes et les vins de seconde cuvée suppléent assez bien aux vins véritables, lorsque ceux-ci sont trop rares ou trop chers. On a cherché le moyen de rendre plus abondans ces produits secondaires et de les améliorer au moyen du sucrage. Où est le mal? Les vins doux, les vins de

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

(2) Formule employée autrefois dans les contrats de vente du Bas-Languedoc, et servant à désigner les liquides provenant de suc de raisin sans mélange.

liqueur, les muscats, les vins de Champagne et d'Anjou, ne sont pas rigoureusement naturels et subissent tous des préparations rationnelles; mais, personne ne l'ignore, les négocians et les producteurs qui traitent ces liquides ne se cachent point du public et se gardent bien de nuire à la renommée de leurs produits en persistant à user de méthodes reconnues dangereuses ou en essayant des innovations maladroites. De plus, il s'agit de boissons fort chères, dont l'usage n'est pas régulier, dont l'abus serait peut-être nuisible à la longue, mais par la faute des consommateurs eux-mêmes et non par celle des producteurs. En dernier lieu, la routine séculaire de l'agriculture a vulgarisé certaines pratiques, et il serait singulier qu'au bout de tant d'années écoulées un procédé dont personne ne s'est jamais plaint fût brusquement interdit comme mauvais et nuisible.

A toutes ces considérations, que bien d'autres écrivains ont exposées avant nous et mieux que nous, on pourra opposer des argumens spécieux. On trouvera que la pente est dangereuse, et qu'à force d'encourager, d'autoriser, ou même de ne pas improuver telle ou telle manipulation, on en arrivera à laisser passer impunies les fraudes les plus dangereuses. Que faut-il tolérer? Que faut-il permettre?

La réponse est bien simple : il faut d'abord proscrire impitoyablement toute opération, quelle qu'elle soit, notoirement nuisible à la santé publique, et en second lieu considérer comme falsificateur tout propriétaire, négociant ou débitant qui ne donne pas son vin pour ce qu'il est réellement; le mot « vin, » employé seul, désignant, comme nous l'avons déjà dit, « le produit pur de la fermentation du raisin frais. »

I.

Abordons en premier lieu une question qui a soulevé des controverses acharnées, et sur laquelle on est loin d'être complètement d'accord : la théorie du « plâtrage. » Il est d'usage, dans bon nombre d'exploitations du Bas-Languedoc, de saupoudrer les raisins de gypse ou de sulfate de chaux avant de les précipiter dans la cuve; quelquefois aussi on incorpore le plâtre dans le moût pendant la fermentation, ou bien on l'ajoute au vin lui-même après la décuvaison. Cette méthode est loin d'être nouvelle, car elle était connue des anciens et pratiquée par eux; elle ne résulte pas non plus d'habitudes locales, puisque l'on rapporte que les Persans, en plein moyen âge, préparaient le vin de Schiraz dans des cuves enduites de plâtre.

Étudions l'effet chimique produit par le plâtrage. Il est impossible, *a priori*, de fournir une solution rigoureuse de ce problème, parce que le vin, encore une fois, constitue un mélange trop complexe; le gypse ajouté modifie plus ou moins, et très inégalement, l'équilibre mutuel de tous les principes, mais comment se faire une idée exacte des détails du phénomène? Autant vaudrait demander à un cuisinier quel effet produirait l'introduction d'un ingrédient nouveau dans un plat dont la recette serait compliquée! Les savans se sont rappelé que la chimie se reliait, sous bien des rapports, aux sciences mathématiques, et, comme cela se pratique fréquemment en algèbre supérieure, ils ont eu recours à la méthode des approximations successives. Imaginons donc d'abord qu'en sus de l'eau, de l'alcool et d'un peu de glycérine, le vin ne renferme d'autre sel dissous que de la crème de tartre, hypothèse qui offre l'avantage de nous permettre de réaliser de toutes pièces des liquides artificiels ainsi constitués, et sur lesquels nous expérimenterons. Ajoutons du sulfate de chaux : suivant la théorie préconisée par M. Chancel, recteur de l'académie de Montpellier, la crème de tartre est décomposée par le gypse, et il se forme du sulfate neutre de potasse, de l'acide tartrique libre et enfin du tartrate neutre de chaux. Le sulfate potassique reste en solution, ainsi que l'acide tartrique. Le tartrate de chaux, qui est insoluble, se dépose petit à petit, car la réaction n'est pas immédiate; les molécules, en se précipitant, entraînent avec elles diverses matières en suspension dans le vin; celui-ci, un peu éclairci et purifié comme par un collage, ne gagne ni ne perd en acidité. En somme, le traitement ainsi conçu ne présente pas grande utilité, tout en étant d'ailleurs inoffensif.

Mais, dans la pratique, on ne procède pas ainsi, et presque toujours, à Narbonne, à Béziers, à Aigues-Mortes, on saupoudre purement et simplement la vendange avec du plâtre. Que se passe-t-il alors? le même phénomène que celui déjà noté, avec cette différence que le marc, contenant une forte dose de crème de tartre, cède de ce tartre au vin nouveau à mesure que celui-ci, par l'effet du plâtrage, s'en dépouille progressivement. Au bout du compte, le liquide renfermera, comme dans le cas précédent, de l'acide tartrique libre et du sulfate de potasse; mais n'étant plus saturé de crème de tartre, grâce à l'addition de gypse, il aura été capable de dissoudre une bonne quantité de ce sel. A ce gain en bitartrate correspond un accroissement notable de l'acidité, ce que confirme un titrage alcalimétrique comparatif réalisé successivement avec deux vins parfaitement semblables : l'un absolument naturel, l'autre plâtré à la cuve. Or, si l'addition d'un principe

basique gâte la couleur d'un vin, l'influence d'un acide relève au contraire cette même teinte et l'avive sensiblement.

Voilà donc les bons effets du plâtrage, effets connus de tous les temps, à demi expliqués par la chimie ; mais ce même traitement amène d'autres résultats dont il n'est pas impossible de se faire une idée, si l'on serre les phénomènes et les transformations de plus près. Profitant des travaux antérieurs de MM. Bussy et Buignet, ainsi que des études subséquentes de M. Chancel, qui reprit à nouveau ce même sujet après l'avoir examiné une première fois, M. Magnier de La Source est allé plus loin que ses devanciers : il a fait observer qu'une bonne partie de la potasse qu'on retrouve dans les cendres d'un vin naturel ne se rattache nullement à l'acide tartrique sous forme de bitartrate; en d'autres termes, qu'après séparation et dosage de la crème de tartre, on ne retire de cette matière qu'un peu moins des deux tiers de la dose totale d'alcali obtenue par incinération directe. De quel composé inconnu fait partie cet excès de potasse ? S'il faut en croire M. Magnier, elle accompagne certains principes colorans de nature et de constitution incertaines, formés dans la cuve elle-même ; grâce au plâtrage, ces mêmes agens mystérieux troquent leur potasse contre de la chaux, et gagnent en éclat et en brillant, circonstance qui rend encore mieux compte de l'heureuse influence du plâtre sur la couleur que le simple inconvénient d'acidité. Il est plus que probable qu'aucun des innombrables composés minéraux ou organiques qui s'élaborent simultanément ou successivement dans le récipient où bouillonné le moût n'est indifférent à l'influence du sulfate de chaux introduit; les opérations chimiques accompagnant la vérification, déjà très peu simples en elles-mêmes, se compliquent d'une foule de petites réactions secondaires, parfois inverses les unes des autres, dont les effets se traduisent par des dissolutions et précipitations successives. Or il est évident que chaque parcelle qui s'insolubilise et se précipite au fond du liquide le purifie et le nettoie par entraînement. Mais ce n'est pas tout : la fermentation vineuse elle-même se trouve accélérée et facilitée par la seule présence du gypse, comme l'a prouvé M. Audoynaud, qui a constaté scientifiquement une influence utilisée depuis bien des années par les vignerons, éclairés eux-mêmes par le seul instinct d'une routine séculaire.

Le plâtrage a servi de prétexte à une lutte acharnée : il s'est vu attaqué sans merci par des adversaires impitoyables, tandis que des défenseurs autorisés luttaient vaillamment en sa faveur. Quelques-unes des objections invoquées sont sérieuses et méritent d'attirer l'attention des hygiénistes et des économistes; d'autres sont

beaucoup plus aisées à réfuter. Par exemple, supposons que le propriétaire ajoute à la vendange un plâtre obtenu par la cuisson de gypses impurs et notamment souillés de calcaire, il aura introduit dans son moût du carbonate de chaux dont l'effet est de saturer les acides du vin et de contribuer à le rendre plat. On décuvera finalement une boisson très médiocre; mais ce n'est pas le plâtrage qu'on doit incriminer, il faut s'en prendre à l'inexpérience du plâtreur. On a fait valoir aussi l'insalubrité notoire des eaux dites « séléniteuses, » et l'on a dit, non sans apparence de raison, qu'un minéral susceptible de rendre l'eau indigeste ne peut manquer de communiquer cette propriété au vin lui-même. Ce raisonnement paraît spécieux au premier abord; pratiquement, il perd de sa valeur. Si l'on se reporte aux explications précédentes, le sulfate de chaux entraîné par le moût ne persiste pas inaltéré et se transforme en sulfate de potasse; l'excès de poudre non dissoute s'hydrate et se cristallise dans le marc; et, à mesure que l'alcool se forme, la petite quantité de sulfate calcaire qui a pu échapper à l'influence de la crème de tartre et des autres sels potassiques retombe également dans la lie, parce que le gypse, peu soluble dans l'eau pure, se dissout encore moins bien dans l'eau alcoolisée. Donc un vin plâtré ne contient pas plus de sulfate de chaux qu'un vin pur. Mais alors qu'arrivera-t-il si le producteur, croyant bien faire, force la dose de plâtre et en met deux ou trois fois plus qu'il n'est strictement nécessaire, ou bien s'il se trompe et en ajoute un excès par distraction? Vu la très médiocre solubilité du plâtre, tout ce qui aura été ajouté en trop s'accumulera dans les lies sans se dissoudre ni prendre part à la réaction : c'est ce qu'a fait voir M. Henri Marès. Cet agronome ayant prié Wurtz de lui analyser un vin surplâtré (8 kilogrammes par hectolitre), l'illustre chimiste ne retrouva que 3.92 de sulfate de potasse par litre de liquide; le vin restait en-deçà des limites de tolérance actuellement fixées.

Mais, en définitive, l'objection la plus sérieuse qu'on puisse présenter à l'égard du plâtrage est la suivante : le sulfate de potasse que contiennent forcément les vins traités est un sel sinon vénéneux, du moins purgatif, comme il est facile de s'en assurer en ingérant des doses croissantes de cette substance fondue dans l'eau. Pour un vin plâtré au tonneau, le sulfate tient lieu d'une quantité équivalente de crème de tartre; dans un vin plâtré à la cuve, le sulfate et le bitartrate de potasse coexistent, ce dernier à dose moins considérable que si le moût eût fermenté sans mélange.

Ainsi parlerait plus d'un chimiste instruit, si on le questionnait relativement à la pratique que nous discutons en ce moment. Nous nous garderons bien de lui demander si la crème de tartre, élimi-

née en tout ou en partie, n'est pas, elle aussi, passablement rafraîchissante, au point que l'ancienne pharmacopée s'en servait comme purgatif léger. Nous tomberions dans la même erreur que notre contradicteur. Il vaut mieux répondre en ces termes : Personne au monde ne connaît la constitution complète et exacte d'un vin ; on ignore si une fraction de la crème de tartre précipitée par le réactif Berthelot et Fleurieu n'a pas été formée, sous l'influence même de ce réactif, avec de l'acide tartrique et de la potasse empruntés aux éthers ou sels du vin ; on ne connaît pas dans cette hypothèse la proportion de tartre dissoute dans le vin avant le traitement à l'alcool éthéré ; on ne sait pas davantage ce qui a pu se passer durant la dessiccation et la calcination d'un vin naturel ou plâtré. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'un sel de potasse, quel qu'en soit le genre, agit sur l'organisme à faible dose et rend malade absorbé en quantité plus forte. Or, dans le cas où le plâtre est ajouté au vin, celui-ci, ne s'enrichissant pas en potasse, ne peut devenir plus malsain, même si le vigneron plâtre à la cuve, et augmente par cela même la teneur naturelle en potasse ; l'accroissement du poids de cette base au litre est assez faible pour être négligé, à moins qu'il n'y ait abus ou erreur.

Notons bien que les agriculteurs du Midi consomment toujours eux-mêmes habituellement des vins plâtrés sans se porter plus mal pour cela. Il y a quelques mois, tout le personnel enseignant de l'école d'agriculture de Montpellier a publiquement repris l'expérience qu'avaient inconsciemment répétée bien des fois des milliers de Biterrois et de Narbonnais, et s'est abreuvé de vin plâtré sans que nul des patiens ait jamais été malade, et sans qu'une enquête médicale sérieuse ait constaté quelque anomalie. Néanmoins, il faut bien le dire, l'opinion publique à Paris est absolument défavorable au plâtrage, et l'Académie de médecine s'est hâtée de prononcer à ce sujet une condamnation qu'il est permis de trouver trop sévère, trop prématurée.

Assurément il faut blâmer sans restriction le procédé en question lorsqu'il n'est pas intelligemment pratiqué, mais il est certain que des motifs moins sérieux, des préjugés difficiles à justifier militent contre le plâtrage. Les vins plâtrés sont, pour la plupart, des produits assez médiocres en eux-mêmes, auxquels le gypse assure une existence factice, et qui, abandonnés à eux-mêmes, eussent encore moins duré ; somme toute, ils sont inférieurs aux crus non plâtrés, qui, moins beaux peut-être au début, s'améliorent avec le temps et finissent par surpasser les premiers. Parce qu'un bon vin du Midi n'a pas besoin de plâtre, on s'imagine, dans le Nord et l'Ouest, qu'un vin est mauvais à cause du gypse qu'il renferme ;

tandis que, s'il en contient, c'est que le producteur a tenu à améliorer une boisson médiocre elle-même (1). A l'heure actuelle, du reste, les fraudes sur les vins ont pris une telle extension, que bien des hygiénistes, ignorant ou feignant d'ignorer qu'il s'agit d'une pratique très ancienne et au fond très innocente, croient de leur devoir de condamner sans appel ce qu'ils appellent une falsification nouvelle, de peur que le plâtrage, une fois toléré, ne serve de prélude à d'autres falsifications. Enfin, nous est-il permis de glisser ici une allusion discrète à la défiance et au mépris instinctifs qu'inspire encore à certains savans, d'esprit un peu étroit, tout procédé agricole ou industriel en usage sur les bords de la Méditerranée, mais inconnu aux riverains de la Seine et de la Loire? Naturellement, les viticulteurs du centre et de l'ouest de la France sont les premiers à récriminer sur les inconvéniens du plâtrage, qu'ils ne pratiquent pas; du reste, agissant ainsi, ils ne font qu'user de leur droit strict.

La législation provisoire qui règne actuellement, et qui autorise le plâtrage jusqu'à concurrence de 4 grammes de sulfate de potasse par litre dans le vin fait, est fort sage; de cette façon, les intérêts du producteur se trouvent sauvegardés, puisque un plâtrage modéré lui permet de bonifier son vin sans aucun danger pour le consommateur. Dans une circulaire ministérielle de septembre 1886, laquelle, d'ailleurs, n'a jamais été appliquée, on a abaissé la limite de tolérance jusqu'à 2 grammes seulement par litre. Un pareil règlement, s'il était jamais mis en pratique, équivaudrait à l'interdiction absolue du plâtrage, et cela pour deux raisons. D'abord le propriétaire qui mêle du plâtre à ses raisins ne peut pas savoir rigoureusement ce que les meilleurs chimistes ne connaissent qu'imparfaitement, c'est-à-dire la dose exacte de sulfate potassique comparée avec celle du plâtre employé, que les réactifs permettront de retrouver au bout de la vinification. De peur de se voir refuser son vin sous prétexte qu'il fournit 2 gr. 1/2 de sulfate de potasse par litre, il se verra contraint de ménager tellement le gypse que l'opération sera sans utilité. En second lieu, les vins naturels abandonnent dans leurs cendres du sulfate de potasse, parfois jusqu'à un bon demi-gramme; ce sulfate normal, dont le poids est inconnu, viendra s'ajouter à celui résultant du plâtrage, de façon qu'un vin faiblement plâtré pourrait sembler dépasser la limite de 2 grammes, si la nature l'a suffisamment enrichi en sulfate. Au contraire, avec le taux de 4 grammes, le sulfate naturel ne joue

(1) Cependant, au sud de Narbonne, il arrive souvent qu'on ajoute du sulfate de chaux à de forts beaux vins, afin de hâter leur clarification.

que le rôle d'un appoint négligeable, et le viticulteur, ayant ses coudées franches, peut traiter rationnellement son moût avec une dose raisonnable de plâtre.

Par exemple, une fois que le liquide a été corrigé avec du sulfate de chaux, il ne doit plus être vendu qu'avec la qualification de vin « plâtré, » formellement mentionnée sur l'acte de vente. Agir autrement serait déloyal. Du reste, à quoi bon chercher à dissimuler un traitement qui laisse des traces indélébiles? Toutes les fois qu'une solution aqueuse ou alcoolique, acide ou neutre, contient, soit de l'acide sulfurique, soit un sulfate soluble, quelle qu'en soit l'espèce, elle se trouble et louchit lorsqu'on l'additionne de quelques gouttes de chlorure de baryum dissous dans l'eau; il se forme un « précipité » très lourd, qui ne tarde pas à se réunir au fond du vase. Recueillie, lavée, séchée et pesée, cette poudre blanchâtre insoluble fournit, au moyen d'une règle de proportion, le poids de l'acide sulfurique entraîné par le réactif.

Traitons quelques centimètres cubes de vin ordinaire par le chlorure barytique dissous dans de l'eau aiguisée d'acide chlorhydrique. Dès que les premières gouttes de chlorure se seront mêlées au vin, celui-ci se troublera légèrement; mais ce trouble cessera bientôt d'augmenter, malgré de nouvelles additions de sel. Filtrons et traitons de même la liqueur limpide ainsi obtenue; la transparence n'en sera pas altérée, tous les sulfates s'étant accumulés sur le filtre qui les a arrêtés. Recommençons l'expérience avec un vin plâtré : nous voyons aussitôt se former un nuage épais qui grossit peu à peu; il nous faudra dépenser beaucoup de chlorure de baryum pour qu'après filtration le précipité ne se reforme plus. Enfin, le papier du filtre nous permettra de recueillir une assez bonne dose de sulfate de baryte.

Dans un laboratoire, il est facile d'apprécier le poids du précipité et, en opérant sur un volume connu de vin, de se faire une idée exacte du poids de sulfate de potasse par litre, puisque c'est au moyen de cet élément que l'on juge du taux du plâtrage. Mais fort souvent le négociant, lorsqu'il veut faire des coupages, n'a besoin que d'obtenir en peu de temps par lui-même des résultats approchés. Il opère alors suivant la méthode préconisée par M. Marty, professeur au Val-de-Grâce et adversaire irréconciliable du plâtrage. M. Marty prépare une liqueur barytique de force telle, que chaque centimètre cube entraîne juste 1 centigramme de sulfate de potasse. Il prélève ensuite plusieurs échantillons de vin égaux entre eux et contenant chacun 10 centimètres cubes. Au premier échantillon, il ajoute 1 centimètre cube de sa liqueur; pour le second, il en dépense 2, et ainsi de suite. Au bout de quelques minutes,

toutes les « prises » ainsi traitées et numérotées sont filtrées séparément, et chacune des liqueurs limpides reçoit une nouvelle addition de chlorure de baryum. Si le vin devient louche, c'est qu'il reste des sulfates non absorbés et que la dose primitive de sel de baryum était insuffisante; s'il reste clair, c'est que le réactif a réussi tout d'abord à le purger de sulfate. Il est clair que deux échantillons consécutifs, le numéro 2 et le numéro 3, pour fixer les idées, se trouvent forcément celui-là trouble, celui-ci clair. Dès lors, le vin essayé contient par chaque 10 centimètres cubes plus de $0^{gr},02$ de sulfate de potasse, c'est-à-dire par litre plus de 2 grammes, et cependant moins de $0^{gr},03$ pour 10 centimètres cubes, ou moins de 3 grammes par litre. Il est possible, en bien graduant les doses, d'approcher encore de plus près du titre réel au moyen d'une seconde opération.

D'autres méthodes, différentes du plâtrage, mais permettant d'arriver au même but, ont été successivement employées par les agriculteurs ou proposées par les hygiénistes et les théoriciens. Jadis, en Languedoc, on immergeait quelquefois dans la cuve un sachet de sel de cuisine suspendu à une ficelle; sans bien comprendre pourquoi, on avait dû constater qu'en opérant ainsi la couleur du vin était plus franche, plus brillante. Sans doute, les acides du moût mettaient en liberté quelques traces d'acide chlorhydrique dont l'influence était favorable, et, dans tous les cas, on ne saurait blâmer les anciens vignerons d'employer quelques poignées de sel, alors que les sophistiqueurs modernes ne se gênent pas, pour donner plus d'apparence à leurs vins, d'y incorporer de l'huile de vitriol ou de l'eau-forte. Au contraire, guidés par un sentiment très louable et voulant ne modifier que la composition quantitative du vin sans y introduire aucune matière étrangère, comme le plâtre, quelques auteurs ont prôné le phosphatage et le tartrage de la vendange, deux méthodes destinées, d'après eux, à satisfaire à la fois les producteurs et les consommateurs; l'acide tartrique donne d'assez bons résultats dans quelques cas particuliers et semble nécessaire aux vins de jacquez; quant au phosphate de chaux, sa présence a pour effet de favoriser, toujours aux dépens de la crème de tartre, la formation du phosphate de potasse, matière qui n'est ni plus vénéneuse ni plus innocente que le sulfate ou que le bitartrate de même base. En admettant que l'usage quotidien des vrais plâtrés n'offre aucun inconvénient, l'emploi des vins phosphatés est parfaitement inutile, et, si les premiers liquides sont dangereux, les seconds ne le sont pas moins. Actuellement, la parole est aux producteurs, qui auront à se prononcer, au point de vue pratique, entre l'une ou l'autre des deux méthodes.

Il serait aussi fastidieux de décrire tout au long les diverses méthodes de collage ou de filtrage des vins que superflu d'énumérer les avantages que présentent ces deux opérations. Le filtrage rend les vins limpides et brillans, et leur communique une jolie nuance flatteuse à l'œil. Mais à raison des transformations chimiques incessantes qui s'opèrent dans le liquide, les résultats obtenus n'ont qu'une durée assez courte (1). De temps immémorial, on a cherché à obtenir une classification plus complète, plus radicale, au moyen du collage. Il ne faut pas s'imaginer que cette dernière opération ait pour but immédiat d'engendrer des phénomènes chimiques susceptibles de provoquer le départ des molécules suspendues dans le liquide sans lui être incorporées. Sang, blanc d'œuf, gélatine, kaolin débourbé, alumine enfin, n'agissent que par adhésion ou entraînement physique, et l'effet produit peut assez bien se comparer à celui d'un filet à maille étroite nettoyant et balayant le liquide comme un épervier jeté sur une troupe de poissons, de sorte que les impuretés du vin tombent au fond du tonneau et grossissent d'autant la lie, comme les poissons saisis par l'épervier sont irrésistiblement précipités vers les couches inférieures et projetés dans la vase.

Un même vin étant analysé à deux reprises, avant et après le collage, on constate, comme il était facile de le prévoir, divers changemens dans sa constitution chimique. Le poids de l'extrait sec diminue dans une proportion appréciable, parce que les matières en suspension dans le vin entraînent dans leur chute une petite partie des substances solides dissoutes. A la suite de collages répétés, le tannin s'élimine progressivement, toujours pour la même raison, tandis que la couleur devient de moins en moins intense. En définitive, bien que les collages intelligemment pratiqués avec des réactifs innocens et consacrés par l'usage produisent de très bons résultats, il vaut mieux ne pas abuser de semblables traitemens, qui risquent, sinon de détériorer complètement le vin, du moins de nuire à ses meilleures qualités et même d'affaiblir sa force alcoolique.

II.

Parmi les nombreux composés chimiques dont l'ensemble constitue le vin, deux figurent dans cette boisson à doses très inégales : l'alcool et le sucre, ou, pour mieux s'exprimer, la glucose ou la

(1) D'après les conventions généralement adoptées dans le commerce des vins, le vendeur, si son vin est filtré, est tenu de le déclarer expressément, parce que l'éclat passager qu'un vin doit à la filtration pourrait induire en erreur sur les qualités réelles du liquide.

lévulose. Il peut arriver qu'on ait besoin, soit d'augmenter artificiellement le titre alcoolique et de rendre un vin plus « sec, » soit de forcer la proportion de sucre, afin de réaliser du vin doux. Grâce à un phénomène de réciprocité assez curieux pour valoir la peine d'être noté en passant, lorsque le producteur ou le fabricant de vins d'imitation n'ajoute pas directement l'alcool supplémentaire, il a recours au sucre, qui fermente et engendre de l'alcool qui s'ajoute à celui formé par le jus de la grappe, et, d'autre part, une addition d'alcool faite à propos intervient souvent pour assurer le « mutage » et créer les vins doux du Languedoc, de Roussillon ou d'Espagne. La coïncidence qui vient d'être signalée n'est nullement fortuite ; le changement du sucre en alcool constitue une réaction, non pas réversible, comme celle qui fournit les éthers, mais de même genre, c'est-à-dire limitée. Par ce terme, nous voulons exprimer que l'influence du produit qui se forme, grâce à l'évolution, l'entrave progressivement, la ralentit et finalement l'arrête avant qu'elle ne soit complète.

L'opération qu'on nomme « vinage » consiste, comme l'on sait, à mêler un peu d'alcool à un vin que sa médiocre teneur en esprit rend trop faible ou d'une conservation difficile. Réalisée dans certaines conditions dont nous parlerons dans le prochain paragraphe, elle doit être qualifiée de véritable fraude ; au contraire, modérément pratiqué et limité aux seules circonstances où il devient absolument nécessaire, le vinage ne peut qu'être utile et permis. Du reste, nous négligeons en ce moment, et continuerons à négliger plus tard, le côté économique du sujet pour rester uniquement dans le domaine de la chimie.

Quand le « bouilleur de cru » brûle une partie de sa récolte pour la transformer en eau-de-vie qu'il ajoute ensuite au restant de son vin, il obtient une boisson évidemment suralcoolisée artificiellement, mais non malsaine. D'abord le liquide ainsi traité ne reçoit que de la pure eau-de-vie de vin, ce qui est le point essentiel ; ensuite il est fort possible que l'assimilation de ce supplément, dérivé d'un vin de même nature et de même constitution chimique, soit plus prompte et plus complète que si l'on avait incorporé du trois-six étranger. D'autre part, les critiques les plus minutieux seraient en droit de faire observer, non sans apparence de raison, que ce mélange mystérieux et intime, cette coordination des principes de natures diverses, peut spontanément s'opérer dans le vin naturel, et, au contraire, ne pas se produire sur-le-champ dans le cas que

(1) L'expert, avant d'analyser un vin commun, commence toujours par le filtrer ; tous les corps non dissous sont éliminés, et par suite ne se retrouvent jamais dans l'extrait.

nous examinons. Ce n'est qu'au bout d'un certain délai, après l'établissement complet de l'équilibre interne, que l'excès d'alcool devient parfaitement innocent. Toutefois, si cette objection est exacte à la rigueur, elle est trop absolue ; en effet, les bouilleurs de cru n'ont pas d'intérêt à forcer outre mesure le titre en alcool, et leurs opérations ont simplement pour but d'assurer la conservation de certains liquides destinés au transport et dont la plupart ne se consomment qu'au bout d'un certain délai pendant lequel s'atténuent les inconvéniens propres au vinage. Quant aux vins de liqueur dits secs, ils sont « travaillés » dans une mesure beaucoup plus large ; mais, exclus de la consommation quotidienne, absorbés à doses habituellement modérées, conservés parfois durant des années entières, de pareils produits sont innocens bien que factices, pourvu qu'ils aient été corsés avec de la bonne eau-de-vie.

Au point de vue de l'hygiène, il est préférable que l'alcool destiné à fortifier le vin, au lieu d'être introduit directement, soit ajouté à la vendange sous forme de sucre. Le sucre fermente et donne de l'eau-de-vie, qui se réunit, au fur et à mesure de sa production, avec l'alcool de raisins, et, comme celui-ci, s'incorpore à l'état naissant avec les autres élémens du vin. On réalise de cette manière une boisson assez salubre. En France, ce procédé a été prôné par Chaptal, pour améliorer les petits vins du Bas-Languedoc; le docteur Gall le préconisa en Allemagne, lorsqu'il enseigna aux vignerons des bords du Rhin l'art de tirer parti des raisins verts ou insuffisamment mûrs. Il existe une différence entre la « chaptalisation » et la « gallisation » (ces deux barbarismes ont été consacrés par l'usage) : la première des deux méthodes se réduit à sucrer le moût; la seconde consiste à l'arroser d'eau sucrée. Le vin obtenu suivant les recommandations de Gall est forcément alcoolique; mais à cause de l'introduction de l'eau et vu la médiocre qualité des raisins traités, il manque d'extrait, de tannin, de bouquet, et la couleur laisse à désirer. Le Bourguignon Petiot a conseillé un autre mode d'opération : soit avant, soit après la fermentation, il sépare le jus du marc et fait cuver à part ce marc avec de l'eau sucrée. De cette façon, les raisins fournissent successivement deux produits : les vins de première cuvée ou les véritables vins ; les vins de seconde cuvée obtenu par « petiotage » (encore un néologisme), et les profits d'un vigneron s'accroissent d'autant.

Il ne faut pas oublier que les vins de seconde cuvée, très salubres, recommandables sous tous les rapports et susceptibles de rendre de vrais services, ne peuvent, dans aucun cas, être vendus sous le nom de « vins naturels, » mais seulement sous la dénomi-

nation de « vins de sucre, » par exemple. Malheureusement, débités avec leur véritable étiquette, ils risqueraient souvent de manquer d'acheteurs, parce qu'une bonne partie du public se défiera moins d'un vin frelaté prétendu naturel que d'un liquide sain, loyalement qualifié de piquette ou livré comme vin de sucre.

Les vins artificiels que nous venons de mentionner peuvent être presque toujours reconnus par un chimiste, parce qu'ils renferment un petit excès de sucre non fermentescible ; de plus, éprouvés au polarimètre, ils dévient vers la gauche les vibrations lumineuses. Pour être irréprochables, ces mêmes vins doivent nécessairement avoir été obtenus avec du sucre raffiné de première qualité. L'emploi des sucres bruts et des cassonades est déjà bien moins avantageux, et l'usage des mélasses mérite d'être sévèrement blâmé. Plus les réactifs sont souillés d'impuretés, plus on risque d'introduire dans le vin factice des doses assez notables d'alcools supérieurs dont la présence est fort nuisible. Le préjugé auquel nous avons fait allusion n'est donc pas toujours dépourvu de fondement. N'oublions pas que les matières étrangères qui accompagnent les sucres d'ordre inférieur produisent des effets incomparablement plus pernicieux lorsque la betterave comme matière première remplace la canne, précisément à raison de l'abondance de ces alcools dans le jus de betterave fermenté. Pour un semblable motif, il convient de repousser aussi les glucoses, lesquelles, en outre, préparées avec de l'acide sulfurique, peuvent être accompagnées de principes très délétères, comme les sels d'arsenic. A présent que l'état livre aux agriculteurs du sucre en pain exempt de droits à un prix minime, l'emploi de tout autre succédané devient tout à fait inexcusable.

L'opération du mutage, ainsi nommée parce qu'en arrêtant la fermentation, elle rend le vin « muet », a pour but d'accroître artificiellement dans un vin la dose de sucre. Il existe un assez grand nombre de procédés de mutage ; mais, comme nous l'avons déjà noté, c'est surtout au moyen d'alcool étranger qu'on entrave la fermentation du moût. Celui-ci reste plus ou moins sucré, suivant que l'agent qui intervient pour limiter l'évolution opère plus ou moins tôt. Ensuite, à un vin préparé selon les règles ordinaires, on ajoute le moût ainsi traité ; la liqueur obtenue diffère des vins véritables en ce qu'elle renferme de plus qu'eux, outre une bonne dose de sucre, tout le supplément d'alcool qui a servi de réactif.

Quant aux détails de manipulation, ils variaient et varient encore à l'infini ; nous ne saurions expliquer tout au long les traitemens que les vins et les moûts subissent encore en Sicile et en Espagne, ni exposer rationnellement les méthodes suivies jadis à Cette et à

Mèze par les fabricans de vin d'imitation (1). Notons seulement que l'alcool, le plus souvent ajouté au moût, quelquefois répandu sur les raisins non encore écrasés, n'était pas le seul agent dont on se servait pour muter. De même qu'une température modérée favorise la fermentation, de même une chaleur suffisante arrête le phénomène. C'est par ce moyen qu'avant le phylloxéra les paysans provençaux préparaient le « vin cuit; » les Romains ignoraient si peu l'effet du chauffage, que déjà ils transportaient au loin des moûts concentrés, qu'une simple addition d'eau ramenait ensuite à un degré convenable de dilution; les fermens travaillaient de nouveau dans le mélange attiédi, et il se formait définitivement du vin. Depuis peu d'années, les Argentins se sont mis à suivre les mêmes erremens que les contemporains de Pline, et déjà ils expédient en Allemagne des cargaisons de moûts fermentés destinés à faire une concurrence désastreuse à nos vins nationaux. Du reste, au lieu d'employer des appareils tels qu'étuves ou chaudières, il est aussi avantageux, pour peu que le climat s'y prête, et plus économique, d'utiliser l'influence des rayons solaires. Le moût, contenu dans des futailles peintes en noir, pour que les douves s'imprègnent mieux de calorique, est exposé en plein midi.

On a fréquemment muté à l'acide sulfureux en allumant des mèches soufrées à l'intérieur d'un récipient dans lequel une pompe refoule une pluie de moût. L'intervention de l'acide sulfureux arrête complètement la fermentation, il est vrai; mais ce réactif si énergique a le désavantage d'imprégner le moût de gaz sulfureux (2). Ce dernier s'emploie aussi pour traiter les vins marchands ordinaires, lorsque l'on craint pour leur conservation et qu'on veut prévenir toute fermentation ultérieure; bien qu'une telle pratique soit loin de présenter les mêmes inconvéniens qu'implique l'addition au vin, dans le même dessein, de l'acide salicylique, elle nous amène tout naturellement à parler des fraudes coupables qui lèsent le consommateur dans sa santé ou dans sa bourse, falsifications dont la science a signalé le danger et que les tribunaux doivent impitoyablement punir.

(1) Il s'agissait non de réaliser des produits de contrefaçon frauduleux, mais d'obtenir à bon marché des imitations de vins exotiques qu'on livrait au commerce sous leur véritable nom, sans en dissimuler la provenance. Du reste, les manipulations pratiquées par des négocians d'une honorabilité incontestable n'avaient rien de mystérieux, ne transformaient que les vins de premier choix récoltés sur les bords de l'étang de Thau, et ne différaient pas de celles qu'emploient encore les vignerons d'Andalousie, de Porto, de Madère ou d'Alicante.

(2) Sous le premier empire, lors du blocus continental, alors que les vins du Languedoc étaient sans valeur et que les sucres coûtaient fort cher, on évaporait les moûts concentrés, puis traités à l'acide sulfureux, pour en retirer de la glucose.

III.

Parmi les nombreuses méthodes de traitement des vins qui s'offrent à la disposition des négocians en gros peu scrupuleux, des vendeurs au détail malhonnêtes ou des propriétaires trop avides de bénéfice, il n'en est pas de plus simple, de plus universellement employée que le « mouillage » ou addition d'eau au vin. Aussi parlerons-nous en premier lieu de cette pratique, avant d'aborder l'examen des autres falsifications.

Tout d'abord, le mouillage est-il une fraude ? Les marchands de vin des grandes villes, les premiers intéressés dans la question, soutiennent naturellement la négative, et, dans leurs *meetings*, proclament bien haut leur sentiment par l'organe de leurs orateurs. C'est leur droit strict ; mais il est probable que la plupart des consommateurs, si on leur demandait leur avis, émettraient une opinion absolument contraire. Circonstance bizarre ! on a vu souvent de fort honnêtes gens, personnellement incapables de commettre la moindre indélicatesse, venir publiquement se faire les défenseurs du mouillage, les avocats des « mastroquets, » et prendre sur eux de déclarer licite et presque loyale l'addition d'eau au vin marchand. Comme toutes les questions qui se rapportent aux vins, le sujet est loin d'être simple et demande une discussion sérieuse ; et si nous nous permettons de condamner cette pratique que d'autres absolvent, nous exposerons du moins les motifs du jugement que nous empruntons aux écrits des chimistes les plus autorisés.

Qu'ils soient de bonne ou de mauvaise foi, les partisans de l'eau dans le vin déclarent que, celui-ci contenant naturellement beaucoup d'eau, une addition supplémentaire de ce liquide ne modifie pas la composition qualitative du vin, et, par suite, que cette pratique n'offre que l'inconvénient d'affaiblir le liquide, inconvénient auquel il est facile, pour le consommateur, de remédier, s'il s'en aperçoit, en buvant un peu plus sec.

Par malheur, le client qui achète du *vin* n'admet pas ce raisonnement et prétend se faire donner, pour son argent, une boisson sans mélange ; un marchand qui essaierait de débiter franchement, sous quelque nom que ce soit, du vin coupé d'eau, risquerait fort de ne jamais rien vendre. La tromperie est donc manifeste. Quant à l'argument « chimique » si l'on peut s'exprimer ainsi, il serait à peu près juste si, dans les entrepôts des gros commerçans ou dans les caves des marchands de vin, on ne se servait jamais que d'eau distillée pour allonger les vins.

Or, non-seulement cette circonstance théorique n'est jamais réa-

lisée, mais souvent encore le « baptiseur, » n'osant pas aller puiser ouvertement de fortes quantités d'eau aux fontaines publiques, qui fournissent du moins un liquide clair et assez pur, s'adresse aux puits et quelquefois aux ruisseaux de ses magasins (1). De cette façon des impuretés s'introduisent dans les vins, et le plus innocent de ces produits d'addition est le bicarbonate de chaux (les eaux de Paris n'en sont jamais exemptes) qui, saturant les acides du vin, le rend plat, moins salubre, et altère plus ou moins la couleur, circonstance fâcheuse qui détermine le marchand à recourir aux teintures artificielles. En revanche, comme un vin vieux de quelques mois ne contient plus déjà que des traces infimes de chaux, et qu'au contraire les eaux de puits ou de rivière en renferment toujours, la présence dans un vin d'une certaine quantité de chaux, accusée par les réactifs ordinaires de cette base (2), trahira infailliblement le mouillage aux yeux de l'expert.

Comme le mouillage a été mis en pratique depuis bien des années et date peut-être du jour où l'on a fondé le premier cabaret, on a dû chercher de bonne heure des recettes propres à démasquer la fraude. Les anciens s'imaginaient disposer d'une méthode simple et commode, que mentionne Rabelais lorsqu'il énumère le programme détaillé des « leçons de choses » que le bon Ponocrates donnait à son écolier Gargantua. Le mélange suspect, versé dans une coupe de bois de lierre, se dédoublait en vin pur qui restait au fond du vase et en eau qui filtrait à travers le bois. Après avoir mentionné cette légende à titre de pure curiosité, et sans perdre notre temps à la discuter, ajoutons qu'à l'aide d'un simple œnobaromètre Houdart et d'un petit alambic de Salleron, il est souvent facile, sans entreprendre d'analyse chimique, de constater la présence de l'eau dans un vin en constatant le déficit d'extrait sec (3). Ce modeste matériel suffit même à l'expérimentateur pour apprécier la quantité d'eau frauduleusement introduite, s'il peut

(1) Les vins transportés par bateau ont été quelquefois mêlés d'eau de mer qu'ajoutaient les marins afin de dissimuler une soustraction frauduleuse. Mais cette ruse grossière est aisée à déjouer; le vin mariné est tellement riche en chlorures, qu'un simple essai au nitrate d'argent permet de tout découvrir. Les vins naturels se troublent un peu par quelques gouttes de ce réactif; la présence de l'eau salée convertit ce léger nuage en précipité abondant.

(2) Entre autres, par l'oxalate d'ammoniaque.

(3) Un fraudeur, par exemple, croit faire merveille en ajoutant 20 litres d'eau à un hectolitre de vin rouge de Béziers pesant 10 degrés, parce que le liquide, ainsi mouillé, sera encore assez spiritueux en pesant 8 degrés 1/3. Mais si l'extrait sec œnobarométrique du vin pur vaut 19 grammes (ce qui correspond à 23 grammes d'extrait dans le vide), celui du mélange tombera à 15 grammes, chiffre notoirement insuffisant qui dévoilera la sophistication.

se procurer des échantillons authentiques de crus de la même récolte et de la même provenance. Toutefois, le praticien n'a de vin type à sa disposition qu'assez rarement ; de plus, lorsque le mouillage n'est pas trop grossier, l'expérience de l'œnobaromètre ne permet pas de trancher sur-le-champ la question. Il faut alors opérer dans le laboratoire et se renseigner exactement sur la faiblesse du coefficient d'acidité, l'insuffisance de la glycérine, le défaut de cendres, etc., et une fois cette longue et minutieuse série d'analyses terminée, il faut, avant de conclure, rapprocher les nombres obtenus, les discuter en les comparant aussi bien entre eux qu'au degré alcoolique. Le mouillage finit alors par ressortir d'une façon ou de l'autre.

Suivant M. Armand Gautier, l'addition d'eau dans le vin peut être signalée sans difficulté, dans un très grand nombre de cas, au moyen de l'application d'une règle très simple qui n'exige que la connaissance du degré et de l'acidité. Analysons, à ce double point de vue, deux vins naturels de consommation courante, provenant de raisins d'espèces analogues, mais inégalement mûrs. Le vin numéro 1, fabriqué avec des fruits arrivés à parfaite maturité et gorgés de sucre, se trouvera riche en alcool, mais pauvre en crème de tartre et en acides ; au contraire, le liquide numéro 2, obtenu à l'aide de raisins sûrs ou du moins aigrelets, fournira peu d'alcool, tout en possédant un coefficient d'acidité élevé. (Tel est un peu le cas des vins du Midi de la récolte 1888.) Cette observation, généralisée dans une juste mesure, nous apprendra qu'en définitive la teneur en alcool et la tendance acide sont réciproques l'une de l'autre, la première croissant lorsque l'autre diminue, et *vice versa*. M. Gautier exprime ce résultat en additionnant les deux chiffres, traduisant l'un la force alcoolique exprimée en degrés et fraction de degré ; l'autre, l'énergie acide représentée en grammes et en parties de gramme d'acide sulfurique par litre. Le total varie bien un peu d'une individualité à l'autre, mais entre des limites assez étroites.

Un vin de l'Hérault peu alcoolique et pesant 7°8 aura 5 gr. 6 d'acidité ; total de 7.8 + 5.6 : 13.4. Avec un vin du Gers plus spiritueux, les chiffres seraient 10 et 4, somme 14. Prenons enfin un vin de Roussillon (récolte 1881) ; nous trouvons alcool : 12.3 ; acidité 2.9, somme 15.2. L'addition peut fournir des valeurs souvent égales à 16.7 unités et même davantage, mais il est très rare que le total alcool-acide tombe au-dessous de 13 (1).

(1) Il va sans dire que ce total, résultant de la juxtaposition de deux grandeurs hétérogènes (un volume et un poids), est dépourvu de toute signification concrète et n'a qu'une utilité empirique.

Lorsqu'on ajoute de l'eau dans un vin, on affaiblit la teneur en alcool par le fait de l'augmentation de volume produite, et, par la même raison, on atténue l'acidité. Si, par-dessus le marché, l'eau employée par le « mouilleur » est de nature calcaire, l'effet produit est encore plus net, car alors la chaux dissoute sature une partie de l'acidité. Versons 25 pour 100 d'eau de puits dans notre vin du Gers de tout à l'heure, le mélange ne pèsera plus que 8 degrés; l'acidité absolue, partiellement détruite par la chaux, tombera de 4 à 3.5 et, rapportée au litre, subira un nouveau déchet qui l'amènera à 2.8. Comme 8 et 2.8 ne font que 10.8, l'insuffisance du coefficient alcool-acide devient manifeste, et la fraude serait trahie sur-le-champ aux yeux d'un chimiste.

Il semble au premier abord qu'un vinage frauduleux, —pratiqué, cela va sans dire, au moyen d'alcools de mauvaise qualité, — et destiné à renforcer un vin plat et faible, doive être assez difficile à déceler. On remarquera que le marchand, s'il déverse généreusement des torrens d'eau dans ses barriques de vin, opère avec beaucoup plus de précision s'il ajoute du trois-six et se borne à incorporer à son vin 4 ou 5/100es d'alcool pur, sans jamais dépasser la limite qu'il s'est assignée à lui même. Comment reconnaître ce faible excès, dont l'influence physiologique n'est malheureusement pas négligeable, et qui force le consommateur à ingurgiter un petit verre de mauvaise eau-de-vie pour chaque grand verre de vin qu'il boit?

Nous avons déjà observé, dans la première partie de ce travail, que le vin figurait un mélange complexe d'élémens divers très nombreux en état d'équilibre transitoire et instable. Quelques grammes d'alcool venant se diffuser dans un litre de vin augmentent à peine le volume total, et cependant abaissent à un certain point le poids de l'extrait par litre. Effectivement, l'alcool étranger trouble toute l'organisation interne du liquide, phénomène qui se manifeste par l'expulsion d'une bonne partie de la crème de tartre. L'acidité diminue encore plus que l'extrait, puisque c'est principalement la crème de tartre qui rend le vin capable de saturer les alcalis (1). Donc on a lieu de souçonner qu'un vin est viné lorsque son acidité est insuffisante, lorsque le poids de l'extrait sec rapporté au litre se trouve un peu faible, lorsque le résidu incinéré est relativement plus faible encore, et lorsque enfin on n'arrive pas à une certaine dose de crème de tartre. En Allemagne, on préfère choisir

(1) M. Gautier fait observer que, si on relève artificiellement de 6 unités le degré d'un vin, l'alcool introduit suffit pour faire perdre, par litre de liquide, 1 gr. 1/2 de bitartrate de potasse qui se dépose.

une autre base de comparaison, et, lorsque l'on veut s'assurer si un vin commercial a reçu de l'alcool, on titre la glycérine, substance qui se forme toujours en même temps que l'eau-de-vie durant la fermentation vineuse. Il est clair que l'insuffisance relative de la glycérine implique un vinage. L'expérience établit que jamais le rapport pondéral de la glycérine à l'alcool du vin n'est inférieur à 1/15e. Qu'on livre à un chimiste un vin pesant 12 degrés, ce qui répond à 95 grammes d'alcool pur par litre, s'il n'y retrouve que 4 gr. 3 de glycérine, il dira que le liquide est forcément fraudé, puisque le rapport 43/950 ne surpasse pas 1/22e.

Trop souvent à Paris et dans les grands centres, les vins destinés à être vendus au détail sont vinés d'abord, mouillés ensuite. Comme deux fûts de vin de même capacité acquittent toujours à l'octroi la même taxe d'entrée, qu'ils contiennent, le premier, un liquide très peu alcoolique pesant 6 à 7 degrés au plus, et le second, un vin des plus généreux titrant 13 degrés et davantage ; comme, d'autre part, passé une certaine limite,—15 degrés si notre mémoire est sûre,— les droits à percevoir augmentent brusquement dans une large limite et se confondent avec ceux applicables aux eaux-de-vie, l'intérêt du négociant en gros est d'introduire dans l'enceinte des fortifications une boisson très surchargée d'alcool. Cette manière de procéder revient en somme à passer en franchise quelques grammes de trois-six par chaque litre entrant à Paris. Notre commerçant parviendra à son but par l'une ou l'autre des méthodes suivantes : ou bien il remontera un vin léger avec un autre vin très spiritueux, pratique qui n'a rien de blâmable, ou bien il aura recours aux vins espagnols, dont une bonne partie sont déjà frelatés avant leur entrée en France, circonstance fâcheuse, mais dont les négocians français ne sont pas responsables; ou bien il traitera directement ses vins par l'eau-de-vie, quelquefois bonne, plus souvent mauvaise, et méritera le nom de falsificateur.

Naturellement, Paris compte beaucoup de négocians assez consciencieux pour ne pas se livrer à cette manœuvre, que l'absurdité des lois fiscales semble encourager implicitement; de plus, les vins ds luxe destinés à la consommation des classes riches, ou ceux qu'achètent les bons restaurans, les hôtels de premier ordre, ne subissent pas un semblable traitement. Les droits d'entrée, indépendans de la provenance, de la nature, de la bonté du vin, pourvu qu'il ne dépasse par 15 degrés d'alcool, grèvent bien lourdement des liquides achetés aux viticulteurs de province, aux maisons de Marseille ou de Cette, sur le pied de 15 à 20 francs l'hectolitre. L'effet de la taxe se fait déjà moins sentir sur le bordeaux coté 150 fr. la barrique, et les crus de Beaune, de Pomard, de Musigny, n'aug-

mentent guère de valeur après avoir payé l'impôt. Il est clair que, dans les deux derniers cas énumérés, le marchand n'a aucun intérêt à forcer le titre alcoolique : il risquerait fort, en échange d'un petit bénéfice, de déprécier sa marchandise en la transformant.

Une fois que le vin destiné à abreuver le peuple de Paris a franchi le mur d'enceinte, sa valeur intrinsèque, accrue des frais de courtage, de transport, de régie, d'octroi, grevée encore des frais de vinage, devient considérable. Mais ce n'est pas tout : il faut tenir compte des trop nombreux intermédiaires, vendeurs en demi-gros, commissionnaires, placeurs, qui relient les deux termes extrêmes de la chaîne : le négociant plusieurs fois millionnaire, dont les achats en France ou à l'étranger se chiffrent par centaines et milliers d'hectolitres, et l'humble débitant de Charonne ou de Belleville, qui vend des canons sur le comptoir.

Il en résulte que le prix du vin, calculé sur l'hectolitre d'après les bases que nous venons de poser, puis ramené au taux par litre au moyen d'un simple déplacement de virgule, est déjà sensiblement supérieur au tarif ordinaire de vente au détail, même si l'on ne tient pas compte du petit bénéfice légitime que le cabaretier a le droit de réaliser aux dépens de ses cliens. Les intermédiaires qui, achetant assez cher, tiennent à vendre bon marché, s'efforcent de se dédommager en mouillant le vin. Prenant en considération la rigueur des lois fiscales, plusieurs chimistes, et notamment le laboratoire municipal de Paris, ferment les yeux sur cette pratique et la tolèrent dans une très faible mesure sans l'approuver. Comme les liquides qui pénètrent dans l'enceinte de Paris se trouvent toujours suralcoolisés, les mêmes experts, lorsqu'ils s'aperçoivent qu'un vin destiné à être vendu au détail pèse moins de 10 degrés, décident avec raison que ce vin a été trempé par trop libéralement et concluent à la fraude. Seulement, le principe sur lequel ils s'appuient n'est emprunté ni à la science théorique, ni à la chimie expérimentale, et ne dérive que d'une routine favorisée par des règlemens trop absolus.

D'après ce que nous venons de dire, il est assez fréquent qu'un liquide suspect ait été à la fois viné et mouillé (1), et cette fraude complexe, loin de rendre la tâche de l'expert plus délicate, la facilite grandement. Alors, par exemple, l'extrait, doublement affaibli par l'introduction de l'alcool, puis par celle de l'eau, diminue dans

(1) Beaucoup plus rarement le mouillage précède le vinage. Cette circonstance peut néanmoins se présenter lorsqu'un vin naturellement très spiritueux et très chargé en couleur a été trop généreusement baptisé après son entrée en ville ; on le remonte alors avec de l'alcool. Quoique sensible, la perte d'acidité est alors moins forte que dans le cas général.

une large proportion. La glycérine fait défaut, tout comme dans le cas du vinage pur et simple. L'acidité devient tellement minime qu'elle finirait par disparaître presque complètement, si le chimiste défalquait de la dose d'acide que lui indiquent ses réactifs la fraction qui est imputable au gypse dont on a saupoudré la vendange.

Une pareille mixture ne mérite plus le nom de vin et ne saurait être recommandée au lieu et place de la boisson tonique et fortifiante que produisent les coteaux français. Les falsificateurs ont voulu cependant « parer » cette ignoble décoction de façon à ce que l'infortuné consommateur l'achetât sans trop de difficulté : ne pouvant guère ni en améliorer le goût, ni remédier à une insalubrité des inconvéniens de laquelle ils ne se soucient guère, ils se sont du moins efforcés de rendre leurs produits agréables à l'œil et de flatter le sens de la vue, à défaut de celui du goût. En même temps, vexés de voir toujours leurs manipulations découvertes par les chimistes chargés d'examiner les denrées suspectes, ils ont voulu jouer au plus fin, en s'efforçant de corriger les défauts sur lesquels se fondaient les experts. Ont-ils réussi dans leur entreprise ? Après avoir répondu brièvement à cette question, nous terminerons notre travail par l'exposé des sophistications les plus coupables et les plus dangereuses : celles qui ont pour résultat d'introduire dans le vin des substances étrangères à sa constitution.

IV.

C'est du nom de Scheele, le pharmacien suédois inventeur de la glycérine, que dérive l'expression de « scheelisage, » employée aujourd'hui pour désigner l'addition frauduleuse de glycérine au vin. Un liquide mouillé ou viné sera « scheelisé » dans l'espoir de dérouter l'expert en lui faisant retrouver un extrait sec considérable, dans lequel figurera presque toute la glycérine introduite. Précisément, le dosage exact de la glycérine est chose difficile et compliquée. Un novice sera peut-être embarrassé ; un savant plus exercé passera outre, isolera la glycérine, en comparera le poids à celui de l'alcool, et constatera aisément la tromperie en vertu d'un principe très généralement vérifié : le fraudeur a une tendance à forcer la dose et à trop « scheeliser, » d'autant plus que la glycérine ne coûte presque rien et ne communique pas de mauvais goût au vin. En revanche, un excès de cette matière n'est pas, à la longue, sans inconvénient pour la santé des buveurs.

Au moins la glucose et la dextrine, qui servent au même usage que la glycérine, n'ont rien de malsain. La glucose existe à l'état

libre dans les vins naturels, et se rencontre même en assez grande abondance dans ceux récoltés en Espagne. L'examen polarimétrique du vin sophistiqué par la dextrine fera reconnaître une forte déviation vers la droite de la part des vibrations lumineuses (1), et il en sera de même si le falsificateur a employé la glucose commerciale, toujours mêlée de dextrine.

Ni la dextrine, ni la glucose, ni la glycérine ne figurent dans les produits de l'incinération de l'extrait. Aussi quelques praticiens, au lieu d'apprécier le poids de celui-ci, pèsent directement les cendres quand ils soupçonnent un mouillage ou un vinage, et concluent à la fraude dans le cas où le résultat se trouve trop faible. Ils feront bien alors de ne compter comme cendres que le résidu débarrassé de chlorure de sodium, car une petite dose de sel marin glissée adroitement dans un vin mouillé n'en altère presque pas le goût et contribue à grossir le résidu incinéré.

Bien des siècles se sont écoulés depuis le jour où l'on s'est mis à frelater les vins par incorporation de matières étrangères, cette addition n'étant pas faite, cela va sans dire, dans le dessein d'améliorer réellement ces liquides, mais bien avec l'intention de leur donner une plus belle apparence, propre à séduire les acheteurs. Pline déclare qu'à part les vins de Béziers, les crus de la Narbonnaise étaient fraudés, soit avec des herbes, soit avec des drogues malsaines (2). Dès le XIIIe siècle de notre ère, on ajoutait aux vins des sels de plomb ou de fer et de l'alun. Du temps de Louis XV, on corrigeait l'acidité des vins piqués en dissolvant un peu de litharge dans le liquide aigri. L'acide acétique est absorbé par la litharge et forme avec elle de l'acétate de plomb (sucre de Saturne), composé doué d'une saveur douce, quoique nuisible au plus haut degré. Jean-Jacques Rousseau mentionne cette pratique dans un passage de l'*Émile;* il explique longuement à son élève les inconvéniens de la falsification par la litharge, et lui enseigne les moyens de la mettre en évidence. Le professeur s'apercevant que ses tirades n'intéressent guère Émile (ce que nous croyons sans peine), entame, à l'usage de son lecteur, une dissertation soporifique et déclamatoire que nous n'avons pas à résumer ici. A l'épo-

(1) Les cendres d'un vin plâtré à la cuve ou salé dans les mêmes conditions sont riches en sulfate de potasse ou en chlorure sodique. Le poids de l'un ou l'autre sel étant dosé, puis défalqué de celui de l'ensemble des élémens calcinés, on voit que le résidu net est, à peu de chose près, égal à celui qu'abandonne un vin ordinaire. Inversement, lorsque le salage a pour but de dissimuler un mouillage préalable, les cendres, une fois dépouillées de chlorure, se réduisent à peu de chose.

(2) Le compilateur ajoute, en parlant des vignerons du sud de la Gaule : « Quippe etiam aloen mercantur qua saporem coloremque adulterant. »

que actuelle, quelques-uns des lieux-communs sur lesquels a brodé le philosophe genevois pourraient encore servir; mais il faudrait modifier le sujet de la leçon et corriger le texte à paraphraser (1). Depuis longtemps, en effet, on a abandonné l'emploi de la litharge, moins peut-être parce que les tribunaux proscrivent cette drogue dangereuse que parce qu'elle est trop facile à reconnaître. On préfère aujourd'hui saturer les acides du vin, soit par la craie, dont l'emploi peut être autorisé sous certaines réserves, soit par des carbonates alcalins à base de potasse ou de soude, comme faisaient déjà les Romains lorsqu'ils amélioraient leurs vins aigris avec de la cendre de sarment ou de la lie de vin brûlée. Il vaut mieux, comme le conseille M. Gautier, coller ou filtrer le vin, puis le chauffer après incorporation de quelques centièmes de bonne eau-de-vie. L'excès d'acide acétique s'évapore ou s'éthérifie, ce qui développe le bouquet, comme l'on sait déjà ; il se dissipe bien un peu d'alcool, mais celui qu'on a introduit préalablement compense cette perte, et, grâce à l'influence de la chaleur, il se marie assez bien avec les autres élémens du vin pour que les inconvéniens spéciaux au vinage en soient largement atténués. D'autres œnologues conseillent de dissoudre dans le liquide aigri du tartrate neutre de potasse. Ce sel passe à l'état de crème de tartre en cédant à l'acide acétique la moitié de son potassium.

Cette petite digression nous a entraîné en dehors de notre sujet; revenons aux fraudes qui altèrent la composition même du vin. En général, le consommateur préfère les vins qui sont doués d'une jolie nuance à ceux dont la teinte est moins riche, parce qu'une belle couleur, flatteuse à l'œil, signale un liquide généreux et salubre, exempt de maladies et susceptible de se conserver longtemps, et le consommateur a parfaitement raison, lorsque, hésitant entre plusieurs vins naturels, vieux de quelques mois, il choisit instinctivement l'échantillon le plus agréable au sens de la vue. Renforcées ou non par des alcools frelatés, les boissons mouillées n'offrent pas un aspect engageant, surtout après que le calcaire entraîné par l'eau a rongé le principe colorant naturel. Il s'agit de « parer » la marchandise, et pour arriver à ce but le débitant, non content de

(1) Dans une note annexée au passage de l'*Émile* que nous venons de rappeler, Rousseau fait observer que le vin débité chez les marchands de Paris est fréquemment souillé par des traces de plomb, sans avoir été pour cela traité par la litharge. Les quelques gouttes de vin qui découlent sur le comptoir, pendant le mesurage, sont précieusement recueillies dans des baquets et utilisées de nouveau sous le nom de « baquettures. » Au contact de l'air, le liquide attaque le plomb et devient tout à fait insalubre. Aussi les règlemens de police actuels prohibent-ils formellement l'usage des feuilles de plomb sur le comptoir.

recourir aux crus dits teinturiers, ce qui n'est pas blâmable, emploie les acides ou bien les agens tinctoriaux étrangers aux vins.

Lorsque, pour apprécier le degré d'acidité d'un vin, on additionne la liqueur de quelques gouttes d'une matière alcaline : potasse, soude ou chaux, on constate que la nuance du vin tourne au violet sale, puis au vert. Les bases produisent donc sur la couleur un effet fâcheux. Au contraire, un accroissement d'acidité favorise l'éclat de la teinte, et l'expérience avait fait reconnaître cette influence avant que la chimie eût été appliquée aussi bien à l'œnologie qu'à la falsification des vins. Le salage et surtout le plâtrage renforcent l'acidité et avivent la couleur, mais, en général, les producteurs seuls salent et plâtrent ; les négocians scrupuleux, lorsqu'ils veulent renforcer l'acidité d'un vin déjà fait, ont recours à l'acide tartrique, à la crème de tartre et au tannin. Cette pratique, non seulement n'est pas condamnable, mais doit être recommandée dans bien des cas ; elle s'est généralisée au point que la fameuse règle alcool-acide, posée par M. A. Gautier et recommandée par lui, a beaucoup perdu de son ancienne valeur. Peu soucieux d'un avantage qui cependant, en se plaçant au point de vue des mouilleurs, n'est pas à dédaigner, nos sophistiqueurs, trouvant que tannin, crème de tartre ou acide tartrique coûtent trop cher, ont voulu produire le même effet au moyen de réactifs bon marché.

Dans ce dessein, ils se sont adressés à l'acide sulfurique ou huile de vitriol, dont la valeur commerciale est à peu près nulle. Un vin légèrement « vitriolé » gagne en couleur et ne devient pas insalubre. Doué d'affinités violentes, l'acide sulfurique s'empare immédiatement de la potasse de la crème de tartre et met en liberté une quantité équivalente d'acide tartrique, de sorte que le vin se trouve à peu près dans les mêmes conditions que s'il eût été plâtré simplement. Le chimiste et le consommateur auraient mauvaise grâce à se plaindre si la dose de vitriol introduite, tout en restant fort petite, était intelligemment mesurée. Mais, ainsi qu'il arrive toujours lorsqu'il s'agit d'incorporer au vin une drogue dont le prix n'est pas élevé, le fraudeur s'imagine que si 30 grammes par hectolitre de liquide produisent un bon effet, 300 grammes feront encore mieux, et il ajoute trop de vitriol. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les graves inconvéniens de la présence de l'acide sulfurique libre dans notre boisson quotidienne.

A certaines administrations ou à certains consommateurs qui, à tort ou à raison, ne veulent, sous aucun prétexte, accepter des vins plâtrés, et qui cependant tiennent à acheter des liquides d'une couleur agréable pour un prix modéré, on présente quelquefois des

vins très rouges dont le titre acide est très élevé, et qui, éprouvés par le réactif de Marty, se troublent à peine. Ils ne renferment donc que des traces de sulfates, et, à plus forte raison, ne contiennent pas d'acide sulfurique libre. Un chimiste ne s'y trompera pas; et, soit au moyen de l'azotate d'argent, soit par les réactifs caractéristiques des nitrates, il s'assurera facilement que le vin suspect est beaucoup plus riche en chlorures qu'un vin naturel, ou qu'il contient des nitrates, ce qui n'arrive jamais avec du pur jus de raisin. Le même praticien conclura à une introduction frauduleuse d'acide chlorhydrique ou nitrique. On a même vendu ouvertement, et probablement fort cher, un prétendu « régénérateur sans plâtre » destiné à améliorer la couleur des vins, et qui n'était autre que de l'eau-forte. Que le sophistiqueur trop zélé dépasse tant soit peu la mesure, et il débite à ses cliens, non plus un vin fraudé, mais un véritable poison (1).

Il peut arriver que tous les agens ci-dessus énumérés, auxquels nous aurions pu joindre l'acide oxalique, trop dangereux pour avoir été beaucoup employé, soient impuissans à rehausser suffisamment la coloration naturelle du vin. Le fraudeur n'hésite pas alors et ne se fait pas faute de recourir à certains principes tinctoriaux destinés à donner à son liquide un « éclat emprunté. »

Aux yeux de toute personne de bon sens, la tromperie dans le cas actuel est patente, manifeste. Cependant, si l'on écoutait les plaidoiries intéressées des marchands de vin eux-mêmes, ou si l'on prêtait l'oreille à l'exposé des circonstances atténuantes que développent certains esprits faux dont la compétence en la question est plus que douteuse, on entendrait soutenir la thèse suivante : « La couleur artificielle incorporée au vin le rend plus joli et plus agréable à l'œil; le consommateur achète une boisson de bel aspect, ce qui ne lui fait pas de tort, au contraire. De plus, l'agent colorant supplémentaire introduit dans le liquide se marie aux substances qui donnent la nuance normale, supplée à la faiblesse, à l'insuffisance de ces dérivés, concourt avec eux à jouer un rôle préservateur et, en somme, entretient au sein du mélange l'équilibre et l'harmonie nécessaires à la bonne conservation de ce dernier (2). » Mensonge

(1) A Montpellier, M. Moitessier a trouvé dans un vin falsifié jusqu'à 7 grammes par litre d'acide nitrique non saturé. Du reste, il est possible à un chimiste de s'assurer qu'un liquide travaillé contient de l'acide nitrique libre : on apprécie d'abord dans le vin la totalité de cet élément, combiné ou non, puis on dose les nitrates dans les cendres. Le second résultat étant plus faible, on en conclut qu'il y a eu de l'acide volatilisé. On agirait de même pour constater la présence des autres acides minéraux.

(2) Voir, dans l'ouvrage de M. Gautier, pages 132-133, quelques lignes curieuses extraites d'un prospectus rédigé par un sieur Lebœuf, « viticulteur et fabricant de couleurs artificielles. »

et sophisme que tout cela ! En effet, nous l'avons déjà dit, si l'on hésite entre plusieurs crus *naturels* inégalement colorés, on pourra préférer celui dont la teinte est la plus riche, parce que très souvent une belle nuance rouge est l'indice de certaines qualités intrinsèques. Le consommateur n'a pas tort de se fier instinctivement au jugement de son regard ; mais une boisson médiocre ou mauvaise a beau être colorée en rouge éclatant, elle n'en devient pas meilleure pour cela, et l'acheteur naïf qu'aura séduit l'aspect élégant de la liqueur sera manifestement trompé, puisque la relation habituelle entre le coloris et la qualité sera ici purement imaginaire. Mais ce n'est pas tout : mieux encore que les recherches scientifiques, l'expérience journalière a démontré que le rouge introduit dans les vins produisait sur eux à peu près le même effet que provoque sur une jeune femme le carmin qu'elle s'applique sur son visage (qu'on nous pardonne cette comparaison bizarre, mais juste, qui s'impose immédiatement à notre esprit). Le fard, après avoir d'abord embelli en apparence, finit à la longue par gâter la peau et détruire le teint ; la combinaison de la drogue colorée avec les principes dissous dans le vin est aussi toujours et forcément passagère ; quoi qu'on fasse, le liquide frelaté ne conserve pas son éclat primitif. Au bout d'un temps plus ou moins court, la substance étrangère ne tarde pas à se séparer du vin ; elle se précipite, mais non pas seule, car il s'effectue alors une sorte de collage qui entraîne dans les lies presque toute la matière colorante naturelle et d'autres principes encore. Affaibli et désorganisé par toutes ces pertes, privé de tout agent tinctorial, le vin devient absolument impropre à la consommation. Mais qu'importe au marchand ! le tour est joué.

Notons bien que nous supposons gratuitement que le cramoisi factice du vin est innocent par lui-même. Or, plusieurs des matières usitées dans ce dessein malhonnête sont malsaines par elles-mêmes ; d'autres, et la fuchsine est du nombre, à peine nuisibles lorsqu'elles sont chimiquement pures, peuvent gravement incommoder le consommateur quand elles sont souillées par les traces des réactifs ayant servi à les fabriquer. En vain les industriels qui préparent des couleurs artificielles destinées à corser la nuance des liquides trop pâles promettent monts et merveilles dans leurs réclames ; ils ont beau garantir leurs produits comme étant purs et inoffensifs, ils n'en trompent pas moins les sophistiqueurs qui se flattent de pouvoir manipuler leurs vins en toute sûreté. Le mal ne serait pas grand, si, en définitive, le malheureux consommateur ne finissait par supporter les conséquences de cette double tromperie.

Les colorans employés sont tantôt d'origine végétale (1), tantôt, mais plus rarement, de nature animale (2); presque toujours la fraude s'opère au moyen des dérivés artificiels préparés au moyen du goudron de houille et se rattachant par leur structure chimique au groupe dont la benzine forme le noyau (3). Il est aisé de comprendre que les teintures de la première des trois catégories, moins différentes par leur constitution des véritables principes rouges du vin, sont par cela même les plus difficiles à découvrir et à signaler. Malheureusement pour le public, et heureusement pour les experts chimistes, les fraudeurs opérant en 1888 préfèrent de beaucoup employer les composés obtenus par synthèse chimique, parce que ces drogues, tout en ne coûtant pas cher, colorent magnifiquement les vins, et peut-être aussi parce qu'on les vend sous des noms de fantaisie (terminés en « ine, » afin de leur donner une apparence scientifique) propres à éblouir la niaiserie des sophistiqueurs.

Certains auteurs spécialistes ont dû consacrer des volumes entiers à la description des effets de cette triple série de fraudes, ainsi qu'à l'énumération des moyens qu'on emploie pour les dévoiler. Il nous serait impossible d'embrasser tous les cas particuliers de ce vaste sujet, même en nous limitant à une énumération fastidieuse. Désirant toutefois ne pas laisser absolument de côté une question aussi importante, nous nous bornerons à dire quelques mots des falsifications les plus fréquentes; mais, à ce propos, il ne faut pas oublier que la mode règle l'emploi des teintures artificielles elles-mêmes, et que plusieurs de celles-ci, pour des motifs qui seraient trop longs à exposer, sont délaissées peu à peu, après avoir été fréquemment mises en usage.

L'alun sert quelquefois d'auxiliaire aux principes colorans de nature végétale, dont il embellit la nuance et dont il augmente sensiblement la fixité. Les sels d'alumine, en effet, se combinent aisément avec les substances tinctoriales pour former des « laques » de nuance brillante; introduit dans un vin pur, l'alun, agissant sur les œnolines, en corsera la nuance, purifiera le liquide, et lui donnera la saveur caractéristique un peu âpre, spéciale aux crus du Bordelais ou de la Bourgogne. Hâtons-nous de dire que cette pratique doit être condamnée; l'alun, sans être précisément toxique, a des propriétés qui en rendent l'emploi dangereux, surtout à haute dose. Or M. Maumené affirme avoir analysé des échantillons

(1) Tels sont : la mauve noire, les baies de sureau, de troëne, de phytolaque, de myrtille; les décoctions de betterave rouge, de campêche, de bois de Fernambouc; l'orcanette, l'orseille, l'indigo, etc.

(2) Par exemple la cochenille.

(3) Comme la fuchsine, les couleurs d'aniline, le grenat, la safranine, etc.

de vin renfermant de 4 à 7 grammes d'alun par litre. Mais le fraudeur ne se donne guère la peine d'aluner si fortement une boisson naturelle; et, en général, la présence d'un excès d'alun implique l'introduction d'un colorant étranger auquel le sel alumineux donne un peu plus de fixité. N'oublions pas que l'alumine, base de l'alun, figure elle-même au nombre des matières minérales propres aux vins ordinaires; l'addition d'alun ne peut donc être constatée qu'au moyen d'une analyse quantitative bien dirigée; au-delà seulement d'un quart de gramme d'alumine par litre, le vin est suspect.

Deux des matières végétales auxquelles l'alun sert d'auxiliaire méritent d'être citées : d'abord les fleurs de mauve noire ou passe-rose (*Althæa rosea*) cèdent à l'eau ou bien au vin une couleur rouge foncé peu stable par elle-même, mais que le minéral fixe passagèrement. L'alun ravive aussi la nuance du suc de baies de sureau, lui communique une jolie couleur vineuse, sans pour cela en atténuer les propriétés purgatives. On a vendu autrefois sous le nom de « teinte de Fismes, » ou « teinte pour bordeaux, » une affreuse mixture composée d'alun et de baies de sureau, le tout délayé, soit dans l'eau, soit dans un peu de mauvais vin.

Le carmin ammoniacal, qu'on obtient en triturant avec de l'alcali volatil l'insecte nommé cochenille, ne s'emploie pas davantage sans fixatif; car le vin à la cochenille reçoit souvent de l'alun, voire même de l'acide oxalique, ces deux agens étant destinés à forcer la nuance rouge et à la rendre plus stable. Mais c'est peine perdue : la couleur, par cela même qu'elle est d'origine animale, refuse de s'unir avec les œnolines et ne tarde pas à se précipiter. La saveur des vins fraudés avec la cochenille est du reste peu marquée.

Quant à la nomenclature des dérivés du goudron de houille dont les sophistiqueurs font usage pour rehausser l'éclat de leurs boissons frelatées, elle serait aussi longue qu'ennuyeuse. D'abord les expressions employées par la chimie moderne ne brillent guère par la simplicité; ensuite plusieurs drogues, outre leurs appellations scientifiques, sont connues dans le commerce sous des noms vulgaires essentiellement variables. De plus, afin de dérouter l'expert ou de l'amener sur une fausse piste, les fraudeurs les plus ingénieux emploient des mélanges adroitement combinés, au lieu de matières pures, et s'imaginent ainsi « défier l'analyse. »

Que leur appellation ou leur structure chimique soit simple ou complexe, les principes colorans tirés du goudron de houille doivent être recherchés au moyen d'une méthode générale relativement simple. Si, à la température d'ébullition, on traite le vin fraudé par une base métallique telle que l'oxyde mercurique par exemple,

les œnolines sont entraînées, tandis que les teintures persistent inaltérées. Après traitement et filtration, on recueille une liqueur parfaitement décolorée si le vin est naturel, une décoction teinte en rouge ou en rose s'il a été falsifié. Souvent l'excès de la base employée comme réactif a pour effet de dissimuler provisoirement la nuance pourpre du dérivé artificiel, mais elle reparaît au moyen de quelques gouttes d'acide sulfurique.

Il ne faut pas perdre de vue que certains crus naturels (celui de jaquez, par exemple) se comportent en pareille circonstance comme si leur nuance était factice. Aussi est-il toujours indispensable d'essayer de teindre un flocon de laine blanche avec le liquide obtenu au moyen des opérations que nous venons d'indiquer. Enfin la laine arrosée d'ammoniaque doit se décolorer ou rester rouge. Si elle verdissait un peu, le praticien aurait affaire à un vin pur de constitution anormale ou, beaucoup plus probablement, à une boisson ingénieusement falsifiée par une teinture tricolore jaune, bleue et rouge (1); mais jamais un chimiste sérieux n'établira son opinion sur une seule expérience; il répétera plusieurs fois ses épreuves analytiques, en variant les nombreux réactifs dont il dispose : borax, carbonate de soude, etc. (2).

Dans certaines régions de l'Europe où la culture de la vigne, bien que voisine de sa limite, prospère encore, en Suisse, dans le centre et à l'ouest de la France, on récolte surtout du vin blanc dont la vente est facile, lorsque la qualité en est passable. Mais souvent les gens du pays ou les négocians trouvent plus avantageux de travestir ces liquides en vin rouge, en les teignant avec les divers agens colorans artificiels ou en les mêlant à des vins rouges très foncés. Cette dernière pratique mérite plutôt le nom de coupage que celui de falsification; elle n'en est pas moins blâmable. Dans le premier cas, la tâche de l'expert est facile, car le défaut de tannin, d'une part, est un indice certain, et, d'autre part, l'excès de teinture rend les essais colorimétriques très nets; aussi les fraudeurs préfèrent-ils combiner les deux procédés.

On a vendu quelquefois du cidre et du poiré pour du vin blanc. Cette grossière tromperie ne saurait échapper, nous n'osons dire à un dégustateur, mais même à l'immense majorité des consommateurs. De plus, un chimiste, après avoir constaté par l'aréo-

(1) L'alcali détruit le principe rouge et ne laisse subsister que les colorans bleu et jaune, qui, mélangés, paraissent verts.

(2) M. Gautier étudie simplement la nuance des taches produites par quelques gouttes de vin suspect versées sur un bâton de craie enduit d'albumine ou blanc d'œuf. Il affirme avoir obtenu d'excellens résultats par ce procédé, qu'on ne saurait pourtant recommander à un novice.

mètre une densité supérieure à celle des vins, s'apercevra tout de suite de l'extrême faiblesse du titre en alcool, et s'il n'est pas pressé par le temps et qu'il puisse apprécier le sucre et l'extrait, il trouvera des doses beaucoup plus fortes qu'avec les vins (jusqu'à 30 grammes de sucre par litre et 70 grammes d'extrait). Nous venons de parler d'un fait curieux, mais exceptionnel : en pratique, les marchands de vin se contentent de mêler souvent à leurs vins blancs ou rouges une bonne fraction de jus de pommes ou de poires, surtout si la boisson primitive semble un peu âpre ou si elle manque d'extrait. Du reste, il paraît que les deux produits se mêlent difficilement. Cette composition « contre nature » offre toujours un aspect trouble et désagréable. Huit ou dix réactions s'offrent au praticien, qui a beau jeu pour caractériser la fraude. Le moyen le plus sûr consiste à rechercher et à doser l'acide malique, qui joue, au sein du poiré et du cidre, le rôle que l'acide tartrique remplit dans les vins, et qui supplée par son abondance au défaut de celui-ci. Comme, au bout de quelques mois, un vin naturel ne contient plus que des traces d'acide malique, la découverte d'une certaine proportion de cet acide dans le vin incriminé démasque aussitôt la fraude. Si la quantité reconnue est très petite, il y a incertitude, non pas sur le fait même de la tromperie, mais sur sa nature, car plusieurs des principes colorans végétaux destinés à embellir les vins rouges contiennent aussi de l'acide malique.

Avant de terminer notre travail, nous regretterions de ne pas exposer en quelques mots le sentiment des chimistes au sujet des piquettes de raisins secs. La question économique n'est pas assurément de notre compétence; il ne s'agit pas de rechercher s'il faudrait sacrifier la prospérité de dix départemens français et ruiner un million de viticulteurs pour le plus grand profit de quelques négocians ou armateurs, étrangers pour la plupart, le tout uniquement pour satisfaire aux intérêts de cent mille vignerons hellènes dont nous n'avons que faire. Laissons surtout de côté les fouilles de Delphes ou de Thèbes, les creuses déclamations sur l'influence de la France à Athènes, et n'interrogeons que la chimie abstraite.

L'extrait de ces prétendus « vins » atteint une proportion très élevée, si l'on réfléchit à leur médiocre teneur en alcool, et ce poids anormal de résidu sec s'accorde à merveille, une fois l'analyse complètement achevée, avec l'abondance corrélative de sucre réducteur, de gomme et de tartre. Mais l'observation la plus profitable se réalise par l'intermédiaire du polarimètre. On voit alors les piquettes de raisins secs, rendues transparentes par décoloration au noir animal, forcer presque toujours les vibrations lumi-

neuses d'un rayon polarisé à s'incliner vers la gauche de l'observateur. Nous savons que ce caractère n'est pas absolument spécial aux liquides dont nous parlons, et que certains crus du Rhin, même excellens (le Johannisberg est du nombre), sont également « lévogyres. » Mais la confusion est impossible ; aussi, quand un vin marchand « tourne à gauche, » on peut être certain qu'il n'a pas été obtenu tout entier avec du raisin frais.

En dépit de leur saveur *sui generis*, que ne saurait méconnaître un palais exercé, les liquides fabriqués avec des raisins desséchés n'ont rien de positivement malsain, sous la réserve expresse que ces mêmes raisins n'aient pas été mélangés de figues ou de caroubes. De plus, en France aussi bien qu'à l'étranger, on provoque la fermentation des fruits en les noyant dans un fort excès d'eau, et, une fois l'opération chimique terminée, on vine largement le tout avec de la mauvaise eau-de-vie. Il est superflu de faire ressortir l'inconvénient de ce procédé. En résumé, les vins de raisins secs ne sont pas des *vins*, dans la véritable acception du mot : ce sont des piquettes, c'est-à-dire de simples boissons de ménage, impropres au commerce en gros, et susceptibles tout au plus d'être détaillées sous leur véritable nom. Autant il serait injuste de méconnaître les services qu'elles ont pu rendre autrefois dans certains départemens, comme succédanées des vins, alors que ceux-ci étaient rares, autant il serait absurde de favoriser leur importation aux dépens des vins nationaux, incomparablement plus salubres, et dont la production est déjà suffisante pour alimenter notre pays.

Nos lecteurs partageront-ils les sentimens que nous éprouvons nous-même, après avoir résumé les traits principaux de la chimie œnologique? — Cette science, presque uniquement fondée sur les recherches de nos compatriotes, est éminemment française par son origine et ses développemens. Les conclusions qu'elle propose se trouvent absolument conformes aux intérêts des propriétaires petits ou grands, des commerçans honorables, aussi bien que des prolétaires consommateurs. En prescrivant aux uns une fabrication loyale, en détournant les autres de certaines pratiques, elle contribue à défendre la santé et la bourse du peuple des villes, empoisonné par les sophistiqueurs nationaux ou étrangers. — N'est-ce pas là le plus bel éloge qu'on puisse en faire?

ANTOINE DE SAPORTA.

LES

ILES NORMANDES

On ne s'intéresse guère en France à ce qui se passe dans les îles de la Manche, et on y voit flotter le drapeau anglais avec autant d'indifférence que s'il s'agissait d'une station navale de l'Océan-Pacifique. Mais les touristes français commencent à les visiter, Jersey au moins, la plus voisine du groupe ; c'est l'occasion de faire une partie sur mer, de « voyager à l'étranger, » d'admirer des sites qu'on dit pittoresques.

Si court que soit le voyage, le Français trouve amplement matière à s'étonner. Pas de gendarmes !.. Non, pas de figures rébarbatives soupçonnant un malfaiteur dans tout nouveau-venu. Les deux ou trois *policemen* qui assistent au débarquement ne s'occupent qu'à vous aider à trouver un portefaix ou l'omnibus de votre hôtel. Pas davantage de douaniers, ni de visite de bagages ! Descendez, allez, venez, ni la police ni l'autorité ne s'occupent de vous. Le capitaine du navire vous a demandé votre nom en vous retirant votre billet de passage, et c'est tout. Cet enregistrement n'est pas sans arrière-pensée ; mais la précaution est prise contre la compagnie des paquebots plus que contre le voyageur. Un étranger commet-il un délit, la justice du pays ne manque jamais d'ajouter à la prison et à l'amende le bannissement pour un certain nombre d'années. Or, dans une île, comment conduire un banni « à la frontière? » Avec cet enregistrement des noms, on retrouve le navire qui a introduit le délinquant, et la compagnie ou l'armateur est forcé de reprendre et d'emmener son ancien passager.

Notre touriste français, qui a pris un « aller et retour » et qui reviendra à ses propres frais, ne se doute pas de ce machiavélisme, et il jouit de cette liberté, sans soupçon et sans défiance, à laquelle sur le continent il est si peu habitué. Mais, débarqué et courant l'île, bien des choses l'étonnent. Ce n'est pas seulement l'apparence anglaise de la ville, et la tyrannie anglaise du dimanche dont il a déjà ouï parler et qui l'enveloppe de son brouillard pénétrant (1); c'est autant et peut-être davantage la singularité de certaines expressions françaises. Il ouvre un journal, on y parle de la Cohue, de bailli, de connétable, etc.; il regarde aux annonces, et il voit une vente annoncée en ces termes : *A bailler à fin d'héritage.* Il se dit : « On parle français dans ce pays, mais que veulent dire tous ces archaïsmes? Suis-je au pays des Sept-Dormans? » En effet, cette courte traversée lui a fait remonter le cours des âges : il est dans l'ancien duché de Normandie, et la loi qui régit ce pays est encore la « coutume de Normandie. »

I.

Les Anglais, oublieux de l'histoire, se laissent volontiers aller à regarder l'archipel de la Manche comme une « possession » au même titre, par exemple, que Gibraltar ou Malte. Une de leurs géographies scolaires dit naïvement : « Les îles de la Manche (*Channel-Islands*) sont tout ce qui nous reste de nos possessions en France... (2). » C'est le contre-pied de l'histoire, car l'Angleterre a été conquise par un duc de Normandie; on pourrait plutôt dire (si la disproportion actuelle n'était vraiment hyperbolique) que l'Angleterre, avec l'empire britannique tout entier, est une dépendance de ce dernier fragment du duché de Normandie.

Jusqu'aux derniers siècles du moyen âge, l'histoire de cet archipel ne se sépare pas de celle de la Normandie et, plus particulièrement, du Cotentin, auquel il fait face.

Comme l'histoire authentique des îles ne commence qu'au milieu du moyen âge, l'imagination de maint écrivain crédule s'est donné libre carrière dans leurs origines historiques. D'abord on ne sait pas d'où viennent leurs noms ni quelle en est la signification (3). Leur iden-

(1) Le respect du dimanche est, du reste, comme on sait, imposé par la loi autant que par l'usage, et un contrat passé et signé le dimanche serait nul et non avenu.

(2) *Historical School Geography.* London, Simpkin and Marshall, 1882.

(3) La désinence *ey* dans les formes anglaises, Jersey, Guernesey, Alderney, rappelle celle qui termine tant de noms de petites îles autour de la Grande-Bretagne Dans ces

tification avec des îles nommées dans l'itinéraire d'Antonin (IVe siècle) est pure conjecture : c'est par un calembour naïvement inconscient, comme on en a souvent fait en géographie et surtout en ethnographie, qu'on a voulu retrouver Jersey dans *Cæsarea*. Et ce nom de César, faisant rêver les imaginations, a donné lieu à une autre légende. On sait comme en France les « camps de César » sont nombreux : il suffit qu'un antiquaire du pays ait donné ce nom aux débris d'une enceinte souvent très moderne pour que le nom reste dénomination locale et passe pour témoignage historique. Mais à Jersey on a fait mieux encore : César étant venu dans l'île (puisqu'elle a gardé son nom !) la donna à douze de ses « gentilshommes, » qui se la partagèrent ; et c'est là l'origine des douze paroisses de Jersey !

Ce qui est certain, c'est que les îles suivirent la destinée du littoral, et notamment celle du promontoire qui reçut son nom de Constance Chlore (Cotentin). Au VIe siècle, ce fut dans une de ces îles (on ignore laquelle) que Chilpéric, roi de Soissons, exila l'évêque de Rouen, Prétextat. Les oscillations du littoral et les invasions de la mer qui en furent la conséquence ont certainement modifié le contour des côtes et probablement élargi le fossé entre le continent et les îles normandes. Mais c'est à une époque géologique que les îles ont été détachées ; elles existaient à l'époque romaine. Tout au plus peut-on supposer que, pendant les premiers siècles de notre ère, Jersey aurait été rattachée au continent par une sorte d'isthme découvert à marée basse et dont les récifs de la « Chaussée-des-Bœufs » seraient les derniers vestiges.

Plusieurs écrivains de notre temps parlent gravement d'un « cataclysme » qui, à la suite d'une « marée monstrueuse, » aurait séparé les îles du continent en 709. Ils racontent aussi qu'avant cette date, lorsque l'évêque de Coutances ou son archidiacre allait visiter les églises de Jersey, on mettait une planche sur le ruisseau d'eau de mer qui séparait Jersey du Cotentin. Cataclysme, marée et planche sont de pures légendes dont l'histoire ne porte pas trace ; la marée de 709 a même pour inventeur un écrivain du commencement de ce siècle, l'abbé Manet (1). De même, dans un livre récent sur la géologie de Jersey, on assure qu'en 1203 « le seigneur de Pratel fit bâtir une église aux Écrehou, *attendu que les habitans*

derniers noms, elle provient d'un radical germanique qui signifie « île ; » mais, dans les premiers, il n'y a qu'une adaptation toute moderne. Jersey paraît venir d'une forme française, *Jeresye;* Guernesey (en français du XIIIe siècle, *Gernereye*) a été formé sur l'analogie de Jersey ; la forme Alderney (en français, Auregny) doit être toute moderne.

(1) Voir A. Chèvremont, *les Mouvemens du sol*. Paris, 1882, surtout p. 321 et 343.

ne pouvaient plus venir entendre la messe à Portbail en Cotentin (1). » Ces italiques de l'auteur ont une apparence de document; mais si on fouille l'histoire et si on va chercher dans la *Gallia christiana* la charte de donation de Pierre de Pratel à l'abbaye de Val-Richer, on ne trouve rien de semblable. Le seigneur donne l'île d'Écrehou au couvent afin qu'on y bâtisse une église, à charge de prier pour son âme, pour celles de ses parens et de ses ascendans. On ne dit même pas que l'île fût habitée! — Quant aux forêts dont on a plusieurs fois, à marée basse, retrouvé les racines sous-marines sur le littoral de la Normandie ou des îles normandes, elles proviennent d'affaissemens du sol à diverses époques de l'histoire, et souvent même dans les temps modernes. C'est ainsi que la forêt de la Breguette, dont on a plusieurs fois retrouvé les vestiges dans la baie de Saint-Ouen, à Jersey, a été submergée par l'inondation de la mer en 1356.

Quoi qu'il en soit de ces origines historiques ou plutôt géologiques, l'archipel faisait partie du duché de Normandie. Mais les ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre avec Guillaume le Conquérant, se sentaient trop puissans pour être de fidèles vassaux de leur suzerain le roi de France. La guerre sortit bientôt de cette rivalité. Au commencement du XIII[e] siècle (1204), Philippe-Auguste prononça la confiscation du fief, conquit toute la Normandie continentale et la réunit à la couronne. Le duc Jean (c'est en Angleterre le roi Jean-sans-Terre) se maintint dans les îles, dont Philippe-Auguste ne put s'emparer. De cette époque date la séparation de fait. Un peu plus tard, dans un traité conclu, en 1259, entre Louis IX de France et Henri III d'Angleterre, ce dernier reconnut tenir ces îles en fief du roi de France et de ses successeurs. Elles restèrent fief français jusqu'au traité de Brétigny (1360), qui affranchit le roi d'Angleterre de la suzeraineté française. Ce dernier devenait souverain des îles, et tout lien était désormais rompu, de droit comme de fait, avec l'ancienne métropole.

C'était pour les rois d'Angleterre une importante possession, surtout quand ils régnaient en Guyenne et dans plusieurs provinces de la France du sud-ouest. C'était un lieu de refuge pour leurs navires; et plus tard, dans ces guerres qui, jusqu'à notre siècle, font la trame de l'histoire de France et d'Angleterre, les îles du Cotentin fournissaient aux Anglais une place d'armes et de ravitaillement, une base d'opérations contre la Normandie et la Bretagne. Les rois de France n'en avaient qu'un désir plus ardent, moins de recon-

(1) R. P. Ch. Noury, *Géologie de Jersey*. Paris, 1886, p. 140.

quérir un lambeau de Normandie que d'enlever aux Anglais un poste avancé dans les eaux françaises.

Si nous écrivions l'histoire des îles, nous aurions à raconter toute une série de combats sur mer et sur terre, d'expéditions et de coups de main. Déjà, avant le traité de Brétigny, des expéditions avaient eu lieu avec des chances diverses. Ensuite, ce sont d'abord Yvain de Galles en 1372 et, s'il faut en croire une légende, Duguesclin en 1374; puis, au commencement du xve siècle, le Breton Penhoët et l'Espagnol Pero-Nino. En 1461, Pierre de Brézé, envoyé par Louis XI, s'empare de Jersey, qui reste huit ans au roi de France. Sous notre roi Henri II, Du Bruel, parti de Saint-Malo, s'établit dans l'île de Serk, s'y fortifia, et de là il inquiétait et dévastait Jersey et Guernesey, quand cette petite île fut reprise sur lui par trahison. Le xviiie siècle ne vit qu'une seule tentative, celle de Rullecourt, en 1781. Rullecourt avait trop peu d'hommes pour être sûr du succès; son audace faillit pourtant être heureuse. La milice de Jersey combattit vaillamment avec les troupes anglaises pour repousser cette attaque.

Les sentimens de nationalité qui déterminent aujourd'hui de si violens mouvemens d'opinion n'existaient pas alors. Du reste, les insulaires étaient séparés depuis longtemps de la Normandie continentale; leur destinée s'était greffée sur celle de l'Angleterre; ils avaient souffert de la guerre que leur faisait la France, quand des troupes françaises étaient descendues chez eux et avaient ravagé leurs îles; et ils avaient fini par trouver leur intérêt à être Anglais. La course en temps de guerre et la contrebande en temps de paix étaient devenues deux sources de richesse pour les habitans des îles normandes. Carnot et Bonaparte firent des projets d'expédition dans l'archipel, mais ce ne furent que des projets, car la mer appartenait à l'Angleterre.

L'Angleterre devait, au xixe siècle, se retrouver maîtresse incontestée des îles, et son ascendant politique et moral s'est accru par les facilités de communication de la navigation à vapeur. Les îles se sont rapprochées de l'Angleterre et les relations sont devenues plus intimes; de nombreux Anglais se sont établis dans les îles; la langue anglaise s'est implantée dans l'archipel, comme langue de l'empire, langue de la haute société et langue du commerce extra-insulaire. L'union morale et intellectuelle est venue affermir l'union politique. Le gouvernement anglais n'a rien négligé, ni soins ni argent, pour augmenter la défense de l'île; il essaya même de faire de l'archipel un second Gibraltar en construisant un grand port militaire à Auregny. Les travaux de la digue projetée absorbèrent millions sur millions; il fallut pourtant y renoncer, car la fureur

de la mer, si dangereuse en ces parages, détruisait l'œuvre édifiée à tant de peines. La défense de l'île reste donc dans ses milices... et surtout dans la flotte de l'Angleterre.

Cette terre si voisine de France, et où le Français entend parler sa langue, était un lieu de refuge tout désigné pour les victimes de nos luttes religieuses et civiles. Au XVI[e] siècle, la réforme y fut prêchée par des réfugiés huguenots, que l'on trouve dans toutes les îles de l'archipel. L'une d'elles, Auregny (en anglais Alderney), vit sa population doublée par cette émigration. L'influence du clergé indigène avait été affaiblie par les mesures de sécularisation des biens ecclésiastiques sous Henry VIII. Un siècle plus tard, après la révocation de l'édit de Nantes, pendant que tant de réfugiés allaient s'établir en Angleterre et que des régimens huguenots gagnaient pour Guillaume d'Orange la bataille de la Boyne, environ trois cents familles protestantes venaient s'établir dans les îles. Parmi ces exilés se trouvait un des plus célèbres des chefs cévenols, Jean Cavalier : la reine Anne l'avait nommé gouverneur de Jersey; mais il n'y resta pas.

A peu d'exceptions près, ces familles hugenotes s'établirent dans les îles, y firent souche et se mêlèrent à la population indigène. Il n'en fut pas de même des autres exodes de France qui eurent lieu plus tard. Ce furent alors moins des réfugiés que des émigrés de passage, attendant, — souvent longtemps, — la fin de la tourmente pour regagner la France d'un coup d'aile. Pendant la révolution française, les îles reçurent un nombre considérable d'émigrés, venus surtout de Bretagne et de Normandie. A certain moment, il y eut, dit-on, près de 11,000 Français dans Jersey et Guernesey. En 1814, c'est de Jersey que le duc de Berry s'embarqua pour rentrer en France par Cherbourg. En 1848, quelques vaincus de février allèrent faire un court séjour à Jersey, et l'un d'eux y trouva l'occasion d'un aimable article dans la *Revue des Deux Mondes* (1). Peu après, le coup d'état du 2 décembre 1851 jeta de nouvelles épaves sur le rivage des îles, et Victor Hugo y alluma aussitôt ce phare de poésie vengeresse que de loin l'empire voyait briller, sans pouvoir arrêter sa lumière. Victor Hugo s'était d'abord établi à Jersey, l'île la plus voisine et, pour cette raison, toujours la plus peuplée d'émigrés; mais ayant, lui et quelques autres proscrits, offensé par des paroles imprudentes les opinions des Jersiais, il se transporta à Guernesey et y resta. — Enfin, quelques années après que Victor Hugo était rentré dans la patrie, les pères jésuites, qui n'avaient plus en France la liberté ni d'enseigner ni de vivre en

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1849.

commun, sont venus fonder un collège à Jersey. Plus récemment encore, M. le Comte de Paris a reçu une fois à Jersey une députation de ses partisans venus de l'ouest de la France... Qui seront les prochains réfugiés français dans les îles normandes?

II.

C'est à son ossature de rochers fièrement dressés au-dessus des vagues les plus furieuses que l'archipel doit (comme le Mont-Saint-Michel) d'avoir survécu à sa séparation d'avec le continent. « Jersey, a dit Victor Hugo,

> Jersey dort dans les flots, ces éternels grondeurs,
> Et dans sa petitesse elle a les deux grandeurs!
> Par le sud Normandie et par le nord Bretagne...

Guernesey, plus petite, est peut-être plus pittoresque. La douceur du climat a permis à l'homme de faire un jardin de ces enceintes de rochers, jardin potager surtout, dont les produits vont en Angleterre. De nombreuses et vastes serres donnent un raisin semblable à celui de l'Espagne ou de la Sicile. Auregny (en anglais *Alderney*, et en patois *Ourgni*) au nord-est, n'est guère qu'à trois lieues du cap de la Hague, mais cet étroit bras de mer est sillonné de courans dangereux qu'exprime bien le nom de *Passage de la Déroute*. Auregny, pauvre et peu peuplée, est le point le plus fortifié de l'archipel, et l'Angleterre y a une forte garnison. Au centre de l'archipel, le rocher de Serk, où l'on n'aborde que par une sorte de couloir d'accès difficile, en est la « perle » pour les touristes qui aiment les sites sauvages et désolés. Entre Jersey et la côte française, quelques groupes de rochers inhabités jusqu'à ces dernières années, et, par conséquent, *res nullius*, ont soulevé récemment quelques difficultés, surtout parce qu'il s'agissait d'exclure les pêcheurs français (1).

La population totale de l'archipel était, en 1881, de 88,000 âmes,

(1) Dans le groupe des Écrehou, à 12 kilomètres de Portbail, les premiers habitans ont été des Jersiais établis en 1852, et encore était-ce de passage. En 1886, les pêcheurs britanniques ont revendiqué un droit exclusif de pêche et « pour prévenir tout conflit, » l'amiral Peyron, ministre de la marine, a *engagé* les marins français de s'abstenir de pêcher aux Écrehou; la pêche aux huîtres n'était pas comprise dans cet avis, parce qu'elle est régie par des conventions spéciales. — Aux Minquiers, où les Français pêchent concurremment avec les Jersiais, la France entretient depuis 1865, près de la pointe sud-ouest, un bateau-feu muni d'une cloche de brume, et l'hydrographie des Minquiers a été faite par la marine française. Si la stérile propriété des Minquiers devait jamais être contestée, la France y aurait plus de titres que l'Angleterre.

accusant une légère diminution sur le recensement de 1871 ; dans chacune des deux grandes îles, la capitale forme la moitié (ou davantage) de la population totale (1).

Malgré l'unité de leur origine et de leur histoire, les îles n'ont pas, à proprement parler, d'unité politique : elles sont partagées en deux bailliages, celui de Jersey (avec les rochers à peine habités des îles Chausey) et celui de Guernesey, avec Auregny et Serk ; Herm et Jethou sont considérés comme faisant partie de Guernesey. Chacun de ces bailliages a ses états et sa « cour royale. » Auregny et Serk, qui ressortissent aujourd'hui à la cour royale de Guernesey, avaient même antérieurement chacune une cour de justice spéciale. L'archipel n'a même pas l'unité des mesures ni des monnaies. Jersey a la monnaie anglaise, qui seule a cours légal ; Guernesey a la monnaie française. Le *chelin* (c'est ainsi qu'on écrit le mot anglais *shelling*) n'a pas exactement la même valeur dans les deux îles. Toutes deux font frapper en Angleterre de la monnaie de cuivre à leurs armes.

D'après une légende historique fort en vogue encore, quoiqu'elle soit contraire aux documens, ce serait le roi Jean-sans-Terre qui, après la séparation de ces îles d'avec la Normandie continentale, leur aurait donné les institutions qui furent séculaires et qui, avec quelques modifications, subsistent encore. Ces institutions seraient définies dans une charte en dix-huit articles, en latin, qu'on appelait les « constitutions du roi Jean. » Ce texte est simplement une compilation fabriquée au XVIIe siècle. « Si Jean, dit un historien français, est le créateur des institutions des îles, ce qui est possible et même probable, il faut reconnaître qu'il ne nous est resté aucun acte écrit de cette création. Il semble qu'il n'en ait laissé aucun ; en effet, quand les rois d'Angleterre, au XIIIe et au XIVe siècle, voulurent connaître les coutumes et les institutions des îles, « les lois que le roi Jean y avait établies, » ils eurent recours au témoignage oral des habitans, à la voie des enquêtes (2). » Nous n'avons pas ici à faire l'histoire des institutions politiques et civiles des îles ; il nous suffit de dire ce qu'elles sont aujourd'hui.

Chaque bailliage forme une sorte de république sous le protectorat de l'Angleterre, et les lois votées par le parlement de Londres ne sont applicables aux îles que lorsque celles-ci sont nommées dans la loi même. Encore cette loi doit-elle être envoyée aux états des îles pour être enregistrée, et ceux-ci ont le droit de pré-

(1) Nous aurions voulu dire comment ce chiffre général se partage entre les habitans nés dans les îles, les sujets britanniques nés ailleurs, la garnison et les étrangers ; mais nous n'avons nulle part trouvé ces détails.

(2) *Les Cours royales des îles normandes*, par Julien Havet. Paris, 1878, p. 6.

senter des observations au conseil privé du souverain ; ce n'est qu'après ces observations et la décision du conseil privé que la loi est enregistrée par les états locaux. Mais la plupart des lois des îles sont celles que leur donnent leurs états.

Dans chaque bailliage, le souverain est représenté par un lieutenant-gouverneur commandant en chef les forces militaires ; mais l'autorité civile appartient à un *bailli* (à Guernesey on écrit *baillif*) également nommé par la reine.

Les deux bailliages, absolument indépendans l'un de l'autre, ont des institutions un peu différentes. Nous allons décrire celles de Jersey.

A Jersey, le corps législatif est représenté par l'assemblée des états, formée de 51 membres, les uns inamovibles et siégeant *ex officio*, les autres élus. Ce sont : le bailli, président ; 12 jurés-justiciers élus à vie par les douze paroisses de l'île ; les 12 recteurs ou ministres anglicans des mêmes paroisses (nommés par la couronne) ; les 12 connétables ou maires des paroisses, élus pour trois ans, et 14 députés également élus (la paroisse de Saint-Hélier, capitale de l'île, en élit 3). Le lieutenant-gouverneur et les fonctionnaires qui représentent la couronne (c'est-à-dire le procureur-général, l'avocat-général et le vicomte) (1) ont droit de parler dans cette assemblée, mais n'ont pas de vote. Ce n'est que depuis 1856 que 14 députés des paroisses font partie des états de Jersey. Dans leur forme actuelle et avec cette adjonction, ces états ont à peu près perdu leur caractère aristocratique ; mais la présence du clergé anglican *ex officio*, quoique ses ouailles soient peut-être la minorité de la population, montre l'importance sociale et politique que la religion a conservée dans tout pays anglais. Les lois qui émanent des états sont valables pour trois ans et deviennent perpétuelles par la sanction du conseil privé du souverain. Le lieutenant-gouverneur a un droit de *veto* sur la décision des états, mais il n'en use guère que dans les cas où la prérogative royale lui paraît lésée.

La cour royale est la plus haute autorité judiciaire (2) ; elle est composée du bailli et de « 12 jurés-justiciers, » assistés du procureur-général, de l'avocat-général et du vicomte. Les jurés-justiciers sont des juges élus à vie et non rétribués. C'est une organisation bien contraire à nos idées françaises, que des juges doivent leurs fonctions non à des études juridiques, mais à l'élection de leurs concitoyens. En Angleterre, l'institution des juges, choisis seulement

(1) Le vicomte est l'exécuteur des arrêtés de la cour royale et ses fonctions correspondent à peu près à celles du *high sheriff* d'Angleterre.

(2) On en trouvera l'histoire, comme celle des autres cours royales de l'archipel, dans l'érudit ouvrage de M. Julien Havet.

pour leur situation sociale, ce qu'on appelle familièrement *the great unpaid*, — et encore ne sont-ils pas élus, mais choisis d'après leur situation terrienne et sociale, — commence à être battue en brèche, et à côté de ces magistrats improvisés commencent à figurer des magistrats payés (*stipendiary*) et choisis parmi des hommes de loi. A Jersey, où les « jurés-justiciers » sont élus au suffrage universel des contribuables, ces élections présentent souvent des scènes aussi peu édifiantes que les élections politiques (1).

Au-dessous de la cour royale siègent un tribunal de police correctionnelle et un tribunal pour le recouvrement des menues dettes, qui sont présidés par un juge salarié. Les causes criminelles appartiennent à la cour royale ; la procédure ressemble à la procédure anglaise, et, comme celle-ci, elle donne à l'accusé les plus grandes garanties.

Une sorte de classement des affaires de police correctionnelle se fait préalablement dans le cabinet du connétable de Saint-Hélier, à l'hôtel de ville. Tous les matins, on lui amène les personnes arrêtées la veille pour ivresse, tapage nocturne, etc. Dans les cas légers, le connétable admoneste les délinquans et les fait remettre en liberté. Dans les cas plus sérieux, ou quand il y a récidive, ou plainte formelle d'une partie intéressée, il les renvoie devant le tribunal de police correctionnelle. Dans les cas de querelle, le connétable concilie les parties et leur fait promettre « d'observer la paix » pendant un certain temps. Cela n'est pas toujours aisé, si nous en jugeons par certaine querelle entre Irlandaises qui faisaient retentir la salle de leurs cris aigus, le matin où M. le connétable Baudains nous permit d'assister à cette audience (qui n'est pas publique).

La loi civile des îles est l'ancien coutumier de Normandie, récemment réédité comme « code » du pays (2). Il subsiste avec toutes ses particularités et toutes les complications qu'y ajoutent les prescriptions du droit féodal religieusement conservées. « Presque tous les immeubles, dit un juriste français, sont tenus à fief, et, à ce titre, grevés de rentes perpétuelles en vertu de l'hypothèque générale qui s'attache à tous les contrats ; chaque acheteur qui acquiert un immeuble ainsi grevé grève tous ses autres immeubles, affectés à l'accomplissement de son obligation. Il en ré-

(1) On peut voir le récit d'une élection de juré-justicier dans *les Souvenirs de Jersey*, par Auguste Luchet, réfugié politique. Saint-Hélier (sans date), p. 110 et suiv.

(2) *L'Ancienne coutume de Normandie*, réimpression éditée avec de légères annotations par William-Laurence de Gruchy, juré-justicier à la cour royale de l'île de Jersey, membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Jersey, Charles Le Feuvre, 1881.

sulte que tous les immeubles de l'île sont grevés hypothécairement d'une foule de dettes, que ces dettes ne sont pas rachetables, et qu'il est impossible de purger les immeubles des innombrables hypothèques qui les grèvent. Le vendeur, de son côté, obligé de garantir, hypothèque de droit à sa garantie tous ses immeubles. Il en résulte des confusions inextricables, aperçues depuis longtemps, mais auxquelles les jurisconsultes jersiais ne trouvent pas de remèdes. Ce sont de terribles complications que celles du vieux droit normand, renforcé des coutumes jersiaises et de la jurisprudence de la cour qui, en quatre ou cinq siècles, a plutôt obscurci qu'éclairé la question. Les avocats jersiais s'y perdent, les magistrats, qui souvent n'ont pas fait d'études spéciales, s'y perdent mieux encore, mais on n'en est pas encore venu à l'idée d'une réforme sérieuse (1). »

En effet, les anciennes redevances féodales se sont conservées et se paient en argent : c'est ce qu'on appelle les *rentes*. Ces rentes sont encore par *quartiers* ou *denerels* de froment, d'orge, etc., ou par couples ou pièces d'oies, de chapons, de poules, de poussins, ou même par œufs. Chaque année, aux *chefs-plaids*, la cour royale détermine la valeur correspondante en argent de chacune de ces *rentes*. Ces *rentes* sont payées aux « seigneurs, » c'est-à-dire aux représentans des droits des anciennes seigneuries, passées pour la plupart en des mains bourgeoises. A l'origine, cette redevance était due au seigneur comme loyer de la terre ou de la maison abandonnée au serf ou au vassal, et lorsque ces baux devinrent héréditaires et passèrent de père en fils, on tenait, suivant l'expression juridique, *à fin d'héritage*, c'est-à-dire à perpétuité. Le terme « bailler à fin d'héritage, » que nous avons cité plus haut, signifie donc vendre une terre ou une maison que l'acheteur pourra laisser à ses propres héritiers, mais naturellement en payant les *rentes* dont ledit immeuble est grevé. Les formes extérieures du régime féodal ont été jusqu'à un certain point conservées ; car, deux fois par an, aux *chefs-plaids* de la cour royale, appelés aujourd'hui « assises d'héritage » (qui ont lieu en mai et en octobre, et auxquels assiste le lieutenant-gouverneur), les francs-tenans de la couronne et les seigneurs des fiefs sont tenus de répondre (en personne ou par procureur) à l'appel de leurs noms. Pour les anciens fiefs ecclésiastiques qui, depuis la confiscation de la réforme, appartiennent

(1) Ch. Dubois, *la Communauté de l'île de Jersey*, dans les *Mémoires de l'académie des sciences, etc., d'Amiens* (3e série, t. Ier, 1874, p. 52).— Les complications et les inutiles archaïsmes des institutions et des lois de Jersey ont également frappé des écrivains anglais. (Voir l'article intitulé *Jersey Affairs*, dans le *Frazer's Magazine* de juillet 1875.)

aujourd'hui à la couronne, c'est le lieutenant-gouverneur qui répond au nom du souverain. Cette cérémonie s'appelle *la suite de cour*. Le soir, la cour fait les frais d'un dîner offert aux membres et officiers de la cour et aux francs-tenans.

A Jersey, on ne peut acquérir de propriété que si l'on est indigène ou Anglais. Tout étranger est par là exclu de la propriété; mais s'il lui naît un enfant dans le pays, il peut acquérir au nom de son enfant. Cette prohibition n'existe pas à Guernesey; et c'est ainsi que Victor Hugo a pu devenir propriétaire d'Hauteville-House. Le droit successoral a aussi gardé ses anciennes complications et ses anciens privilèges. « Entrez à l'audience, dit M. Dubois, vous entendrez un aîné revendiquer son préciput, le manoir paternel, le vol du chapon, c'est-à-dire un ou deux arpens à l'entour, et le dixième du surplus; vous entendrez des frères revendiquer contre leurs sœurs les droits de masculinité, c'est-à-dire les deux tiers de la succession paternelle... » La *clameur de haro* est encore une réalité : « Le citoyen des îles qui se prétend, justement ou non, lésé dans sa personne ou dans son droit, prend des témoins et crie trois fois: *Haro, à l'aide, mon prince!* L'autorité lui doit protection immédiate, et le ministère public, représenté par les officiers de la couronne, est tenu de faire valoir sa réclamation (1). »

Le pouvoir exécutif de l'île se réduit à peu de chose, par la large autonomie laissée aux paroisses (communes). Dans chaque paroisse, c'est le connétable, assisté de centeniers (adjoints), qui est chargé de l'ordre et de la police. Chaque paroisse administre seule sa police, ses chemins, ses écoles, ses établissemens de bienfaisance. C'est le conseil paroissial, au nombre de 25 à 30 membres, qui répartit les *râts* ou impôts (2) et qui décide des questions importantes. Toutes ces fonctions, étant électives, sont gratuites et temporaires, à commencer par celles du connétable, élu pour trois ans, mais rééligible. L'ensemble des autorités municipales s'appelle la *police*. A Saint-Hélier, capitale de Jersey (et à Saint-Pierre-Port, capitale de Guernesey), il y a des agens de police salariés; mais dans les paroisses de campagne, c'est affaire au connétable, assisté de ses centeniers, de faire la police et d'arrêter les délinquans. Tout citoyen doit leur prêter main forte et la leur prête réellement; car les îles sont un pays trop conservateur pour qu'on voie la foule prendre parti pour un délinquant ou un malfaiteur contre le représentant de l'autorité publique. Toutes les élections se font par le

(1) Luchet, *Souvenirs de Jersey*, p. 12.

(2) Ce mot *rât*, auquel correspond l'anglais *rate*, vient du latin *rata*, en sous-entendant *pars*, c'est-à-dire « la partie fixée. » En français du continent, ce mot ne s'est conservé que dans le composé *prorata*.

suffrage universel des contribuables. Le livre du *rât* ou de l'impôt est le registre électoral : quiconque y est inscrit pour la contribution annuelle la plus modeste est électeur.

Les impôts ont conservé leurs anciennes formes et leurs anciens noms ; la *dîme* est toujours en vigueur, et on la doit en nature sur les produits du sol : les pommes de terre pourtant sont exceptées, parce que la culture a été introduite dans l'île postérieurement à l'établissement de cet impôt. Les trois quarts sont pour la couronne, et le dernier quart est partagé entre le recteur de la paroisse et le doyen ou recteur de Saint-Hélier, qui est le chef ecclésiastique de l'île (1). En fait, la dîme se paie aujourd'hui en argent, suivant une échelle de conversion fixée par la couronne et par chaque recteur en particulier ; mais cet accord n'a rien d'obligatoire, et chacune des parties a toujours le droit d'exiger ou d'effectuer le paiement de la dîme en nature. — Les revenus que la couronne tire de la dîme, comme aussi des terres, des droits seigneuriaux, etc., qu'elle possède dans l'île, y sont dépensés à peu près complètement (traitement des fonctionnaires de la couronne, dépenses de la prison, du collège, etc.).

Les *râts* sont les contributions paroissiales. L'île a peu de dépenses, l'entretien de la garnison et des forts revenant à la couronne, et presque toutes les fonctions étant gratuites. Les deux seuls impôts sont des droits de havre et des droits sur les vins et liqueurs. Ces revenus s'élèvent en moyenne à 35,000 livres sterling par an, soit 875,000 francs ; ils sont administrés par les états de Jersey et employés aux travaux publics, à l'instruction, au paiement des intérêts de la dette publique, etc. Ces deux droits sont les seuls qu'on prélève dans les ports de Jersey, qui sont ports francs. La seule prohibition sur les produits du dehors est, dans toutes les îles, celle du bétail à cornes vivant. Il ne peut être introduit que pour la boucherie, et il est parqué en un endroit d'où il ne sort que pour être abattu. Cette mesure a pour but de conserver la pureté de la race indigène : les vaches jersiaises sont réputées pour la quantité de leur lait ; elles se vendent à de très hauts prix, et, malgré ce prix élevé, il s'en exporte un grand nombre en Angle-

(1) « Il ne faisait pas bon la refuser insolemment jadis, et les présens de la mer n'en étaient point exempts. Ainsi le prouve un extrait des registres du 23 juillet 1608, portant que Jean-André, de Saint-Brelade, « atteint et convaincu par sa propre confession que la femme du ministre de ladite paroisse lui présentant un acte de justice concernant la dîme du poisson, dit qu'on lui baillât ledit acte à torcher ses fesses ; pour lequel mépris, contemptement et irrévérence de justice, au grand scandale et pernicieux exemple, est condanné d'être fustigé de verges par l'officier depuis la Cohue d'ici au cimetière, à sang répandu. » (Luchet, *Souvenirs de Jersey*, p. 143).

terre et même en Amérique. Ce soin à maintenir la noblesse et les mérites de la race explique les nombreuses annonces qu'on voit dans les journaux du pays, de taureaux « au service du public. »

Les institutions que nous venons de décrire sont celles de Jersey. Celles de Guernesey leur ressemblent par l'esprit, mais en diffèrent par le détail ; ainsi les jurés-justiciers n'y sont pas élus par le suffrage universel, mais par une sorte de suffrage à deux degrés. Nous n'insistons pas sur ces détails, parce que nous n'écrivons pas un traité constitutionnel sur les îles normandes ; nous ne voulons qu'esquisser le caractère général de ces institutions, survivance et développement des anciennes institutions du duché de Normandie. Quant à l'esprit de ces institutions, Victor Hugo l'a résumé d'un mot : « Une féodalité de droit, une république de fait. » C'est le *home rule* que ces îles doivent à leur petitesse et à leur fidélité.

L'île, ou plutôt le rocher de Serk, mérite une mention à part. L'île, devenue inhabitée par des événemens de guerre, avait été donnée en fief, par la reine Élisabeth, à un gentilhomme jersiais, Hélier de Carteret, en 1564, et celui-ci y établit quarante familles. L'île a gardé son organisation féodale, quoique la seigneurie ait, par plusieurs ventes faites avec la permission du souverain, passé entre les mains de plusieurs familles : la seigneurie appartient aujourd'hui à la famille Collings. La justice y est rendue par un sénéchal que nomme le « seigneur ; » il est inamovible et assermenté à la cour royale de Guernesey. « Il se tient chaque année trois *chefs-plaids ;* ils sont tenus par le sénéchal, en présence du prévôt, du greffier, du seigneur ou de son *député* (représentant) et des quarante *tenans* de l'île. Dans ces *chefs-plaids* sont rendues les ordonnances de police. Pour qu'une ordonnance passe, il faut qu'elle soit votée par la majorité des *tenans* présens et sanctionnée par le seigneur (1). » Le ministre (anglican) est payé par le seigneur. Le seigneur a rendu l'instruction primaire obligatoire par un édit, et on enseigne le français dans l'école de Serk. Serk est le plus parfait microcosme féodal qui existe en Europe.

III.

Dans ces institutions, le français est resté la langue officielle, malgré l'union de plus en plus intime avec l'Angleterre et malgré les énormes progrès faits par la langue anglaise dans les îles. Mais cette prérogative de la langue française a été considérée jusqu'à ce jour comme le palladium des libertés locales. En 1880, les jour-

(1) J. Havet, *les Cours royales des îles normandes*, p. 181.

naux ont raconté les mésaventures d'une pétition adressée aux états de Jersey par plusieurs armateurs pour une affaire relative au port de Saint-Hélier. La pétition était rédigée en anglais. Un débat s'engagea sur la question de savoir si cette pétition devait être admise. Plusieurs membres firent valoir qu'aucune loi ne consacre le français comme seule langue dont on doive se servir dans les actes de la vie publique; néanmoins, la tradition l'emporta, et l'assemblée décida que la pétition en langue anglaise ne serait pas admise.

Nous fûmes témoin d'une discussion analogue à la séance des états de Jersey, à laquelle le hasard du voyage nous permit d'assister le 24 août 1887. Si court que fût ce spectacle, il nous en apprit beaucoup sur la vie politique de l'île; l'esquisse n'en sera peut-être pas hors de propos.

Le bulletin de convocation a été envoyé aux membres des états en français; les documens imprimés qui les attendent à leurs places sont publiés en français. La séance est présidée par le bailli, devant qui l'huissier pose la masse. On fait l'appel des membres, et chacun, à son nom, répond: *Présent.* On constate l'absence de ceux qui « font défaut. » Le bailli récite une prière (en français), terminée par le *Notre Père*, etc.; et il dit: « Les états sont maintenant constitués. » L'avocat-général lit en anglais une lettre du secrétaire d'état (de Londres); cette lettre est une réponse à l'adresse des états de Jersey à la reine à l'occasion de son jubilé. Il est décidé que cette lettre sera « logée au greffe, » c'est-à-dire déposée aux archives. L'avocat-général donne lecture d'une autre lettre, encore en anglais, émanant du conseil privé de la reine.

Il s'agit de la vente projetée d'une propriété de la couronne, de la garenne de Gorey, c'est-à-dire des alentours immédiats du château historique de Montorgueil. Les états avaient adressé une pétition à la reine pour protester contre ce projet, et le conseil privé leur répond que cette pétition ne peut être prise en considération, et il affirme le droit de la trésorerie de vendre ou d'aliéner les propriétés de la couronne dans l'île. Cette question n'est pas une pure question de prérogative ni de sentiment, car les officiers de la couronne (fonctionnaires) et plusieurs recteurs tirent une partie de leurs revenus des propriétés que la couronne a dans l'île.

Cette lettre donne lieu à une discussion. Chaque membre de l'assemblée parle de sa place (il n'y a pas de tribune) et en français; il s'adresse non à l'assemblée, mais à « monsieur le président. » Un premier fait remarquer qu'il s'agit de l'ancien patrimoine de sa majesté comme duchesse de Normandie; un second demande pourquoi sa majesté vend sa propriété quand rien ne la force, qu'elle n'a pas d'enfans à doter. « J'avoue, conclut-il, que

cela me paraît un moyen pitoyable. » Mais un troisième soutient que la couronne a le droit de vendre. Finalement, la lettre du conseil privé est « logée au greffe et référée au comité. »

Le vicomte lit un document anglais émanant du conseil d'administration de la prison et demandant le renouvellement d'une subvention. M. Baudains, connétable de Saint-Hélier, demande s'il y a une traduction française. Le révérend Luce, recteur de Sainte-Marie, propose que l'acte soit d'abord lu en français avant d'être « logé au greffe, » et sa proposition est appuyée par le recteur de Grouville. « Mais, dit un autre membre, la loi de 1771 ne spécifie pas dans quelle langue ces propositions doivent être faites. » Le bailli fait remarquer que la langue des documens de l'administration des prisons est l'anglais, et que cela est rendu nécessaire par l'envoi trimestriel des rapports au secrétaire d'état à Londres. Un membre ajoute que depuis quarante ans les documens de la prison sont rédigés en anglais. On vote sur la question de savoir si le document sera « logé au greffe ; » la grande majorité est pour l'affirmative ; et, à la contre-épreuve, les deux recteurs de Sainte-Marie et de Grouville se lèvent seuls. Ce vote est un peu une inconséquence ; car, si le document contesté eût été une pétition émanant d'habitans de l'île, il eût été rejeté comme rédigé en anglais. L'anglais n'est admis que dans les documens ayant un caractère impérial (au sens où nos voisins prennent ce mot) et exprimant des rapports avec le pouvoir central.

Le reste de la séance fut consacré à la présentation et à la discussion d'un projet de loi sur la police des incendies. Ce projet une fois « logé au greffe, » comme le reste, « les états sont levés, » dit M. le bailli. Les orateurs que nous avions entendus avaient tous parlé un français excellent, en hommes dont notre langue est la langue maternelle ; mais bien peu, dans l'assemblée, avaient pris la parole, et nous ne pouvons naturellement deviner quelle teinte et quel accent aurait eus l'éloquence de ses membres discrets. Le procureur-général et l'avocat-général sont des Anglais, de sorte qu'on ne peut critiquer leur accent britannique ; et, quant au bailli, c'est peut-être parce qu'il représente sa majesté qu'il doit avoir un peu de cet accent en parlant français. Les lois et règlemens sont publiés en français. Pourtant, dans ces dernières années, plusieurs règlemens ont été publiés dans les deux langues ; mais l'anglais est donné comme traduction, avec cette mention : *the French is the text of the law*, « le français est le texte de la loi. »

Dans l'administration de la justice, le hasard des causes amène indifféremment des parties ou des témoins ne parlant qu'une des deux langues du pays. Nous allons à une séance de la cour royale, qui avait lieu justement trois jours après celle des états. Entré dès

l'ouverture des portes, nous voyons successivement arriver et s'installer le public, les journalistes, les avocats, les écrivains (avoués). L'anglais domine dans la conversation; les avocats eux-mêmes, qui tout à l'heure vont plaider en français, causent surtout en anglais. « La cour! Levez-vous, messieurs! » dit un huissier en français. Le bailli, qui préside, assisté de deux jurés-justiciers, dit en français la prière terminée par le *Notre Père*. Les avocats sont en robe noire, l'avocat-général en robe rouge, les juges en manteaux rouges. Dans la première affaire, le prévenu ne sait pas le français. On lui demande donc en anglais s'il a un avocat, et s'il veut plaider coupable ou non coupable. L'avocat-général requiert le renvoi aux assises, et le tribunal le prononce en anglais. Dans la seconde affaire, le prévenu est un jeune Français de Dinan, coupable de vol dans un restaurant français de Church-Street: l'affaire alors se passe et se plaide tout entière en français. Sa jeunesse et son air repentant lui valent l'indulgence de l'avocat-général et des juges : il obtient un mois de prison avec travail forcé et cinq ans de bannissement; le président ajoute qu'il espère que cette leçon profitera au condamné. Le reste de la séance se passe en affaires civiles plaidées en français.

Au tribunal de police correctionnnelle, mêlé de plus près aux affaires de la vie, il a fallu ouvrir la porte plus largement à l'anglais. Là, les avocats sont, depuis six ans, admis à plaider en anglais. Les affaires se traitent indifféremment dans l'une ou l'autre langue, suivant la langue parlée par le prévenu : en anglais, s'il s'agit de gens de Saint-Hélier ou de soldats de la garnison (car les soldats anglais relèvent de la justice civile pour les délits commis en dehors de la caserne) ; en français, s'il s'agit de gens de la campagne ou de Français, comme c'est le cas trop souvent pour notre honneur national: ivrognerie, violences (ce qu'on appelle là-bas *assauts*), et, pour les femmes, « tapage et vagabondage nocturne. »

La semaine suivante, nous faisions les mêmes observations dans les prétoires de Guernesey. Quoique la capitale y soit encore plus anglicisée qu'à Jersey, la langue française y garde ses prérogatives officielles et judiciaires, et, avec le respect de la tradition qui caractérise le pays, elle les gardera sans doute jusqu'à ce que, dans deux ou trois générations, le pays soit entièrement anglisé. Quelle leçon de libéralisme pour ces états du continent où la loi ne reconnaît qu'une langue politique et officielle et l'impose à ceux qui ne la comprennent pas!

IV.

Les résidens anglais sont nombreux dans les îles de la Manche, « les îles d'Hyères de l'Angleterre » (V. Hugo). La douceur du cli-

mat, le bon marché et l'agrément de la vie y ont retenu beaucoup de visiteurs, et ainsi s'explique le nombre de familles anglaises fixées et en quelque sorte naturalisées dans les îles de la Manche. Il y a cinquante ou soixante ans qu'a commencé cette occupation pacifique, et avec elle l'assimilation de l'archipel à la métropole, devenue toute voisine par la navigation à vapeur. Cette émigration se porta de préférence sur Guernesey, plus rapprochée de l'Angleterre et plus anglisée aujourd'hui que Jersey.

Les hautes classes prirent rapidement le ton britannique, et la population des deux villes suivit. Saint-Hélier et Saint-Pierre-Port ont l'apparence de villes anglaises. Les noms anciens des rues ont survécu dans la mémoire et le langage de quelques habitans. La place Royale de Saint-Hélier s'appelle encore en patois le *Vier-Marchi* (Vieux-Marché) ; mais ce n'est que par les livres ou les anciens plans que l'on peut savoir les noms des voies au début de ce siècle, noms souvent pittoresques ; car on ne connaît plus que *Old-Street* au lieu de *Vier-Chemin*, *Regent-Road* au lieu de *rue du Frêd-Vent*, et *Church-Street* au lieu de *rue Trousse-Cotillon*, où s'engouffrait le vent de la rade. Ces anciens noms ont disparu des murs de la ville sans y laisser aucune trace. A Saint-Pierre-Port de Guernesey, nous avons relevé, à deux coins de rues, deux noms gravés trop profondément dans la pierre pour qu'on eût pris la peine de les faire disparaître : *Ruelle-Brûlée* et *Rue-aux-Prêtres*. Le nom si connu aujourd'hui de la résidence de Victor Hugo, Hauteville-House, indique bien par sa forme hybride, comme dans les dénominations locales, que l'anglais a supplanté le français ou s'est fondu avec lui. — Tel est du moins l'état de choses dans les deux villes : les paroisses rurales de Jersey et de Guernesey ont encore gardé leur caractère normand et français.

La double nationalité de l'archipel rend la presse mixte. Jersey a aujourd'hui deux journaux français, la *Chronique*, fondée en 1814, et la *Nouvelle Chronique*, fondée en 1855, paraissant chacune le mercredi et le samedi (1), et quatre journaux anglais, mais dont un seul, la *British Press*, paraît tous les jours (sauf le dimanche, bien entendu). Guernesey a deux journaux français paraissant seulement le samedi : la *Gazette de Guernesey*, fondée en 1791, et le *Bailliage*, fondé en 1882 ; et cinq journaux anglais, mais aucun quotidien (1). Les journaux français de l'archipel offrent un mélange

(1) Ces journaux tirent de 1,500 à 2,000 exemplaires. Le tirage est plus élevé le samedi, à cause du marché qui amène les gens de la campagne à la ville de Saint-Hélier.

(2) Voici les chiffres de tirage de ces différens journaux : le *Bailliage*, 500 ; la *Gazette de Guernesey*, 400 ; le *Guernesey Advertizer*, 3,600 ; le tirage des autres journaux anglais de Guernesey varie de 1,000 à 1,200.

d'articles locaux et d'articles empruntés aux journaux de Paris. Quelques annonces anglaises se mêlent aux annonces françaises ; et les journaux français de Guernesey publient même quelquefois des articles anglais.

L'enseignement secondaire se donne dans des établissemens entièrement anglais, et le français n'y tient pas plus de place que dans les établissemens analogues d'outre-Manche. Il devrait en être autrement dans les écoles primaires (ou élémentaires, comme on dit là-bas) ; mais l'enseignement du français y était tellement négligé que, pour lui donner plus d'importance, les états de Jersey, par une loi du 21 février 1872, ont décidé qu'une somme d'argent serait annuellement accordée pour encourager l'enseignement de la langue française dans les écoles élémentaires, et que cette somme serait distribuée d'après le rapport d'un inspecteur (1). Depuis plusieurs années, ces fonctions d'inspecteur sont confiées au Révérend Ed. Luce, recteur de Sainte-Marie, un des plus zélés (et peut-être un des derniers !) défenseurs de la langue française dans l'île de Jersey. Ses rapports annuels sont publiés aux frais des états, et on peut y voir que les résultats ne sont guère satisfaisans.

L'examen pour le français suit immédiatement l'examen annuel pour l'instruction générale. En 1886, 2,457 élèves furent présentés à ces examens (dont 691 au-dessous de sept ans), et 813 livres sterling furent distribuées aux écoles, en subventions, pour l'enseignement du français ; mais, depuis plusieurs années, les examens sont moins satisfaisans, et M. Luce le constate par l'abaissement de la moyenne des points. Pourtant, pour améliorer cet enseignement, les états avaient décidé qu'à partir du 1er mai 1886 « aucune subvention pour le français ne sera accordée à une école, à moins que la personne enseignant le français pendant l'année qui précédera l'inspection n'ait été muni ou munie d'un brevet de capacité pour l'enseignement de la langue française. » Pour faciliter l'obtention de ce brevet, le comité des états a établi un cours supérieur « ouvert au corps enseignant des différentes écoles subventionnées par les états, » cours confié à un professeur français établi depuis longtemps dans l'île, M. P. Bouchet. Un certain nombre « d'élèves enseignans » suivent ce cours qui devrait être « supérieur, » mais nous croyons savoir que la préparation insuffisante de la plupart des élèves en fait un cours plutôt « inférieur » que « supérieur. »

(1) Ces questions sont résolues par le *Règlement sur l'enseignement de la langue française dans les écoles élémentaires* (adopté par le comité le 11 septembre 1885). L'article 2 est ainsi conçu : « Pour qu'une école élémentaire ait droit à ladite subvention en somme d'argent, la langue française devra être enseignée à tous les élèves dans ladite école. »

Encore même ce cours n'est-il pas toujours fréquenté par ceux qui en auraient le plus besoin.

Dans son *Rapport* de 1886, M. Luce se plaint que, dans plusieurs écoles, « les élèves les plus avancés sont abandonnés à eux-mêmes pour leurs études françaises, et qu'on se borne à leur conseiller d'apprendre la grammaire française. Ce manque de direction intelligente fait que l'étude du français est faible. » Et dans son rapport de 1887, après avoir constaté que l'étude de la langue française est loin d'être satisfaisante, M. Luce ajoutait : « La cause en est évidemment dans l'insuffisance de plusieurs membres du corps enseignant. Quelques-uns mêmes, après avoir obtenu le brevet de capacité requis, semblent se croire dispensés d'étudier davantage le français et finissent naturellement par devenir incapables de l'enseigner, ainsi que l'expérience ne le démontre que trop. En outre, quelques-uns d'entre eux, étrangers à notre île, se figurent sans doute que le français n'est qu'une langue d'agrément, et en conséquence ne prennent qu'un soin très médiocre de l'enseigner. Nous avons une tout autre idée de la langue française, qui est notre langue nationale, dont notre Robert Wace a fixé les principaux traits, et qui garde ses traditions les plus chères... » Les instituteurs étrangers auxquels M. Luce fait allusion sont des Anglais. Quelques-uns de ces instituteurs anglais, nous a-t-on dit, viennent dans les îles pour avoir occasion d'y apprendre un peu de français, et, quand ils ont obtenu ce brevet, retournent en Angleterre et se font regarder comme passés maîtres en français (1).

L'école ne contribue donc que peu à maintenir la connaissance grammaticale et littéraire du français parmi les jeunes générations. C'est par l'usage de la vie qu'il se maintient, surtout dans les paroisses rurales, et là encore l'anglais gagne tous les jours. On le voit aisément par la langue du culte. Dans les églises de Saint-Hélier, les services se font presque tous en anglais; les services en français sont l'exception. Dans les paroisses de Saint-Clément, de Grouville, de Saint-Martin, de Saint-Brelade, de Saint-Sauveur, de Saint-Jean et de la Trinité, il y a alternativement service français et service anglais; mais le service anglais est le plus fréquenté. Dans les quatre autres paroisses (c'est-à-dire celles de Saint-Ouen, Saint-Laurent, Saint-Pierre et Sainte-Marie), le service ne se fait encore qu'en français.

Nous parlons là du culte de l'église établie, autrement dit angli-

(1) Dans les écoles de Jersey, on se sert, pour l'étude du français, de syllabaires et de premiers livres de lecture imprimés dans l'île. Les grammaires et les livres de lecture plus avancée viennent de France. *La Comédie enfantine*, de M. L. Ratisbonne, est, nous a-t-on dit, de lecture assez fréquente dans les classes les plus élevées.

can. Les îles, en effet, passèrent à la réforme en même temps que l'Angleterre par la volonté d'Henry VIII, et comme par une mesure administrative qui ne souleva pas grande opposition ni mécontentement, sinon des prêtres et des moines, dépossédés de leurs cures et de leurs couvens. Le roi confisqua et s'attribua les fiefs et bénéfices qui dépendaient de l'évêché de Coutances ou des monastères de Normandie. C'est en vertu de ce « droit » que la couronne nomme les recteurs et aussi qu'elle se réserve une forte partie du produit de la dîme. Les îles qui, malgré leur séparation d'avec la Normandie, dépendaient encore de l'évêché de Coutances, furent rattachées au diocèse anglais et anglican de Winchester. Le clergé de Jersey est sous la direction du « doyen » de Jersey, et nul ecclésiastique ne peut occuper cette dernière fonction s'il n'est né dans l'île. C'est le doyen qui préside la cour ecclésiastique à laquelle ressortissent les affaires matrimoniales, demandes en séparation de corps, en divorce, etc., puisque le mariage est un contrat religieux. L'autorité qui peut démarier est, en effet, celle qui a marié.

La réforme calviniste, apportée de France, avait de son côté fait de tels progrès dans les îles que plus tard l'église établie ou anglicane eut à lutter vigoureusement pour reprendre possession du terrain. Elle y parvint à peu près, avec l'appui du pouvoir. Les îles subirent, du reste, le contre-coup des persécutions religieuses, en sens inverse suivant le temps, qui signalèrent les règnes d'Henry VIII, Édouard VI, Marie et Élisabeth. Le catholicisme y reçut le coup de grâce avec le vandalisme ordinaire dans les persécutions religieuses. « Les idoles, livres papistiques et autres choses superstitieuses, » furent partout détruits, et le fait d'en posséder était puni de fortes amendes. Les détails de ces persécutions sont souvent cruels, comme il est toujours arrivé en matière religieuse. Les reviremens de la politique amenèrent pourtant quelquefois des épisodes qui égaient l'histoire, par exemple lorsqu'à l'avènement de Marie la Catholique, la messe en latin fut rétablie pour quelques années avec le catholicisme. « Les curés catholiques qui, pour conserver leur paroisse, avaient passé au protestantisme, recommencèrent à chanter la messe en latin. Quelques-uns s'étaient mariés et se trouvaient fort embarrassés de leur femme et de leurs enfans (1). »

Les recensemens britanniques ne mentionnant pas la religion, il est difficile de se rendre un compte exact de la proportion numérique des diverses religions. Il ne paraît pas pourtant que l'anglicanisme ait la majorité ; il ne compte guère plus de la moi-

(1) M. Lelièvre, *la Réforme dans les îles de la Manche*, dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, 1885, p. 13.

tié de la population à Jersey (1); mais, quoique les sectes protestantes soient nombreuses, aucune propagande n'a encore été faite pour le *désétablissement*. Après l'anglicanisme, le méthodisme wesleyen, qui s'est implanté dans les îles à la fin du XVIII[e] siècle et qui a profité du vieux levain laissé par le calvinisme, occupe la place la plus importante; il a à Jersey vingt-quatre chapelles, dont dix-neuf françaises et cinq anglaises. Dans les chapelles des indépendans, le service se fait généralement en français; il y a aussi deux chapelles évangéliques françaises, et plusieurs autres sectes protestantes font leur culte en anglais. Le catholicisme n'est guère représenté que par des Français et des Irlandais; on prêche en français dans une église de Saint-Hélier et dans deux chapelles de la campagne, et en anglais dans une église de Saint-Hélier. Une cathédrale catholique est en construction à Saint-Hélier.

Il en est à peu près de même à Guernesey (2), si ce n'est que le français y tient encore moins de place. Parmi les églises anglicanes de Saint-Pierre-Port, une seule a un service en français. Dans les églises de campagne, anglicanes et dissidentes, on fait alterner les deux langues. Les catholiques ont à Saint-Pierre-Port une église de langue anglaise et une autre moins importante de langue française.

Les sectes dissidentes se sont fait une grande place dans les îles, et le Français de passage qui entre, par exemple, dans une église méthodiste, n'est pas peu surpris de voir fleurir dans des pays de langue française des systèmes religieux qui lui semblent si peu d'accord avec le génie français; il se sent froid à l'âme, sans que sa raison soit plus éclairée. Cet esprit sévère et sombre a fini par détruire les fêtes, les jeux, les danses, les divertissemens qui, pendant de longs siècles, ont été la gaîté de la vie dans les campagnes. Au XVI[e] siècle, on voit à plusieurs reprises la cour royale de Guer-

(1) « Une bonne moitié de la population de l'île de Jersey est non conformiste, » dit M. M. Lelièvre dans *le Bulletin de la Soc. du protest. français* de 1885, p. 109.— Un haut fonctionnaire de Saint-Hélier nous disait : « L'église établie est certainement en minorité : les méthodistes wesleyens représentent à peu près la moitié de la population et les catholiques romains un dixième; et il existe, en outre, de nombreuses sectes. » — D'autre part, le révérend Luce, recteur de Sainte-Marie, nous écrit à ce sujet : « L'église établie n'est pas en minorité. Le nombre des dissidens *proprement dits* est peu élevé; mais un grand nombre de gens sont anglicans de nom, et fréquentent tantôt le culte anglican, tantôt le culte dissident. Je puis prendre cette paroisse comme un exemple des autres. Il y a eu trente naissances pendant l'année 1887; vingt et un enfans ont été baptisés à l'église (anglicane); les autres sont dissidens, catholiques-romains ou rien. »

(2) Sur Guernesey, M. Henri Boland, qui y rédige le journal *le Bailliage*, nous écrit: « L'église établie et les non-conformistes (ou dissidens) se partagent le pays en nombre à peu près égaux; mais ces derniers ont le plus grand nombre de lieux de culte et de communians. Les catholiques romains, au nombre de 1,500 environ, sont Irlandais et Français; ils ont trois églises dans l'île. »

nesey interdire, sous peines sévères, les danses, les jeux et les divertissemens usités les dimanches et jours de fête, aux mariages et autres occasions de réunion. La littérature populaire du pays, contes, chansons, etc., a disparu du même coup. Il y a encore cinquante ans, nous disait M. Allès à Guernesey, c'était l'usage que la jeunesse allât le dimanche à des fêtes de village où l'on chantait et où l'on dansait : on appelait cela « aller au son. » Rien de semblable ne se fait plus aujourd'hui.

Auregny, que je n'ai pu visiter, est plus anglais encore, et le français y est presque éteint, m'a-t-on dit. C'est une île de garnison pour ainsi dire : six cents soldats pour onze cents habitans ; ceux-ci se sont anglicisés au contact de ceux-là. L'îlot de Serk est encore le recoin resté le plus français de l'archipel, quoique, depuis quelques années, l'afflux des touristes anglais y répande la langue anglaise. Depuis 1887, le service religieux s'y fait en anglais le matin et en français le soir. L'île a près de six cents habitans, mais en été il y passe à peu près autant de touristes anglais, dont la plupart restent quelques jours. Jusqu'ici, la population de l'île était demeurée absolument française, et le patois qu'on y parle est une variété de celui de Jersey.

L'envahissement de la langue anglaise est une marée qui monte chaque année plus haut. Les deux villes sont devenues anglaises, et les campagnes le deviennent dans les jeunes générations par l'attraction des villes et par l'influence des écoles qui sont aujourd'hui tout anglaises, et où le français est matière facultative et comme d'agrément. L'église et le prétoire sont les deux sommets qui émergent encore et maintiennent la tradition de la langue française ; et pour combien de temps encore ? Mais que les insulaires s'en rendent compte ou non, cette langue est le palladium de leurs institutions et de leur indépendance. Le jour où tout sera anglais, les dissidences et les complications de législation frapperont les yeux plus que maintenant ; les Anglais, tous les jours plus nombreux dans les îles, les supporteront moins patiemment. Ils diront : Puisque ce pays est anglais, pourquoi n'a-t-il pas les institutions du reste de l'Angleterre ?.. Les îles deviendront comté anglais, et n'auront pas plus d'individualité et d'indépendance que, par exemple, l'île de Wight.

Il n'y a point dans les îles de société littéraire pour la défense de la langue française, et c'est en vain que l'*Alliance française* essaierait d'y établir une « branche. » La *Société jersiaise* est une société d'histoire locale, publiant des documens intéressans et des mémoires instructifs, mais elle se désintéresse des questions contemporaines. En 1867, il s'était fondé à Guernesey une société qui disait dans son programme : « Le but de la *Société guernesiaise* est la cultivation et la conservation de la langue française dans l'île,

et la propagation par son moyen de connaissances générales et utiles. » Mais les hommes d'action qui avaient fondé cette société ne rencontrèrent qu'apathie et indifférence, leur œuvre languit quelques années et ne laissa guère de traces. Deux Guernesiais généreux, mécènes à l'américaine, MM. Guille et Allès, après avoir fait fortune dans le commerce aux États-Unis, sont revenus dans leur pays et y ont créé, à leurs frais, un établissement à la fois bibliothèque-musée et institut, ouvert gratuitement à tous. La bibliothèque y est riche en livres français; on y voit des journaux et des revues de France sur les tables de lecture (1). On doit y organiser des cours publics et des conférences, et il y aura dans le nombre des conférences françaises,.. s'il se trouve des conférenciers, et si ces conférenciers trouvent un public!

M. Ed. Luce rappelait tout à l'heure que les îles normandes avaient donné à la littérature française Robert Wace, l'auteur du *Roman de Rou*. C'est le seul écrivain que nous leur devions. La séparation d'avec la Normandie continentale s'est fait sentir aussi dans le langage. Bien que le français des îles soit, dans le fond, le même que le nôtre, nous y rencontrons nombre d'expressions qui nous étonnent; mais leur étrangeté n'est qu'archaïsme, et c'est chez nous que les mots ont perdu leur vieux sens conservé dans les îles. C'est ainsi que l'édifice où l'on juge s'appelle encore la *cohue*, qu'*acteur* est « demandeur, » que le *contrôle* est le « substitut, » etc. Des anglicismes se mêlent aujourd'hui à ces vieilles acceptions. Il n'est pas de touriste ou d'écrivain français qui ne se soit amusé de ces archaïsmes, de ce particularisme d'expression (2); mais est-ce bien aux dépens des insulaires qu'il faut rire? Quand on lit : *Défense de trépasser sur ce champ*, ce sont eux qui ont gardé au mot son vieux sens de « passer à travers, » et il me semble que leur *bannie au rabais* est meilleur français que notre « mise en adjudication. »

Au-dessous du français parlé par les insulaires qui ont reçu de l'instruction vit le patois parlé par le peuple des campagnes. Les patois de Jersey et de Guernesey sont de simples variétés des patois de notre Normandie. En patois, Jersey s'appelle *Jerri*; Guernesey a perdu son ancien nom français du XIIIe siècle *Gernereye* (conservé par un sceau du temps), et son nom patois actuel est la forme anglaise écrite différemment, *Guernezi*. Quelques amateurs locaux, pour qui la langue de leur enfance garde des charmes par-

(1) Sous le titre *Institutions de langue française à Guernesey*, M. H. Boland a écrit d'intéressans articles sur Guernesey dans la *Revue internationale* (de Florence), de septembre et octobre 1885.

(2) Un certain nombre de ces expressions ont été relevées par Victor Hugo, *l'Archipel de la Manche*, p. 29 et 55.

ticuliers, ont de notre temps écrit d'assez nombreuses poésies dans les deux patois jersiais et guernesiais. Le plus apprécié de ces poètes est le Guernesiais George Métivier (mort en 1881, à l'âge de quatre-vingt-onze ans), qui a aussi publié un dictionnaire du patois de son île. A Jersey, M. A.-A. Le Gros (mort en 1879) a publié pendant une dizaine d'années, sous le nom de *Nouvelle Année*, un recueil de poésies originales dans les patois des deux îles, recueil accompagné de courts glossaires (1). Aujourd'hui encore, les almanachs et journaux du pays publient de temps à autre des variétés en patois, soit vers, soit prose.

Nous citerons une de ces poésies pour égayer un peu notre sujet, et pour donner au lecteur français une idée du patois des îles normandes avant qu'il ne disparaisse :

UN' BUONN' NOUVELLE ANNÉE

Buonn' nouvelle année, buonn's gens,
I' un' millieur' que chell' de d'vant!
Jours sans peine et niis sans plieurs,
Port' freumée contr' les docteurs;
D'aigrifins être à l'abri;
Rein à faire av le fossi :
V'lo l'heureus' nouvelle année,
Qui par nous vo's est s'u'aitée!

Buonn' nouvelle année, buonn's gens,
I' un' millieur' que chell' de d'vant!
Homm's à vous, ô jeun's biautés!
Miots ès coupl's désappointés!
Buons travas et buonn' foison,
Joie et paix dans chaqu' maison :
V'lo l'heureus' nouvelle année
Qui par nous vo's est s'u'aitée!

Buonn' nouvelle année, buonn's gens!
I' un' millieur' que chell' de d'vant!
Cœur ligi à cause du bein
Qu'ou puòrez faire a plien' main;
Tant d'pas vers Dieu avanchi
Que vers fosse allez franchi, —
V'lo l'heureus' nouvelle année
Qui par nous vo's est s'u'aitée! (2).

Il y a dans les îles une colonie française qui, à Jersey, est importante par le nombre. Elle compte environ 8,000 personnes à

(1) Un Anglais, M. J.-L. Pitts, qui s'est pris d'affection pour le patois des îles, a publié en deux volumes une anthologie de poésies patoises, avec traduction en vers français, sous ce titre : *Patois Poems of the Channel Islands*, Guernesey, s. d..

(2) Nous avons emprunté ce morceau aux *Rimes et poésies jersiaises de divers auteurs*, recueillies et mises en ordre par A. Mourant. Jersey, 1865, p. 161.

Jersey et 500 à Guernesey, résidant d'une façon fixe; ce sont pour la plupart des journaliers, des ouvriers, des domestiques de ferme, quelques fermiers et quelques commerçans (1). Ceux d'entre eux qui se fixent dans le pays ou qui s'y marient sont à peu près perdus pour la mère patrie, d'autant que leurs enfans, nés dans le pays, y ont l'avantage de l'indigénat (et pas de conscription !). Si ces enfans fréquentent les écoles du pays, écoles tout anglaises, ils s'anglicisent rapidement. Il n'y a d'écoles françaises que des écoles libres, l'une pour les filles, tenue par des sœurs, l'autre, pour les garçons, par les frères de la doctrine chrétienne. L'école des frères, fondée en 1863, recevait du gouvernement français une subvention de 500 francs, qui lui est supprimée depuis 1871. Elle avait,

(1) Voici une note sur la statistique des résidens français à Jersey (en mai 1886), que, lors de mon passage dans l'île (août 1887), m'a obligeamment communiquée M. Féret, alors consul de France à Jersey :

Paroisse de	Saint-Hélier (capitale de l'île)	4,500
»	Saint-Brelade	100
»	Saint-Ouen	500
»	Saint-Laurent	500
»	Saint-Pierre	150
»	Saint-Clément	70
»	Saint-Laurent	250
»	Saint-Jean	120
»	Grouville	250
»	Trinité	300
»	Saint-Martin	380
»	Sainte-Marie	80
	TOTAL	7,200

Dans ce total, on n'a point fait figurer les pères de la Compagnie de Jésus, au nombre de 350 environ (maison Saint-Louis de Gonzague, Waverley-Terrace), ni les 70 élèves appartenant à leur école navale préparatoire transportée de Brest à Jersey. En outre, il convient de tenir compte des omissions volontaires ou involontaires de la part des déclarans, de sorte que le chiffre s'élève facilement à 8,000 individus, dont 4,830 de sexe masculin et 3,170 de sexe féminin. — Voici comment se classent ces 8,000 Français par rapport à leur position sociale :

Cultivateurs, fermiers	780
Laboureurs, domestiques de ferme	2,500
Ouvriers et artisans	2,200
Commerçans	650
Commissionnaires en marchandises	20
Journaliers, hommes de peine	1,600
Rentiers	100
Professeurs de français et pasteurs protestans	150
TOTAL	8,000

en 1887, cent quatre-vingt-dix élèves, dont cinq ou six protestans. L'enseignement est donné par cinq frères, d'après le même programme et avec les mêmes livres que dans les écoles de France ; la seule différence est qu'on enseigne aussi l'anglais ; et, dans la division supérieure, la classe se fait en anglais le matin et en français le soir. Les parens demandent les premiers que leurs enfans sachent les deux langues. Encore à Jersey la colonie française, quoique généralement pauvre, est-elle assez nombreuse pour que quelques dons généreux permettent à ces écoles de vivre pauvrement ; mais à Guernesey, il n'en est pas de même, et un Français a le cœur serré en visitant l'espèce de hangar dans lequel, à côté de la chapelle française, des sœurs de la congrégation de Paramé ont réuni une centaine de petites filles ; ce sont les enfans de familles françaises ou de familles mixtes (Français et Anglais, etc.). Et à Guernesey, le milieu est tellement anglais que, pendant les récréations, les sœurs sont plus d'une fois forcées d'intervenir pour empêcher ces enfans de parler anglais entre elles. Ces écoles congréganistes de Jersey et de Guernesey sont, en un sens, les seules institutions françaises nationales des îles normandes, les seuls endroits où l'on parle aux enfans français de leur patrie française, les seules digues qui les défendent contre l'anglicisation. A ce titre, elles mériteraient d'être aidées par la métropole ; mais aux yeux de la métropole, elles ont un grand tort, celui d'être « cléricales !.. »

Les Français dont nous avons donné le chiffre sont ceux qui résident, sont connus, et pour la plupart sont immatriculés au consulat français de Jersey et à l'agence consulaire de Guernesey. C'est une population laborieuse et honnête qui fait peu parler d'elle. Mais à côté d'elle il y a dans les deux villes une population flottante française dont on a pu dire que les déserteurs en forment la partie la plus honorable. Ce sont, en général, de ces gens qui, suivant l'expression d'un poète anglais, « ont quitté leur pays pour le bien de leur pays. » La belle saison, la saison des bains de mer, amène en outre des côtes voisines de France un escadron volant de Françaises qui n'appartiennent à aucune société de tempérance, et qui sont tout le contraire de rosières. D'après un article de journal que nous avons lu à Jersey, ce serait même une immigration régulière : — il eût été plus exact de dire une migration, terme appliqué au retour périodique et à l'instinct passionnel de certains oiseaux. Ce sont ces Français — et ces Françaises — qui fournissent un contingent trop nombreux à la police correctionnelle, et les journaux du pays, dans leur bulletin des tribunaux, ne manquent jamais d'ajouter : un tel, Français ; une telle, Française !..

Un Français, en effet, est un étranger pour l'insulaire, et « Normand » y est encore un terme d'injure. Tel est le résultat d'une longue séparation politique et d'une alliance séculaire avec l'Angleterre. En 1881, les Jersiais ont célébré avec pompe et enthousiasme le centième anniversaire de « la victoire de Jersey, » remportée par quelques soldats anglais et par la milice de l'île sur la petite bande de Rullecourt. « Les Français n'ont qu'à revenir en ennemis et on les recevra de même! » telle était la pensée de tous. Tout citoyen des îles doit le service dans la milice de dix-huit à quarante-cinq ans (1); les miliciens sont convoqués à époques fixes pour faire l'exercice sous la direction d'anciens sous-officiers de l'armée anglaise; la milice est partagée en infanterie et en artillerie. Elle est équipée et habillée aux frais du gouvernement anglais; elle a ses arsenaux, ses champs de manœuvre et de tir. C'est une garde nationale, mais une garde nationale sérieusement exercée et animée de l'esprit de discipline.

Il est pénible pour nous, Français, de voir le drapeau anglais flotter sur des îles qui sont la dépendance géographique de notre côte et qui émergent en quelque sorte des eaux françaises. Mais l'histoire ne se refait pas; et pût-elle, par extraordinaire, se refaire, les insulaires ne voudraient pas de nous. Et qu'auraient-ils à gagner, en effet, à une semblable annexion? Un préfet, des sous-préfets, des gendarmes, des gardes champêtres, des douaniers, personnages dont ils se passent fort bien; ils recevraient leurs lois et leurs règlemens tout faits de Paris, sans qu'ils pussent y intervenir que par la parole d'un député, six-centième partie d'une assemblée; ils verraient leur jeunesse enlevée par l'inscription maritime ou par la conscription. ... Leurs intérêts sont d'accord avec leurs sentimens particularistes. Tout ce que nous leur souhaitons, c'est de garder leurs institutions et leur autonomie sous le protectorat anglais; mais, qu'ils y fassent bien attention, cette autonomie, dont les insulaires sont si fiers, n'aura plus de raison d'être le jour où la langue française aura disparu des îles; leur autonomie reposait sur leur nationalité, et cette nationalité, que devient-elle? Ils la laissent s'envoler aux quatre vents de l'horizon!

HENRI GAIDOZ.

(1) Les jeunes gens de seize à dix-huit ans sont même convoqués à des exercices préparatoires.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Tout va donc par sauts et par bonds dans notre pauvre monde politique français. On flotte dans les incohérences et les contradictions, passant de la panique aux jactances. On se venge d'un mécompte de scrutin, d'une popularité importune par les procédés des gouvernemens dans l'embarras et des dominations effarées. La dernière chose dont on se préoccupe, c'est de garder un peu de sang-froid devant les incidens qui se succèdent, c'est d'opposer à des manifestations qui peuvent sans doute être menaçantes la fermeté d'une politique clairvoyante, réfléchie et sensée. Bien au contraire : loin de reconnaître virilement la vérité des faits et de sonder sans faiblesse une situation certainement épineuse, on se jette dans les divagations et les déclamations; on se met à la recherche des expédiens et des palliatifs qui ne remédient à rien, qui ne servent qu'à déguiser la confusion des idées, le trouble des résolutions, la pauvreté de l'empirisme de parti.

Qu'est-ce donc que cette dernière élection de Paris, qui est devenue l'unique et irritante obsession des esprits, qui est l'explication de tout ce qui se fait depuis quelques jours? Elle n'a d'autre signification et d'autre importance que celles qu'on s'est exposé à lui donner en engageant à toute outrance, sans nécessité et sans raison, une partie qu'on croyait gagner et qu'on a perdue. Par le fait, elle ne change rien, elle n'a et elle ne pouvait avoir aucun résultat immédiat. La constitution existe encore. M. le président de la république n'a pas,

que nous sachions, quitté l'Élysée, le sénat est toujours au Luxembourg, le gouvernement n'a pas cessé de disposer de l'administration, de la force, du budget et des gendarmes. Tout est à sa place ou paraît y être aujourd'hui comme hier. Que cette élection du 27 janvier, qui strictement ne change rien, qui n'est qu'un incident de plus, ait néanmoins, puisqu'on l'a voulu, toute la valeur d'un symptôme, c'est bien évident; qu'elle soit une expression nouvelle et singulièrement frappante d'un mouvement d'opinion qui ne cesse de s'étendre, qui va du nord au sud et a fini par gagner Paris lui-même, la ville des agitations et des révolutions, c'est encore plus clair : c'est même la seule chose claire dans ce coup de scrutin du 27 janvier. Oui, assurément, l'opposition a grandi en France dans la mesure même où s'est accentuée la politique qui règne depuis quelques années. Les esprits se sont aigris; les mécontentemens, les irritations, les doutes, les mécomptes se sont accrus, envenimés, et toutes ces impatiences, ces révoltes coalisées aveuglément, sans réflexion, ont fini par se concentrer sur un nom, — le nom du premier venu. C'est certain, c'est en même temps redoutable; mais c'est précisément parce qu'il en est ainsi qu'il y a une véritable puérilité à se figurer qu'on va dompter ce mouvement ou ramener l'opinion fatiguée et déçue avec de petits artifices, de petites combinaisons de scrutin, ou avec des violences nouvelles, des menaces d'épuration, — même avec un petit changement ministériel mettant à la place de l'obscur M. Ferrouillat l'obscur M. Guyot-Dessaigne. C'est pourtant tout ce qu'on a fait, c'est tout ce qu'on a découvert de plus utile depuis quelques jours pour combattre la fortune grandissante du dernier élu de Paris.

On a commencé par une sorte d'effarement au lendemain de cette étrange élection du 27 janvier. On a essayé bientôt de se ressaisir; on s'est mis à chercher les moyens, non pas de satisfaire et de rassurer l'opinion, mais de la surprendre ou de la déjouer par une réforme de scrutin destinée à changer l'échiquier électoral, par les procédés perfectionnés d'un radicalisme tacticien. M. le président du conseil, qui ne fait rien comme les autres, qui n'est jamais plus superbe que lorsqu'il ne sait plus où il va, M. le président du conseil Floquet s'est chargé de la besogne. Il n'a trouvé rien de mieux que de se tracer un programme où il mêle un peu tout, le scrutin d'arrondissement, imaginé pour déconcerter les manifestations plébiscitaires, et la revision constitutionnelle, qui répond à tous les vœux de M. le général Boulanger, les complaisances pour les radicaux et la menace de lois répressives, même d'une aggravation du code pénal. C'est ce qu'il appelle pour le moment sa politique. M. le président du conseil a déjà livré son premier combat au Palais-Bourbon pour le scrutin d'arrondissement, et il a enlevé le succès au pas de charge, d'autant plus

aisément d'ailleurs qu'il a eu pour complices ses adversaires plus ou moins dissimulés, les opportunistes, qui pour le coup ne lui ont pas manqué. Il livre aujourd'hui sa seconde bataille décisive pour la revision, sans s'apercevoir qu'avec sa diplomatie radicale il est la dupe d'une étrange confusion, qu'au moment même où il croit prendre des garanties préservatrices par le scrutin uninominal, il ébranle tout par la revision, il donne raison à M. le général Boulanger : de sorte que des deux principaux articles du programme auquel il a attaché sa fortune ministérielle, l'un contredit l'autre. La question est de savoir si M. Floquet réussira jusqu'au bout, s'il va avoir une majorité pour la revision comme il l'a eue pour le scrutin d'arrondissement, et, s'il a sa majorité, comment il réussira à concilier dans son gouvernement des idées aussi complètement incohérentes.

C'est en effet la faiblesse de ce radicalisme régnant aujourd'hui. Il y a des choses dont il ne se doute pas, sur lesquelles les événemens ne l'éclairent pas. Il reste fatalement agitateur, même quand il essaie de se modérer, et les réformes les plus simples, les plus rationnelles, il ne réussit qu'à les gâter, à les compromettre, en leur donnant le caractère d'une œuvre de parti ou d'un expédient de circonstance, en les faisant entrer de gré ou de force dans ce système de désorganisation croissante contre lequel le pays se cabre si violemment aujourd'hui. Évidemment, par lui-même, le scrutin qui vient d'être voté, ou si l'on veut rétabli, est le régime le plus naturel, le plus logique, le mieux fait pour assurer une représentation sincère des vœux, des sentimens, des intérêts des populations. Il a de plus l'avantage de tempérer l'agitation électorale en la fractionnant, et les réformateurs improvisés, qui s'en aperçoivent un peu tard aujourd'hui, n'ont pas à convertir ceux qui, de tout temps, ont pressenti quelle intensité redoutable le scrutin de liste pouvait donner à des courans déchaînés, à des emportemens d'opinion. D'où vient donc que cet honnête scrutin d'arrondissement, qui vient d'être voté avec une hâte fiévreuse par le sénat comme par la chambre des députés, a pris pour ainsi dire une apparence suspecte, qu'il rentre dans le monde avec une sorte de défaveur qu'il ne mérite certes pas? C'est d'abord qu'il a un vice d'origine, qui risque de l'affaiblir dans son autorité morale. On a si bien pris son temps pour le rétablir qu'il a tout l'air d'être une représaille contre les électeurs parisiens, une réponse irritée à l'élection du 27 janvier. Un jour, il y a de cela près de quarante ans, sous la deuxième république qui régnait alors en France, Paris, qui est toujours la ville des fantaisies révolutionnaires, se donnait le plaisir de quelques élections retentissantes, et notamment de l'élection d'un socialiste qui avait, lui aussi, passé par d'autres camps. Aussitôt les chefs de partis qui gouvernaient l'assemblée du temps se ras-

semblaient et délibéraient; ils décidaient qu'on devait sans plus de retard proposer une loi destinée à réglementer et à moraliser le suffrage universel : c'était la loi du 31 mai 1850! La loi était bonne ou mauvaise, plutôt bonne que mauvaise, elle était dans tous les cas une réponse au vote de Paris, — et l'histoire sait ce qui en est arrivé. On fait un peu de même aujourd'hui, avec cette différence que ce sont des républicains qui sont au pouvoir, que c'est une majorité républicaine qui donne à une mesure utile par elle-même l'apparence d'une revanche contre le suffrage universel, et c'est là ce qu'on peut appeler un vice d'origine.

Le fait est qu'on compromet ce malheureux scrutin d'arrondissement, et par l'occasion qu'on saisit pour le rétablir et encore plus par la manière dont on l'entend. Il n'y a pas à s'y tromper, c'est clair : le rapporteur de la commission l'a déclaré, M. le président du conseil l'a répété ou laissé entendre, tout le monde l'a avoué avec une sorte de naïveté. On a cédé, il faut bien dire le mot, à la peur! On s'est uniquement inspiré des « nécessités de l'heure présente; » on a voulu se donner une « arme, » un moyen plus sûr de manier et de diriger des élections. On dirait, en vérité, que le régime électoral d'un pays n'est plus qu'un expédient de circonstance que les partis peuvent changer à volonté. Il y a quelques années, les républicains ont cru que le scrutin de liste leur serait plus favorable, ils l'ont remis dans nos lois. Le scrutin de liste a trompé leur confiance, ils reviennent au scrutin d'arrondissement parce qu'ils croient trouver en lui un bon serviteur, un instrument complaisant. On ne prend même pas la peine de déguiser que tout ce qu'on fait, on le fait contre un homme. Et voyez où l'on arrive en donnant ce caractère à une réforme qui aurait pu être bienfaisante : on n'a pas seulement affaibli d'avance l'autorité morale de ce scrutin qu'on rétablit, on a demandé à la chambre née du scrutin de liste de se déconsidérer dans son origine, de proclamer qu'elle n'a été bonne à rien, si ce n'est à faire un testament qui est l'aveu de son indignité et de son incapacité, si bien qu'après cela on ne voit pas bien à quoi elle peut servir. Est-on du moins à demi assuré d'obtenir quelque résultat sérieux? Il est possible sans doute qu'avec le scrutin d'arrondissement, et aussi avec un peu de candidature officielle, avec beaucoup d'intimidation à l'égard des fonctionnaires, avec quelques-unes de ces lois répressives que promet M. Floquet, on ait quelques succès partiels. Ce serait cependant une étrange illusion de croire qu'avec un simple expédient de scrutin, on arrêtera ce mouvement d'opinion qu'une fausse politique a suscité et enflammé. Le scrutin d'arrondissement, soit; mais il faudrait sûrement d'autres moyens, une autre politique, — et qu'a donc à proposer M. le président du conseil? C'est bien simple, il propose cette

revision pour laquelle il joue en ce moment son existence ministérielle.

Il en sera ce qui pourra. M. le président du conseil restera au pouvoir ou tombera. Ce qui est certain, c'est que dans les circonstances présentes, puisqu'on prétend s'inspirer des circonstances, cette revision est bien la plus étrange des mesures. M. le président du conseil, dans sa sagesse, juge sans doute que la désorganisation d'où est né le mouvement de résistance dont on s'effraie aujourd'hui n'est pas assez complète : il veut y ajouter une crise constitutionnelle, une espèce d'interrègne des institutions. Quoi donc ! M. le président de la république, le monde en est témoin, a trop de pouvoir, il en est embarrassé : M. Floquet rêve de le délivrer de quelques-unes de ses prérogatives et même de lui imposer un ministère indépendant avec une quasi-inamovibilité. Le sénat, cela est bien clair, abuse de ses droits, se mêle trop des affaires publiques et paralyse, par ses usurpations, le génie de la démocratie radicale : le chef du cabinet entend l'élever à la dignité d'une assemblée impuissante et inutile ! En un mot, M. le président du conseil propose de livrer ce qui reste de forces sociales et de pouvoirs modérateurs, de démanteler la place devant l'ennemi. C'est ce qu'il appelle rassurer le pays, mettre la république dans sa vérité et combattre M. le général Boulanger ! Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que toute cette agitation est assez vaine. La chambre, par un de ces miracles de confusion entre les partis dont elle a offert plus d'une fois le spectacle, vînt-elle à voter la revision, il n'en sera ni plus ni moins, toutes les propositions iront échouer au Luxembourg. On n'ira pas plus loin pour le moment, et que M. Floquet reste au pouvoir ou qu'il soit remplacé par un autre ministère, tout peut finir par une trêve forcée, nécessaire, de quelques mois, dans l'intérêt de l'exposition, qu'on ne peut pas décemment compromettre.

C'est l'exposition qui décide aujourd'hui; mais l'exposition n'a qu'un temps. La lutte, voilée momentanément par les fêtes, ne continuera pas moins pour éclater aux élections, et, alors comme aujourd'hui, avec le scrutin d'arrondissement comme avec le scrutin de liste, la question sera la même. On n'échappera à l'anarchie radicale et aux menaces de dictature que par une politique généreusement résolue à rendre au pays la confiance dans ses institutions, l'ordre dans ses finances et la paix morale.

Eh ! oui, sans doute, il n'y a point à en disconvenir, les affaires de notre pays ne sont pas dans le plus brillant état. Elles souffrent des violences stériles des partis, des agitations vaines, de l'incohérence de tous les pouvoirs, des passions égoïstes et imprévoyantes qui les gouvernent : c'est la faiblesse, c'est le malheur de la France, qui n'au-

rait besoin que d'être mieux conduite, d'avoir un gouvernement, pour reprendre aussitôt sa position en Europe. Nous en faisons l'aveu tous les jours devant le monde qui nous regarde et qui nous juge sans indulgence; mais enfin, de bonne foi, la France est-elle donc aujourd'hui le seul état pour lequel il y ait des luttes intestines, des fermentations révolutionnaires, des embarras de gouvernement?

Les autres nations, il est vrai, ont l'avantage de la stabilité des institutions traditionnelles; à part cette garantie contre la mobilité du pouvoir, elles ont comme notre pays, plus peut-être que notre pays, leurs difficultés, leurs conflits intérieurs, leurs incohérences, leurs crises sociales et même leurs crises dynastiques. Des incertitudes, des malaises, des incidens, il y en a partout. L'Angleterre a beau se croire inexpugnable dans son île et dans sa liberté, elle n'a pas moins ses embarras. Sans parler de l'Irlande, que sa politique de coercition irrite sans la dompter, qu'elle ne soumettra pas avec de petites inhumanités de police comme celles qui viennent d'être exercées contre un prisonnier, M. O'Brien, l'Angleterre se sent envahie par le mouvement démocratique. Elle vient d'assister à la première application des récentes réformes du « gouvernement local, » et elle a aujourd'hui à Londres un conseil assez étrangement composé, tout radical d'esprit et de tendances, une façon de commune ou de conseil municipal de Paris. L'Angleterre se prépare peut-être de l'occupation avec ses expériences. L'Italie, au milieu de ses rêves d'ambition diplomatique, vient d'avoir ses scènes de dévastation, ses agitations ouvrières, ses émeutes en pleine ville de Rome. La puissante Allemagne elle-même, à part les dangers d'un socialisme qui ne cesse de s'étendre et de gagner les principales villes, l'Allemagne a subi, depuis un an, la grave et délicate épreuve d'une double transmission de règne par la mort de deux empereurs, de l'avènement d'un nouveau souverain. Rien n'est changé en apparence, on le dit; en réalité, tout est peut-être changé plus qu'on ne le croit, et ces événemens qui se sont succédé au milieu des péripéties intimes et des drames de famille ont créé une situation dont on ne peut prévoir encore les suites, qui reste pour le moment livrée à d'obscures et insaisissables influences. L'Allemagne n'a peut-être pas épuisé les conséquences de ses derniers deuils dynastiques; elle entre à peine dans le nouveau règne, et voici qu'à son tour l'Autriche vient de se réveiller surprise par une sorte de catastrophe, par la mort imprévue, mystérieuse et sombre de l'archiduc Rodolphe, du jeune prince qui semblait destiné à porter un jour la couronne des Hapsbourg.

Toutes les nations ont donc, aussi bien que notre pays, leurs crises et leurs épreuves, qui, sans se ressembler, n'ont pas moins, à des degrés divers, leur signification et leur importance dans la situation

générale; mais de tous les événemens qui ont retenti depuis quelques jours en Europe, le plus étrange, assurément, est cette fin prématurée du prince héritier d'Autriche. A vrai dire, dans cette mort qui a si cruellement atteint l'empereur François-Joseph, qui a été un deuil pour Vienne, pour l'empire, tout semble fait pour saisir les imaginations, et la jeunesse de la victime, et ce qu'il y a d'obscur dans cette tragédie dont le petit château de Meyerling garde le secret. La veille encore, l'archiduc Rodolphe paraissait plein de vie; il était parti, disait-on, pour un rendez-vous de chasse non loin de Baden : le lendemain il n'était plus; un messager portait la lugubre nouvelle à la Burg de Vienne. Comment le jeune prince a-t-il péri? On a commencé par dire qu'il avait été frappé d'apoplexie : c'était la version officielle du premier moment, qui n'a trouvé que des incrédules. Les imaginations n'ont pas tardé à s'emparer du sinistre événement pour l'expliquer et le commenter en lui donnant une couleur romanesque. On a parlé d'un suicide; on a parlé aussi d'un duel à la suite d'une liaison avec une jeune fille de grande naissance, et des noms ont été indiscrètement prononcés. D'autres ont laissé entendre que le prince avait été frappé par un garde-chasse dans une aventure nocturne. Chacun a son histoire. Ceux qui ont su la vérité n'ont pas cru devoir la dire. La supposition la plus vraisemblable, c'est qu'il y aurait eu à Meyerling quelque drame intime d'amour où le malheureux archiduc n'aurait pas péri seul. Ce qui est à remarquer, c'est que, depuis quelque temps, les dynasties allemandes ne sont pas heureuses. Il y a peu d'années, le roi Louis de Bavière disparaissait mystérieusement dans un lac solitaire des Alpes bavaroises. L'an dernier, l'empereur Frédéric s'éteignait victime d'un mal inexorable au milieu des circonstances les plus tragiques et de dissensions de famille qui lui ont survécu. Aujourd'hui l'archiduc Rodolphe disparaît, dans la fleur de ses trente ans, victime de quelque obscure fatalité. Il était assurément intelligent. Il avait su se faire aimer à Vienne, dans l'empire, par ses qualités séduisantes, par sa nature gracieuse et son esprit cultivé. Il était lettré; il l'était même peut-être trop pour un prince, ou du moins, pour son malheur, peut-être se plaisait-il plus au roman qu'à l'histoire. Il a disparu regretté de tous, laissant un deuil irréparable à la maison souveraine dont il était l'ornement, à l'empereur François-Joseph, — et un vide dans l'empire.

Ce n'est point sans doute que dans un vieux pays comme l'Autriche, où la tradition monarchique est toujours puissante, l'hérédité soit interrompue ou mise en péril par la mort d'un prince. A défaut du malheureux jeune homme qui aurait pu un jour être appelé à régner, et qui ne laisse pas d'héritier direct, qui ne laisse qu'une fille, il y a les frères de l'empereur. Il y a l'archiduc Charles-Louis, et celui-ci eût-il

la pensée de décliner d'avance la couronne, il y aurait son fils, l'archiduc François-Ferdinand, qui est un prince de vingt-cinq ans. Il n'y a point d'ailleurs à prévoir de si loin. Le fait est que l'empereur François-Joseph n'est point à un âge où la vacance du trône puisse apparaître comme une éventualité prochaine, et que, dans tous les cas, il a autour de lui toute une lignée de princes faits pour lui succéder. C'est tout ce qu'on peut dire, c'est assez pour qu'il n'y ait ni doute ni trouble dans la transmission du pouvoir souverain. Il est pourtant évident que cette disparition d'un jeune prince qu'on s'était accoutumé à voir grandir pour le règne ne peut pas être considérée comme un simple accident sans gravité et sans conséquence. C'est au contraire un événement qui peut être sérieux pour l'avenir, qui l'est dès aujourd'hui, d'autant plus qu'il éclate dans un moment où les complications extérieures et intérieures ne manquent pas dans l'empire. Si engagée qu'elle soit avec l'Allemagne, l'Autriche n'en est peut-être pas à sentir le poids de la triple alliance et à se ménager la possibilité de nouvelles combinaisons diplomatiques. Elle a aussi devant elle bien des problèmes intérieurs, et un des plus pressans aujourd'hui est cette loi militaire qui est l'objet de discussions passionnées dans le parlement de Pesth, qui, malgré l'insistance de l'empereur lui-même, du ministère de la guerre de Vienne, n'a pas pu jusqu'ici triompher des résistances hongroises. Tout se réunit pour créer une situation que la disparition du jeune archiduc n'aggrave pas si l'on veut, qu'elle a peut-être plus vivement mise à nu, et qui ne laisse pas d'être difficile, de rester incertaine pour l'avenir. Et voilà comment les états les plus stables eux-mêmes ont leurs épreuves, dont toute leur politique peut un jour ou l'autre se ressentir!

Quelles que soient les différences des situations, les crises sont toujours des crises pour tous les pays, et si l'Italie, heureusement pour elle, n'a point, comme l'Autriche, ses drames dynastiques, elle n'a pas moins ses embarras, ses malaises, ses incidens pénibles, qui sont la rançon de toute une politique. Évidemment, l'Italie a eu, depuis quelques années, l'ambition des grandeurs; elle a eu le goût des expéditions lointaines, des grands travaux, des grandes combinaisons diplomatiques et des grands armemens, qui ne vont pas sans les grandes dépenses. Pour faire honneur à ses alliances nouvelles, elle a cru pouvoir sacrifier jusqu'à ses relations industrielles et financières avec la France, en dénonçant un traité de commerce utile aux deux pays. Bref, elle s'est engagée dans des expériences hasardeuses et de vastes entreprises, sans trop proportionner sa politique à ses forces ou à ses intérêts. Pendant quelques années, l'Italie a pu avoir toutes les illusions du grand rôle qu'on lui promettait, et une des dernières scènes faites pour flatter son orgueil a été cette représentation du voyage de

l'empereur Guillaume à Rome, dont M. Crispi parlait encore tout récemment. Aujourd'hui les illusions commencent un peu à se dissiper, et depuis que le parlement est réuni, on ne peut s'y tromper, il y a un sentiment de malaise qui se traduit dans les discours, dans une certaine opposition timide et décousue encore peut-être, déjà visible et impatiente pourtant. On se réveille en face de la réalité, des déficits croissans du budget, des crises du travail. Le nouveau ministre du trésor, que M. Crispi a récemment adjoint à son cabinet, M. Perazzi, ne l'a point caché dans un exposé financier, œuvre d'une sincérité courageuse et sensée. Il a nettement avoué qu'on avait abusé, que l'Italie a eu, il y a quelques années, sa période de prospérité, et qu'elle en est aujourd'hui à la phase des mécomptes, que le déficit est de 191 millions, et qu'il faudra de toute façon ralentir les dépenses, recourir à des taxes nouvelles. L'état financier n'a donc rien d'absolument rassurant, et il a surtout cela de caractéristique, de grave, qu'il se lie à une crise économique assez générale, dont la dénonciation du traité de commerce avec la France est certainement une des causes. Le fait est que, soit par l'excès des entreprises, soit par la suppression des débouchés les plus naturels, l'agriculture, l'industrie, le travail, souffrent cruellement au-delà des Alpes. Dans toutes les régions, à Rome et dans les provinces, dans les Pouilles comme en Lombardie, en Sicile comme dans les Romagnes, les faillites se multiplient, la détresse est extrême. Voilà la vérité !

Le malheur est que ces crises du travail, arrivées à un certain degré d'intensité, finissent fatalement par des violences, par des scènes comme celles qui se sont passées récemment à Rome. Elles ont le plus souvent les mêmes causes, elles ont toujours les mêmes effets. On a voulu transformer Rome, faire une Rome nouvelle avec ses boulevards, avec ses monumens. On a engagé d'immenses travaux qui ont surexcité l'esprit de spéculation, pour lesquels il a fallu attirer des masses d'ouvriers. On a créé un mouvement factice qui a tourné toutes les têtes. Le jour est venu où tout cela a fini par la ruine de toutes les entreprises et de toutes les fortunes, par la faillite, par la suspension forcée du travail, — et tous ces ouvriers qu'on avait attirés, qui ont été sans doute excités par les propagandes socialistes, se sont jetés dans la rue en réclamant, eux aussi, la révolution sociale. Ils ont saccagé, dévasté, épouvanté Rome pendant quelques heures. C'était la première fois que des scènes semblables se produisaient à Rome, et le gouvernement paraît s'être laissé un peu surprendre. La force publique, tardivement appelée, a sans doute bientôt repris possession de la ville; mais le mal était fait et le remède n'est pas facile. M. Crispi s'est plu, on ne sait pourquoi, à donner un rôle dans ces troubles aux associations qui se sont récemment formées pour soutenir la politique

de la paix, de l'économie dans les dépenses. C'est la plus vaine des explications. On ne demande la paix, les réductions des dépenses, que dans l'intérêt du travail. Cette sédition d'un instant n'a visiblement d'autre cause qu'une situation économique poussée à bout, et elle ne serait pas sans compensation si elle démontrait aux chefs de l'Italie que la meilleure politique pour leur pays est de s'occuper de ses affaires, de ses intérêts, de tout ce qui peut assurer son indépendance réelle par la liberté et par le travail.

Un des signes les plus caractéristiques, les plus curieux du malaise toujours agité des nations continentales de l'Europe, c'est cette passion nouvelle pour les expéditions lointaines, pour l'expansion coloniale, qui semble saisir certaines puissances, qui les pousse dans toutes les mers, vers des territoires plus ou moins inoccupés. L'Italie elle-même, à la recherche de quelque position favorable, est allée dans la Mer-Rouge, à Massaouah. Elle a cru probablement trouver une diversion à son activité; elle a envoyé des soldats, elle a essayé de s'établir, d'étendre sa domination. Qu'y a-t-elle gagné? Elle a perdu des hommes dans des luttes barbares, elle a même essuyé quelque revers et elle a dépensé beaucoup d'argent : elle n'en est pas plus avancée. Elle est restée campée sur le rivage de la Mer-Rouge, à Massaouah, sans tenter de renouveler ses marches à l'intérieur, et c'était ce qu'il y avait de plus sage. L'Allemagne, convaincue sans doute qu'on n'est pas un grand empire si on n'a pas des colonies, l'Allemagne est à l'œuvre depuis quelques années. Elle cherche sur tous les continens des postes qu'elle pourra occuper, dans toutes les mers des îles où elle pourra planter son drapeau. Elle a de hardis explorateurs, des compagnies de colonisation, qu'elle s'empresse de soutenir en envoyant quelques navires, même, s'il le faut, quelques compagnies de débarquement. Elle ne se décourage pas, elle est tenace dans ses desseins, et elle vient de mettre de nouveaux crédits à la disposition du chancelier pour l'extension coloniale qu'elle poursuit par tous les moyens. Elle a réussi, il y a peu de temps, à s'entendre avec l'Angleterre, qui s'est prêtée à ses désirs, pour organiser le blocus de Zanzibar, et ce blocus, qu'elle a obtenu de la complaisance de lord Salisbury, n'est manifestement pour elle qu'une manière de déguiser son intention de se créer un établissement définitif sur la côte de l'Afrique orientale. Maintenant elle est dans la Polynésie, aux îles Samoa, et ici elle est tombée dans une fourmilière de rivalités anglaises et américaines. Il y a deux ans à peine, il est vrai, il y a eu entre Allemands, Anglais et Américains un semblant, une velléité d'accord pour reconnaître l'indépendance et la neutralité de ces îles livrées depuis longtemps aux guerres civiles entre chefs indigènes. L'accord était probablement assez ambigu : l'Allemagne en a profité pour intervenir plus que jamais dans les

luttes intestines des populations de Samoa, et aujourd'hui, sous prétexte de venger ses nationaux battus, quelque peu massacrés par l'un des chefs, elle est entrée directement en guerre. Elle obtiendrait vraisemblablement encore la connivence anglaise; mais les Américains sont moins commodes. Ils ont déjà protesté, ils ont même menacé d'envoyer des forces navales; ils sont capables de répondre à la guerre par la guerre, — et c'est là toute la question, qui ne mettra pas sans doute le monde en feu, qui n'a pas moins sa gravité.

Que va faire l'Allemagne? Un instant, à ce qu'il semble, M. de Bismarck a eu l'idée de temporiser. Le président Cleveland et son secrétaire d'état, M. Bayard, qui ont pris une attitude des plus vives dans cette affaire des Samoa, vont quitter le pouvoir le 4 mars, et le chancelier a pu croire que l'administration nouvelle se montrerait plus accommodante; mais le nouveau président, M. Harrison, et ses amis du sénat, se sont hâtés de déclarer qu'ils continueraient la politique de M. Cleveland. Dès lors, il n'y avait plus rien à espérer de la présidence nouvelle, et M. de Bismarck, qui n'est point homme à braver légèrement un conflit avec les Américains, a eu recours à la diplomatie. Il a proposé de reprendre à Berlin, de concert avec l'Angleterre et les États-Unis, la conférence de 1887. Les États-Unis ont accepté, à condition toutefois que les Allemands cesseraient toute hostilité dans l'archipel de Samoa. Une conférence, c'est sans doute le meilleur moyen de dégager une question de ce qu'elle a de dangereux. Il sera seulement curieux de savoir comment M. de Bismarck se tirera de cette négociation avec les Américains, qui semblent maintenant disposés à étendre la doctrine de Monroë jusqu'à la Polynésie, et avec les Anglais, qui ne suivent qu'avec mauvaise humeur la politique complaisante de lord Salisbury vis-à-vis de l'Allemagne. C'est peut-être se donner bien du mal pour une politique coloniale qui n'intéresse qu'à demi la grandeur de l'empire allemand.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la chambre par 307 voix contre 218 s'est prononcée pour l'ajournement de la revision. M. Floquet monte à la tribune et annonce que le cabinet donne sa démission.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première semaine de février a été pour plusieurs fonds d'état une période de brusque enlèvement. La raison immédiate de cette hausse a été l'abaissement successif du taux de l'escompte à 3 pour 100 sur les grands marchés de Londres, de Paris et de Berlin, et la disparition du report sur notre rente 3 pour 100 en liquidation. Il s'était en outre formé, pendant la persistante immobilité des cours en janvier, un découvert que le peu d'effet produit sur les places financières par le résultat de l'élection du 27 janvier a déconcerté. Ce découvert, en voyant le report tomber au pair pour fin février, s'est mis à racheter. Le 3 pour 100 a été en quelques jours porté de 83 francs à 83.75. L'amortissable s'est avancé de 86.92 à 87.40. Un coupon trimestriel de 1 fr. 12 a été détaché sur le 4 1/2 au cours de 104.70, et ce fonds s'est établi depuis aux environs de 104 francs.

La poussée a été plus vive encore sur les fonds russes ; le 4 pour 100 1880 a gagné 1.50 à 90 francs, et le 4 pour 100 nouveau, émis en décembre 1888, s'est élevé de 90 à 92 francs. Le Hongrois, de 84.60 a pu atteindre 85 1/2. L'Extérieure a gagné 2 points à 75 1/2, l'Unifiée près de 15 francs à 437.50, le Portugais 1.50 à 66.

Cette hausse était trop brusque. Elle a été promptement enrayée par des réalisations ; les cours ont dû reculer, et les fonds publics étrangers ne conservent qu'une partie de l'avance obtenue dans les premiers jours qui avaient suivi la liquidation.

Mais la spéculation haussière n'est pas disposée à s'émouvoir d'une réaction momentanée, résultat direct de ses propres exagérations. Elle compte sur l'intérêt considérable que la haute banque internationale, à Londres, Paris et Berlin, ne peut manquer d'avoir au maintien des cours, à cause des grandes opérations financières récemment réalisées et de celles qui ne sont encore qu'en préparation.

La Société générale, le Crédit industriel, la Banque d'escompte, la Société lyonnaise vont émettre, le 21 février courant, 420,000 obligations 4 1/2 pour 100 du gouvernement portugais, dont 340,617 ont pour objet la conversion de la totalité des emprunts 5 pour 100 en circulation, et le solde la conversion d'une dette intérieure et divers travaux publics. Prix d'émission, 488 fr. par obligation de 500 fr., prix nominal.

Il est toujours question, pour un avenir plus ou moins rapproché, de la conversion de certains emprunts argentins, de celle des obligations privilégiées d'Égypte, et de la reprise des conversions russes et hongroises.

Une opération d'un tout autre genre, et dont la mise en train paraît être fort laborieuse, est celle qui concerne l'émission en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Hollande et en Angleterre, de 732,700 obligations de chemins de fer italiens, qui sont de véritables valeurs d'état, malgré la dissimulation de l'étiquette. Le syndicat comprend les plus grandes maisons d'Italie et d'Allemagne, et le groupe Baring et Hambro de Londres. Ces titres ont été cédés par le gouvernement italien au syndicat au prix de 280 francs. Elles seront émises, vers la fin du mois, à 292 francs. Les séries précédentes des mêmes titres avaient été cédées au syndicat à 307 francs et émises à 317 francs. Le crédit de l'Italie est donc en forte réaction; aussi la rente italienne n'a-t-elle pris qu'une part très fugitive au mouvement général de hausse des fonds publics. Après avoir un moment atteint et dépassé 96 francs, elle a été ramenée à 95.70, sur l'impression produite par l'exposé financier de M. Perazzi et par les émeutes de Rome.

D'après le nouveau ministre du trésor, le déficit de 1888-1889 est de 191 millions, les insuffisances des exercices précédens de 270 ; on peut évaluer à 100 millions le déficit de 1889-1890. Il est proposé de couvrir une partie de ce passif par l'aliénation de ce qui reste des fonds de la Caisse des pensions, instituée en 1881 avec un capital correspondant à 27 millions de rente 5 pour 100. Ce capital avait été déjà fort entamé ; on disposerait du solde, soit 240 millions, et les pensions seraient à l'avenir payées sur les ressources générales du budget. Le ministre a annoncé, en outre des économies et a présenté quelques projets d'augmentation d'impôts existans, auxquels les députés ont fait le plus froid accueil. Il est probable que la réaction sur la rente italienne eût été plus forte si les cours n'étaient vigoureusement soutenus par le syndicat italo-allemand des obligations de chemins de fer. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a ouvert la campagne en faveur de ces titres, en recommandant à ses lecteurs de souscrire pour donner une nouvelle preuve de l'amitié qui unit l'Italie à l'Allemagne.

L'amélioration du cours est importante sur les titres des banques. Le Crédit lyonnais a été porté de 642.50 à 676.25, sur la fixation à 25 francs du dividende de 1888, alors que le dividende de 1887 n'avait été que de 17 fr. 50. Le Crédit foncier a gagné 23.75 à 1,361.25, la Banque de Paris 10 francs à 895, la Banque d'escompte 11.25 à 538.75, la Société générale 8.75 à 483.75.

La Banque de France, après avoir baissé de près de 300 francs depuis la fin de décembre, est en reprise de 110 francs pour la première

quinzaine de février. Les bénéfices réalisés par cet établissement pendant la partie écoulée du semestre courant sont sensiblement supérieurs à ceux de la période correspondante de 1888.

Le Comptoir d'escompte a une plus-value de 10 francs à 1,047.50, ex-coupon de février. Le rapport présenté à l'assemblée du 31 janvier déclare que l'exercice 1888 a été très favorable et a donné des résultats, d'un caractère, il est vrai, un peu exceptionnel, permettant la répartition pour 1888 d'un dividende de 50 francs.

La Banque transatlantique et la Banque maritime sont en hausse, la première de 17.50, la seconde de 35 francs.

La spéculation, après avoir porté l'action du Nord à 1,730, s'est arrêtée; les réalisations ont ramené le cours de 1,710, ce qui laisse encore une hausse de 25 francs en février.

Les Omnibus, après un enlèvement brusque de 50 francs en une seule Bourse, ont reculé de 30 francs, et restent à 1,270. Les Voitures sont en hausse de 45 francs à 845, les acheteurs escomptant les produits exceptionnels de 1889. Des mouvemens de cours désordonnés se sont encore produits sur les actions des Sociétés intéressées au marché du cuivre. La Société des Métaux a valu 550 et 485; elle reste à 505. Le Rio-Tinto a oscillé de 530 à 495 et finit à 510. Le syndicat, renonçant, au moins pour l'instant, à poursuivre en Angleterre la constitution d'une banque destinée à se charger d'une partie du stock de cuivre, s'est décidé à en fonder une à Paris, sous le nom de *Compagnie auxiliaire des Métaux*, au capital de 40 millions de francs, divisé en 8,000 actions de 5,000 francs chacune. Cette compagnie aura le droit, par ses statuts, d'émettre des obligations jusqu'à concurrence de 120 millions, et des engagemens dits « Bons warrants, » les uns et les autres garantis par des stocks de cuivre.

Les valeurs du Panama sont lourdement tombées, les actions de 95 francs à 60 francs, les obligations ordinaires à des prix variant de 50 francs à 80 francs, les obligations à lots libérées à 150 francs. La souscription ouverte par M. de Lesseps et la Banque parisienne, en vue de la création d'une Société nouvelle, a échoué, et le tribunal a prononcé la liquidation judiciaire de la compagnie. Le liquidateur a obtenu des entrepreneurs la continuation des travaux jusqu'au 15 mars.

Le Nord de l'Espagne s'est élevé de 347.50 à 385 francs. Ce haut cours, qui depuis longtemps avait cessé de figurer à la cote, a provoqué des ventes. Le dernier prix est 363.75.

La Compagnie transatlantique a gagné 25 francs à 600 francs, les Messageries 25 francs également à 660, le Suez 15 francs à 2,228.75.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-ONZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIX[e] ANNÉE.

JANVIER. — FÉVRIER 1889.

Livraison du 1[er] Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.